DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13117 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – MERCREDI 1er AVRIL 1987

Le dollar en chute libre

Ouvertement, et cyniquement, le gouvernement Reagan a mené depuis deux ans une politique de « dévaluation compétitive du dollar », visant, à travers une dépréciation d'une ampleur exceptionnelle, à décourager les importations et à stimuler les exportations. Il en est aujourd'hui à menacer d'une guerre commerciale le Japon et accessoirement Taïwan – un pays visiblement de taille à porter ombrage aux intérêts industriels des Etats-Unis. C'est l'aveu d'un échec qui risque de coûter cher non seulement aux nations directement impliquées mais à l'ensemble de la communauté internationale. L'accord conclu à Paris le 22 février dernier sur la stabilisation de la monnaie américaine apparaît déjà à Tokyo – où la baisse a repris – dans toute sa fragilité. Qu'en sera-t-il demain en Europe ?

Redoutant la mise en application des « mesures de rétorsion » préparées à Washington pour punir les Nippons d'avoir outrepassé le montant convenu de leurs ventes de semi-conducteurs aux Etats-Unis, les marchés financiers ont brutalement, au début de cette semaine, réagi en baisse. Le grand krach prévu par les auteurs d'économie-fiction n'est probablement pas pour demain. Mais la dégringolade des cours a d'autant plus impressionné à Wall Street, à Tokyo et à Londres que *l'insolente prospérité* des marchés financiers, contrastant avec les médiocres performances de l'activité économique, passe de plus en plus difficilement pour autre chose que ce qu'elle est : un phénomène malsain illustrant un formidable détournement de l'épargne, qui déserte les investissements productifs au profit des placements financiers devenus plus rémunérateurs.

Comme à l'habitude en ce genre d'affaire, le prétexte mis en avant est plausible. Il l'est d'autant plus que l'accusation de concurrence déloyale est portée contre un pays en passe de devenir, à cause de ses succès réels ou supposés, le bouc émissaire de la communauté internationale.

La vérité est toutefois un peu différente. Les Japonais sont en quelque sorte acculés à exacerber jusqu'à la caricature les défauts de gigantisme commercial qu'on leur reproche. Voilà deux ans que les Américains les pressent de stimuler leur économie intérieure. Cela supposerait des conditions propres à réduire la place occupée dans leur PNB par les énormes entreprises travaillant pour le marché international au profit d'unités plus petites produisant pour les besoins locaux, qui sont immenses, notamment en matière de logements et d'infrastructures publiques.

Ce beau schéma n'a aucune chance de se réaliser dans un monde d'instabilité où l'on a vu le cours du dollar ramené de 265 à 145 yens en deux ans (–45 %). Pour ne pas être mis brutalement hors course, les grands groupes japonais n'ont qu'une voie ouverte devant eux : accentuer encore leur avance, jusqu'à l'hypertrophie. Pour leur barrer la route, les ripostes s'appellent rétablissement des contingents (baptisés pudiquement restrictions volontaires), ce qui, au regard des règles internationales codifiées par le GATT (accords régissant les échanges internationaux), est le comble de l'horreur, et réévaluation quasi indéfinie du yen.

Ce dernier jeu est plus dangereux qu'il n'y paraît. Il a pour contrepartie une baisse non moins indéfinie du dollar qui conduit les banques centrales à freiner le mouvement par des achats de soutien. On est là au cœur du drame : si bas soit-il, le dollar semble surévalué, puisque, s'il cessait d'être soutenu, il serait encore plus bas.

(Lire page 35 les articles de PHILIPPE PONS et de FRANÇOIS RENARD.)

L'arrestation des espions de la fusée Ariane

L'Union soviétique dénonce une « campagne de calomnies »

La France n'avait toujours pas réagi officiellement, mardi 31 mars en fin de matinée, aux révélations du quotidien « Libération » mettant en cause l'attaché de l'air adjoint soviétique à Paris à la suite du démantèlement par la DST d'un réseau d'espionnage qui s'intéressait à la fusée Ariane. L'ambassade d'URSS et l'agence Tass ont protesté contre ce qu'elles appellent une « campagne de calomnies ».

Lundi 30 mars, l'affaire Ariane n'inspirait au Quai d'Orsay *« aucun commentaire pour le moment »*. Mardi matin, elle était *« en cours d'examen »*, et on laissait entendre, aux affaires étrangères, qu'une décision devrait être prise d'ici quarante-huit heures. Décision qui pourrait se traduire par une ou deux expulsions de diplomates soviétiques.

Entre-temps, la DST, il est vrai, a fourni aux différents cabinets ministériels concernés par une telle affaire (en particulier Matignon, l'intérieur et le Quai d'Orsay) un certain nombre d'informations qui ont, semble-t-il, convaincu les responsables que les révélations publiées lundi par *Libération* sur le rôle de l'ambassade d'URSS dans les activités du réseau d'espionnage démantelé la semaine dernière n'étaient pas dépourvues de tout fondement.

On se refuse, en revanche, à confirmer, du côté officiel, la rumeur selon laquelle certains des agents soviétiques présumés auraient déjà discrètement quitté le territoire français, mettant à profit la lenteur – calculée ? – de la réaction de Paris à la publication de ces informations.

En fait, s'il est des affaires d'espionnage qui tombent plutôt bien, il en est d'autres qui tombent fort mal.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

Signé par MM. Reagan et Chirac

Accord franco-américain pour la lutte contre le SIDA

MM. Reagan et Chirac devaient signer, le mardi 31 mars, à Washington, un accord relatif au contentieux franco-américain sur la découverte du virus du SIDA. Cet accord reconnaît la valeur des deux brevets déposés séparément par les équipes des professeurs Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) et Robert Gallo (Institut national américain du cancer) et prévoit la répartition des bénéfices commerciaux résultant de ces brevets.

L'affrontement scientifique franco-américain débouche donc sur un accord à l'amiable. Le contentieux portait sur l'antériorité de la découverte du virus du SIDA. L'équipe dirigée par le professeur Luc Montagnier avait déposé en décembre 1983 une demande de brevet visant à protéger sur le territoire américain les applications industrielles résultant de la découverte française concernant l'origine virale du SIDA. Mais en avril 1984 les autorités américaines décidaient de ne retenir que la demande de brevet du professeur Robert Gallo, bien que celle-ci ait été postérieure à la demande française.

Commençait alors une longue série de négociations et de procédures judiciaires. Du côté français, on voulait avant tout obtenir un accord négocié. Aucun arrangement ne put toutefois être trouvé. Dans le courant de 1985, le gouvernement américain prenait une série de décisions visant à protéger les applications diagnostiques du brevet de l'Institut américain du cancer. En décembre de la même année, l'Institut Pasteur décidait de porter plainte contre le gouvernement américain.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 34.)

M. Mitterrand en Franche-Comté

Accompagné durant la première journée par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, M. François Mitterrand a fait le lundi 30 et le mardi 31 mars une visite officielle en Franche-Comté. Le président de la République a notamment pris la défense de la Sécurité sociale.

(Lire page 10.)

Victimes de la politique d'« urbanisation ordonnée »

Les « surplus people » en Afrique du Sud

EAST-LONDON
de notre envoyé spécial

Le 1er février 1985, M. Gerrit Viljoen, ministre de la coopération et du développement, annonçait que les déplacements forcés de population étaient suspendus. Seize mois plus tard, le 1er juillet 1986, les règles régissant la liberté de mouvement des Noirs, ainsi que le fameux « pass » étaient officiellement supprimés. Le passage à la réalité n'a pas toujours été à la hauteur des espoirs placés dans l'adoption de ces réformes importantes. Ceux que *l'on appelle les « surplus people »* (les gens en trop) sont toujours victimes des diktats des autorités, qui leur imposent leur lieu de résidence, contraignant ces indésirables à quitter leur domicile.

Le 5 mars dernier, M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et du plan, reconnaissait que 64 180 personnes avaient été déplacées en 1986, dont 3 000 dans les homelands, et que le même sort attendait sept autres communautés, soit au moins 22 000 Noirs.

A Langa, à proximité de Uitenhage, la place est pratiquement nette. La presque totalité des *mille maisons et des six mille* taudis ont été rasés. Seuls subsistent quelques récalcitrants éparpillés sur ce terrain vague où l'herbe a reconquis les anciennes rues en terre. La vue de cette colline « nettoyée » au bulldozer a fait dire à un diplomate britannique que cela ressemblait à *« Hiroshima après la bombe »*.

En quelques mois, au second semestre de l'an dernier, trente mille personnes ont été contraintes de quitter le site de Langa, une township devenue célèbre par la fusillade du 21 mars 1985, qui a coûté la vie à vingt Noirs présents à la tête d'un cortège se rendant à des obsèques.

Ce bidonville était trop proche de la ville blanche de Uitenhage. Les quelque six mille familles ont été provisoirement logées dans un village de tentes montées sur les hauteurs de la cité noire de Kwanobuhle, à une dizaine de kilomètres. Aujourd'hui, les tentes ont cédé la place à des baraques édifiées avec des matériaux de fortune, en attendant que se réalise la promesse faite par les autorités de fournir à ces déracinés une maison, mais rares sont ceux qui peuvent payer un loyer. Près de la moitié d'entre eux sont sans travail et essayent de survivre dans cette portion de bush dégagée de ses arbustes.

MICHEL BOLE-RICHARD

(Lire la suite page 8.)

La cérémonie des oscars du cinéma

Des médailles pour le Vietnam

Pour les gens de cinéma, la soirée des oscars, qui s'est déroulée lundi 30 mars, à Los Angeles, c'est la finale de la Coupe du monde, une affaire d'Etat, une affaire de chiffres. Un milliard de spectateurs à travers le monde, le résultat de six mois de préparation, au moins, et des enjeux de taille : les réputations un petit morceau d'histoire annuelle, et des millions de dollars dans les tiroirs-caisses.

Les pronostiqueurs avisés avaient vu juste : le film sur le Vietnam *Platoon* est reparti avec quatre oscars : meilleur film, meilleure mise en scène, meilleur montage et meilleur son. Tout de suite après, à égalité : *Hannah et ses sœurs* – meilleur scénario original (Woody Allen), meilleurs seconds rôles, masculin (Michael Caine) et féminin (Dianne Wiest) – et *Chambre avec vue* – (James Ivory) meilleure adaptation (Ruth Prawer Jhabvala), meilleure direction artistique, meilleurs costumes. Les acteurs enfin : Paul Newman pour *la Couleur de l'argent*, et la formidable débutante Marlee Matlin pour *les Enfants du silence*.

C'est le triomphe des indépendants et des passionnés sur les films dits de studios. *Platoon* a mis dix ans à voir le jour – ou du moins les écrans. *Les enfants du silence* en a mis sept. James Ivory et Ismaël Merchant travaillent en atelier, Woody Allen, affilié à une mini-major, opère en véritable indépendant. Tous ces films ont été faits avec des budgets bien en dessous de la moyenne.

Les invités de la grande parade ont fait tous leur entrée sur le tapis rouge, acclamés par les fans amassés. Les invités au centre, les vainqueurs possibles en bord de travée, chacun tient son discours prêt. Tout le monde remercie son père et sa mère *(« sans qui je ne serais pas ici »)*, leurs mari, femme et enfants *(« qui m'ont supporté tout au long de cette douloureuse gestation »)*, leurs metteur en scène, producteur, agent, partenaires, équipe technique. Les perdants affichent leur plus beau sourire, on ne sait jamais si la caméra ne vous filmera pas en train de perdre.

Les présentateurs – de Dustin Hoffman à Bette Davis en passant par Elizabeth Taylor, Molly Ringwald et William Hurt – avaient plus d'humour (c'est logique) que les récipiendaires.

Quand Elizabeth Taylor est enfin apparue, elle s'est avancée vers le micro et a lancé : *« Good evening, I am Elizabeth Taylor »*. On l'avait reconnue. Elle reçut une ovation. A elle de remettre l'oscar de la meilleure mise en scène. *« Les metteurs en scène...*, a-t-elle dit, *quand ils ne sont pas bons, je suis mauvaise. »*

HENRI BEHAR.

(Lire page 13 le palmarès.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

QUE DOIT FAIRE L'ÉTAT ?

L'Etat en fait trop, l'Etat n'en fait pas assez... Ping-pong classique mais qui se corse parfois de « coups » nouveaux. Michel Godet s'afflige de considérer la montée des dépenses publiques et para-publiques, qui freine l'initiative individuelle. Sur un autre registre, Paul Thibaud dénonce au contraire la démission de l'Etat, incapable aujourd'hui d'assurer la solidarité sociale.

La politique en hiver

Comment, ne pouvant plus être tout, l'Etat français peut-il éviter de n'être rien ?

par PAUL THIBAUD (*)

EN 1983, l'Etat français a renoncé à la prétention de garder la société à l'abri de la crise. Depuis, on attend la résurgence des énergies dans un peuple enfin responsabilisé. Mais bien des signes incitent au scepticisme sur les effets roboratifs du traitement. L'industrie ne semble pas être devenue plus innovatrice, ni la société plus imaginative, plus ardente devant ses nombreux problèmes. Au *contraire, les mouvements sociaux* récents montrent que dans un contexte moins sûr les fraternités corporatistes se crispent.

Déjà sous le gouvernement Fabius, encore plus depuis, beaucoup d'hommes politiques et de journalistes ont adopté une rhétorique pseudo-virile sur la nécessité, pour les Français, de vivre enfin au grand air. Que cela ait conduit à la sorte de torpeur actuelle est un paradoxe sur lequel il faut s'interroger.

D'abord, on n'est pas encouragé à prendre ses responsabilités quand l'instance dont le rôle pratique et symbolique est le plus grand (l'Etat) paraît se défausser. Lorsque les ministres commentent la montée de la courbe du chômage en donnant le sentiment que toute prétention d'en inverser le sens est dérisoire, ils incitent chacun à s'accrocher à son siège au lieu de prendre des risques ou de changer ses habitudes. Si on laisse entendre qu'il n'y a plus de filet, rien d'étonnant à ce que les gens ne sautent pas dans le vide. La fin de l'Etat, qui prétendait tout savoir et tout pouvoir (le « nous ferons en sorte que... » qui ponctuait les interventions de Giscard), ne saurait justifier un Etat Ponce Pilate.

S'il ne peut tout faire, l'Etat garde quand même une responsabilité d'ensemble, à la fois stratégique et morale, de dire ce qu'il faut essayer dans des circonstances données et en fonction de valeurs communes dont il est le représentant. Quand il abdique ce rôle, ou en donne l'impression par l'emploi d'une rhétorique sommairement libérale, la nation se trouve désorientée ; au lieu d'être stimulée, elle tombe dans l'apathie.

En France, pays plus laïque que ses voisins, l'Etat est seul à symboliser et à protéger le socle des valeurs communes ; sa défaillance aura *nécessairement plus de conséquences* qu'ailleurs, en Italie ou en Angleterre par exemple. Jusqu'à la crise, c'est-à-dire à la mondialisation de l'économie, l'Etat français assurait un pilotage d'ensemble, se considérait comme gérant d'une croissance permettant une certaine redistribution sociale. Depuis qu'il a perdu la capacité de régler l'économie (échec des relances Chirac en 1974 et Mauroy en 1981), il apparaît comme démuni, incapable d'assurer la solidarité sociale ; jetant le manche après la cognée, les politiques au pouvoir s'en prennent à la société française, à son désir d'être assistée, ils la déclarent infantile et irréformable, alors que leur incapacité la rend encore plus frileuse.

Disqualification

En somme, l'Etat français tombe de haut ; quand il ne maîtrise pas tout, il semble n'être plus capable de rien. Symbolique de ce renversement, le destin de la planification : hier célébrée, maintenant oubliée. Comme si la planification n'avait de sens que si elle illustre une maîtrise. Comme si, dans un contexte d'interférences et de concurrences mondiales, la première responsabilité de l'Etat n'était pas d'augmenter la visibilité, d'aider les citoyens et les groupes à situer leur action. Au plan social, il est évident aussi qu'une légitimité s'est brisée quand, passant de la forfanterie à la déprime, on a abandonné l'obligation de lutter contre le chômage.

Ainsi, les reculs de l'Etat français (qui est sûr que l'Etat de bien-être ne va pas s'en aller en quenouille ?) ont fini par le déconsidérer et par aboutir à la disqualification dont on a eu le spectacle à l'occasion de la crise universitaire : comment prétendre réformer quoi que ce soit quand on s'avoue impuissant devant les défis essentiels ! Cette disqualification (un fait l'illustre : que l'exigence de solidarité soit représentée devant l'opinion par l'abbé Pierre ou par des chanteurs, et non par un responsable de l'Etat) nous plonge dans un véritable hiver de la politique (1), dans un sentiment d'impuissance collective que le désarroi de l'Etat et le caractère défensif des derniers mouvements sociaux ont manifesté.

On voudrait donc mettre au concours, entre les politiques prétendant aux honneurs suprêmes (s'ils comprennent qu'à continuer le jeu des grands airs et des petites phrases ils risquent de ne pas se retrouver en bonne posture en 1988), le sujet suivant : « Comment, ne pouvant plus être tout, l'Etat français peut-il éviter de n'être rien ? »

La réponse serait à chercher dans une réarticulation de l'Etat à la société. Faute de garantir celle-ci des vents extérieurs, l'Etat peut et doit l'armer, l'armaturer, l'aider à mobiliser ses capacités, en définissant des stratégies, en suscitant de nouvelles formes d'activités, en incarnant les bases morales de l'existence civique ; un Etat animateur et conscientiseur, et non plus un Etat protecteur. Certaines réformes et certaines expériences comme la décentralisation, les comités de prévention, les missions de réinsertion des jeunes peuvent ainsi, pour peu qu'on réfléchisse à leur fonctionnement, donner l'idée de ce que pourrait être un Etat non plus « à la place » mais « avec ».

(*) Directeur de la revue *Esprit*.

(1) Cf. le numéro d'*Esprit* de mars : « L'hiver de la politique ».

Bientôt 2 francs sur 3

Le lest des prélèvements obligatoires freine l'incitation à produire plus et à créer des emplois

par MICHEL GODET (*)

TROP, c'est trop ! L'irrésistible croissance des prélèvements obligatoires, c'est-à-dire des impôts (directs et indirects) et des cotisations sociales (37 % du produit intérieur brut en 1973, 42 % du PIB en 1979, 43 % en 1981 et 45,5 % en 1986) (1) a au moins le mérite de provoquer un consensus, toutes classes politiques confondues : il faut donner un coup d'arrêt à l'étatisation rampante de l'économie !

Les causes de cette dérive sont bien connues : impact du ralentissement de la croissance, nouveaux besoins pour l'indemnisation du chômage (3 % du PIB en plus), financement des retraites (4 % du PIB en plus) et des caisses maladie (2 % du PIB en plus). De sorte que l'ensemble des dépenses de transfert représentait en 1985 plus de 30 % du PIB, contre 20 % en 1970. On notera avec regret que dans la même période les transferts pour la maternité et la famille n'ont pas profité de l'augmentation relative de la manne publique. L'Etat français dépense pour les enfants nés et à naître quatre fois moins que pour les retraités – peut-être faudrait-il accorder le droit de vote dès l'âge de raison pour recentrer la convoitise électorale des hommes politiques ?

Dans le même temps, l'Etat a augmenté son train de vie : la consommation publique des administrations a mangé 3 % supplémentaires du PIB depuis 1970. Ce grignotage progressif ne pourra se poursuivre indéfiniment sans constituer, au-delà d'un certain seuil, un frein au développement des activités *et par conséquent* de l'emploi. Malheureusement, ce seuil est difficile à préciser. La Suède, entre autres pays, témoigne du fait qu'il est possible de franchir la barre des 50-55 % tout en conservant une économie dynamique malgré certains effets pervers comme l'exode des cerveaux, les meilleurs étant incités à investir à l'étranger les fruits de leur génie.

Certains se rassureront en se disant qu'après tout les prélèvements obligatoires ont augmenté deux fois moins vite ces dernières années que dans la période précédente (45,5 % du PIB en 1985 contre 43 % en 1981 et 37 % en 1973). *Il leur faut pourtant déchanter*, car ce ralentissement dans la montée de la température est artificiel : on a partiellement cassé le thermomètre en instaurant de nouveaux prélèvements non comptabilisés en tant que tels (dans une taxe téléphonique de base, il y a l'équivalent de 20 % d'impôts, sans oublier la taxe de 33 % sur les primes *d'assurances*).

Dans ces conditions, comment mesurer la dérive des prélèvements obligatoires et par conséquent l'étatisation déguisée de l'économie ?

Vu du Japon (2), le poids des prélèvements obligatoires en France serait de 60 % en 1986 et non de 45 % (contre seulement 34 % au Japon). L'écart impressionnant dans l'estimation s'explique par la méthode de calcul. Les statisticiens japonais s'intéressent au *« Tax and non tax burden »* qui comprend tous les paiements directs et indirects au gouvernement (tax burden) et les dépenses obligatoires pour l'éducation, les assurances, les amendes (*non tax burden*). *Nul doute qu'une* telle présentation dont la signification économique est évidente (elle indique le poids de la ponction imposée par la collectivité aux individus) a peu de chances d'être adoptée par des pays, comme la France, où l'heure officielle est au « moins d'Etat ».

Deux indicateurs

Revenons à l'Hexagone pour continuer à faire parler les chiffres. Deux indicateurs sont intéressants à suivre.

– Le premier, c'est tout simplement la dépense publique (en quelque sorte la contrepartie positive des prélèvements obligatoires). La dépense publique représentait en France 52,5 % du PIB en 1985 contre 46,5 % en 1981, 36 % en 1973 et 35 % en 1960. Les mêmes chiffres pour l'Allemagne fédérale sont respectivement de 48 % en *1985, 49 % en 1981, 41 % en 1973 et* 32,5 % en 1960. De ce point de vue, aussi, l'écart entre la France et l'Allemagne fédérale s'est creusé ces dernières années.

Comment fait l'Etat pour dépenser plus qu'il ne prélève de façon obligatoire ? Il emprunte pour combler un écart pudiquement baptisé de « besoin net de financement des administrations publiques ». Ce déficit de l'Etat représente depuis 1982, bon an mal an, entre 2,5 % et 3 % du PIB contre seulement 0,8 % dans la période 1974-1980. Rien de surprenant par conséquent si la dette publique accumulée s'élèvera en 1987 à près de 40 % du PIB contre « seulement » 26 % en 1981. De tels taux d'endettement public ne sont pas exceptionnels. Après tout, ceux de l'Allemagne fédérale et du Japon sont du même ordre – c'est la dérive qui inquiète.

– La seconde manière de faire parler les chiffres consiste à se placer d'un point de vue plus microéconomique, celui de l'entrepreneur individuel, avec une question élémentaire : combien doit-il demander à son client final pour avoir un franc supplémentaire de revenu, net d'impôts et taxes, dans sa poche ?

Réponse : presque trois fois plus. Le calcul est simple. Admettons que notre entrepreneur se situe dans la tranche d'imposition de 45 % (qui n'est pas la plus élevée), ce franc net d'impôts correspond à environ 1,40 F de salaire net. Compte tenu des charges sociales salariales et patronales, son entreprise aura dû débourser à peu près 2,35 F pour lui verser les 1,40 F en question. Ces 2,35 F auront été naturellement facturés au client mais ce dernier aura dû aussi payer 18,60 % de TVA en plus. Ce qui donne un total de 2,78 F (TTC). Il faudrait d'ailleurs ajouter que, lorsqu'il sera dépensé, ce franc supplémentaire de revenu sera à nouveau amputé d'un montant de taxes compris entre 7 et 33 centimes suivant le bien consommé.

Conclusion : sur 3 francs facturés à un client c'est près des deux tiers qui partent dans la trappe des prélèvements obligatoires. On objectera qu'il s'agit ici de calculs à la marge. Mais ils ont le mérite de révéler le mal dont souffre notre économie : le lest des prélèvements obligatoires freine l'incitation à entreprendre, à produire plus et à créer des emplois. Il est vraisemblable que l'étatisation *déguisée de l'économie contribue* aussi à entretenir le chômage et le travail au noir. Pour sortir de ce cercle infernal il faudrait commencer par mettre tous les chiffres sur la table de l'opinion publique.

(*) Professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

(1) Les chiffres cités dans cet article sont extraits du Bilan économique *annuel de la CEE, nos 29 et 30, juillet et* novembre 1986.

(2) Source : *Japan 1986, An international comparison*, Keizai Koho Center.

COURRIER DES LECTEURS

Confusion

Selon M. François de Fontette (*le Monde* du 12 mars) (...) pour obtenir la décapitation à laquelle son statut de citoyen lui donnait droit, Paul de Tarse aurait dit *« Civis romanus sum »* (...) Je crains qu'il n'y ait là quelque confusion : saint Paul n'a rien pu dire de tel, pour la bonne raison que, dans ses rapports avec l'*autorité romaine – comme du* reste avec les chrétiens (juifs) de Rome, – il s'exprimait en grec, ce qui provoqua, du reste, la surprise du tribun romain qui l'interrogeait (Actes des Apôtres, 21-22).

Il me paraît probable que M. de Fontette a confondu avec un autre épisode. En 72 avant J.-C., le propréteur de Sicile, Verrès, fit arrêter et crucifier un citoyen romain, Gavius, soupçonné d'être un agent de Spartacus. Le malheureux, indigné de subir un supplice qui ne pouvait convenir qu'à de quelconques Spartacus ou Jésus, protesta en des termes que Cicéron rendit mémorables : (*Verrines*, V, 158, 17C) « *Civis romanus sum* (...). »

P. VIDAL-NAQUET
(Paris).

« Touche pas à ma morale ! »

« Le plus encombrant dans la morale, c'est que c'est toujours la morale des autres » (Léo Ferré, *Préface*, 1972).

(...) La censure profite toujours à la victime. Nos hommes politiques ont la mémoire courte. Pis encore, ils renchérissent sur leurs devanciers en interdisant (toujours *« à l'affichage, à la publicité et à la vente aux mineurs »*, mesure moins franche mais aussi redoutable que l'interdiction de parution) quatre titres. Tout cela, bien sûr – comme déjà en 1970 – au nom de la « morale » (laquelle ?) et de la loi sur la « protection de la jeunesse ».

Poussées à ce point, l'hypocrisie et la démagogie deviennent intolérables ; car c'est le même ministre qui, non content d'avoir couvert le meurtre d'un adolescent par la police du quartier Latin, non content de salir publiquement la mémoire de la victime, entend de surcroît donner des leçons de morale à la presse, à la jeunesse et, pourquoi pas ? à la population entière ! Là est la véritable obscénité, là est la véritable pornographie. (...)

JACQUES VASSAL,
rédacteur en chef de Parole et musique.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

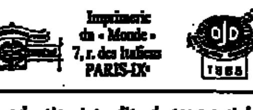
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

URSS : dialogue «vigoureux» entre Mme Thatcher et M. Gorbatchev

Le numéro un soviétique réclame le « soutien » de la Grande-Bretagne et de la France en matière de désarmement

MOSCOU
de notre correspondant

Mme Thatcher n'a pas fait mentir sa réputation de fermeté. *« Nous vous jugerons non pas sur vos intentions ou vos promesses mais sur vos actes et sur vos résultats »*, a-t-elle déclaré lors du grand dîner offert en son honneur lundi 30 mars au Kremlin. M. Gorbatchev a été égal à lui-même dans son plaidoyer passionné pour les réformes en URSS et pour un monde délivré de l'arme nucléaire.

Ce double monologue d'assez belle tenue a mis en valeur deux tempéraments médiatiques finalement assez voisins, mais il n'a pas sur le fond modifié la situation, et chacun est resté sur ses positions.

Le compte rendu officiel de Tass témoigne de la *« franchise »* des échanges. *« Les entretiens ont eu lieu sur un ton amical, mais non sans polémique, laquelle permet d'ailleurs de mieux se comprendre, de se faire une idée plus nette des positions et des intentions ainsi que de la logique politique de l'autre »*, écrit l'agence soviétique. C'est la première fois à notre connaissance que Tass fait l'éloge de la polémique dans des conversations au sommet à Moscou.

Une culture marquée par le conformisme

Mme Thatcher, qui devait déjeuner ce mardi avec M. Andreï Sakharov, a longuement parlé, lundi, à M. Gorbatchev, des droits de l'homme et des mérites de la démocratie parlementaire. Elle l'a fait au cours d'une conversation en tête à tête d'environ quatre heures, suivi, d'une séance élargie aux ministres des affaires étrangères des deux pays, sir Geoffrey Howe et M. Edouard Chevardnadze. Elle a récidivé le soir au dîner. Selon un porte-parole britannique, les propos échangés ont été *« francs, vigoureux et même plutôt carrés mais jamais hostiles »*.

Il est probablement inutile de résumer la forte défense et l'illustration de la démocratie parlementaire auxquelles s'est livré le premier ministre britannique. Le public français connaît ces arguments. Les Soviétiques les ignorent généralement et ont eu la possibilité de les découvrir partiellement, transparence oblige, dans la *Pradva* de ce mardi.

La riposte de M. Gorbatchev est évidemment plus paradoxale puisqu'elle constitue une tentative pour injecter de la « démocratie » dans un univers culturel marqué par le conformisme. *« Notre société, peut-être la plus instruite du monde, n'a pas pu pendant longtemps mettre à profit son immense potentiel intellectuel. Nous allons y procéder grâce à la démocratie en faisant s'épanouir toutes les ressources du système socialiste »*, a-t-il déclaré. Le numéro un n'a pas soufflé mot des droits de l'homme en URSS au sens strict (liberté d'expression, droit à l'émigration, etc). Ce ne sont pas ses priorités.

Mme Thatcher s'est montrée intéressée par l'expérience en cours. *« Vous êtes certainement embarqué dans une vaste tentative et nous vous souhaitons du fond du cœur de réussir »*, a-t-elle déclaré. Mais la « dame de fer » a enchaîné sur les deux problèmes qui lui tiennent à cœur, le contrôle des armements et l'Afghanistan.

« Chercher des prétextes »

Elle a réussi à tout résumer en deux phrases : *« La manière dont vous vous acquitterez des obligations, en matière de droits de l'homme, que vous avez librement contractées à Helsinki déterminera aussi le degré de confiance que les autres pays et peuples pourront avoir en vos promesses, par exemple sur le contrôle des armements (...). La disponibilité de l'URSS à retirer ses troupes d'Afghanistan dans le délai le plus court possible (...) jouera un rôle crucial non seulement pour l'avenir de ce pays, mais encore pour que les autres pays décident s'ils doivent vous croire ou vous craindre, et agir en conséquence. »*

A propos du contrôle des armements, M. Gorbatchev a réaffirmé son désir d'éliminer rapidement d'Europe les armes nucléaires à moyenne portée (SS-20 soviétiques, Pershing-2 et missiles de croisière de l'OTAN). *« Nous comptions sur le soutien de la Grande-Bretagne et de la France. Où est-il, ce soutien ? »*, s'est-il interrogé.

Le secrétaire général estime que Londres et Paris *« cherchent des prétextes »* pour freiner le processus des négociations en cours. L'Union soviétique est allée « loin », selon lui, en laissant de côté les forces françaises et britanniques *« bien que celles-ci continuent à s'accroître et à se perfectionner »*. A en croire M. Gorbatchev, Paris et Londres attendraient sans cesse de *« nouvelles concessions »* de Moscou.

Mme Thatcher est particulièrement coupable puisqu'elle croit encore à la dissuasion nucléaire, alors que le secrétaire général juge celle-ci totalement immorale et dépassée. Elle a, en outre, le tort selon Tass de rester persuadée que *« l'Union soviétique entend implanter le communisme partout dans le monde et que l'Europe occidentale risque donc d'être attaquée par elle »*.

M. Gorbatchev estime que les inquiétudes françaises et britanniques relayées par Bonn et Washington, concernant les missiles soviétiques à courte portée en Europe sont autant de *« préalables »* destinés à faire échouer les négociations de Genève sur les armes à moyenne portée. *« On verra dans les semaines qui viennent si l'OTAN désire vraiment débarrasser le sol européen de toute une classe d'armes nucléaires comme l'espèrent les peuples* [du continent] *ou si elle cherche à nouveau à dissimuler (...) sa volonté de maintenir, voire d'accroître le nombre de Pershing 2 et de missiles de croisière en Europe, ou encore de les remplacer par quelque chose de nouveau »* a affirmé le secrétaire général.

M. Gorbatchev répond enfin aux propos de Mme Thatcher en liant lui aussi politique intérieure et extérieure. *« Nous entendons dire que l'Occident croira aux propositions de l'Union soviétique sur la réduction des armements si celle-ci modifie son système politique, si elle prend pour modèle la société occidentale. Ce n'est tout simplement pas sérieux. »*

En ce qui concerne l'Afghanistan enfin M. Gorbatchev n'a rien dit de nouveau. *« Les forces armées soviétiques sont entrées dans ce pays à la demande de son gouvernement et seront rapatriées dans le cadre d'un règlement politique (...). Le processus de réconciliation nationale suit son cours. L'essentielle est de ne pas mettre des bâtons dans les roues* [de l'actuel régime de Kaboul], *de cesser toutes les ingérences dans les affaires de ce pays souverain, qui veut être et sera neutre et non aligné. »*

DOMINIQUE DHOMBRES.



La visite du pape au Chili

« Une chance, mais des risques énormes »

nous déclare Pierre Dubois, prêtre français expulsé de Santiago

Jean-Paul II devait arriver à Montevideo le mardi 31 mars et, après un séjour de seize heures en Uruguay, était attendu le mercredi 1er avril au Chili pour l'étape la plus importante de son huitième voyage en Amérique latine. Le général Augusto Pinochet a estimé qu'il n'était pas possible de parler *« d'effet politique »* de ce voyage, dans une interview au quotidien ouest-allemand *Die Welt*. Selon le chef de l'Etat chilien, la visite du pape sera *« un bienfait spirituel pour tout le pays »*. Le dirigeant de l'opposition centriste, M. Gabriel Valdes a, pour sa part, indiqué que le Chili *« va connaître six jours de liberté. Ce pays va se sentir comme un oiseau dont la porte de la cage a été ouverte »*, a-t-il déclaré.

Nous publions ci-dessous un entretien avec le Père Pierre Dubois, cinquante-six ans, arrêté et expulsé, avec deux autres prêtres français, en septembre dernier. Il exerçait depuis vingt-trois ans son sacerdoce dans le quartier pauvre de La Victoria à Santiago-du-Chili. C'est lui qui, le 4 septembre 1984, a découvert, mort, un autre prêtre français, André Jarlan, assassiné au cours d'une *protesta*.

« Le pape est attendu au Chili, et vous êtes en France. Quel sentiment éprouvez-vous aujourd'hui ?

— A 12 000 kilomètres, je suis resté le curé de La Victoria, confirmé dans mes fonctions par l'archevêque de Santiago, en relation continuelle — par lettres, par cassettes — avec mes paroissiens. Mon expulsion n'a pas été un échec, mais au contraire un progrès dans la prise de conscience des chrétiens chiliens.

» Ce qui me peine le plus est de ne pas être sur place pour prendre les risques que mérite une telle situation. Je me console en pensant que ma vulnérabilité constitue pour les autres une forme de motivation. La vulnérabilité absolue qu'a représentée l'assassinat du Père André Jarlan a été le meilleur stimulant de l'action des chrétiens chiliens.

— Où en est l'enquête sur l'assassinat de ce prêtre français le 4 septembre 1984 ?

— Au mois de juin 1985, la cour martiale a confirmé la sentence du juge civil, en déclarant que le carabinier Lionel Povea Quilodran était coupable d'avoir tiré la balle qui a tué André Jarlan. Mais depuis, que je sache, aucune sanction, aucune condamnation n'a été portée contre lui.

— Pourquoi cet acharnement contre La Victoria ?

— Dès 1973, le presbytère et l'église de La Victoria ont été mitraillés. La statue de la Vierge a même été coupée en deux par les balles. Pourquoi ? La Victoria est devenue un symbole de la force populaire au Chili. Ou plus exactement de la rencontre de deux forces : celle des pauvres qui se sont organisés au plan associatif, syndical et ont occupé les terrains qui sont les leurs aujourd'hui ; et la force spirituelle d'une Eglise qui a mis dans la balance tout le poids de son pouvoir social, de son autorité morale et de sa présence fraternelle.

» La mort d'André Jarlan a scellé la rencontre de ces deux forces. *« Le sang d'André nous unit »*, disaient les fidèles à ses obsèques (1). Dès le lendemain de sa mort, le gouvernement a cherché à m'expulser, à obtenir de la hiérarchie des sanctions contre moi. Celle-ci n'a jamais cédé et, au contraire, exige mon retour au Chili, comme celui des autres prêtres expulsés.

« Lève-toi et marche »

— L'Eglise chilienne est-elle unie dans son engagement contre le général Pinochet ?

— Très tôt dans ce pays, l'épiscopat a eu le souci de l'engagement de l'Eglise dans la vie sociale et nationale. La séparation a eu lieu en 1925, mais à l'époque déjà on disait que, si l'Etat se séparait de l'Eglise, l'Eglise, elle, ne se séparait pas de l'Etat. Dès la veille du concile, en 1962, une lettre pastorale des évêques appelait les chrétiens chiliens à remplir leur devoir social et politique. La hiérarchie a été, tour à tour, à l'aise quand le gouvernement était démocrate-chrétien, en difficulté à l'époque d'Allende. Son opposition aux militaires n'a cessé de grandir avec le spectacle d'un gouvernement qui se prétend humaniste et chrétien, mais pratique la torture, fait reculer le niveau de vie, retire aux travailleurs leurs conquêtes sociales, élève le chômage à des taux jamais atteints. L'épiscopat s'est d'abord battu pour la défense des droits individuels, puis de plus en plus pour des droits collectifs : association, syndicalisation, information, démocratie.

— L'Eglise n'est-elle pas devenue la principale force d'opposition ?

— L'une des forces d'opposition. La déclaration du président de la conférence épiscopale, Mgr Bernardino Piñera, en juillet 1986, ne laisse aucun doute sur son engagement : l'une des raisons de la violence au Chili est la militarisation de la vie civile, l'usage de procédés de guerre pour quadriller la société, l'absence de dialogue à tous les niveaux, le contrôle de toute rencontre non officielle. Mais le véritable pouvoir de l'Eglise n'est pas politique. Il est lié à sa capacité d'éveiller et d'évangéliser les masses, car c'est elle qui dit au Chilien : « Lève-toi et marche... »

— Quel est le prix payé ?

— Il ne l'est pas seulement en nombre de prêtres, religieux, laïcs, emprisonnés, tués ou expulsés. Il est plus pernicieux. Par de fausses accusations, des mensonges, on essaie d'insinuer le doute dans l'esprit des Chiliens. Des chrétiens en viennent à s'interroger sur le rôle de leurs prêtres et de leurs évêques.

— Le pape a-t-il raison d'y aller ?

— Les pièges et les risques de récupération de cette visite sont énormes. N'oubliez pas que toutes les chaînes de télévision — y compris celle de l'université catholique — sont sous le contrôle absolu de la direction nationale de la communication. Mais cette visite représente aussi une chance formidable de voir l'épiscopat renforcé dans sa lutte pour la démocratie et confirmée l'orientation prise à Puebla en 1979 par tous les évêques d'Amérique latine : celle d'une *« option prioritaire pour les pauvres »*.

Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

(1) *André Jarlan toujours vivant*, de Jean-Marie Leuwers. Les Editions ouvrières et Editions du Rouergue, 166 pages, 56 F.

L'arrestation des espions de la fusée Ariane

Moscou dénonce une « campagne de calomnie » contre l'URSS

(Suite de la première page.)

Lorsque, en avril 1983, la France avait expulsé quarante-sept diplomates et fonctionnaires soviétiques, les rapports Paris-Moscou, comme d'ailleurs l'ensemble des relations Est-Ouest, traversaient une période glaciaire. On était en pleine controverse sur les euromissiles.

Non seulement cette affaire ne pouvait sensiblement aggraver les choses, mais elle venait même à point pour rappeler à l'opinion française et occidentale la nature et les méthodes du régime soviétique, ainsi que la conception pour le moins ambivalente qu'il se fait des relations internationales.

On ne saurait en dire autant de l'affaire Ariane, dont on se serait bien passé à Paris. Non que la France puisse sérieusement entamer les chances du nouveau dialogue Est-Ouest par quelques expulsions de plus ; mais elle tient beaucoup à ne pas rester en dehors du débat qui s'amorce entre Occidentaux et Soviétiques.

A Washington, M. Chirac, dont l'absence actuelle de Paris ne simplifie pas les choses, se trouve ainsi placé devant un problème délicat. En fermant les yeux, il semblerait manquer pour le moins de fermeté — surtout comparativement à la réaction qui avait été celle du pouvoir socialiste en 1983 — et sacrifier certains impératifs de secret et de sécurité à la haute stratégie diplomatique. Mais en réagissant avec sévérité, en particulier contre l'attaché de l'air adjoint, M. Valeri Konorev, il peut compromettre les chances de succès de son prochain voyage à Moscou, en mai. D'autant plus qu'une telle décision, prise des Etats-Unis, sera de toute évidence particulièrement mal reçue à Moscou, où l'on cherchera certainement à suggérer que M. Chirac a ainsi cédé à des pressions américaines. Et le premier ministre, rivalité cohabitationniste oblige, tient beaucoup à réussir sa visite au Kremlin...

En attendant, l'ambassade soviétique à Paris a fait tenir au Quai d'Orsay un message dans lequel elle s'indigne vertueusement des accusations formulées dans la presse contre plusieurs de ses agents. Elle a, d'autre part, rendu public le texte d'une déclaration dans laquelle elle parle de *« campagne de désinformation et des calomnies lancées contre l'URSS »*, campagne qui *« a pris dernièrement un caractère encore plus grossier et provocateur »*. La partie française, ajoute l'ambassade soviétique, *« est entièrement responsable des conséquences de l'aggravation de cette campagne de provocation »*, A Moscou, l'agence Tass a publié un communiqué qui va dans le même sens.

Les autorités françaises doivent être d'autant plus agacées d'être ainsi accusées de porter la responsabilité de cette prétendue *« campagne »* que c'est au contraire, semble-t-il, pour éviter leur silence pudique sur cette affaire que la DST aurait laissé filtrer certaines informations. Des informations qui n'ont pas été *« connues avec une grande antériorité par rapport à* Libération », dit-on au Quai d'Orsay.

En attendant le retour de M. Chirac, prévu pour la matinée de jeudi, un petit groupe de responsables de différents ministères procèdent depuis lundi à l'*« examen »* du dossier et fournissent au premier ministre et au ministre des affaires étrangères les éléments d'appréciation. Manifestement, la publicité donnée à l'affaire conduit les dirigeants français à montrer qu'ils prennent le dossier au sérieux, mais les impératifs diplomatiques les contraignent aussi à ne pas affecter de le prendre au tragique.

BERNARD BRIGOULEIX.

« Elucubrations » ?

Me Paul Walther, l'avocat de M. Pierre Verdier, l'un des inculpés dans l'affaire d'espionnage d'Ariane, a qualifié d'*« élucubrations »* les informations selon lesquelles le chef du réseau démantelé à Rouen était l'attaché militaire de l'air adjoint de l'ambassade d'URSS à Paris. *« Je ne crois pas qu'il y ait un fondement quelconque à ces révélations »*, a affirmé Me Walther, qui accompagnait, lundi matin 30 mars, son client dans le cabinet du juge d'instruction, Mme Elisabeth Senot, qui l'a longuement entendu. *« On accuse notamment M. Jean-Michel Hauri, qui a travaillé comme dessinateur à la Société européenne de propulsion à Vernon, d'avoir donné à M. Pierre Verdier des plans concernant Ariane, mais la direction de cette société est incapable de dire si de tels plans ont été dérobés »*, ajoute l'avocat.

De son côté, M. Jean Verdier, le père de M. Pierre Verdier, nous a déclaré : *« Vous, qui n'êtes pas des naïfs, n'êtes vraiment pas un peu surpris de ces nouvelles révélations, qui sortent brusquement après huit jours de silence ? Toutes ces entreprises de pointe qui, paraît-il, pullulent en Normandie et dont les secrets sont si vulnérables, vous n'en aviez jamais entendu parler ? Et cette Antoneta Manole, qui aurait été la maîtresse d'un diplomate de l'ambassade d'URSS, de mon fils et de je ne sais qui d'autre, ne vous a pas paru un peu mythomane ? Quant à moi, je continue et continuerai à croire fermement à l'innocence de mon fils, victime d'un concours de circonstances qui, lui, est loin d'être innocent. »*

Rappel des «marines» de l'ambassade américaine en Union soviétique

Washington. — Tous les « marines » actuellement attachés à la garde de l'ambassade américaine à Moscou vont être rappelés aux Etats-Unis le mois prochain par *« mesure de précaution »*, ont annoncé lundi 30 mars le département d'Etat et le corps des « marines ». Cette décision fait suite aux révélations selon lesquelles deux « marines » en poste à Moscou avaient permis à des agents soviétiques de pénétrer *« à de nombreuses occasions »* la nuit dans la mission américaine et d'examiner certaines installations « sensibles ».

Les deux « marines » soupçonnés d'espionnage sont le sergent Clayton Lonetree, vingt-cinq ans, qui a déjà été inculpé, et le caporal Arnold Bracy, vingt et un ans. Tous deux avaient, selon des sources au Pentagone, eu des aventures amoureuses avec des employées soviétiques de l'ambassade. Selon la confession de l'un des gardes arrêtés, le KGB a eu accès aux endroits les plus sensibles de l'ambassade : la « bulle » (qui permet à un petit groupe de discuter dans une pièce sans craindre d'être espionné), le « Vault » (secteur réservé aux agents de la CIA) et le centre de transmissions où sont codées et où transitent les communications de la chancellerie. — *(AFP.)*

Europe

ITALIE

Le congrès du Parti socialiste s'ouvre à Rimini en pleine crise ministérielle

ROME
de notre correspondant

Mme Nilde Jotti, présidente communiste de la Chambre des députés, devrait rendre compte, mardi 31 mars, au chef de l'Etat italien, M. Francesco Cossiga, des résultats de la mission d'exploration que celui-ci lui avait confiée en vue de dénouer la crise du gouvernement, ouverte par la démission de M. Bettino Craxi.

Le pessimisme prévalait cependant lundi quant à la possibilité de reconstituer une majorité capable d'éviter le recours à des élections anticipées.

Le congrès du Parti socialiste qui s'ouvre ce 31 mars à Rimini prend dans ce contexte une importance décisive.

Conformément à une tradition désormais bien ancrée, tous les leaders des autres partis, du communiste Alessandro Natta au démocrate-chrétien Ciriaco De Mita, devraient assister mardi au discours d'ouverture du secrétaire du Parti socialiste, M. Craxi. Dimanche 5 avril, le premier ministre démissionnaire devrait prononcer un discours de clôture dont beaucoup attendent, étant données les circonstances, qu'il ait des accents de lancement de la campagne pour des élections législatives anticipées.

Rimini sera le quatrième congrès socialiste avec M. Craxi pour secrétaire général. Il avait été désigné à ce poste en juillet 1976, en remplacement de M. Francesco Martino, jugé responsable de l'échec électoral du parti pour l'avoir trop accroché au « char » communiste. M. Craxi allait ensuite obtenir de sa formation l'élection du secrétaire général par la base — et non plus par le comité central — et imposer, contre la gauche « idéologique », sa ligne pragmatique, dite de la *« gouvernabilité »*. En 1982, il fait approuver un programme socialiste qui ne prend plus seulement en compte les « besoins » des plus démunis, mais aussi les « mérites » de ces *« nouvelles couches italiennes »* dont les succès économiques commencent à modifier le visage du pays. Aux élections de 1983, le PS parvient à 11,4 % des suffrages tandis que la démocratie chrétienne perd plus de 5 points. L'heure de M. Craxi a sonné : le 4 août 1983, il forme son premier gouvernement.

En mai 1984, le congrès de Vérone, dans son enthousiasme, « oublie » de réélire M. Craxi : contre toute méthode démocratique, il l'acclame ! Les délégués en profitent pour supprimer le comité central et le remplacer par une grande « assemblée nationale » de plus de trois cents membres, où figureront, entre autres, des personnalités du monde de la culture, du spectacle ou de la mode (Giorgio Strehler, Francesco Rosi, Krizia, etc.), souvent simples sympathisants du parti. Cette instance ne sera pratiquement jamais réunie et n'aura aucune prise sur la ligne politique. Celle-ci est de plus en plus décidée par M. Craxi lui-même, en consultation avec un tout petit groupe de fidèles, dont le secrétaire adjoint, M. Claudio Martelli (quarante-quatre ans), devenu, dans l'ombre du « patron », une des figures clés de la vie politique nationale.

Un instrument inadéquat

Dans cette formation, traditionnellement portée aux affrontements internes, le dernier léger signe de dissension remonte à l'automne 1985. Ce parti, autrefois tourné jusqu'au vertige vers le débat d'idées, a désormais fait la chasse aux places, son obsession quotidienne. Plus gravement, le PS, autrefois symbole de moralité, face à une DC corrompue, n'a plus rien à envier à cette dernière sur ce plan-là.

Le thème de « l'autoréforme » du parti, qui sera l'un des leitmotivs de Rimini, a pris dans maintes fédérations une connotation nettement morale. Pour les instances supérieures, il revêt pourtant un autre sens. M. Craxi s'est, en effet, récemment inquiété, dans *Mondoperaio*, la revue théorique du parti, de l'inadéquation de l'instrument représenté par le PS, face aux exigences du moment. En clair, le leader socialiste admet mal que sa propre cote de popularité dans le pays (elle a approché les deux tiers d'opinions favorables) ne se traduise pas par une progression de sa formation, encalminée peu au-dessus de 10 %. Le secrétaire du PS en a, de façon voilée, fait grief à l'équipe qui l'a dirigé au jour le jour durant sa propre permanence à la tête du gouvernement.

Conscient pourtant que toutes les réformes de structures et tous les changements de personnes ne feront pas rapidement accomplir au parti le bond en avant dont il a besoin, M. Craxi a sorti une proposition-miracle : l'élection du président de la République au suffrage universel. Ce sera le point d'orgue du congrès, qui l'approuvera sans doute de façon écrasante. Mais voilà : ce projet, bien qu'il rencontre l'assentiment d'une majorité de citoyens, est repoussé par la totalité des forces politiques, de la DC au PC, peu désireux de faire un tel cadeau au leader socialiste. La question désormais posée est : en attendant 1992, date de la prochaine élection présidentielle, que va faire M. Craxi, un homme pour qui, désormais, toute fonction gouvernementale, hormis la présidence du conseil, paraît bien mesquine et qui ne manquera pas de se sentir à l'étroit dans les habits de secrétaire d'un parti italien de modeste dimension après avoir, pendant près de quatre ans, fréquenté les plus grands de ce monde ?

JEAN-PIERRE CLERC.

PORTUGAL

Le gouvernement de M. Cavaco Silva est menacé

LISBONNE
de notre correspondant

Le premier ministre social-démocrate, M. Cavaco Silva, a formellement refusé la proposition qui lui avait été faite par le Parti socialiste portugais (PSP) de négocier un *« programme de normalisation de la vie démocratique »*, afin de résoudre la crise ouverte la semaine dernière, par le dépôt à l'assemblée d'une motion de censure. Dans une lettre très sèche, adressée lundi 30 mars à M. Constancio, leader du PSP, M. Cavaco Silva considère que *« le PSP doit accepter sans subterfuge, la responsabilité d'une crise dont il est le coauteur »*. *« La pratique du gouvernement*, ajoute le premier ministre, *montre que nous ne nous inclinons jamais devant des manœuvres politiques. »*

Le Parti rénovateur démocratique (PRD), qui a déposé cette action de censure vendredi, a jusqu'à présent soutenu le gouvernement social-démocrate, votant le budget et la motion de confiance déposée l'été dernier par le premier ministre. Mais une telle « bienveillance » avait quelque peu troublé l'électorat du PRD, clairement ancré à gauche. Le PSP avait ainsi pu apparaître comme la seule opposition de gauche, mis à part le PC. Le PRD, en reprenant l'initiative, voudrait réoccuper l'espace politique qu'il a perdu au cours de l'année dernière, selon tous les sondages. La fin de non-recevoir opposée à la démarche socialiste ne laisse donc pas d'autre issue au PSP que celle de rejoindre les rangs des députés du PRD et du PC qui voteront la censure.

La chute du gouvernement vendredi prochain, jour du vote de la motion, paraît ainsi inévitable et la recherche d'une solution mobilise déjà les états-majors de toutes les formations politiques.

Selon le PSD au pouvoir, la seule issue possible consiste à convoquer des élections anticipées. *« Tout autre gouvernement formé dans le cadre actuel de l'Assemblée serait illégitime »*, a précisé le secrétaire général des sociaux-démocrates, M. Loureiro. Fort des sondages qui lui attribuent une hausse très sensible, le PSD espère approcher la majorité absolue.

L'irritation de M. Soares

Pour y parvenir, il compte exploiter le mécontentement que le déclenchement de la crise a provoqué dans l'opinion publique. D'après les résultats d'un sondage commandé par le gouvernement, 70 % des Portugais seraient en désaccord avec l'initiative du PRD de déposer la motion de censure. Le même sondage place M. Cavaco Silva en tête de tous les dirigeants politiques portugais, avec 57 % des intentions de vote, suivi du général Ramalho Eanes (ancien président de la République et leader du PRD) et de M. Constancio, avec respectivement 34 % et 25 %.

Socialistes, rénovateurs et communistes s'affirment prêts à collaborer avec le président de la République afin de trouver un compromis qui évite la dissolution du Parlement. Pour M. Cunhal, secrétaire général du Parti communiste, le nouveau gouvernement devrait compter des ministres communistes. Il a néanmoins précisé que son parti pourrait appuyer une autre formule, soutenir sans participer.

Tout dépend donc de l'opinion de M. Mario Soares, chef de l'Etat, actuellement en visite officielle au Brésil. Celui-ci n'a pas caché son irritation face à une crise provoquée en son absence. Il rejette d'ores et déjà l'hypothèse d'un gouvernement constitué par des personnalités politiquement indépendantes, solution qui, à trois reprises, avait été adoptée par son prédécesseur.

Treize mois après son élection, M. Soares a de nouveau l'occasion de démontrer son talent de négociateur.

JOSÉ REBELO.

URSS

Quinze ans de prison pour les deux responsables du naufrage de l'« Admiral Nakhimov »

Moscou. — Les capitaines des deux navires soviétiques qui étaient entrés en collision en mer Noire le 31 août 1986 (plusieurs centaines de morts) ont été condamnés à quinze ans de prison, lundi 30 mars. MM. Vadim Markov et Viktor Tkatchenko se sont vu infliger par le tribunal d'Odessa la peine maximale prévue par le code pénal de Russie réprimant les *« violations des règles de sécurité »* en matière de transport. Ils devront également verser à l'Etat 40 000 roubles chacun (l'équivalent de 60 000 dollars). Le salaire moyen en URSS est d'environ 150 roubles par mois.

L'agence Tass a indiqué que 260 survivants ou proches des victimes avaient eu la possibilité de prendre part au procès, et que le verdict avait été accueilli *« avec satisfaction »* par les personnes présentes à l'audience.

Le cargo *Piotr-Vasev* avait heurté le paquebot *Admiral-Nakhimov*, l'envoyant par le fond en huit minutes. Selon le bilan officiel, 426 personnes sont mortes ou ont disparu dans la catastrophe. — *(AFP, Reuter.)*

Amorce d'un dialogue gréco-turc à propos de la mer Egée

La crise qui a éclaté à la fin de la semaine dernière entre la Grèce et la Turquie à propos de la prospection pétrolière dans des zones de la mer Egée que se disputent les deux pays est considérée comme terminée dans les deux capitales, qui ont amorcé un dialogue lundi 30 mars par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs.

La Grèce voudrait se tourner vers la Cour de justice internationale de La Haye afin de régler la question de la délimitation du plateau continental égéen. Elle ne souhaite pas s'en remettre à l'arbitrage du secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington, car elle ne veut pas ouvrir avec Ankara un débat politique général, celui-ci ne pouvant, selon Athènes, commencer qu'après le départ des troupes turques présentes à Chypre depuis 1974. La Turquie, qui a accepté les bons offices de Lord Carrington, penche au contraire pour ce dialogue global gréco-turc.

Ce n'est pas la première fois que les deux pays recherchent un compromis sur la question du plateau continental égéen. Ils avaient signé un protocole à Berne, en 1976, par lequel ils s'engageaient à n'entreprendre aucune action risquant de compromettre leurs négociations sur cette question.

Ces négociations se sont interrompues en septembre 1981, et Athènes estime depuis que le protocole de Berne ne l'engage plus. On souligne cependant dans la capitale grecque qu'aucune recherche qui aurait pu fournir un prétexte à la colère d'Ankara n'a été autorisée à ce jour dans la zone contestée. On estime d'autre part que la Turquie, dans la mesure où elle a annoncé sa décision de procéder à des recherches pétrolières en mer Egée, a de fait reconnu que le protocole de Berne n'était plus valable. *(AFP.)*

Onze mille juifs soviétiques seraient autorisés à se rendre en Israël cette année

Onze mille juifs soviétiques devraient être autorisés à émigrer en Israël cette année, a annoncé lundi 30 mars à New-York M. Morris Abram, président de la Conférence des organisations juives américaines, qui rendait compte de ses récents entretiens à Moscou avec des responsables soviétiques (*le Monde* du 28 mars).

Selon M. Abram, qui s'était rendu à Moscou en compagnie du président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, les émigrants juifs passeront désormais essentiellement par la Roumanie, et non plus par Vienne (d'où jusqu'à présent la plupart préféraient partir pour les Etats-Unis et non pour Israël).

En échange des promesses que leur ont faites leurs interlocuteurs, les dirigeants juifs américains se sont engagés à faire pression sur le gouvernement des Etats-Unis pour qu'il accorde à l'URSS certains crédits commerciaux et lui reconnaisse à nouveau la clause commerciale de la nation dite « la plus favorisée ».

Les autorisations de sortie se sont nettement accélérées ces dernières semaines et quelque quatre cents juifs soviétiques ont pu émigrer en mars, selon ces organisations. Selon M. Abram, les autorités soviétiques se sont également engagées à établir des procédures d'appel pour les personnes qui se sont vu refuser un visa de sortie d'URSS, à permettre aux parents proches d'un émigré de le rejoindre, à autoriser l'importation de livres religieux juifs, l'ouverture de synagogues dans les régions qui en ont besoin, et celle d'un restaurant kasher à Moscou.

A TRAVERS LE MONDE

Corées

Pyongyang accepte l'offre de dialogue de Séoul

Tokyo. — La Corée du Nord a accepté, lundi 30 mars, le principe d'une rencontre entre les premiers ministres des deux Etats coréens en réponse à une proposition sud-coréenne en ce sens, mais a suggéré qu'une réunion ministérielle préparatoire se tienne, le 23 avril, à Panmunjom, dans la zone démilitarisée. La réponse nord-coréenne, sous la forme d'une lettre du premier ministre Li Gun-Mo publiée par l'agence officielle de presse de Pyongyang, et adressée à son homologue sud-coréen, M. Lho Shin-Yong, fait suite à une missive de ce dernier en date du 17 mars. — *(AFP, Reuter.)*

[Les consultations intercoréennes sont interrompues depuis janvier 1986, mais les deux pays ont échangé ces derniers mois divers messages sur le ton de la conciliation. La réponse de Pyongyang à la dernière offre de Séoul se garde toutefois de satisfaire à l'exigence sud-coréenne que les pourparlers reprennent tout d'abord au niveau des organisations de la Croix-Rouge des deux pays ainsi que sur les problèmes de coopération économique et la *« guerre des barrages »* hydrauliques de part et d'autre de la zone démilitarisée.]

Pologne

L'Eglise dénonce à son tour les hausses de prix

Varsovie. — L'Eglise catholique polonaise a joint, lundi 30 mars, sa protestation à celle de responsables du syndicat dissous Solidarité contre l'important train de hausses des prix des produits de première nécessité annoncé ce week-end en Pologne.

Dans des termes pratiquement similaires à ceux employés dimanche par M. Lech Walessa, le secrétaire de l'épiscopat, Mgr Bronislaw Dabrowski, a dénoncé ces augmentations (souvent supérieures à 30 %), qui, dit-il dans un communiqué diffusé lundi, *« suscitent une inquiétude et une angoisse justifiées dans de nombreuses familles »*. *« Aux yeux de la société, les hausses de prix ont depuis des années été la seule arme du pouvoir contre la crise et elles n'ont produit aucun résultat tangible »*, a ajouté l'archevêque Dabrowski.

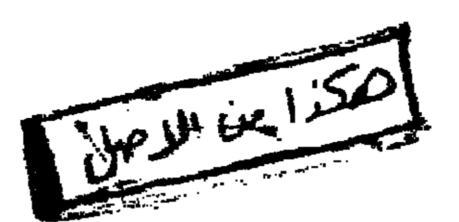
L'Eglise reproche, en outre, au régime du général Jaruzelski de ne pas jouir de *« la confiance de la population »* nécessaire pour rendre les Polonais *« prêts à des privatisations et à un travail accru »*. Le pouvoir *« a le devoir »*, souligne le communiqué, de *« soumettre* [à la société] *un programme complet, compréhensible et crédible pour sortir de la crise »* et d'associer à son élaboration *« les Polonais non affiliés* [aux organisation officielles], *mais compétents »*. — (AFP.)

EN BREF

● **BOLIVIE : le conflit entre les syndicats et les autorités.** — Le gouvernement a exigé que les syndicalistes ouvriers mettent fin à leur grève de la faim et que les étudiants arrêtent leurs manifestations et leurs grèves avant d'ouvrir des négociations sur les revendications salariales exprimées par la Centrale ouvrière de Bolivie (COB), a annoncé lundi 30 mars le secrétaire de cette organisation, M. Juan Lechin. Il a toutefois déclaré que les dirigeants de la COB avaient décidé de poursuivre le mouvement. De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Juan Carlos Duran, a indiqué que le gouvernement du président Victor Paz Estenssoro n'écartait pas la possibilité de décréter l'état de siège sur l'ensemble du territoire et que les forces de police avaient déjà été placées en *« état d'alerte »*. — *(AFP.)*

● **SURINAME : démission du gouvernement.** — Le gouvernement du Suriname a présenté, lundi 30 mars, à Paramaribo sa démission collective au chef de l'Etat, le commandant Desi Bouterse. M. Bouterse a accédé au pouvoir par un coup d'Etat en 1980 et doit faire face depuis neuf mois à un mouvement de rébellion. — *(AFP.)*





Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : avant la visite du numéro un soviétique

Les dirigeants de Prague ont opté pour la ligne Gorbatchev

VIENNE
de notre correspondante

A quelques jours de la visite du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, à Prague, prévue du 6 au 8 avril, les dirigeants tchécoslovaques ont nettement changé le cap pour suivre la ligne de réforme prônée par le Kremlin. Même si un certain scepticisme subsiste (les belles paroles seront-elles suivies d'actes concrets ?), tout donne à penser qu'à Prague aussi – non sans hésitations, voire controverses sérieuses au sein du parti – les « réformateurs » l'ont emporté sur les dogmatiques.

Verbalement au moins, le chef du parti et de l'Etat tchécoslovaques, M. Gustav Husak, a préparé le terrain pour accueillir M. Gorbatchev. Ironie amère, les nouvelles orientations que la direction du parti – mise en selle par Leonid Brejnev en 1969 – promet de donner à l'évolution de la société tchécoslovaque rappellent à beaucoup d'égards les réformes envisagées lors du « Printemps de Prague », écrasé en 1968 par une intervention militaire soviétique.

Véritable fil d'Ariane du discours de M. Gustav Husak, le 18 mars, devant le comité central du parti, les réformes soviétiques ont été tout de même « adoucies » pour ne pas trop choquer une classe politique figée qui a même banni le mot « réforme » de son vocabulaire pour éviter toute allusion à « l'aventure » des années 60.

Les avertissements des « dogmatiques »

Ainsi M. Husak a promis au peuple tchécoslovaque un *« élargissement de la démocratie »* en évoquant la possibilité de votes secrets dans les organes du parti, mais en laissant de côté les candidatures multiples dont a parlé M. Gorbatchev, une plus large information selon l'exemple de la *« Glasnost »* (couramment traduite par « transparence ») et une *« réforme »* économique qui – paradoxalement – *« entraînera nécessairement un accroissement de l'importance du rôle du parti »*, selon le chef du PCT.

M. Husak a jugé bon d'expliquer ce changement de ligne du parti, qui n'était pas évident, après les avertissements publics lancés récemment par M. Vasil Bilak, puissant chef de file des « dogmatiques », contre des « réformistes » qui cherchent à tirer profit des changements en cours en URSS pour réhabiliter la politique du « Printemps de Prague » de 1968.

Le PC tchécoslovaque a accueilli, a dit M. Husak, les mesures soviétiques comme un *« encouragement et une inspiration »*. *« Personne n'a fait pression sur nous »* pour suivre l'exemple de l'Union soviétique. *« Mais notre parti a, dans toutes les étapes de son histoire, appris des communistes soviétiques. Nous allons donc profiter de nouveau de leurs expériences. »*

Critiquant la *« propagande hostile »* distillée à l'Ouest sur de prétendues querelles internes au PC tchécoslovaque, M. Husak a présenté les décisions adoptées par le comité central comme des *« positions communes de la direction du parti »*. *« Le parti est uni pour soutenir ces positions »*, a-t-il ajouté. Dans le langage des partis communistes cela signifie tout simplement que M. Husak estime que les critiques de la nouvelle politique ont été réduits au silence.

Les « principes démocratiques »

Pour *« accélérer le développement socio-économique »*, M. Husak a annoncé des projets de loi d'ici au 15 juin, pour définir les responsabilités des entreprises – dans le sens d'une plus grande autonomie – et les droits du personnel, y compris *« la possibilité d'élire les responsables des entreprises »*. Cette « réforme » sera, selon M. Husak, le *« plus grand changement dans le système de la gestion de l'économie depuis les nationalisations »*.

Un *« élargissement des principes démocratiques »* aidera, selon M. Husak *« à améliorer la coopération, dans tous les domaines, entre communistes et ceux qui ne sont pas membres du parti. »* Le PC tchécoslovaque examine actuellement *« les expériences des partis frères »* pour trouver une formule adéquate à la situation en Tchécoslovaquie.

Enfin, M. Husak a souligné la nécessité d'améliorer les méthodes de travail et la qualité des représentants du parti à tous les niveaux. Pour y arriver, la direction du parti *« va réfléchir sur la question de l'élection à bulletin secret aux organes du parti »*. M. Husak a aussi suggéré une amélioration de la formation des cadres et l'admission accrue de non-membres du parti à des fonctions élevées.

Enfin, pour ne pas omettre une seule des idées maîtresses des projets de réformes de M. Gorbatchev, M. Husak a *« attaché une grande signification »* à une meilleure information de ses concitoyens, afin qu'ils *« sachent ce qui se passe dans leur pays, quelles décisions ont été prises et pour quelles raisons »*.

M. Husak a donc évoqué, presque un par un, les points principaux du programme de « réformes » du dirigeant soviétique en promettant de suivre son exemple. Ces assurances étaient nécessaires à la veille de la visite de M. Gorbatchev à Prague, où il n'a fait jusqu'à présent qu'un bref séjour, en novembre 1985, pour présider une réunion du pacte de Varsovie.

Au dernier congrès du PC tchécoslovaque, il y a un an, M. Gorbatchev s'était fait remplacer par un membre du Politburo, tandis qu'il avait assisté au congrès des partis communistes est-allemand et polonais et s'était rendu en visite officielle en Bulgarie et en Hongrie.

WALTRAUD BARYLI.

[A Prague, c'est M. Lubomir Strougal, le premier ministre, qui fait traditionnellement figure de « réformateur » ou de partisan de l'efficacité économique, et ce depuis de nombreuses années, bien avant l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev à Moscou.]

URSS : les scrutins locaux du 21 juin

Des choix limités seront proposés aux électeurs

MOSCOU
de notre correspondant

Les élections aux soviets locaux ont été fixées au dimanche 21 juin. Le décret de convocation, publié dimanche 29 mars, comporte une nouveauté *« expérimentale »* conforme au vœu exprimé le 27 janvier par M. Gorbatchev devant le comité central. Dans un certain nombre de cas, très limités mais non précisés, les circonscriptions locales actuelles seront « agrandies ». Si les autorités locales le souhaitent mais, surtout, si le parti le juge opportun, le nombre des candidats de ces circonscriptions pourra être supérieur à celui des postes à pourvoir. La procédure sera la suivante : il y aura d'abord un tour de piste des candidats devant quelques électeurs réunis deux à trois mois avant l'échéance sur leur lieu de travail. Cette « présentation » des candidats, généralement dans la salle des fêtes de la principale usine du cru, est traditionnelle. Le public s'y rend sur convocation.

Le tour de piste n'a lieu qu'une fois. Cette règle demeure, mais, dans les circonscriptions « agrandies », il y aura plusieurs candidats qui devront prononcer chacun un discours devant ce public restreint. S'ils sont plus nombreux que les postes à pourvoir, il y aura fatalement compétition entre eux et peut-être même, ce qui serait très nouveau en URSS, débat entre la salle et eux.

Dans ces circonscriptions « agrandies », le vote le 21 juin se déroulera ainsi : tous les électeurs inscrits seront invités à déposer dans l'urne une liste imprimée portant le nom des candidats. Ils pourront barrer des noms si le nombre de ces derniers est supérieur à celui des postes à pourvoir, mais ils ne pourront apparemment pas en rajouter.

A titre expérimental

Telle est donc cette « démocratie locale » qui va être appliquée à titre expérimental dans quelques circonscriptions du pays. Le décret de convocation précise que l'expérience est également limitée dans le temps à la prochaine législature des soviets locaux, qui est de deux ans et demi. Elle peut être renouvelée ou pas.

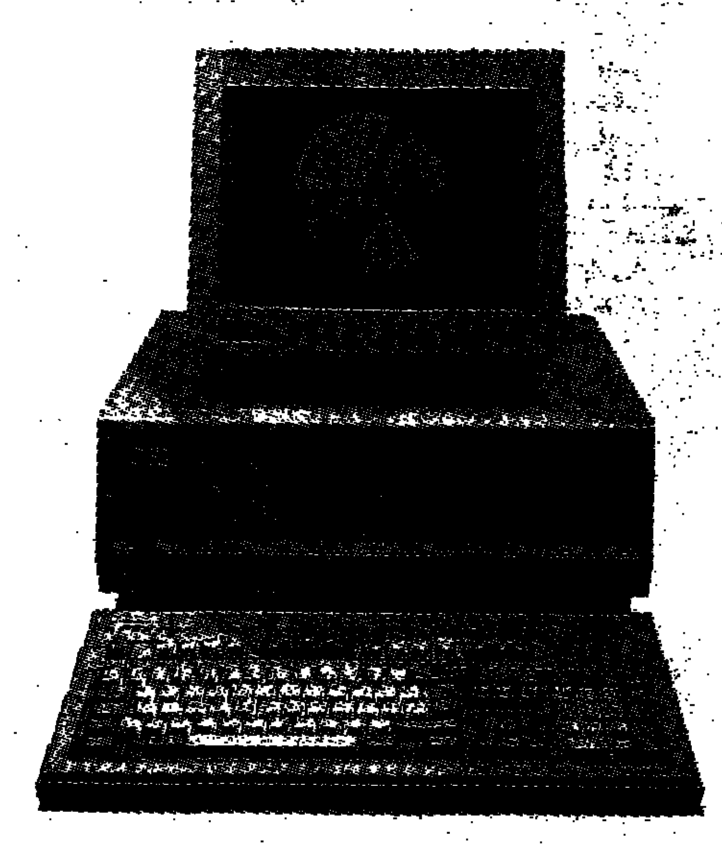
Il est presque impossible de trouver un Soviétique qui connaisse le nom de son député local. Le rôle de ce dernier est en outre très vague dans l'esprit des citoyens. L'échelon le plus bas du pouvoir législatif ne jouit pas d'un grand prestige dans un pays dont la Constitution proclame le *« rôle dirigeant »* du parti.

Les citoyens des villes et des campagnes élisent également le 21 juin les *« juges populaires »* (qui peuvent être comparés avec les réserves d'usage à nos juges de paix). Ce ne sont pas des magistrats professionnels, mais des retraités ou des personnes exerçant par ailleurs un autre métier. Dans les villes aura lieu, en outre, en avril et en mai, l'élection des *« assesseurs »* de ces *« juges populaires »*. Ces assesseurs sont également de simples citoyens. Généralement en ville, un *« juge populaire »* est entouré de deux *« assesseurs »*. Ces *« cours d'arrondissement »*, comme on les appelle, ont à traiter des délits mineurs.

Au total, ce sont environ 2,5 millions de mandats de députés locaux, *« juges populaires »* et *« assesseurs »* qui sont à pourvoir. Le principe *« expérimental »* de la multiplicité des candidatures n'est apparemment retenu que pour les députés locaux. L'expérience voulue par M. Gorbatchev affecterait, selon un expert occidental, environ 10 % d'entre eux.

D. Dh.

A PREMIERE VUE CET ORDINATEUR EST LE MEME QUE L'ORDINATEUR DE DROITE.

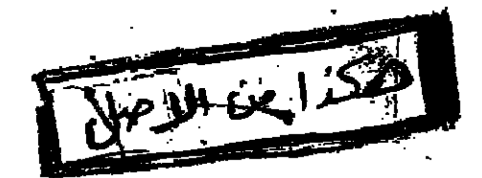


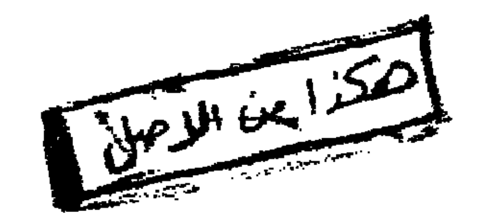
LE COMPAQ DESKPRO 286-8 MHz

L'ordinateur COMPAQ DESKPRO 286™ - 8 MHz était un formidable ordinateur : rapide, sûr, performant.

C'était l'ordinateur qui avait emballé les américains. Il fallait le faire. Le COMPAQ DESKPRO 286-8 MHz a bien travaillé, très bien.

Merci le COMPAQ DESKPRO 286-8 MHz.





Proche-Orient

Mis en cause par M. Arafat

Le général Kanaan et M. Nabih Berri se défendent de détenir quatre professeurs en otage

Beyrouth. – Le général syrien Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements syriens au Liban, a démenti, lundi 30 mars, que des otages occidentaux soient entre les mains des services de renseignements qu'il dirige au Liban et a affirmé que son pays *« n'a aucun intérêt à en détenir (...), mais déploie des efforts sérieux pour les libérer »*, en réponse aux accusations lancées la veille par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat.

Dans une déclaration faite à l'issue d'un entretien avec le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, dans le secteur à majorité musulmane de Beyrouth, le général Kanaan a traité M. Arafat de *« menteur »*, tout en affirmant qu'il espérait *« parvenir à libérer les otages »*. *« Il s'agit d'une affaire humanitaire et nous déployons des efforts sérieux pour les libérer »*, a-t-il dit.

M. Arafat avait déclaré dimanche à Bagdad que la Syrie s'apprêtait à libérer les quatre professeurs – trois Américains et un Indien du Beirut University College – enlevés le 24 janvier dernier à Beyrouth-Ouest par *« ses alliés, les gangsters d'Amal »* (la milice chiite libanaise), et affirmé que *« les otages sont maintenant sous le contrôle des Syriens »* (*le Monde* du 31 mars).

Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a, pour sa part, accusé l'OLP de détenir les quatre otages, dont l'enlèvement a été revendiqué par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP).

Dans un entretien avec la presse à Beyrouth, M. Berri a affirmé *« être prêt à libérer sans contrepartie le pilote israélien qu'il détient, si les Forces 17* [unités d'élite de l'OLP] *relâchent les professeurs du BUC et obtiennent l'élargissement des prisonniers libanais et palestiniens détenus par Israël »*.

Prié de préciser s'il accusait ainsi directement les services de M. Yasser Arafat d'être les auteurs de cette prise d'otages, M. Berri a ajouté : *« Les Forces 17 savent où ils se trouvent et, si elles le souhaitent, elles peuvent les faires relâcher. »*

Le chef des services de sécurité du Fath (principale composante de l'OLP), Abou Iyad, avait également affirmé au journal ouest-allemand *Der Spiegel* que les enseignants du BUC avaient été enlevés *« par les miliciens chiites d'Amal, au su des Syriens, voire avec leur soutien »* et qu'ils se trouvaient actuellement *« entre les mains syriennes, dans l'immeuble Ghalayini, dans la rue Hamra, à Beyrouth-Ouest »*.

M. Berri a estimé que les Palestiniens *« proféraient de tels mensonges peut-être parce que les ravisseurs comptent libérer les otages »*, ajoutant : *« Dans tous les cas, vous êtes libres de circuler et de vous assurer sur place de la fausseté des affirmations palestiniennes »*.

Le chef d'Amal a fait ces déclarations lundi, après avoir reçu les épouses des enseignants américains Alann Steen, Robert Polhill et Jesse Turner et du professeur indien Mithileshwar Singh, en présence de M. Mohammad Yakan, membre de la direction du BUC. – *(AFP)*.

TUNISIE

Manifestation de soutien à la rupture des relations avec l'Iran

Tunis *(AFP)*. – Quelque cinq mille Tunisiens se sont rassemblés, lundi matin 30 mars, au palais présidentiel de Carthage, dans la banlieue de Tunis, pour manifester leur soutien au président Habib Bourguiba, à la suite de la décision *« sage et audacieuse »* qu'il a prise, jeudi 26 mars, de rompre les relations diplomatiques avec l'Iran (*le Monde* du 28 et daté 29-30 mars).

Les participants, pour la plupart cadres et militants du Parti socialiste destourien (PSD) et des organisations nationales de la capitale et de l'intérieur du pays, transportés par des dizaines d'autobus, scandaient dans l'immense cour du palais des slogans à la gloire de l'action du « Combattant suprême » et hostiles à l'imam Khomeiny.

Entouré des membres du gouvernement et des dirigeants des organisations nationales, le président Bourguiba, manteau noir et écharpe blanche, a salué pendant un quart d'heure la foule qui l'acclamait. *« La Tunisie vaincra tous les défis, préservera toujours son prestige et restera éternellement invulnérable »*, a déclaré le président avant de regagner l'intérieur du palais, alors que le rassemblement se dispersait dans le calme.

Accusée officiellement d'être *« en étroite collaboration »* avec ce réseau tunisien, l'ambassade d'Iran à Tunis a été fermée et ses cinq diplomates, dont le chargé d'affaires, M. Ahmed Kanaani, ainsi que leurs familles, ont quitté discrètement Tunis, dimanche, pour regagner Téhéran, après avoir été déclarés, jeudi, *« persona non grata »* par le gouvernement tunisien.

● **Remplacement du ministre des transports.** – Le président Bourguiba a nommé, lundi 30 mars, M. Mansour Skhiri au poste de ministre des transports par intérim, en remplacement de M. Mohamed Kraiem. – *(AFP.)*

En Israël et dans les territoires occupés

La Journée de la terre a été célébrée sans incident majeur

La Journée de la terre, qui commémore les événements du 30 mars 1976 au cours desquels six Arabes israéliens de Galilée avaient trouvé la mort dans des manifestations contre l'expropriation de terres arabes par les autorités israéliennes, a été célébrée lundi en Israël, dans les territoires occupés, en Syrie et au Liban.

Des manifestations sans incident majeur ont été signalées en Cisjordanie et à Gaza. En Galilée, vingt mille personnes ont manifesté du village de Sahknin à celui d'Arabé, en scandant des slogans nationalistes dans l'ensemble favorables à l'extrême gauche palestinienne. Mais les orateurs ont aussi souligné qu'il fallait unir les rangs de la résistance. Plusieurs dizaines de jeunes à Oum-el-Faham, seconde ville arabe d'Israël, ont brûlé un drapeau israélien.

A Damas, plusieurs députés, dont le président du Parlement, M. Mahmoud Al Zohbi, ont appelé *« à la lutte dans les territoires occupés »*.

Les réfugiés de Beyrouth ont célébré cette onzième Fête de la terre dans leurs camps assiégés depuis plus de cinq mois par la milice chiite d'Amal. Les femmes de Bourj-Barajneh et de Chatila ont lancé un appel à la levée du siège des camps. Elles ont accusé Amal d'avoir, dimanche, ouvert le feu sur des femmes poussées par la disette ayant tenté de forcer le blocus, faisant cinq mortes et quatre blessées. – *(AFP.)*

● **Entretien franco-iranien à Téhéran.** – Le vice-premier ministre iranien chargé des affaires politiques, M. Ali Reza Moayeri, a reçu, lundi 30 mars à Téhéran, le chargé d'affaires français en Iran, M. Pierre Lafrance, pour des entretiens portant sur la normalisation des relations entre les deux pays, a annoncé lundi Radio Téhéran.

Au cours de ces conversations, les deux parties, qui ont abordé des sujets *« d'intérêt mutuel »*, ont affirmé leur volonté de résoudre les divergences, a ajouté la radio.

Pour sa part, le diplomate français a annoncé qu'une délégation économique française se rendrait à Téhéran début avril, afin de rechercher une solution aux problèmes financiers entre Paris et Téhéran.

Les arrestations jeudi dernier de huit personnes, six Tunisiens et deux Français, soupçonnés d'appartenir à un réseau terroriste lié à l'Iran, ont été également évoquées au cours de cet entretien. – *(AFP.)*

● **La démission du colonel Sella.** – La démission du colonel israélien Aviem Sella, impliqué dans l'affaire Jonathan Pollard – l'espion américain qui travaillait pour le compte d'Israël – constitue un signe *« positif »*, mais *« insuffisant »*, a-t-on indiqué lundi au département d'Etat. *« Nous considérons cela comme un développement positif, mais cela ne suffit pas »*, a déclaré, lundi, un responsable du département d'Etat, qui a demandé à conserver l'anonymat. *« Nous espérons que le gouvernement israélien fera rendre des comptes à ceux qui sont impliqués* (dans cette affaire), *comme il l'avait promis »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Afrique

Les « surplus people » en Afrique du Sud

(Suite de la première page.)

Un camion-citerne remplit plusieurs fois par semaine les réservoirs d'eau en plastique ; des toilettes provisoires ont été installées ; il n'y a pas d'électricité, et, quand il pleut, les camions ne peuvent grimper la pente.

Tyoksville (littéralement le village des piétinés) continue d'accueillir tous les expulsés du secteur, ceux de Despatch, de Blekkiesdorp et d'autres venus des townships de Port-Elizabeth, des cités où la présence de certaines populations n'était plus tolérée et qu'on nomme les *« black spots »* (taches noires).

A Duncan-Village, à la périphérie d'East-London, sur les bords de l'océan Indien, dans la partie orientale de la province du Cap, le déplacement forcé programmé par le pouvoir est présenté par les opposants comme l'exemple type de la nouvelle politique dite d'*« urbanisation ordonnée »*. En vue d'améliorer les conditions de vie de cette township de 60 000 habitants, 37 000 personnes sont menacées d'être évacuées pour laisser la place à une nouvelle cité pour classe moyenne noire, ainsi que pour les communautés métisse et indienne.

Ce projet suscite une rébellion d'autant plus déterminée que les résidents de Duncan-Village craignent d'être obligés de se rendre au Ciskei, dans la gigantesque cité de Mdantsane.

Le 11 août 1985, ce fut le soulèvement. Bilan : au moins dix-neuf morts. Les autorités annoncent alors que l'intégralité de la township sera maintenue, mais l'incertitude demeure sur les suites du plan concocté par le gouvernement. L'instauration de l'état d'urgence a permis de décapiter la puissante association de résidents, la DVRA (Duncan Village Residents Association).

Selon l'un des responsables qui a été relâché fin janvier après sept mois de détention, six cents membres de la DVRA seraient emprisonnés et bon nombre de dirigeants seraient en fuite. Les comités de rues ont été mis en veilleuse ; l'armée et la police veillent, retranchés dans un poste transformé en véritable fortin, avec double enceinte, sacs de sable et filet contre les jets de pierres et de cocktails Molotov.

Les conseillers municipaux et les policiers noirs vivent sous la protection de gardes armés, derrière une clôture de grillage et de fil de fer barbelé. Anachronique au milieu de ce ghetto sous étroite surveillance, un gigantesque panneau publicitaire représente le groupe musical qui est à l'origine de l'hymne à la réconciliation raciale promu par le gouvernement et qui est intitulé : *« Ensemble, nous bâtirons un avenir radieux »*.

Respirer un peu mieux

Bientôt, une autoroute en cours de construction servira de zone tampon entre ce « foyer de rébellion » et les quartiers blancs d'Amalinda. Plus tard, si Duncan-Village est débarrassé de ses squatters et de ses miséreux, East-London pourra « respirer un peu mieux ». Les résidents reprochent au pouvoir de n'avoir jamais rien fait pour améliorer l'habitat et les conditions de vie de cette township vouée à la démolition depuis 1965.

Ils demandent simplement que leur opinion soit prise en compte, ce que les autorités ont toujours refusé. *« On passe toujours au-dessus de nos têtes*, dit le DVRA. *Si on ne veut pas nous consulter, qu'on nous laisse construire nous-mêmes notre propre township. »*. Duncan-Village, que ses habitants ont rebaptisé *« Dirty Village »* (village sale) a été laissé si longtemps à l'abandon que le DVRA s'inquiète de la mise en place d'un projet d'amélioration qui, selon , dissimule *« un déplacement forcé vers un bantoustan sous-développé, un coin sombre du monde d'où l'on ne revient pas »*.

Ils ne sont pas les seuls à refuser de vivre sous le régime du président du Ciskei, Lennox Sebe. Les 2 400 réfugiés de Potsdam' n'ont qu'un désir : retourner en Afrique du Sud. Cette communauté s'était regroupée à Blue-Rock, en territoire sud-africain. Travailleurs agricoles privés d'emploi et rejetés d'une société qui n'avait plus besoin d'eux, ils ont échoué dans un camp de squatters, croyant avoir trouvé un asile.

Mais en mai 1983, les autorités du Ciskei, arguant du fait que ce camp se trouvait à l'intérieur de leur frontière, les ont délogés et installés à Potsdam, en leur promettant un toit. La plupart ont attendu en vain dans leur nouveau taudis, victimes des mauvais traitements de la police de ce homeland. *« Sans arrêt*, raconte Attwell, un jeune rasta qui arbore un badge à l'effigie de Bob Marley, *ils nous battaient, parce que nous ne payions pas la taxe de 10 rands par personne, ou parce que nous n'avions pas la carte du parti du président. Ils nous reprochaient d'être des agitateurs politiques. »* Lassés d'être frappés, au début du mois de février, une bonne partie d'entre eux ont pris les rares biens qu'ils possèdent et ont fui, à pied, en direction de King-William's Town. Ils ont installé un campement de fortune en bordure de la route, sur le sol sud-africain.

« Après cinq semaines, se souvient Clifton, *un matin, vers 4 heures, l'armée et la police ont pris position le long de la route. Avec des mégaphones, ils nous ont dit : attention, tout le monde doit rassembler ses biens et s'apprêter à partir. Vous êtes ici en situation illégale. Si vous ne vous préparez pas, on vous emmènera de force. Ensuite des camions sont arrivés et on nous a ramenés ici. »*

Vivant des produits de leur jardin, des animaux qu'ils élèvent, de secours d'organisations humanitaires, ils n'aspirent qu'à retourner en Afrique du Sud, bien que, depuis leur rapatriement, les violences ont cessé. *« En Afrique du Sud, les gens sont mieux traités »*, ajoute Attwell.

Ce sont là trois exemples de ces communautés victimes de la politique d'*« urbanisation ordonnée »*. Il y en a d'autres : intégration forcée dans les homelands, déplacements, nettoyage de bidonvilles, etc. Tout cela parce que les Noirs, en vertu d'une loi de 1936, n'ont droit qu'à 13 % du territoire, alors que, malgré la politique qui consistait à regrouper tous les Noirs dans les réserves qui leur sont destinées (homelands), neuf millions d'entre eux vivent sur des terres blanches. Enfin, parce qu'il faudrait construire cinq cent quarante mille maisons pour reloger les locataires de ces bidonvilles. Selon une étude de l'Institut de recherche sur l'énergie, en 1984, vingt-deux millions de Sud-Africains n'avaient pas accès au réseau électrifié, alors que le pays produit plus de 50 % de l'électricité de tout le continent africain.

D'après M. Tobie De Vos, économiste de l'Institut de recherche de la construction nationale, huit mille unités de logement ont été construites chaque année, entre 1981 et 1986, alors qu'il aurait fallu en bâtir annuellement cent mille. Le retard prend des proportions inquiétantes. Mais pour bâtir, il faut du terrain. *« Le contrôle des terres et de l'habitat, qui a toujours été le plus important mécanisme de surveillance du déplacement des individus, reste en vigueur »*, souligne le Black Sash (Echarpe noire), mouvement féminin d'aide aux Noirs.

La présidente, Mme Mary Burton, explique : *« L'Influx Control a été refaçonné. La loi sur le squatting illégal et le Tresspass Act sont les premiers exemples des nouvelles formes de contrôle. En principe, désormais, les Noirs sont libres de se déplacer, mais pas de s'installer quelque part. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

A propos de la démocratie sénégalaise

Une réponse de Me Wade

A la suite de l'entretien que nous a accordé le président du Sénégal, M. Abdou Diouf (*le Monde* du 24 mars), dans lequel il accusait implicitement Me Abdoulaye Wade de recevoir une aide financière de pays étrangers, ce dernier nous indique qu'il a demandé à une commission internationale composée de membres de l'Internationale libérale et de l'Internationale socialiste de se rendre au Sénégal pour enquêter à la fois sur les moyens de financement du Parti socialiste (le parti du président Diouf) et du PDS (le parti de Me Wade), ainsi que sur *« l'état des droits et des libertés au Sénégal »*. D'autre part, Me Wade, en réponse au président sénégalais, nous a fait parvenir une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux extraits.

Ça y est ! L'accusation de collusion avec la Libye revient à la veille des élections, exactement comme avant celles de 1983. Mes adversaires, en effet, ne peuvent pas trouver épouvantail plus approprié que la Libye pour miser sur les réflexes anti-Kadhafi des Européens. (...) Le jusqu'au-boutisme de M. Diouf sur la question tchadienne n'est pas sans arrière-pensée. Elle est en rapport avec la situation intérieure explosive du Sénégal, conséquence directe des échecs de M. Diouf tant au point de vue politique qu'au point de vue économique et social : plus de cent vingt détenus politiques casamançais ; partis d'opposition quasi unanimes contre Diouf ; dissidences dans le PS ; grèves multiples dans beaucoup de secteurs ; échec du plan de redressement, ras-le-bol général... En cas d'explosion populaire, l'argument facile ne sera-t-il pas la main de Kadhafi pour solliciter des interventions extérieures ? (...)

1) Comment nier qu'il y ait eu des fraudes aux élections de 1983 alors que les correspondants des radios comme la presse écrite occidentale ont été unanimes à décrire cette fraude ! (...)

2) M. Diouf affirme que son régime est plus démocratique que celui de Senghor, alors que, moins de trois mois après l'avoir remplacé, il entreprit de confectionner un nouveau code électoral qui lui permettra justement d'organiser à sa guise ces fameuses élections : il supprime l'assesseur de l'opposition dans le bureau de vote, ce qui a permis les votes multiples observés par les journalistes (trente à soixante fois), rend public le scrutin en supprimant l'obligation de passer par l'isoloir, élimine toute possibilité à son adversaire d'être représenté dans les commissions de recensement des voix. Au surplus, les résultats par bureau de vote ne sont pas tous publiés et les proclamations sont faites sur la base d'un échantillon confectionné par le ministre de l'intérieur au lendemain des élections.

L'opposition ne peut pas accéder à la radio et à la télévision : 35 secondes de télévision réservées à mon parti contre 48 heures au parti de Diouf et, pendant la campagne électorale, 3 minutes pour l'opposition contre 35 minutes pour le PS ! (...)

3) Le complot grotesque de 1981, monté de toutes pièces contre notre parti et qui nous accusait d'avoir importé des armes de Libye à travers l'Algérie et la Mauritanie pour déstabiliser le gouvernement, s'est terminé par la déconfiture des accusateurs : tous les militants du PDS ont été acquittés purement et simplement. On serait en droit d'attendre du Gardien de la Constitution plus de respect pour la chose jugée et l'autorité judiciaire.

M. Diouf affirme que je lui ai été reconnaissant de m'avoir épargné et que je le lui ai écrit. Je n'ai jamais rien manifesté de tel, et je mets M. Diouf au défi de produire cette prétendue lettre.

4) S'agissant de mon inculpation récente pour diffusion de fausses nouvelles, M. Diouf affirme qu'il n'a pas porté plainte et que le parquet s'est saisi tout seul. Que signifie alors la lettre no 266 du 8 août 1985 écrite par le ministre de la justice au procureur général, chef du parquet, lettre demandant mon inculpation et mon arrestation ? (...) M. Diouf en vérité voudrait se comporter comme en régime de parti unique et se faire créditer du label de démocrate. Or, la démocratie a ses servitudes. En tout cas, la démocratie sénégalaise n'est pas malade : elle est inexistante. Et ce n'est certainement pas ce que Senghor a voulu en laissant le pouvoir à Abdou Diouf.

TCHAD

Les autorités de N'Djamena confirment que Faya-Largeau a été conquise sans combats

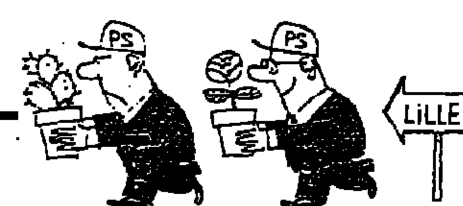
Les autorités tchadiennes ont implicitement confirmé, le lundi 30 mars, que la prise de Faya-Largeau par les troupes gouvernementales s'est effectuée sans combats et que la garnison libyenne avait évacué la grande palmeraie. Le bilan diffusé par N'Djamena ne mentionne, en effet, aucune perte en vies humaines, tant du côté libyen que tchadien.

Seize soldats libyens ont été faits prisonniers et deux cent soixante-quatorze combattants tchadiens se sont ralliés, a indiqué l'ambassade du Tchad à Paris, qui précise que les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) ont récupéré un important matériel militaire, notamment onze chars T-55. Le gouvernement de N'Djamena a, d'autre part, affirmé lundi que ses troupes *« contrôlent »* la localité de Zouar, dans le massif du Tibesti.

M. Mitterrand et M. Chirac ont tous deux adressé un message de félicitations au président Hissène Habré, à la suite des succès militaires de l'armée tchadienne. Le chef de l'Etat écrit notamment : *« Les victoires que vous avez remportées après d'autres succès, à Ouadi-Doum et à Faya, autorisent de grands espoirs dans le succès durable de votre entreprise de libération. Vous avez, à la tête de forces et d'un pays rassemblés autour du même idéal, fait franchir au Tchad une étape considérable sur la voie du retour à la paix. »*

Pour sa part, M. Chirac estime que la prise de Ouadi-Doum et de Faya-Largeau *« atteste une fois de plus et de manière éclatante la valeur et le courage des forces tchadiennes »*.

Au Soudan, le premier ministre, M. Sadek El Mahdi, a annoncé, lundi, qu'il avait donné l'ordre à son armée de cerner les troupes libyennes présentes dans le Darfour (ouest du Soudan) et de les escorter vers la Libye, dans un délai d'une semaine. M. Sadek El Mahdi a précisé qu'il avait pris cette décision après consultation du chef d'état-major de l'armée libyenne, le colonel Abou Bakr Younes. – *(AFP, Reuter.)*



Le PS en quête de jeunes

Julien et Jean-Christophe : le couple infernal

« Aujourd'hui, chaque courant du PS veut avoir son jeune comme porte-drapeau ! » Cette remarque, mi-amusée mi-désabusée, d'un dirigeant socialiste résume l'un des enjeux du congrès de Lille : la place de la jeunesse dans une formation où les luttes d'influence l'emportent souvent sur la réflexion à long terme. La question n'est pas dénuée d'intérêt au moment où cette jeunesse, trop tendre pour voter en 1981, semble exiger des comptes sur la gestion gouvernementale socialiste avant l'échéance présidentielle de 1988.

Pour humoristique qu'elle soit, la remarque a aussi le mérite d'expliquer pourquoi le député de l'Hérault, M. Alain Barrau, secrétaire national adjoint (1) du PS à la jeunesse, et le mouvement qu'il dirige, le MJS, sont réduits à un remarquable silence. Privée d'expression politique propre, l'équipe nationale du Mouvement de la jeunesse socialiste est en quête, pour s'affirmer, d'un poste de porte-parole que d'aucuns verraient revenir à une étudiante en histoire de Nanterre, Claire Dufour (mitterrandiste). Cette promotion donnerait-elle, pour autant, du tonus à une organisation dont l'audience n'a rien à voir avec l'influence socialiste dans la jeunesse (2), surtout à l'Université ? Le MJS veut le croire.

Rien ne paraît moins sûr. Comme le souligne M. Jean-Marie Le Guen, médecin à la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France), membre de la coordination des experts du PS et probable futur « patron » de la fédération socialiste de Paris, *« depuis 1981, les forces du MJS, c'est l'UNEF, qui a toujours été un Etat dans l'Etat »*. Ainsi, pour comprendre les tenants et les aboutissants de l'émergence de « jeunes turcs » du PS – et leurs rivalités, il faut faut-il aller aux racines du syndicalisme étudiant.

« Tout ce qui se déroule maintenant au PS est le fruit de la réunification », affirme M. Le Guen en évoquant le congrès de Nanterre qui donna naissance à l'UNEF-ID (indépendante et démocratique), en mai 1980. Un point sur lequel s'accordent les jeunes dirigeants d'aujourd'hui, toutes tendances confondues.

1975, congrès du PS à Pau. *« En cheminant vers la tribune, il m'a dit qu'il avait pensé à moi comme secrétaire national ; j'ai compris qu'il fallait tenir le secrétariat de la séance et j'ai répondu oui. »* En réalité, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti, venait de proposer à Mme Edith Cresson, qui l'avait innocemment accepté, le titre de secrétaire national à la jeunesse. Le secteur, où les rocardiens et le CERES se livrent une bagarre acharnée, est alors en pleine ébullition. *« Mitterrand nous a fait comprendre qu'il fallait rompre avec les adultes et les courants »*, confie un dirigeant étudiant de l'époque.

Dès lors, la mission de Mme Cresson est de permettre l'apparition d'une force sur le terrain syndical, où s'affrontent des organisations aux sigles divers (UNEF-US, MAS, CLERU, etc.). A cet effet, les mitterrandistes, très minoritaires, créent le COSEF (le Comité pour l'organisation d'un syndicat des étudiants de France). A force de scissions et de ruptures chez les autres, d'alliances d'appareils à l'alchimie délicate et de travaux d'approche pendant plusieurs années, le grand jour arrive enfin, en mai 1980, avec la création de l'UNEF-ID. La volonté de combattre le PCF, champion de la désunion de la gauche depuis 1977, et de concurrencer sérieusement le syndicalisme étudiant qui lui est lié n'étaient pas étrangers à la manœuvre.

Dans toute cette opération, le CERES a été décimé : il n'y a pas un ami de M. Chevènement dans la direction du nouveau syndicat, porté sur les fonts baptismaux par les mitterrandistes, les mauroyistes, les rocardiens, pour Jean-Christophe Cambadélis et ses amis du PCI (trotskiste lambertiste) ainsi que par Julien Dray, responsable des étudiants à la LCR (trotskiste) de M. Alain Krivine.

Jean-Christophe et Julien, Julien et Jean-Christophe : voilà bien le couple, façon « je t'aime, moi non plus », autour duquel se cristallisent les états d'âme des dirigeants et des jeunes du PS. Formés au même moule des clans d'extrême gauche, ils se retrouvent maintenant membres du Parti socialiste, la réunification de l'UNEF ayant fait son œuvre. Julien Dray est sorti de la Ligue communiste révolutionnaire « par la petite porte » pour *« mauvaises fréquentations », en particulier celle du PS, qu'il a intégré en 1982, avant de créer SOS-Racisme avec Harlem Désir. Jean-Christophe Cambadélis, membre du bureau politique du Parti communiste internationaliste et président de la réunification au sein de l'UNEF-ID des courants non communistes, est passé avec armes et bagages – en l'occurrence – quatre cents militants avec au PS en 1986, dont il va devenir, à Lille, au membre suppléant au comité directeur.*

Aller à la soupe

Le premier affirme que le second l'a *« accusé d'aller à la soupe »*... quatre ans avant lui. Le second, qui n'a jamais raté une occasion de couper l'herbe sous le pied du premier, rétorque que celui-ci a *« toujours couru derrière une organisation hégémonique »*... sans jamais la rattraper. Accusation sévère quand on se souvient des succès de SOS-Racisme.

Au-delà de l'« amicale » querelle d'hommes, ce sont bien deux lignes qui s'opposent au sein du PS : Cambadélis est proche de Lionel Jospin. Dray soutient Jean Poperen, mais les mauvaises langues ne prennent pas de pari sur la longévité de son « poperénisme ». Le fondateur de SOS- Racisme rétorque qu'il n'a *« pas de stratégie individuelle »*, et qu'en tout état de cause *« c'est à Poperen de nous garder, non pas à nous de garder Poperen »*. Julien Dray présente toutes les caractéristiques du poil à gratter, et c'est, dans le fond, ce qu'on lui reproche au PS.

Venu rue de Solferino *« sur une base pivertiste »* – tendance ultra-gauche (3), il s'est vite aperçu, à partir des municipales de 1983, qu'on ne recommencerait pas le Front populaire. Peu enclin à l'intégration – *« je n'ai pas envie de devenir un notable »*, dit-il – et par réaction, il a jeté ses forces dans SOS-Racisme au moment où le PS tergiversait sur la question de l'immigration. Le mouvement étant contrôlé par un *« marginal »* du parti, l'opération semble plutôt avoir été portée à son débit qu'à son crédit. Pour preuve, la direction du PS a, dit-on, favorisé la création de Plus jamais ça, après la mort de Malik Oussekine, par Philippe Campinchi, transfuge du PCI aux côtés de Jean-Christophe Cambadélis. Pour Dray, il est *« évident »* que cette association a pour vocation de *« contrecarrer SOS »*, même s'il considère que *« ce croc en jambe naturel est plutôt sain »*.

A l'opposé, Jean-Christophe et ses sympathisants – pour Dray, on parle des *« Juju's boys »* – ont joué à fond l'intégration dans le parti. *« Cambadélis a donné la garantie qu'il n'embêterait personne. Contrairement à Julien, il est rassurant »* affirme un jeune permanent du PS. Compliment ou méchanceté, un autre souligne que *« Julien a moins de fond social-démocrate que Jean-Christophe »*.

Marier l'eau et le feu

Véhiculant le même message, un troisième jeune socialiste précise : *« Un accord passé avec Cambadélis est respecté par lui et par ses copains, alors qu'avec Dray c'est autre chose : on est toujours à se demander ce que vont faire ses potes. »* Homme d'appareil, Jean-Christophe Cambadélis, joue la carte du parti et plus spécialement la carte Jospin. Certains y voient des amitiés politiques anciennes – allusion à une rumeur sur une vieille appartenance de M. Jospin au PCI, jamais prouvée et toujours démentie par le premier secrétaire du PS.

A la contribution (texte préparatoire au congrès) signée par Isabelle Thomas, météoritique vedette du mouvement étudiant lancée par Julien Dray et future suppléante au comité directeur, Jean-Christophe Cambadélis a répondu par un texte informel portant le paraphe de quatre vingt-neuf jeunes socialistes pour montrer que *« le PS peut prendre en compte les mouvements sociaux »*.

Jean-Christophe, soucieux de l'organisation, comme il l'a prouvé à la tête de l'UNEF entre 1980 et 1984, mène un combat de *« longue haleine »*. Julien, plus impatient, souhaite une *« reformulation d'un programme socialiste de transformation de la société »*. Pathétique et charmeur, il ajoute qu'*« une société sans idéal va à la catastrophe »*.

L'un a apporté de jeunes cadres rodés au PS, l'autre est un messager des exigences de la jeunesse. La direction du Parti socialiste risque d'avoir du mal à marier l'eau des structures et le feu d'un programme.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. Barrau n'a pas de supérieur hiérarchique direct.

(2) Selon un sondage IPSOS-*le Point* (*le Monde* du 31 mars), 2 % des militants du PS ont moins de vingt-cinq ans.

(3) Marceau Pivert, dirigeant de l'aile gauche de la SFIO, à l'époque du Front populaire, qu'il quitta pour créer le PSOP (Parti socialiste ouvrier et paysan).

Selon la SOFRES

Les Français aspirent au retour à la concordance des majorités

Les Français, pour 52 %, sont satisfaits du fonctionnement de leurs institutions, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 27 mars, dans un groupe de journaux de province (1). Seuls 39 % s'en déclarent mécontents, alors qu'en septembre 1983 46 % des personnes interrogées émettaient un jugement négatif.

63 % des consultés considèrent que c'est le gouvernement qui fixe les grandes orientations de la politique française : cette situation ravit d'ailleurs 41 % des sondés, qui estiment que ce rôle lui revient effectivement, alors que 31 % préféreraient que ce soit le président de la République et 19 % penchent en faveur du Parlement. Mais 47 % des Français condamnent l'usage répété de l'article 49-3 de la Constitution par le gouvernement, pensant que celui-ci *« doit laisser l'Assemblée nationale débattre comme elle veut »*, 37 % estiment cependant qu'il a eu raison de le faire car *« il lui fallait avancer dans la réalisation de son programme »*.

Néanmoins, si le prochain chef de l'Etat dispose d'une majorité à l'Assemblée, 54 % des consultés ne souhaitent pas le prolongement de la cohabitation, mais 34 % y sont favorables pour *« assurer un certain partage du pouvoir »*. Enfin, les Français demeurent largement hostiles à l'installation d'un véritable régime présidentiel : si 22 % approuvent cette évolution, 57 % y restent opposés.

(1) Sondage effectué du 5 au 9 mars auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Politique

La visite du président de la République en Franche-Comté

La Sécurité sociale – cette *« immense conquête »* des Français, acquise à la Libération sous le gouvernement du général de Gaulle, inspirée par le Conseil national de la résistance – et le chômage qualifié de *« gangrène »* ont constitué les deux thèmes principaux des six allocutions qu'a prononcées M. Mitterrand, le lundi 30 mars au premier jour de de son voyage en Franche-Comté. Le président de la République, qui était accompagné par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a profité à Besançon (Doubs) d'un échange avec M. Edgar Faure, président du conseil régional, pour définir à nouveau avec force son rôle institutionnel et les prérogatives dont il dispose.

M. Mitterrand s'est longuement promené dans les rues de Lons-le-Saunier (Jura), en compagnie du maire communiste de la ville, M. Henri Auger, qui lui a réservé un accueil chaleureux. Il a visité à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura) une entreprise de jouets, exemplaire à ses yeux de l'audace, de l'activité créatrice et de la souplesse d'adaptation que devrait avoir l'industrie française.

Il a déjeuné avec les représentants agricoles de la région, qui lui ont offert un dromadaire en chocolat, symbole des risques de désertification. Enfin, le chef de l'Etat, qui avait trouvé refuge dans le Jura au terme de sa troisième évasion d'Allemagne en 1941, a visité le musée de la Résistance et de la Déportation, installé à la citadelle de Besançon.

Mardi, M. Mitterrand devait poursuivre son voyage dans le territoire de Belfort et en Haute-Saône.

Le face-à-face de deux maîtres

BESANÇON
de notre envoyé spécial

M. Edgar Faure, soixante dix-huit ans, président du conseil régional de Franche-Comté, a, plus que M. Chirac, l'expérience de la cohabitation avec M. Mitterrand, qui est de huit ans son cadet. Sous la IVe République, ils ont été membres, à six reprises, des mêmes gouvernements pour une durée totale d'un peu plus de trente mois.

Les deux hommes se connaissent bien. Assez, en tout cas, pour musarder, d'une conversation à l'autre, sur le temps qui passe : *« Ces sont de longues journées. Il faut tenir jusqu'au bout de mon septennat »*, remarque le chef de l'Etat au terme d'un déjeuner qu'il préside, le lundi 30 mars, à Mamirolle (Doubs) et qui rassemble des responsables agricoles de la région.

– *« De quel septennat parlez-vous ? Celui-là ou le suivant*, demande, nez en l'air et front plissé, le président Edgar Faure.

– *Ah ! si j'avais dix ou quinze ans de moins... Je vais vous faire une confidence : en 1981, quand j'ai été élu, j'avais soixante-quatre ans, et ce n'était pas pour quatorze ans. »*

– *« Au fond*, enchaîne le président Faure, *si vous vous représentez, à la fin de votre nouveau septennat, vous auriez mon âge. Est-ce que j'incarne le dépérissement et la décrépitude ? »*

Bonne question, de nature à requinquer un président de la République qui serait sceptique sur lui-même.

A Besançon, un peu plus tard, quelques milliers de personnes rassemblées devant la mairie ont répondu à leur manière, au moins pour ce qui concerne M. Mitterrand. Lorsque le chef de l'Etat a effectué son petit tour de la place – abusivement dénommé « bain de foule » à cause des barrières métalliques qui interdisent tout contact réel, – on a pu constater que ses sympathisants étaient tout à fait d'accord avec la thèse de M. Edgar Faure. Ces gens-là, dont une forte proportion de jeunes gens, massés derrière des banderoles impératives (*« Tonton, tiens bon ! »*) lui ont fait savoir de vive voix que *« sept ans de plus »* ce ne serait pas si mal et que – foi de multitude – *« on les aura en 88 ! »*. *« Représentez-vous ! »*, lui a dit une femme. Silence. *« S'il vous plaît »*, a ajouté la dame. *« Je verrai »*, a promis l'intéressé.

Chapeau noir enfoncé sur le crâne, qu'il a chauve, le président Edgar Faure a écouté tout cela sans déplaisir apparent. Non seulement M. Mitterrand et lui ont gouverné de concert, mais le second a été le patron, en sa qualité de président du conseil, du premier, qu'il avait nommé en 1952 ministre d'Etat. L'affaire n'avait duré que quarante-trois jours, mais, enfin, quarante-trois journées de règne autorisaient le président Edgar Faure à tenter d'administrer à son cadet une leçon qui se voulait magistrale.

Un grand moment

Ce fut à Besançon, au conseil régional, un grand moment de la République, un combat à la régulière entre deux maîtres de l'art oratoire, un modèle d'empoignade verbale avec ce qu'il faut de convenu, ce qu'il convient de provocation, l'humour nécessaire et, plaisir suprême, ce qui est le moins commun, c'est-à-dire le débat de fond.

Au service, le président Edgar Faure. Il passe d'abord avec aisance toutes ses premières balles : rappel de l'après-guerre et des gouvernements communs à *« une petite cohorte d'hommes nouveaux et relativement jeunes; vous l'étiez plus que moi alors, et je n'ai pu, au cours de ces décennies, réduire l'écart »*; rappel du « cousinage », des affiliations politiques; rappel en un mot des délices de la IVe République victime *« d'un excès de reproches et de sarcasmes »*; rappel enfin de médiocres divergences dues à des *« alliances de partis »* et autres *« choix de personnes »*, mais surtout de convergences sur l'essentiel, c'est-à-dire la politique internationale, l'Europe, les régions.

Vissé à son fauteuil, le partenaire-adversaire n'en peut mais. Beau joueur, il sourit parfois. Il allonge aussi la tête, avec une moue dubitative quand le jeu devient si complexe que, dans la salle, quelques spectateurs commencent à se gratter le haut du crâne, signe évident de perplexité. Il en va ainsi lorsque l'orateur vante les mérites de deux enfants du pays, Pierre-Joseph Proudhon et Charles Fourier. Le premier, pour sa vision d'une *« réconciliation de classes par la synthèse des écoles »*. Le second, *« connu pour ses phalanstères, son humanisme, sa théorie des quatre mouvements, des douze passions, dont la cabaliste et la papillonne »*, inventeur de l'homme de demain, « l'Harmonien, *qui atteindrait la taille de 2,31 m, la longévité de cent quarante-quatre ans et qui serait doté d'un membre supplémentaire qui pourrait lui servir de parachute ou faire office de rétroviseur »*... Tout cela pour dire, en termes choisis, que la cohabitation marquera peut-être la fin de la lutte des classes et le troisième millénaire, la naissance de l'homme *« au quatrième cerveau »* constitué *« par des engins extérieurs à son organisme »*.

M. Edgar Faure lève un doigt magistral, puis mouline de la main comme pour accompagner le mouvement d'un discours vibrionnaire. La balle, cette fois, est beaucoup trop longue. Voilà qu'il se permet de constater *« avec grande satisfaction la communauté de vues qui s'établit de façon constante »* entre la magistrature de M. Mitterrand à l'Elysée et le gouvernement de M. Chirac.

Au service, M. François Mitterrand. Une balle liftée : *« Lorsque nous étions très proches, c'était parce que j'avais raison. Lorsque nous étions éloignés, c'était parce que vous aviez tort »*. Un coup droit : *« Je reste fidèle à mes engagements. Vous restez fidèle à l'actuelle majorité. Nous avons voté contre la Constitution de 1946. Vous avez voté la Constitution de 1958, pas moi. En 1946, j'ai refusé de voter pour un régime dans lequel une Assemblée devenait souveraine ; cette démocratie tendait à l'anarchie. En 1958, j'ai voté contre un système qui faisait la part trop large à un seul homme ; cette démocratie tendait vers la monarchie. Les institutions sont assez malléables. Il n'y a pas eu, avec moi, de monarchie, mais maintien de l'autorité du chef de l'Etat (...). La diplomatie est d'abord et avant tout de mon ressort comme la défense, la définition de notre stratégie et les principes de la République. Je revendique hautement l'autorité que me confère la loi suprême (...). Je vis avec le sentiment que l'action du gouvernement de la République dans les domaines quotidiens, je n'en porte pas la responsabilité. Il est normal que je m'y refuse puisque pour un certain nombre d'entre elles je suis en désaccord »*.

Revers décroisé : *« Bref, je ne vis pas un rêve »*. La cohabitation, pour lui, était un devoir imposé par le suffrage universel : *« Il ne faut pas confondre. J'agis en affirmant ma différence mais en respectant les institutions (...). Que la confusion ne règne pas : je tiens à ce que cela soit clair. J'ai horreur de l'esprit de système, ce qui ne veut pas dire que je ne crois pas à quelques éléments fondamentaux qui constituent ma vérité »*. Balle de match : *« Le noir et le blanc ne sont pas la même couleur »*. Beau joueur, M. Edgar Faure, le coude posé sur l'accoudoir de son fauteuil, levant le bras droit à la verticale, la main en bec-de-cane, sourit.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, qui riait aux anges pendant que M. Edgar Faure fabriquait une complicité entre le président de la République et le premier ministre, et qui s'était assoupi pendant l'allocution de M. Mitterrand, se réveille.

Sa *« différence »*, sa *« vérité »*, M. Mitterrand l'a dite et répétée tout au long de la journée, et notamment quelques minutes après cet échange, à la mairie socialiste de Besançon. Ce n'est pas la cohabitation qui l'empêchera de parler une fois encore de la sécurité sociale, cette *« immense conquête »*, ce *« ciment de la société française »*, qui n'est pas, selon lui, dans un tel état qu'on puisse *« se laisser aller au catastrophisme »*. M. Mitterrand espère que ses propos *« seront entendus par les oreilles utiles »*, c'est-à-dire par celles du gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Une erreur de ma part »

Interrogé sur les propos qu'il avait tenus le mois dernier, au cours d'une émission de télévision qui lui était consacrée (Portrait total », diffusé sur TF 1), selon lesquels le maréchal de Lattre de Tassigny avait comme lui été décoré de l'ordre pétainiste de la francisque, M. Mitterrand a répondu : *« Ces propos étaient une erreur de ma part. Je m'en suis aussitôt excusé auprès de la maréchale »*. *« On ne vérifie jamais assez ses sources »*, a-t-il ajouté, avant de rendre hommage au maréchal de Lattre de Tassigny : *« Je reste un ami personnel du maréchal de Lattre. Je suis un ami des siens et je respecte son souvenir »*. M. Mitterrand a conclu : *« C'était un des hommes les plus remarquables que j'aie connus pendant cette période, un grand chef de guerre, un patriote et un résistant admirable. »*



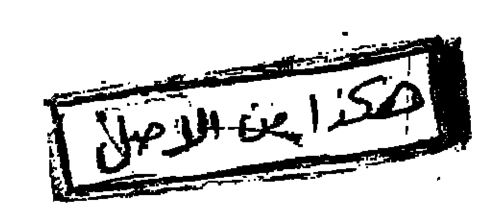
M. Pasqua en vedette américaine

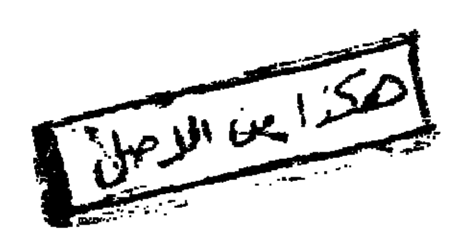
LONS-LE-SAUNIER
de notre envoyé spécial

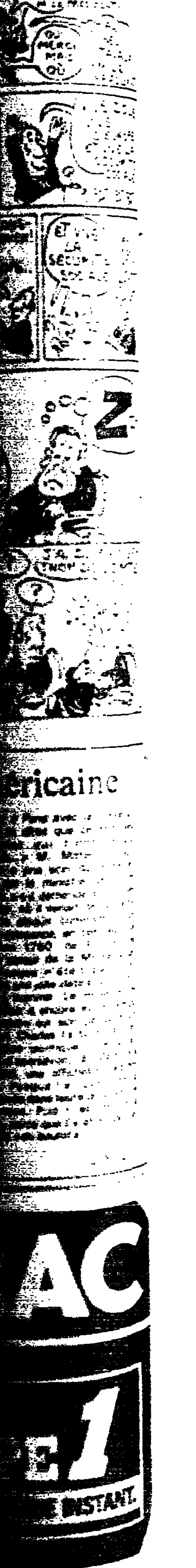
« Vive Pasqua ! » Le ministre de l'intérieur, vedette américaine de la tournée présidentielle en Franche-Comté, s'est taillé un petit succès le lundi 30 mars. La pancarte avait été installée à une fenêtre de Lons-le-Saunier (Jura). *« Et pourtant, ce n'est pas moi qui suis candidat »*, a remarqué l'intéressé. Une pancarte, dans ces conditions, c'est déjà un considérable succès d'estime. D'autant que le ministre de l'intérieur n'a pas entendu de slogans hostiles à son égard tout au long de la journée. De strictes consignes avaient été transmises aux militants socialistes massés sur le passage du chef de l'Etat, de la part de l'Elysée *via* le PS : *« Ignorez Pasqua, surtout pas d'incidents ! »* Cohabitation oblige. Lorsque des militants ou des sympathisants socialistes ont laissé éclater leur vindicte – *« Pasqua démission ! »*, a-t-on scandé à Besançon, en fin de journée, – le ministre était déjà reparti pour Paris.

M. Pasqua a également fait l'objet de la sollicitude de la suite présidentielle. Dès la première étape du voyage de M. Mitterrand, à Tavaux – il faisait frisquet dans le Jura, – M. Michel Charasse, vieil ennemi intime de M. Pasqua depuis qu'ils ont siégé ensemble au Sénat, a recommandé, paternel : *« Charles, tu devrais te couvrir. Tu vas prendre froid. »* A Lons-le-Saunier, comme ledit Charles persistait à se découvrir, le même Charasse, conseiller spécial du président, a insisté, assez fort pour qu'on l'entende de loin : *« Tu ne devrais pas te promener sans manteau. Tu vas rentrer à Paris avec la crève et après tu diras que ce sont les socialos qui t'ont rendu malade... »* M. Mitterrand lui-même a pris soin du ministre. *« Où est le ministre de l'intérieur »*, a-t-il demandé à Lons-le-Saunier, où il venait de contempler la plaque commémorative de la naissance, en ces lieux, le 10 mai 1760, de Rouget de Lisle, auteur de *la Marseillaise*. M. Pasqua n'était pas loin. *« C'est une jolie date »*, a-t-il dit, galant homme. Le ministre de l'intérieur a encore eu le temps d'entendre sur son passage un *« salut, Charles ! »* tonitruant et d'origine politique incertaine, puis d'apercevoir, à Mamirolle (Doubs), une affichette : *« Bonjour, Pasqua ! »*, que l'on a retrouvée dans toute la région de Besançon. Puis il est rentré à Paris, parce que l'y attendait, a-t-il dit, *« du boulot »*.

J.-Y. L.







Politique

Les travaux du club socialiste Espaces 89

« Les seuls vrais capitalistes se trouvent à gauche ! »

Espaces 89 est-il un club fabiusien ? Catalogués comme tels, parce que Mme Françoise Castro, épouse de M. Laurent Fabius, en est l'une des animatrices, parce que son président, M. Maurice Benassayag, est un proche de l'ancien premier ministre, parce qu'Espaces 89 réunit, de fait, de nombreux amis de M. Fabius, ses dirigeants tentent d'élargir leur audience. Ils voudraient se débarrasser de l'étiquette fabiusienne et remarquent qu'ils souhaitent, avant tout, soutenir le président de la République.

Désireux, *« par de libres débats,* [de] *favoriser le progrès démocratique et le développement de l'Etat de droit »*, Espaces 89 a organisé, le vendredi 27 et le samedi 28 mars, un colloque réunissant des intervenants venus de divers horizons, consacré aux thèmes suivants : *« Une identité pour la gauche ; quel travail ? ; quelle politique économique ? quelle politique étrangère pour l'Europe ? »*

Il n'y a pas de colloque réussi sans un pourcentage raisonnable de provocateurs parmi les intervenants. Ce sont M. Michel Bauer (CNRS), coauteur avec M. Elie Cohen des *Grandes Manœuvres industrielles* (1), et M. Jean Peyrelevade, président de la Banque Stern, ancien directeur adjoint du cabinet de M. Pierre Mauroy, qui ont joué ce rôle lors du débat sur la politique industrielle.

Alors que la veille, on s'était longuement interrogé sur la manière, pour la gauche, de retrouver une identité, voire de nouvelles *« utopies »*, le chercheur et le banquier ont chaussé tous deux, avec une sorte d'allégresse féroce, les bottes d'un libéralisme musclé, semant ainsi un vent de panique dans l'auditoire.

M. Bauer a d'abord remarqué que, en réhabilitant l'entreprise, la gauche – perpétuant ainsi une confusion sémantique – a réhabilité aussi les patrons, y compris les mauvais. Or, dans un scénario de guerre économique – celui dans lequel se place M. Bauer, – on ne peut pas se permettre un tel laxisme. Pour M. Bauer, l'impératif est de *« faire émerger une coalition des modernisateurs »*. On sait maintenant qu'on ne peut plus gagner avec des *« entreprises taylorisées »*. Mais on ne sait pas *« comment avoir des patrons qui gagnent »*, alors qu'on sait très bien... faire la différence entre ceux qui gagnent et ceux qui perdent.

Afin de régler cette question, M. Bauer demande : *« Pourquoi déréguler seulement le marché du travail ? »* Il s'agit de *« réguler sur le mode libéral »*, non seulement le marché des biens et des services, mais aussi celui des entreprises et... celui des dirigeants. L'idée ? *« Casser toutes les protections dont bénéficient les mauvais patrons pour s'accrocher à leur poste. »* Le moyen ? Par exemple, augmenter considérablement la fiscalité sur l'héritage, afin de faire admettre que *« le métier de chef de guerre n'est pas héréditaire »*.

Ne pas descendre en troisième division

Pour continuer le jeu de massacre, M. Bauer propose aussi la suppression des aides aux entreprises en difficulté et celle des politiques industrielles dans les secteurs sinistrés. Il s'agit dans ces secteurs, de différencier la politique sociale de la politique industrielle, mais en tout état de cause, pour M. Bauer, il faut *« arrêter d'avoir un ministère spécialisé dans l'aide au bras cassés »*.

Histoire, enfin, d'être positif, M. Bauer propose de supprimer l'impôt sur les bénéfices pour les entreprises qui réinvestissent. A ses yeux, une telle mesure *« symbolique (...) pourrait sceller une alliance entre modernisateurs »*. M. Bauer rappellera, pour conclure, devant un public un peu interloqué, que, bien entendu, *« toutes ces mesures visent à limiter le pouvoir patronal ! »*

D'accord avec M. Bauer sur presque tout sauf quelques mesures de détail, M. Jean Peyrelevade juge que l'exposé qui a précédé le sien montre bien que *« les seuls vrais capitalistes, c'est à gauche qu'on les trouve dans ce pays ! »*

Celui qui déteste être appelé *« le banquier socialiste »* – comme si, souligne-t-il, on spécifiait *« banquier RPR »* ou *« banquier UDF »* – n'est guère convaincu par l'objectif fixé à la France par M. Chirac pour dans cinq ans. *« La vraie question,* lance-t-il, *ce n'est pas de jouer la finale de la coupe d'Europe dans cinq ans, c'est de trouver comment ne pas descendre en troisième division. »*

Pour M. Peyrelevade, si la question est posée en ces termes, elle change immédiatement les rapports patrons-syndicats. Pour lui, les enjeux économiques sont, en effet, toujours vécus en terme d'enjeux conjoncturels et à court terme – c'est le cas des débats sur la relance – par l'alliance des *« conservateurs »* que constituent le CNPF et de *« certaines personnalités syndicales »*. Ainsi, le lobby du BTP tente-t-il constamment d'obtenir une relance de ce secteur en mettant en avant les effets positifs d'une telle relance, alors qu'il s'agit, juge-t-il, d'une *« erreur macro-économique »*.

Quant à l'Etat, il a pour responsabilité d'élaborer une politique macro-économique qui évite la descente en *« troisième division »*. *« Il n'y a pas besoin d'un plan à cinq ans, ça ne sert strictement à rien »*, lance M. Peyrelevade. Il faut, au contraire, des lieux pour une réflexion *« à vingt-cinq ans »*, en matière d'industrie, de nouvelles technologies, etc. Tout comme pour la défense nationale, il faut construire, sur une durée de vingt-cinq ou trente ans, *« une politique économique extrêmement rigoureuse »*, conçue dans l'intérêt des entreprises. Ce qui suppose de la part de l'Etat une politique de recherche, d'investissement... Pour les autres fonctions, l'Etat ne doit *« pas être présent du tout »*.

Pour ce qui est des entreprises privées, M. Peyrelevade propose que les élèves des trois plus grandes écoles françaises (l'ENA, Polytechnique, Normale Sup) aient, pendant quinze ans, *« ...interdiction de travailler pour l'Etat »*. Il y a, en effet, selon M. Peyrelevade, un *« handicap culturel fantastique »* à combler, en France, en matière de stratégie d'entreprise.

D'accord avec M. Bauer pour souhaiter un véritable marché des dirigeants, l'ancien directeur adjoint de cabinet de M. Mauroy remarque que *« la distinction progressistes-conservateurs, dans le domaine économique, ne recoupe pas la distinction gauche-droite, et c'est même le contraire »*.

Pour lui, la droite ne fournit pas les dirigeants les plus compétents, tout simplement parce que, conservateurs, ils ne sont plus adaptés à la rapidité des changements qui marquent aujourd'hui la sphère économique.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Ed. Belfond.

En Meurthe-et-Moselle

Le PCF accuse M. Amicabile de lui avoir fait perdre un siège

La preuve est faite que M. Alain Amicabile est vraiment un « liquidateur » du PCF. Tel est le sens d'un article intitulé « Un siège perdu » publié dans *l'Humanité* du mardi 31 mars qui reprend les termes d'une déclaration de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle au sujet de l'élection cantonale partielle de Dieulouard (*le Monde* du 31 mars).

Loin de voir un « succès » dans le score de cet ancien dirigeant, « rénovateur » patenté, écarté du comité central au congrès de février 1985, le PCF le considère plutôt comme un mauvais coup qui lui fait perdre un siège de conseiller général, que détenait Michel Bertelle, maire décédé de Blénod-lès-Pont-à-Mousson... et, lui aussi, « rénovateur ».

Il est incontestable, comme le souligne le PCF, qu'*« Alain Amicabile passe de 33,5 % à 18,68 % et recueille moins de 50 % des suffrages que Michel Bertelle avait rassemblés au premier tour de 1982 »* dans les communes constituant le nouveau canton redécoupé. Il est tout aussi incontestable – *l'Humanité* le relève, d'ordinaire, à chaque élection partielle – que M. Amicabile augmente de 7,5 points le score réalisé dans ce canton par le PCF aux législatives de mars 1986. Mais, s'en tenant, cette fois, à comparer ce qui est comparable, le PCF en conclut que *« ces résultats confirment l'analyse qui l'avait amené à récuser la candidature d'Alain Amicabile »*.

Le résultat de ce dernier, qui récupère 43 % des voix de son prédécesseur, est d'autant plus ambigu que le PCF ne présentait pas de candidat « officiel » contre lui et prônait, implicitement, l'abstention. S'il est certain que M. Amicabile n'a pas réussi la percée qu'il escomptait sans doute, il est tout aussi évident qu'il n'a pas pu faire perdre un siège à un parti qui ne le soutenait pas. La question de son appartenance au parti semble être réglée pour la direction du PCF, mais elle se pose avec plus d'acuité encore à lui-même.

PROPOS ET DÉBATS

M. Barre :

Maître Patelin

En réponse au président de la République qui, la veille sur TF 1, avait rangé les anticohabitationnistes dans *« la confrérie des gens pressés d'occuper le pouvoir à la place des autres »*, M. Raymond Barre a estimé le lundi 30 mars à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône) qu'*« il y a surtout une confrérie des gens qui sont soucieux de la dignité de la France »*. Il a ajouté : *« Pour le reste, je vous dirais que j'ai vu un exercice de virtuosité politicienne particulièrement réussi : c'était la farce de Maître Patelin. »*

[Fabliau anonyme écrit vers 1465 : *Maître Patelin,* raconte l'histoire d'un avocat pauvre, réussit à force de flatteries à convaincre un drapier de lui donner gratuitement une pièce de drap en échange d'une promesse de repas. Lorsque ce drapier se présente chez Maître Patelin, celui-ci feint une maladie. Le créancier est éconduit par la femme de l'avocat qui semble sincèrement désolée.]

M. Toubon :

double jeu

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré, le lundi 30 mars au « Club de la presse » d'Europe 1 que M. Mitterrand avait pratiqué *« une sorte de double jeu »*, la veille, à la télévision. Selon M. Toubon, *« tout ce qui va mieux, François Mitterrand dit : « Ça vient de moi », ce qui ne va pas, il dit : « Je » n'y suis pour rien », et, quand quel » que chose va bien, il invoque la continuité, même si la politique a changé du tout au tout depuis le 16 mars. »* M. Toubon estime que M. Mitterrand ne sera candidat à l'élection présidentielle *« que si jamais il est sûr que M. Rocard risque d'être élu »*.

M. Messmer :

profil vaseline

Pour M. Pierre Messmer, le président de la République a adopté non seulement un profil *« bas »* mais un *« profil vaseline »* en s'efforçant *« de faire passer les petits mots désagréables qu'il y a eus depuis quelques semaines »*. *« En réalité »*, a poursuivi le lundi 30 mars sur Europe 1 le président du goupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Mitterrand *« après avoir fait la petite guerre s'efforce de faire le petite paix »*. Selon l'ancien premier ministre, M. Mitterrand a voulu *« réhabiliter la cohabitation au bout d'un an »* car il *« avait l'impression qu'en dévaluant la cohabitation par les critiques qu'il adressait sans cesse au gouvernement, il jouait, sans doute contre le gouvernement, mais aussi en réalité contre lui-même »*.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré, dans nos éditions du 31 mars, à la constitution du nouveau comité directeur du PS, une malencontreuse coquille nous a fait classer M. Louis Mermaz parmi les *« anciens combattants »*. Il fallait bien évidemment lire *« anciens conventionnels »*, même si les anciens membres de la Convention des institutions républicaines (CIR), créée au milieu des années 60 par M. Mitterrand, font maintenant partie des plus anciens militants du PS...

Publication Judiciaire

CONDAMNATION DE MONSIEUR FAILLANT DIT PIERRE DE VILLEMAREST POUR DIFFAMATION ENVERS MONSIEUR LE DÉPUTÉ EUROPÉEN GUSTAVE PORDEA

Par jugement en date du 2 juin 1986, confirmé par la Cour d'Appel de Paris le 28 janvier 1987, la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a condamné M. Pierre **DE VILLEMAREST**, en sa qualité de journaliste à « **MONDE ET VIE** », à 3.000 francs d'amende et 10.000 francs de dommages et intérêts pour diffamation publique envers M. le député européen, Gustave **PORDEA.**

La publication de cette décision a été ordonnée dans 3 journaux, au choix de la partie civile, et aux frais des prévenus.

Pour extrait, Maître Olivier **SAMYN**, avocat à la cour, 29, avenue Hoche, 75008 Paris.

Société

JUSTICE

Devant la cour d'assises de l'Essonne

Pour les deux surveillants qui voulaient l'aider à s'évader « Bruno Sulak ne méritait pas de rester vingt ans en prison »

Douze heures de débats menés tambour battant par M. Claude Hanoteau, président de la cour d'assises de l'Essonne : voilà bien un procès sur lequel l'administration pénitentiaire a les yeux fixés. Le lundi 30 mars comparaissaient deux membres de cette administration, accusés d'avoir aidé, pendant la nuit du 17 au 18 mars 1985, Bruno Sulak à s'évader du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Le jeune truand, qui a un peu une réputation de Robin des Bois, va d'ailleurs trouver la mort dans cette ultime tentative.

Debout dans le box, deux amis, deux complices : Thierry Sniter, vingt-sept ans, et Marc Metge, vingt-quatre ans, respectivement sous-directeur et surveillant stagiaire à Fleury-Mérogis à l'époque des faits. Les deux hommes sont inculpés de connivence criminelle d'évasion et de délits connexes, de corruption passive et de détention illégale d'explosifs. Faire évader un criminel – et non l'auteur d'un simple délit – est une faute que la loi assimile à un crime. Or Bruno Sulak, au moment de sa tentative, purgeait une peine de réclusion criminelle de neuf ans pour vol à main armée et se trouvait également, pour le même motif, sous le coup de plusieurs mandats de dépôt ou d'arrêt.

Quels mobiles ont pu pousser ces deux jeunes gens à prendre un tel risque ? « *Sympathiques* », dira d'eux à la barre la jeune femme, inspecteur principal, présente à leur garde à vue. Elle ajoute : « *Ils semblaient vouloir réaliser un rêve.* »

Pendant de longues heures, le président Hanoteau entend les témoins, les experts psychiatres et, bien sûr, les intéressés. Thierry Sniter, petit, brun, moustache et lunettes, est un intellectuel, sensible, solitaire et fragile. Il évoque le « *coup de foudre réciproque* » entre lui et Sulak. L'administration pénitentiaire ? « *Une étape* » vers d'autres horizons convoités : la magistrature, par exemple. Marc Metge, blond et athlétique, fils de surveillant, est devenu lui-même surveillant pour échapper au chômage. Sulak ? « *C'est la liberté.* »

Les deux jeunes accusés sont venus de la même région, le Sud-Ouest. Ils ont été plongés, pour leur premier poste, dans l'univers carcéral, un monde d'hommes où gardiens et détenus jouent un dur face-à-face à huis clos. Pour eux, Bruno Sulak, « *pas de sang sur les mains, ne méritait pas, ne devait pas rester en prison vingt ans* ». Dans leurs mobiles réside le mystère de cette affaire : à la cour de l'Essonne d'apprécier s'il y a ou non circonstances atténuantes. Car les faits, eux, n'ont rien de mystérieux.

« Particulièrement à surveiller »

Bruno Sulak est arrivé, au début du mois de novembre 1984, à Fleury-Mérogis sous l'étiquette « *détenu particulièrement à surveiller* », après ses précédentes et spectaculaires évasions. Sniter et Metge, eux, y sont depuis l'été. C'est à la mi-novembre qu'ils songent à faire évader Sulak, dont ils viennent d'avoir la garde. Rêve d'une autre vie ou appât du gain ? Le 25 novembre, Sniter rencontre Sulak et lui donne son numéro de téléphone personnel pour entrer en contact avec des complices extérieurs du condamné. Quatre jours plus tard, un « ami » de Sulak appelle et fixe un rendez-vous pour le soir même aux Champs-Elysées. Sniter et Metge y préparent le scénario qui sera mis à exécution. De décembre jusqu'à février, des contacts ont lieu entre Sulak et Sniter et Metge et aussi entre eux et l'« ami » de Sulak, au domicile de Sniter. L'« ami » remet aux deux fonctionnaires trente mille francs – en acompte – pour le service rendu. Sulak ne leur a-t-il pas promis cinq millions de francs en cas de réussite ! « *Mais, de toute façon, c'était secondaire* », disent les deux accusés.

La veille de la tentative d'évasion, Metge et Sniter remettent à l'« *ami* » leurs cartes d'identité pour qu'il leur ouvre un compte bancaire à l'étranger et, par la même occasion, récupèrent du matériel : explosifs, mèche, détonateur, fumigènes, poudre, talkies-walkies. Le compte à rebours commence. Le 17 mars à 23 h 05, Metge, de service, remet le matériel à Sulak. Dix minutes plus tard, il lui ouvre la porte de sa cellule, l'accompagne jusqu'à la grille, où l'attend Sniter. Direction : le deuxième étage des locaux administratifs. Sniter fait franchir la grille à Sulak. Les deux hommes se séparent.

A cet instant, le scénario dérape. Sniter dit avoir été pris de panique et, contrairement au plan prévu, il ne laisse pas la porte du premier étage ouverte, comme il devait le faire. Il devait même, en fin de parcours, transporter Sulak dans sa voiture jusqu'à son domicile, où des complices prendraient l'évadé en charge. De fait, Sniter rentre chez lui. Mais là, deux complices de Sulak l'attendent et, sous la menace d'une arme, l'obligent à retourner à Fleury-Mérogis pour le récupérer. Sniter revient à la prison, monte au premier étage et s'arrête : du deuxième s'échappe le bruit d'une altercation, et il comprend que son plan a échoué. Effectivement, Sulak vient d'être découvert par un surveillant, couché dans un placard, talkie-walkie en marche, dans un bureau dont la fenêtre et la porte sont ouvertes. Sulak cherche à fuir. L'issue lui sera fatale.

Immédiatement, les recherches commencent. Comment le condamné a-t-il pu accéder aux locaux administratifs, si ce n'est grâce à des complicités à l'intérieur de la prison ? Dès le 18 mars et dans les heures qui suivent, le pot aux roses est découvert, y compris les explosifs destinés à déclencher un feu pour faire diversion et la copie de la clé de la cellule de Sulak... Sniter et Metge sont rapidemment soupçonnés. Placés en garde à vue, ils reconnaissent les faits.

« Je m'ennuyais tellement »

Tous les détails sont précisés, sauf ceux qui auraient permis l'identification des « amis » de Sulak. Sniter et Metge le disent : eux seuls sont entrés en contact avec Sulak. Ils l'ont fait d'eux-mêmes. Le président Hanoteau questionne alors les deux accusés de manière plus serrée. S'est-il lassé de cette évocation d'un Sulak omniprésent dont l'évasion ne serait – presque – que justice ? Les deux jeunes gens ont-ils quelque regret ? Ont-ils pensé, au moment des faits, mais aussi aujourd'hui, après deux ans de détention, à leurs responsabilités vis-à-vis de l'administration pénitentiaire ? Sniter reprend alors le fil des événements avec une minutie presque maniaque. Le voici à nouveau totalement pris par ce plan qu'il a pensé et repensé. Il revendique tout. Marc Metge, lui, répond avec une égale franchise : « *Je m'ennuyais tellement, monsieur le président.* » Mais aujourd'hui il « *ne sait plus très bien* » que penser de son acte passé...

Dernière audience mardi 31 mars.

DANIELLE ROUARD.

Les quatre militants d'Action directe inculpés pour l'assassinat de René Audran

Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, arrêtés le 21 février à Vitry-aux-Loges (Loiret), ont été inculpés, lundi 30 mars d'assassinat et d'association de malfaiteurs pour le meurtre du contrôleur général René Audran par M. Jean-Claude Vuillemin, le juge d'instruction chargé du dossier.

René Audran avait été assassiné le 25 janvier 1985 à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), et des expertises balistiques ont permis d'établir que deux armes saisies à Vitry-aux-Loges, des colts 45 de calibre 11,43, avaient servi au meurtre de René Audran.

Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron avaient déjà été inculpées d'assassinat et Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani de tentatives d'assassinat pour le meurtre, le 17 novembre 1986 à Paris, de Georges Besse, l'ancien président-directeur général de la régie Renault.

● **RECTIFICATIF.** – Mes Irène Terrel et Jean-Jacques de Félice, avocats de Luisa Aluisini et de Paolo Neri, expulsés de France vers l'Italie, ont protesté contre une « *extradition policière exécutée au mépris des institutions judiciaires* » et non « *policières* », comme il était imprimé dans *le Monde* du 30 mars.

Au tribunal de Paris

« Minute » condamné pour diffamation envers M. Roland Dumas

MM. Patrice Boizeau et Emmanuel Ratier, directeur et journaliste de l'hebdomadaire *Minute*, ont été condamnés, lundi 30 mars, par la 17e chambre correctionnelle de Paris, à 15 000 francs d'amende chacun, pour diffamation envers M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures. M. Dumas a obtenu 30 000 francs de dommages et intérêts, et il pourra faire publier ce jugement aux frais de MM. Boizeau et Ratier dans trois journaux. *Minute* devra également publier sa condamnation.

Le 24 octobre 1986, cet hebdomadaire avait publié un article intitulé : « *Exclusif. L'autre affaire Dumas, détournement à Air France : 80 millions pour le PS* ». L'ancien ministre était mis en cause ainsi que M. Marceau Long, alors président-directeur général de la compagnie Air France. Le premier était accusé d'avoir – grâce au second – transféré des fonds au Panama pour « *approvisionner le trésor de guerre de François Mitterrand, en vue d'assurer sa réélection* ». Le tribunal a relevé que les avocats des prévenus n'avaient même pas invoqué la bonne foi de leurs clients.

Au procès des huiles frelatées de Madrid

Le ministère public réclamera plus de cent mille ans de prison

MADRID
de notre correspondant

Une instruction qui aura duré près de six ans, un dossier de deux cent cinquante mille pages, deux mille cinq cents témoins appelés à déposer : c'est bien pour l'Espagne le « procès du siècle », comme l'écrit la presse de Madrid, qui s'est ouvert le lundi 30 mars. Celui de trente-huit industriels (deux autres sont en fuite) accusés d'avoir distribué en 1981 une huile frelatée qui provoqua la mort de cinq cent quatre-vingt-quatre personnes, et des lésions souvent irréversibles chez ving-cinq mille autres.

Les principaux protagonistes de cette première journée n'auront pas été les avocats et les accusés, mais les « afectados », comme on les appelle à Madrid, les victimes de l'huile toxique. Dès 6 heures du matin, venus de toute l'Espagne, ils ont commencé à se rassembler devant le siège du tribunal, pancartes à la main : « *Nous exigeons justice* ». Beaucoup portent encore les marques de l'intoxication, et plus d'un s'évanouira de faiblesse durant la journée. Ils veulent tous occuper les trois cents places réservées au public : cela fait six ans qu'ils attendaient ce moment !

Beaucoup resteront dehors, pourtant. Durant des heures, de manière virulente et pathétique à la fois, ces hommes et ces femmes qui vivent depuis six ans dans la hantise de l'huile assassine et de ses séquelles ne cesseront de crier, de pleurer et de protester, en venant aux mains à plusieurs reprises avec la police, qui, inexplicablement, a fait donner les agents à cheval. A la pause de midi, un groupe d'« afectados » ira jusqu'à malmener sérieusement un accusé et plusieurs avocats de la défense, et à lapider leurs voitures.

Deux heures de conclusion

A l'intérieur de la salle, si la tension est sensible, le calme sera toutefois maintenu. Le secrétaire du tribunal commence par résumer, durant deux heures, les conclusions de l'énorme dossier de l'instruction. Elles établissent clairement la responsabilité des inculpés : l'intoxication a bien été provoquée par de l'huile industrielle initialement dénaturée avec de l'aniline, destinée à lui donner une odeur et un goût prononcés empêchant sa consommation. Un raffinage clandestin postérieur a effacé les traces de l'aniline... tout en la transformant en aniline hautement toxique, et le produit a alors été mis sur le marché.

Le ministère public demande de lourdes peines de prison, dépassant cent mille ans pour les huit principaux accusés. Les avocats de la partie civile, comme le code pénal les y autorise en Espagne, sont plus rigoureux encore (1). Ils insistent aussi sur les responsabilités de l'administration, non sans raison : les dommages-intérêts demandés par les « afectados » se chiffrent en milliards de pesetas, ce qui dépasse de loin la solvabilité des accusés, et seul un recours aux deniers publics pourrait assurer le versement des indemnités.

Quant à la défense, elle demande l'acquittement de tous les accusés, arguant que le rapport entre l'huile frelatée et l'intoxication n'a pu être scientifiquement établi. En particulier, l'agent toxique spécifique n'a pas été découvert, ce qui exclut la reconnaissance juridique de tout lien de causalité. La défense souligne que d'autres hypothèses ont été avancées, tel un empoisonnement dû à des pesticides, mais que l'administration s'est refusée à les examiner.

Après la lecture du secrétaire, on entre directement dans le vif du sujet avec l'interrogatoire de l'un des principaux accusés, Juan Miguel Bengoechea, quarante-six ans, directeur de l'entreprise Rapsa de Saint-Sébastien. C'est lui qui acheta l'huile industrielle à deux entreprises françaises et la revendit en Espagne, notamment à la compagnie Raelca, près de Madrid, qui la trafiqua, avec le plein accord du vendeur selon le procureur.

L'accusé, lui, affirme n'avoir rien su du sort réservé à cette huile par son destinataire. Lorsqu'il s'en rendit compte, en mai 1981, il cessa d'ailleur immédiatement les livraisons.

Questions sans réponse

Le procureur insiste : « *N'avez-vous pas été surpris que le rythme de livraison d'huile à Raelca se soit brusquement multiplié par mille ?* » Non, l'accusé ne l'a pas été. « *Ne saviez-vous pas que l'entreprise Raelca commercialisait uniquement de l'huile destinée à la consommation ?* » Non, Juan Michel Bengoechea l'ignorait. D'ailleurs, il n'a rencontré les responsables de Raelca qu'en mai 1981. Pressé de questions, il reconnaîtra finalement qu'il avait visité leurs locaux près de Madrid un an plus tôt. N'avait-il pas pu constater alors que leur petite usine mettait dans des bouteilles de l'huile destinée à la consommation, et n'avait vraiment rien à voir avec ces entreprises sidérurgiques qui constituent les utilisateurs habituels de l'huile industrielle ? Non, l'accusé n'avait pas fait cette constatation.

L'après-midi, arguant des incidents qui s'étaient produits avec les « afectados », l'accusé, sur les conseils de son avocat, refuse désormais de répondre. Pendant quatre heures, les avocats de la partie civile égrèneront les questions, qui resteront donc sans réponse. Certaines sont pourtant fondamentales : saviez-vous oui ou non depuis le début que Raelca destinait cette huile à la consommation ? Pourquoi avez-vous fait détruire précipitamment en mai 1981 toute la documentation relative à vos transactions avec Raelca ? Juan Miguel Bengoechea ne dissipera pas ces doutes. Pour les « afectados » présents dans la salle, d'ailleurs, de doute, il n'y en avait guère.

THIERRY MALINIAK.

(1) En Espagne le procureur est tenu de requérir autant de condamnations qu'il y a de poursuites pour des délits ou crimes. De toutes façons les peines effectives ne dépassent pas trente années de prison. Les victimes peuvent en Espagne exercer l'action publique et par conséquent requérir des condamnations.

● **Les victimes de Minamata dédommagées trente ans après.** – Le tribunal de Kumamoto a ordonné, lundi 30 mars, que l'Etat japonais et la firme chimique Chisso versent des dédommagments allant de 3 millions à 20 millions de yens de (120 000 F à 800 000 F) par personne aux victimes de la pollution par le mercure de Minamata, qui fit officiellement 778 morts et 2 157 malades en 1956. Il en coûtera au total 674 millions de yens 27 millions de francs) pour dédommager les 110 plaignants et leurs familles. – *(AFP.)*

DÉFENSE

Après le départ de leur directeur général

Les gendarmes ont des états d'âme

Le ministre de la défense, M. André Giraud, souhaite instaurer un style de commandement plus « *musclé* » à la tête de la gendarmerie nationale, une arme qui dépend de lui et où l'on observe un certain agacement après la décision, en conseil des ministres, le mercredi 25 mars, de remplacer l'actuel directeur général, M. Olivier Renard-Payen, par M. Régis Mourier.

L'agacement est sensible chez certains officiers de la gendarmerie, qui estiment ce départ « *non argumenté* », comme ils l'ont fait dire immédiatement après l'annonce gouvernementale à la direction générale elle-même, et qui redoutent « *une politisation* » accrue d'un corps issu de la maréchaussée du seizième siècle.

M. Giraud se défend d'avoir, comme on l'en accuse, sombré dans une quelconque « *chasse aux sorcières* », un an après sa désignation comme ministre de la défense, à l'encontre de M. Renard-Payen qui, avant d'accéder à la direction générale de la gendarmerie en août 1984, avait été l'un des conseillers techniques, dès mai 1981, du ministre de la défense, M. Hernu.

Du reste, si l'on en croit son entourage, M. Giraud a l'intention de rendre un hommage à M. Renard-Payen lors de la prise d'armes qui marquera, la semaine prochaine, son départ et l'entrée en fonctions du nouveau directeur général de la gendarmerie. Le ministre de la défense considère que M. Renard-Payen a été extrêmement loyal envers lui, qu'il n'a pas démérité et qu'il n'existe aucun contentieux dans leurs rapports mutuels.

Mais le ministre de la défense a, dit-on, modérément apprécié « *la campagne* » récente de certains officiers généraux de gendarmerie à la retraite, qui s'est conclue par la nécessité de placer un général, au lieu d'un magistrat comme le veut la tradition, à la tête de l'institution. « *L'ordre républicain l'exclut* », fait-on remarquer au cabinet du ministre de la défense, en ajoutant que, précisément, « *une personnalité trop discrète, qui ne se mettrait pas en avant* » irait à l'encontre des intérêts du corps. D'où ce projet, prêté à M. Giraud, d'instaurer un style de commandement plus marqué et ce voeu du ministre de la défense de disposer d'une « *personnalité plus encombrante* », dorénavant, à la direction de la gendarmerie.

Disgrâce

Ces explications n'empêchent pas le fait que de nombreux officiers s'interrogent sur ce qu'ils appellent le caractère « *précipité* » d'une décision curieusement annoncée, la semaine dernière, soit plusieurs jours avant le conseil des ministres, par des indiscrétions de presse. M. Renard-payen lui-même en a eu vent par ce biais, au point qu'il dut annuler un voyage, prévu de longue date, en Chine populaire pour s'enquérir, en vain, des conditions de son départ auprès du cabinet de M. Giraud.

La mandat du directeur général de la gendarmerie n'a pas de durée fixée par la règle ou la tradition. M. Renard-Payen occupait ce poste depuis deux ans et demi. L'un de ses prédécesseurs, M. Jean-Claude Périer l'avait occupé pendant onze années.

Parmi les officiers qui soutiennent le directeur, partant, de la gendarmerie, il en est peu qui croient que M. Renard-Payen paye, après coup, l'inefficacité apparente de la brigade de Vitry-aux-Loges, dans le Loiret, à découvrir à temps les membres du groupe Action directe. Les dix gendarmes de cette brigade peuvent faire valoir un tableau de chasse qui les mobilisait ailleurs : 360 cambriolages dans leur secteur en 1986, soit un par jour, parmi lesquels 277 ont pu être élucidés.

En réalité, la disgrâce de M. Renard-Payen a commencé en octobre dernier, lorsque le directeur général de la gendarmerie a volé au secours de ses gendarmes de Marseille dans leur enquête sur une affaire de prostitution qui impliquait deux commissaires de police (*le Monde* des 17, 19 et 20 octobre 1986). M. Renard-Payen a protégé ses subordonnés que l'on disait, à l'époque, inspirés par une hostilité envers la police nationale, alors qu'ils obéissaient à l'autorité judiciaire. De même, on a peu apprécié le soutien du directeur général envers ses gendarmes mobiles dans la compétition qui les oppose aux compagnies républicaines de sécurité (CRS) désireuses, pour reprendre une expression d'un officier de gendarmerie, de se « *territorialiser* » davantage pour échapper à l'image de marque d'un corps perçu comme le bras séculier de la répression brutale.

Le successeur, M. Mourier, avance en terrain miné et il aura besoin de toute son autorité pour réussir à panser les plaies.

JACQUES ISNARD.

Ancien responsable de l'armement nucléaire français

Le général Albert Buchalet est mort

Ancien directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et ancien président-directeur général de Creusot, puis de Framatome, le général Albert Buchalet, soixante-seize ans, est mort le 28 mars à Paris. Il est considéré comme l'un des principaux créateurs en France de la force de dissuasion nucléaire.

[Né le 2 octobre 1911 à Marseille et ancien saint-cyrien, Albert Buchalet, fait prisonnier au début de la seconde guerre mondiale, s'évade d'Allemagne en 1941 pour passer à la France libre et servir dans les unités spéciales de parachutistes, qui aidèrent très longtemps les services de renseignement. Membre du cabinet d'Edmond Michelet, ministre des armées en 1945, il sert ensuite, durant six années, comme attaché militaire au Brésil. Il sert en Algérie.

En 1955, Albert Buchalet crée le service des techniques nouvelles au Commissariat à l'énergie atomique, qui devait devenir sous son autorité, jusqu'en 1960, la direction des applications militaires chargée de mettre au point les engins nucléaires. Il est, à cette époque, notamment en 1957-1958, un rôle important de conseiller technique militaire auprès du président du conseil des ministres, M. Félix Gaillard, qui donna une impulsion discrète, mais réelle, aux recherches nationales sur l'armement nucléaire. Il sera promu général de brigade en janvier 1958.

Après l'explosion de la première bombe atomique française au Sahara, le général Buchalet entre, en 1960, dans le secteur privé et, notamment, dans des entreprises qui, à un titre ou à un autre, ont des activités nucléaires. Administrateur de nombreuses sociétés, le général Buchalet sera successivement président-directeur général de la Société de développement Westinghouse-Schneider (1964-1967), de la Société des forges et ateliers du Creusot (1969) et de la société Framatome (1970-1975).]

SPORTS

● **VOILE : décès d'Yann Nédellec.** – Le navigateur Yann Nédellec a trouvé la mort, le 26 mars dans un accident d'avion à Kourou (Guyane), au cours du tournage d'un film. Agé de trente-cinq ans, Nédellec était un passionné de voile et d'aviation. Il venait d'obtenir son brevet de pilote de ligne. Considéré comme un équipier modèle, il avait participé à plusieurs courses transatlantiques en solitaire. En 1976, il avait notamment été victime de trois chavirages et il avait attendu six jours les secours, atteint de lésions aux vertèbres cervicales. Pour conjurer le mauvais sort il avait baptisé son nouveau monocoque *Damnation*.

● **AUTOMOBILISME : annulation du Grand Prix du Canada.** – En raison d'un différend entre les brasseries Labatt, sponsor habituel du Grand Prix du Canada, et les brasseries Molson, avec lesquelles Bernie Ecclestone, promoteur du championnat du monde pour la Fédération internationale de sport automobile (FISA) a passé un accord pour 1987, le Grand Prix de formule 1 qui devait avoir lieu le 14 juin à Montréal a été annulé. Le championnat du monde 1987 ne comportera donc que seize épreuves.

● **TENNIS : accord TF 1-Roland-Garros.** – Le président de TF 1, Hervé Bourges, et le président de la Fédération française de tennis, Philippe Chatrier, ont reconduit pour 1987 le contrat sur les retransmissions des Internationaux de France. Du 25 mai au 7 juin, la chaîne, qui doit prochainement être attribuée à un repreneur privé par la CNCL, s'est engagée à diffuser près de cent vingt heures de programmes sur le tennis, contre quatre-vingts en 1986.

هكذا من الاصل

MUSIQUES

Le cas Pogorelich

L'archange s'embête ?

Ivo Pogorelich

Le retour, salle Pleyel, d'un pianiste qui fit beaucoup parler de lui, et qu'on aurait tort de trop vite oublier.

Non, Ivo Pogorelich n'est pas une affaire classée. Un pianiste mode, habillé par les grands couturiers. Un clone dont l'immensité des moyens signalerait l'inhumanité.

Ces moyens, certes, il faut bien en parler : une telle puissance d'attaque (pas à casser les cordes : dans le gras des touches), une telle souplesse dans l'extrême virtuosité, une assise aussi royale, aussi confiante au clavier, et ce son d'orgue, voilà tout de même un bon début dans le métier.

Ces débuts, il faut aussi les rappeler : une sonate « funèbre » de Chopin à faire trembler les vitres au concours de Varsovie de 1980. Des mazurkas de seigneur, raffinées, terriblement emportées. Un premier Scherzo parcouru d'accès de folie et, prix du risque, quelques accrocs de star : assumés (1). Mais le jury ne fit pas de Pogorelich le lauréat de l'année. Et Martha Argerich, pour se désolidariser, démissionna.

Retenez vos larmes : l'évincé fut immédiatement enrôlé dans l'écurie DG. Un premier disque s'ensuivit, un disque de chevet, l'un des plus beaux objets que des mains de pianiste aient produits : la *Sonate opus 111* de Beethoven frénétique et grandiose ; les *Etudes symphoniques* de Schumann... lyriques.

Tout Paris, aux Champs-Elysées, attendit alors Pogorelich avec une mitraillette : les balles, lors d'un premier récital, le 19 avril 1983, ne firent que le frôler (*Gaspard de la nuit* de Ravel, qu'il venait d'enregistrer, n'était pas vraiment sa tasse de thé). Ensuite ? Le temps a passé, l'effet Pogorelich s'est émoussé – sa carrière, évidemment, se poursuivait avec éclat à l'étranger – et un dernier disque, comparable au premier, du Bach à réveiller un mort, passa inaperçu. Gould pourtant, dans sa tombe...

On ne s'est jamais beaucoup attardé sur la façon de jouer de ce Yougoslave de vingt-neuf ans, déniché à onze ans par un professeur soviétique en tournée « de recrutement », et brusquement déboulonné de son piédestal d'enfant prodige pour tout recommencer, répertoire et technique, au Conservatoire de Moscou. On ne s'est pas demandé d'où lui venait cette exigence d'originalité à tous crins, son refus de toute paternité pianistique, sa recherche de ce qu'il appelle *« la synthèse la plus pure possible »*, oui, son désir de pureté. On se contentait de dire du bel archange qu'il était si bien habillé ! Ne se serait-il pas très vite beaucoup méfié, beaucoup ennuyé ?

En tout cas, il a travaillé (son jeu, qui ne sent nullement l'effort, laisse transparaître un labeur gigantesque) jusqu'à donner l'impression, au piano, d'être enfermé dans un bunker à très froide température. Il n'est pas devenu de ces pianistes – écoutez Radu Lupu – dont les doigts et la pensée s'évadent, captent les odeurs, les couleurs de l'air, avec une douce sensualité. Il joue, comme s'il vérifiait le bon état de ses muscles, pour sa propre santé, dans un espace muré. Désenchanté ?

ANNE REY.

(1) L'enregistrement de ces épreuves aujourd'hui légendaires a été commercialisé sur cassettes (le son date de Mathusalem) par les éditions polonaises Muza, 00-068 Warszawa, Krakowskie, Przedmiescie 7, Poland. Meilleurs disques d'Ivo Pogorelich chez DG : *Sonate opus 111* de Beethoven, *Etudes symphoniques* de Schumann, 1 LP 25 32 036, *Suites anglaises 2 et 3* de Bach, 1 CD 415 480 - 2.

★ Ivo Pogorelich joue Beethoven, Scarlatti et Chopin, le mercredi 1er avril, à 20 h 30, salle Pleyel.

PHOTO

Jan Saudek au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'exilé de Prague

Première grande rétrospective européenne d'un « artiste-photographe » tchèque rejeté par son pays mais reconnu dans le monde entier depuis dix ans.

Il est plus proche des Américains Krims et Michals, dont il admet l'influence, que de ses illustres aînés Dritkol et Sudek. On connaissait jusqu'ici partiellement l'œuvre, souvent exploitée, de cet autodidacte de cinquante-deux ans, *« indépendant et rattaché à rien »*, longtemps traité dans son pays de *« parasite »* et de *« pornographe »*, mais internationalement reconnu depuis dix ans. Fils d'un employé de banque, c'est par la révélation de *Family of Man*, en 1965, que Saudek, qui rêvait d'être gymnaste ou danseur, mais qui passa toute sa vie en usine, vint à la photographie. De son enfance, vécue dans la ville de Hasek et de Kafka, il a gardé, avec le sens de la malédiction, des visions de terreur mêlée à la saveur des chocolats enveloppés dans les *comics* offerts par les GI. Il lui est resté aussi le goût des cultures marginales, qu'il déjoue de manière clandestine, pour donner naissance à un univers kitsch et sulfureux qui renvoie autant à l'art moderne qu'à son histoire propre et à celle de son peuple.

Si ses compositions peuvent paraître exportées, sous leur air d'emprunt provoqué, leur *« sentimentalité artificielle et sucrée »* – comme l'observe son amie, l'historienne tchèque Anna Farova, – résulte pourtant d'une interprétation allégorique, tragique ou réaliste de la situation de son pays. Qu'il s'agisse du portrait fictif de son père déporté, de la séquence *Histoire d'un soldat* (1984), jouée par lui-même, ou de cette paisible vision prémonitoire titrée *Le destin descend à la rivière* (1971), c'est à la même prise en charge personnelle du poids de l'histoire que se livre ce frère de sang du brave soldat Schweik.



ANDRÉ MORAIN

Jan Saudek Sur la route, 1969

Ainsi, sous leur apparente douceur passéiste, ces images bouleversantes sont en réalité autant de bouteilles à la mer. Créant dans les temps morts, la nuit ou le dimanche, avec son vieux Rollei, cadeau de Gisèle Freund, il doit une part de sa notoriété au studio souterrain de 3 mètres sur 4 qu'il occupe dans une cave, à la fois geôle et abri, berceau et cercueil, caverne d'Ali Baba et chambre d'enfant. Pour compenser la solitude, le silence et l'incompréhension, Saudek use de l'artifice et du trompe-l'œil qui fait croire qu'on change de décor en restant sur place et ouvre sa fenêtre qui donne sur un mur.

Mais, le plus souvent, créant en rêve l'illusion du vrai, Saudek s'attelle à donner corps à ses désirs, à des délires intimes. Devant ses murs lépreux et graffités, sur fond supposé de musique rock, il met en scène ses amis fardés et costumés comme des acteurs, et fait éclore un monde irréel et angoissant où, seule, en couple ou avec ses enfants, la femme, fellinienne et corpulente, joue un rôle de premier plan. Métamorphosée en clown, matrone inaccessible ou fée, obèse punk ou vierge flétrie, masquée d'un faciès simiesque, elle incarne dans son écœurante flaccidité, rose jambon, la figure primordiable de la mère (patrie ?), origine et fin de toute chose. Le monde si sincère de Jan Saudek est enfin révélé en France. Si son auteur reçoit son visa, il pourra peut-être lui-même l'admirer... Parmi les deux cents photographies, faites entre 1953 et 1986, collectées par Pierre Borhon, l'ami et messager qui rendit tout possible, il y en a une qui, par sa force, les contient toutes. Elle montre un homme sans visage serrant contre son torse nu un nouveau-né. Réalisée voici vingt et un ans, elle s'intitule *la Vie*.

PATRICK ROEGIERS.

★ Jan Saudek, photographies 1953-1986, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 10 mai. Catalogue comprenant soixante-dix photographies (dont quarante-trois en couleurs), textes de Françoise Marquet et Pierre Borhan, biographie de Karel Saudek, 150 F.

CINÉMA

Le palmarès des oscars

Voici l'essentiel du palmarès des oscars décernés le lundi 30 mars :

Meilleur film : *Platoon*, d'Olivier Stone.

Meilleure mise en scène : OLIVIER STONE *Platoon*. Après son premier oscar en tant que scénariste de *Midnight Express* en 1976, il a connu quelques années de chômage. Il a dédié son film aux vétérans du Vietnam.

Meilleur acteur : PAUL NEWMANN *la Couleur de l'argent*, de Martin Scorsese. La revanche est un plat qui se mange en couleurs. L'oscar qu'il aurait dû avoir pour *l'Arnaqueur*, il a mis vingt-cinq ans pour le décrocher, et ce pour le même personnage.

Meilleure actrice : MARLEE MATLIN. Elle rejoint Barbra Streisand et Audrey Hepburn dans le peloton très limité des « oscarisées » pour leur premier film. C'est la deuxième fois que quelqu'un remercie en langage sourd-muet (la première étant Louise Fletcher, l'infirmière du *Vol au-dessus d'un nid de coucou*).

Meilleur second rôle masculin : MICHAEL CAINE (*Hannah et ses sœurs*, de Woody Allen). **Meilleur second rôle féminin** : DIANNE WIEST (*« Hannah et ses sœurs »*).

Meilleur scénario (original) : WOODY ALLEN (*« Hannag et ses sœurs »*). Woody était absent. De toute manière, il ne vient jamais à ce genre de manifestations : il était en train de jouer à la clarinette au Michael's Pub, à New-Yor. Comme tous les lundis.

Meilleur scénario (adaptation) : RUTH PRAWER JHABVALA *Chambre avec vue*).

Meilleur film étranger : *l'Assaut*, de Fons Rademakers.

Meilleur montage : *Platoon*.

Meilleure musique originale : HERBIE HANCOCK (*Autour de minuit*).

Meilleure chanson originale : *« Take my breath away »* (*Top Gun*, de Tony Scott).

Meilleur film d'animation : (court métrage) : *A greek tragedy*.

Court-métrage : *Precious images*.

Meilleur son : *Platoon*.

Meilleurs effets sonores : *Aliens*.

Meilleurs effets visuels : *Aliens*.

Meilleure direction artistique : *Chambre avec vue*.

Meilleure photo : CHRIS MENGES (*la Mission*).

Meilleurs costumes : *Chambre avec vue*.

Le prix Irving Thalberg, destiné à récompenser un réalisateur pour l'ensemble de son œuvre, l'acteur Richard Dreyfuss l'a remis à Steven Spielberg qui a déclaré : *« En jouant avec les émerveillements de la technologie, nous avons oublié l'importance du mot. Et je ne suis pas le dernier coupable. Je me rends compte du chemin qui me reste à faire pour mériter d'être en compagnie de ceux qui ont reçu ce prix avant moi : Ingmar Bergman, Alfred Hitchcock, Robert Wise, Cecil B. de Mille... »*.

Oscar d'honneur : RALPH BELLAMY.

HENRY BÉHAR.

Le neuvième Festival des films de femmes

Pour la neuvième fois depuis le 28 mars et jusqu'au 5 avril, Créteil accueille le Festival des films de femmes : quarante-cinq en provenance de six pays sont en compétition, toutes catégories confondues, et l'on y remarque à la fois la domination écrasante de l'Amérique du Nord et de l'Europe par rapport au reste du monde et, dans la section des longs métrages de fiction, la disparition de l'Allemagne qui se fait voler la vedette par la Suède, représentée par trois films.

Absente de la sélection, l'Allemagne se rattrape avec le jury présidé par la comédienne Barbara Sukowa et comprenant notamment Pierre Barouh, Pascal Bruckner et Sophie Duez.

Un hommage à Colette

En dehors de la compétition (1), le Festival propose une très complète rétrospective Vera Chytilowa et un auto-portrait de Micheline Presle dessiné à travers une dizaine de films. Un hommage sera rendu à Colette, dont la passion du cinéma a pris les formes les plus diverses : critique, scénariste, dialoguiste, traductrice, sans parler des films nés de ses romans. Enfin, une rencontre-débat des réalisatrices françaises avec cinq de leurs homologues berlinoises permettra de revoir leurs films récents.

★ Renseignements : tél. : 48-99-18-88. Une navette gratuite est assurée entre les différents lieux de projection, Maison des arts, cinémas du Palais et de la Lucarne.

(1) Hors compétition seront projetés *Amorosa*, de la Suédoise Mai Zetterling, *Amère Récolte*, de la Polonaise Agnieszka Holland, *Journal à mes amours*, de la Hongroise Marta Meszaros et, en avant-première, *Lapsta* de l'Allemande Helma Sanders.

Culture

Les « Tournesols » de Van Gogh dépassent 200 millions de francs

Le marché flambe !

22,5 millions de livres, 225 millions de francs. En cinq minutes, Van Gogh, qui n'avait vendu qu'une toile durant sa vie et peignit ces Tournesols *un an avant de se donner la mort à trente-sept ans, est devenu « le peintre le plus cher du monde ».*

Dans la salle octogonale de Christie's surchauffée et où une mauvaise tribune de planches a été édifiée pour la paix de la presse, l'assistance, triée sur le volet des collectionneurs et des conservateurs mais qui, il est vrai, n'est pas composée que de Britanniques, perd son flegme : rires nerveux, applaudissements à chaque enchère, cris étouffés et murmures. Pulvérisé le record de Manet, dont *la Rue Mosnier aux paveurs* avait atteint plus de 7 millions de livres chez Christie's en décembre dernier, plaçant dans le peloton de tête le clan des impressionnistes ! Ecrasé, le malheureux Mantegna, dont l'*Adoration des mages* avait pourtant épaté le marché en avril 1985 en crevant la barre des 7,5 millions de dollars, toujours chez Christie's. Quant à Turner, dont les deux prestations les plus brillantes ont eu lieu chez Sotheby en 1980 et 1984, il ferait figure de parent pauvre si la Clore Gallery, qui ouvre le 6 avril à Londres, ne devait bientôt lui rendre justice... et si les chiffres qui s'accumulent, les acheteurs qui surgissent aux quatre coins du monde, ne relevaient de mystères plus simples qu'il ne paraît.

On s'attendait d'ailleurs à un prix considérable. Les experts de Christie's tablaient par prudence sur 10 millions de livres, mais nombre de leurs confrères s'enthousiasmaient déjà et pariaient sur quelque 18 millions de livres. Tout Londres s'était mis au jaune, pressentant l'événement : les traditionnelles jonquilles dont les Anglais couvrent leurs balcons à l'arrivée du printemps faisaient évidemment allégeance aux « fleurs du soleil », Sunflowers, comme les Britanniques nomment gentiment nos tournesols provençaux. Les cravates jaune paille des commissaires de Chistie's, pour être tout aussi traditionnelles, prenaient une coloration nettement engagée que la salle des ventes soulignait par quelques jardinières de fleurs jaunes, identifiables par des experts.

Une série de sept

Durant deux jours, la foule s'est pressée dans les salons de King Street où le Van Gogh n'aurait été qu'un tableau parmi des dizaines d'autres, signés des meilleurs noms, s'il n'avait été placé dans le saint des saints de la salle des ventes, derrière une grille qui laisse passer son contingent d'admirateurs en nombre limité. Acheteurs ou amateurs d'art, ils ont sagement occupé leur week-end, déambulant entre Sotheby's, sur Bond Street, où plusieurs ventes brillantes étaient aussi exposées, et Christie's, le tabernacle du Van Gogh.

Mais qu'a-t-il donc, ce Van Gogh là, pour rendre les gens si nerveux ? L'engouement dont chacun se prenait pour ce tableau de proportions modestes (76 centimètres de haut) relevait-il de l'hallucination collective ? Non. Ces tournesols de feu et de paille, de brûlure et de sérénité, avaient vraiment le don de fixer l'attention, de déchaîner la passion, de rendre anodines toutes les toiles qui l'entouraient : impressionnistes de haut vol, Picasso, ou cubistes ? Le tableau n'est pas un inconnu. Ces *Tournesols*, laissés par la défunte Helen Chester Beatty, n'ont pas été vus à Paris depuis leur vente à la Galerie Druet en 1909, mais les voyageurs de Londres auront pu le regarder pendant ses deux séjours à la National Gallery, de 1955 à 1959, et plus récemment, de 1983 à 1987.

Les « Tournesols » de Vincent Van Gogh

La toile faisait partie d'une série de sept, réalisés en 1888 et en 1889, alors que le peintre résidait à Arles dans des conditions restées célèbres. Quatre de ces *Tournesols* se trouvent dans les principaux musées de Londres, de Munich, de Philadelphie et d'Amsterdam. Un cinquième a disparu pendant la guerre au Japon, le sixième se trouvant dans une collection privée. Pour que les acheteurs potentiels puissent bien mesurer les qualités de ce septième tableau, il avait été montré à Tokyo, à New-York et à Zurich. Sa mise à prix, rétrospectivement modeste, était de 5 millions de livres.

Reste à savoir qui peut payer une pareille somme pour une œuvre d'art, si prestigieuse soit-elle : 22,5 millions de livres, soit près de 25 millions de francs avec les frais de vente ? Le musée John-Paul-Getty de Malibu (Californie) a annoncé aussitôt après la vente qu'il n'était pas l'heureux acheteur, sachant qu'on ne prête qu'aux riches, et qu'après avoir acquis le Mantegna on pouvait fort bien le « soupçonner » de ce nouvel achat. Comme il est d'usage, en revanche, Christie's n'a pas donné la moindre indication, se bornant toutefois à indiquer que l'acheteur est étranger. Un musée ? Aucun n'a un budget suffisant, mis à part le Getty, pour débloquer si vite une pareille somme. Reste un collectionneur privé particulièrement aisé, qui voit là un excellent placement. Ou encore les galeries (allemande, japonaise ?), soutenues par les banques, qui ont compris depuis belle lurette qu'il s'agit d'un investissement sans aucun doute opportun.

Le prix payé pour ce Van Gogh ne doit pas être considéré, en effet, comme proportionnel à sa valeur, non plus qu'à celle des précédents records. Les Turner vendus voilà quelques années feraient sans doute aujourd'hui des prix voisins de celui de ces *Sunflowers*. Le marché flambe, et il n'y a plus de pompiers.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Les précédents records

L'Adoration des mages, de Mantegna, le 18 avril 1985, chez Christie's (Londres) : 8,1 millions de livres.

Les Evangiles, de Henri de Lion, le 6 décembre 1983, chez Sotheby (Londres) : 7,4 millions de livres.

La rue Mosnier aux paveurs, le 1er décembre 1986, chez Christie's (Londres) : 7 millions de livres.

Paysage marin, de Turner, le 5 juillet 1985, chez Sotheby (Londres) : 7 millions de livres.

Paysage au soleil levant, de Van Gogh, le 24 avril 1985, chez Sotheby (New-York) : 9,9 millions de dollars.

Juliette et sa nurse, de Turner, le 29 mai 1980, chez Sotheby (New-York) : 6,4 millions de dollars.

Juan de Pareja, de Vélasquez, le 27 octobre, chez Christie's (New-York) : 5,4 millions de dollars.

Portrait de Titus, de Rembrandt, le 15 mars 1963, chez Christie's (Londres) : 1,2 million de livres.

DANSE

Sidonie Rochon et Hideyuki Yano

Chorégraphes sous influence

Ils appartiennent à la même famille. Sidonie Rochon, comme Karine Saporta ou François Verret, s'est initiée, avec Hideyuki Yano, à une technique issue des arts martiaux.

Dans sa compagnie, Mâ, Sidonie Rochon était la fille timide au chignon sage, attentive à plier son long corps aux tropismes d'une danse presque végétative.

Ensuite, calmement, lentement, Sidonie Rochon met à jour sa perception du mouvement. Un duo, *les Traits tirés*, laissait supposer quelque meurtrissure de l'âme ; il donna envie d'en voir plus. *Gloire en solo*, sa nouvelle création est une tentative forcenée pour sortir de soi, pour échapper à la pesanteur. Cette variation intelligente, sensible, sur le complexe d'Icare, est perturbée par la personnalité d'une des danseuses, Marie Faggianelli. Son magnétisme, son physique dodu et ramassé, ses chutes renversantes, ramènent irrésistiblement aux délires gestuels d'une autre chorégraphe, Karine Saporta, dont elle est l'interprète privilégiée, le double en quelque sorte. A travers elle, Saporta occulte la petite musique de Sidonie Rochon. Il est bien difficile d'échapper à ses sortilèges et à son influence.

C'est ce qu'a tenté Hideyuki Yano. Piégé, lui aussi, cet hiver dans les rêts d'un duo de Saporta – *Passion* – où il se prêtait aux fantasmes de cette nouvelle Armide. Il vient d'en prendre le contrepied en assumant la partie dansée d'un conte du poète turc Murathan Mugán, *le Kiosque de cristal*.

Ici, rien d'ambigu, de sensuel ou de névrotique ne vient troubler la limpidité du récit, une histoire d'amour vécue au premier degré par une comédienne, Laurence Bourdil – également récitante – et un danseur, dans une mise en scène linéaire de Lulu Ménasé. On est assez étonné d'y voir Yano jouer la séduction en trois solos, dont les attitudes évoquent en les stylisant les danses des guerriers d'Anatolie. On est attendri par la fragilité de son torse d'adolescent, la malice de son expression, la finesse de son jeu de main. On est gêné de le voir mimer la passion face à une partenaire qui ne sait même pas bouger son corps. Leurs regards sont absents, leurs étreintes vides de désir et d'émotion.

En voulant se libérer, en revenant à une danse illustrative – qui n'est pas simple pour autant – Yano est tombé dans le roman-photo, un peu comme un prix Goncourt qui écrirait pour la collection Arlequin.

MARCELLE MICHEL.

★ Sidonie Rochon, le 31 mars à Mantes-la-Jolie, et le 10 avril à Marly-le-Roy. *Le Kiosque de cristal*, au Théâtre des arts de Cergy-Pontoise jusqu'au 30 mars, à 21 heures, et le 1er avril, à 18 h 30.

NOTES

Marc Jolivet, équilibriste de l'absurde

Marc Jolivet s'est longtemps produit avec son frère Pierre, devenu réalisateur de longs métrages. Ensemble, ils ont formé un duo de caricaturistes bouillonnant d'idées qui jouaient sur le réel, développaient des gags, des petits tableaux de mœurs, dansaient, chantaient, se présentaient avec une belle joie de vivre et un humour plutôt féroce.

En cavalier seul, Marc Jolivet s'est frotté de nombreuses fois au public du café-théâtre. Il a appris à préparer minutieusement le comique, à l'affiner et à l'enrichir à la fois, à remettre en cause l'acquis, à canaliser un délire pour le rendre plus efficace.

C'est donc avec une drôle de maturité qu'il se présente au Théâtre Déjazet. Le physique un peu rond, l'allure d'un clown blanc, Marc Jolivet mène à bonne allure un solide one man show, tantôt bateleur, tantôt en équilibre sur l'absurde, jouant sur les digressions, les interpellations, caustique, ironique et tendre. Paradoxalement, il lui manque encore un peu d'ambition, l'envie de rouler sur les hauteurs, pour être dans la filiation directe de Devos.

CLAUDE FLÉOUTER.

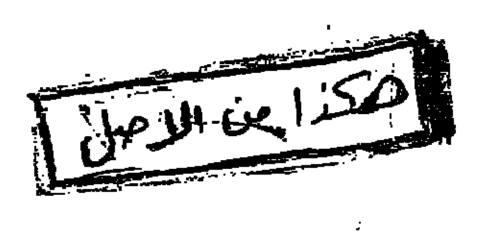
★ Théâtre Dejazet, 20 h 30.

Deux cents films brésiliens à Beaubourg

Jeudi 26 mars a débuté à Beaubourg la plus importante rétrospective jamais consacrée dans le monde au cinéma brésilien, avec deux hommages : Humberto Mauro, l'artisan de Cataguases, à la fois le Lumière et le Sternberg du Brésil ; et Glauber Roche, l'initiateur du cinéma nuevo auquel tous se réfèrent, et dont sera présentée l'intégrale, avec des films inconnus en France. Quatre grandes périodes se détachent après l'arrivée du parlant : l'ère de la *chanchada*, la comédie grotesque souvent dansée et chantée qu'adorée le grand public ; l'apparition éphémère de la Vera Cruz, sous la direction d'Albert Cavalcanti, tentative de créer à Sao Paulo un grand studioo copié sur la MGM ; le cinéma novo proprement dit, et son contraire absolu, le cinéma dit *udigrundi* (underground), également connus sous le nom de cinéma de l'ordure, du nom du quartier de Sao Paulo où travillaient ses principaux représentants.

L. M.

★ Le Cinéma brésilien, Centre Georges Pompidoou, du 26 mars au 13 juillet, et du 16 septembre au 12 octobre.



Communication

Polémiques autour d'Havas

Le premier groupe publicitaire français est-il en position dominante ?

A quelques semaines de sa privatisation, le groupe Havas a décidé de croiser le fer avec les publicitaires initiateurs de la campagne *« France, ta liberté de communication est en danger »*. Ceux-ci avaient dénoncé la position dominante du groupe Havas dans la vente et l'achat d'espaces dans les médias français, à l'occasion de la candidature d'Havas et d'Hachette à la reprise de TF 1. Le groupe publicitaire présidé par M. Pierre Dauzier a riposté, depuis, en contestant les chiffres avancés. Le tribunal de grande instance de Paris examinera donc, le 1er avril, les chiffres collectés par l'une et l'autre partie. Il devra dire, en outre, si les animateurs de la campagne, MM. Jean-Claude Boulet et Jean-Marie Dru (agence BDDP), Philippe Calleux (FCA) et Jacques Séguéla (RSCG) sont coupables de *« diffamation »* et de *« dénigrement »*, comme le prétend Havas.

Ces quatre publicitaires avaient indiqué que le groupe Havas, par le biais de ses régies, *« contrôlait »* 38,6 % du total des achats et des ventes d'espaces dans les médias français. Se fondant sur ce chiffre, ils réclamaient une limitation de la concentration dans le domaine de la publicité en France et s'appuient aujourd'hui, pour atteindre cet objectif, sur une proposition de loi déposée par deux députés barristes, MM. Bruno Durieux et François d'Aubert (*le Monde* daté 1er et 2 mars).

Havas conteste cette évaluation. Ses propres comptes ne lui conféreraient qu'un contrôle de 18,6 % de l'espace publicitaire français. Le groupe explique notamment qu'il ne détient qu'une participation minoritaire dans nombre de ces régies de presse, que le chiffre d'affaires d'Information et publicité, la régie de RTL, se réalise aussi à l'étranger et que celui de l'Office d'annonce (ODA) est surestimé.

Les quatre publicitaires ont refait leurs comptes. En se fondant sur les travaux d'experts comme ceux de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) et sur le rapport 1985 d'Havas, ils ont déterminé de nouveaux seuils de contrôle du groupe Havas. En précisant deux choses : d'une part, les chiffres cités par eux-mêmes ou Havas ne peuvent être qu'approximatifs, compte tenu du fait que les annonceurs, dans leur déclaration à l'IREP, globalisent eux-mêmes leurs dépenses ; d'autre part, Havas, même s'il est minoritaire dans une régie, définit lui-même sa participation comme *« active »*, voire *« opérationnelle »*. De ce fait, le groupe Havas contrôlerait 29,8 % de l'investissement publicitaire dans la presse écrite ; 2,8 % dans la télévision ; 36,4 % dans l'affichage ; 37,8 % dans la radio et 49 % dans le cinéma. Sans compter le chiffre d'affaires d'ODA, un marché évalué à un milliard de francs par les publicitaires, et sur lequel Havas jouit d'un quasi-monopole de fait. Bref, la part d'Havas sur le marché publicitaire des médias serait au total de 30,6 %.

Au delà des chiffres et de leur discussion, les publicitaires veulent placer le débat sur le terrain de la libre concurrence en matière de marché publicitaire. Et posent une question de fond : réclamer une réglementation contre les positions dominantes et analyser les phénomènes de concentration équivalent-ils à de la diffamation ?

YVES-MARIE LABÉ.

Les régies publicitaires du groupe

AFFICHAGE : Avenir (75,9 %) ; Métrobus (50 %).

RADIO : Information et publicité (92,1 %), régie de RTL ; Régie de Sud Radio.

CINÉMA : Médiavision (25 %).

TÉLÉVISION : Canal Plus (25 %) ; FR 3 publicité (12,5 %), stations régionales ; RTL TV France.

PRESSE : Régions communication (49 %), 20 quotidiens régionaux ; Havas Régie (100 %), 15 quotidiens régionaux ; Havas annonces classées (100 %), quotidiens régionaux et départementaux ; Interdéco (90 %), magazines ; Offices d'annonces (97,6 %), annuaire téléphonique ; Régie de 75 journaux gratuits (contrôle à 49 %, 50 % ou 100 %).

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Querelles de famille

1 *Baudelaire, Sartre et Lévy*

Il importe peu de savoir si, comme le chuchote une rumeur parisienne, Bernard-Henri Lévy n'a écrit les cent cinquante pages de son *Eloge des intellectuels* à une allure qui a sidéré le Stendhal de *la Chartreuse de Parme* que pour couper l'herbe sous les pieds de son confrère *« et néanmoins ami »* Alain Finkielkraut qui, avec *la Défaite de l'intelligence* dans l'affaire, malgré la finesse et le sérieux de ses analyses, semble, du coup, arriver bon second sur le terrain et va faire figure auprès de gens pressés de cheval de labour, de Poulidor de la question, sympathique mais malchanceux ! Après tout, Poulidor a bien fini par gagner !

Il est dans la nature de B.H.L. de humer le vent et de souffler dans son sens. Qu'importe si c'est B.H.L. qui a soufflé le premier ou non, ce qui compte après tout, c'est que le vent sur lequel il souffle soit le bon. Et si B.H.L. a besoin d'avoir le sentiment d'être le premier pour souffler comme tout le monde, accordons-lui cette place ! On sait bien, on sait depuis longtemps, qu'il n'y a plus sur le marché français de « philosophes », de « maîtres à penser », d'« intellectuels », employez donc le mot qu'il vous plaira, dont l'aura soit comparable à celle qui émanait d'un Voltaire, d'un Rousseau, d'un Chateaubriand, d'un Hugo, d'un Zola, d'un France, d'un Barrès, d'un Maurras, d'un Gide, d'un Malraux, d'un Sartre ou d'un Camus par exemple. L'article est demandé et se vendrait, mais ce que l'on nous propose ne répond pas aux désirs de la clientèle. Je trouve ça plutôt rassurant. Oui, que malgré nos six chaînes de télévision, nos radios libres ou d'Etat, des quotidiens aussi considérables que *le Figaro* ou *le Monde*, des news aussi bien faits que *l'Express, le Point, l'Observateur* et *l'Evénement du jeudi*, on n'ait pas réussi à nous faire prendre un Barthes, un Foucault, un Lacan, je m'en tiens aux disparus, pour autre chose que ce qu'ils étaient, des esprits de premier plan, mais certainement pas des Voltaire, des Hugo, ni même des Sartre, montre bien que la mayonnaise, malgré le luxe des appareils modernes, n'est pas aussi facile à réussir que le pensait jadis Mme Saint-Ange ou de nos jours M. Séguéla.

Un Gide, un Rousseau, un France, un Sartre, ça paraît bien désuet, et nombreux sont ceux qui ont oublié leurs noms, mais cela demande du temps, une patience folle, il a fallu des lecteurs encore moins pressés et tellement attentifs, presque niais ! La chance a joué, c'est entendu, mais des expériences comme ça, je me demande si l'on pourrait en refaire, si même ça vaudrait le coup ! Que Bernard-Henri Lévy ait changé son compas de position, qu'il l'ait même fait parfois virer de 180 degrés ne me gêne en rien ; qu'il admire Mallarmé, Zola, Flaubert, Baudelaire et même Blanchot, qu'il partage enfin nos goût, nous n'en attendions pas moins de lui ! Mais toute conversion exige des sacrifices. Et, sur le dieu de la littérature enfin retrouvé, B.H.L. n'y va pas de main morte.

On sait que Sartre n'a pas toujours eu l'engagement heureux, qu'il a parlé alors qu'il aurait mieux fait de se taire, qu'il a quitté la scène, qu'il a eu des absences alors que sa présence était réclamée. Avec l'engagement, Sartre s'est conduit comme un chauffeur qui n'aurait pas son permis : aux emballements du moteur succéderaient des pannes sèches. Depuis plus de vingt ans au moins, nous sommes une bonne cinquantaine à japper à ses trousses, à lui mettre le nez dans ses erreurs, à nous extasier devant sa colossale inconscience. Sartre, sur ce point, est devenu l'une des hypothèses favorites des professeurs à l'école de guerre littéraire. C'est d'un air gourmand que nous pointons ses erreurs : *« Vous voyez, messieurs, ce que la notion d'engagement mal comprise peut faire d'un homme qui ne manquait dans son enfance ni de talent ni d'intelligence ! »*

L'engagement sartrien cumule les méfaits de l'alcool, du tabac et de la drogue. A des écrivains en herbe, des messieurs d'un âge certain, que l'Académie a eu le bon goût de reverdir, répètent avec des mines confites : *« Il n'y a pas d'engagements doux. La moindre signature au bas d'une pétition et vous êtes fichus. Vous quittez les droits chemins de la littérature. Petits malheureux, vous voulez finir comme Sartre ou quai Conti ? A la Coupole ou sous la Coupole ? »* J'aurais souhaité que B.H.L., si charmant dans sa nouvelle robe de communiant, nous épargnât ce compliment sartrophobe qui semble vraiment, et un peu trop, de rigueur.

2 *Eloge de Sartre*

Quand on est né en 1948, en apparence on n'a pas trop souffert de Sartre. Mais B.H.L. ne pense pas à lui, c'est Baudelaire qu'il veut venger. Baudelaire qui fut outragé par Sartre en 1947 dans un essai tristement fameux. Le fantôme de Baudelaire est venu hanter Lévy-Hamlet. Le roi maudit de la poésie ne trouvera de repos que lorsque son assassin aux mains sales, l'affreux Sartre, sera châtié à son tour. En bon fils, Lévy s'y emploie : *« Je pense ici à Sartre. Je pense à ce méchant livre, émaillé de bourdes et de contresens, où l'on sent une hargne qui ne suffit pas à expliquer la troublante — et éventuelle — proximité entre le beau-fils du général Aupick et le petit bâtard des* Mots. » Et B.H.L. d'énumérer dans un passage assez gai tout ce que Sartre reprocherait à Baudelaire : *« De n'être pas socialiste. De n'être pas progressiste (...). D'avoir traité Hugo de crétin. D'avoir écrit de « la femme Sand » qu'elle était une « truie », une « latrine ». D'avoir trop fait de poésie. Pas assez fait la révolution (...). Bref, ce qu'il lui reproche, c'est d'avoir été lui-même, Charles Baudelaire, auteur d'un livre génial... »* Si l'engagement « sartrien » a eu le triste sort que l'on sait, et souvent à juste titre, le *Baudelaire* n'a pas meilleure mine dans la panoplie du philosophe. C'est presque une affaire classée. B.H.L., en dégainant son sabre, jouait sur du velours. L'auteur lui-même, la cinquantaine passée, n'aurait pas donné cher de son essai. Il le trouvait bref. Avec Baudelaire, les 4 000 pages auraient été de rigueur. Sartre aurait volontiers avoué qu'avec sa proie il avait été d'une insoutenable légèreté d'être : il y avait tellement mieux à dire, et plus, et plus !

Michel Leiris, qui préfaçait en son temps l'ouvrage — une préface est toujours une précaution, l'aveu d'un manque, — essayait d'excuser son ami « si étranger, en apparence, à la poésie », ou quelque chose comme ça. Le tout-puissant syndicat des biographes de Baudelaire n'en revenait pas que, au moment où le papier était si rare (1947), on en eût trouvé assez pour imprimer les élucubrations d'un philosophe foutraque qui n'aurait même pas su réciter par cœur *Harmonie du soir* ! Je suis bien d'accord avec Lévy, le *Baudelaire* de Sartre n'est pas un livre sérieux, exhaustif, et c'est d'ailleurs pourquoi il me charme encore. Que reproche B.H.L. à notre philosophe ? *« C'est d'avoir été lui-même, Jean-Paul Sartre... »*, etc. Il semble que l'on n'en sortira jamais. Lecteurs, critiques, écrivains, les trois réunis souvent sous la même bannière, nous reprochons à l'écrivain que nous envisageons, du moins qui nous sert de faire-valoir, ce qui fait qu'il est lui-même, que nous le reconnaissons entre mille.

Les romans de Zola, les théories de Zola sur le roman, ne sont pas, Dieu merci, tout le roman, il n'empêche que *Germinal*, ce n'est pas avec l'aide de *la Princesse de Clèves* que nous aurions pu l'écrire, ouf ! Le jeune Sartre s'était fait, avant guerre, une réputation terrible par ses articles de la *NRF*, qui mettaient à mal les romans de Mauriac, de Giraudoux et de quelques autres monstres sacrés de la littérature d'alors. Le roman, la littérature, ce n'était pas cela. Il y avait Dos Passos, il y avait Faulkner, il y avait Husserl, comment pouvait-on écrire des romans qui n'en tenaient pas compte ? On allait voir ce que l'on allait voir ! Et l'on vit : *l'Age de raison* et la suite.

Mauriac, de bonheur, en reprit du poil de la bête. L'on ricana sur les romans de Sartre, qui se lisent pourtant avec plaisir. Où est la vérité ? En littérature, dans le bonheur d'expression. Les articles de Sartre nous ont appris mille choses sur le roman et sur les auteurs dont il parlait. Et, comme si ce n'était pas assez, l'on pouvait se douter, en les lisant, qu'un chapitre de la littérature montrait le bout de son nez. Maintenant que Bernard-Henri Lévy connaît le mode d'emploi, qu'il est infiniment plus célèbre que les écrivains dont il parle en bien ou en mal ne l'étaient à son âge, il ne lui reste plus qu'à remplir les cases du mot croisé. En littérature, la seule chose qui soit vraiment embêtante quand on a compris ce qu'il y avait à faire, c'est d'écrire.

3 *Point final*

La photocopie d'une brochure sur *Les protestants de Preuilly et La Roche-Posay en Touraine et autres lieux circonvoisins de Touraine, Poitou et Berry à travers l'état civil protestant de Preuilly. 1590-1683*, par N. Maillet, professeur honoraire de lycée, que me communique avec beaucoup de précautions une aimable lectrice, nous incline à penser qu'Anne est née à Saumur en mars 1654. Sans doute le 8. C'est sa sœur Marguerite qui serait née en 1647. Une famille de cinq enfants : deux filles et trois garçons. Jean-Pierre de Beaumarchais et Daniel Couty, directeurs des *Dictionnaires des littératures de langue française* (Bordas), qui sont repassés par Saumur et par Preuilly-sur-Claise, me confirment plus ou moins ces renseignements. Quant à Alain Rey, du même Bordas et plus Robert que jamais, il m'annonce que les archives départementales de Tours sont submergées d'appels depuis nos questions, mais qu'elles restent d'une courtoisie exemplaire. *« Le registre des naissances des protestants du coin sont à Angers, où les archives, en cours de déménagement, sont inaccessibles en ce moment (...), mais 1651 peut être éliminé pour Mme Dacier. »*

Je crois que, pour le moment et avec votre aide, nous avons fait le tour de la question. Nous allons devoir quitter les Dacier. Nous nous étions habitués à eux, ils vont nous manquer. Certains lecteurs ont trouvé mon choix d'écrivains de moins de quarante ans bien mondain. C'est possible. Je propose à Jean-Marie Rouart pour son « Figaro des livres » un jeu plus grinçant : *« Quels sont les écrivains vivants de plus de cinquante ans qui seront encore lus en l'an 2020 par exemple ? »*

POINT DE VUE

La fin ne justifie pas tous les moyens

par JEAN-MARIE DRU fondateur et directeur-général de l'agence Roulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP).

LA privatisation de TF 1 et d'Havas repose la question de la concentration dans les médias français. Les publicitaires, témoins privilégiés des flux financiers créés par les prises de participation croisées, ont pris position. Deux blocs s'opposent : un courant d'opinion représenté par le groupe Havas et la SPFD de Gilbert Gross, dont les positions, au travers de leurs déclarations dans la presse, se rejoignent sur bien des points ; un autre courant, formé par ce que nous appellerons les agences publicitaires indépendantes, qui s'indignent devant les problèmes posés par la concentration des achats et ventes d'espace en France.

Pour les premiers, la lutte contre les concentrations et la notion de seuil procèdent d'un comportement rétrograde et provincial. Car, à l'heure où se forment à l'étranger des groupes de communication de très grande dimension, rien ne doit venir entraver le développement de groupes français capables de leur faire face. Ce raisonnement, apparemment incontournable, est en fait fallacieux, pour plusieurs raisons :

Flux financiers occultes

1) Le cumul des fonctions agence-régie-média constitue, pour bien des observateurs étrangers, une hérésie. Il pose un problème de fond : est-il légitime d'être à la fois vendeur et acheteur ? Il semblerait que l'éthique doive aujourd'hui s'accommoder d'un état de fait sans doute irréversible. Mais l'acceptation d'un tel système ne fait que renforcer la nécessité d'une réglementation qui préserve un minimum d'équilibre : *« la liberté des uns finit là où commence celle des autres »*.

2) Si des seuils doivent être fixés, il faut que ceux-ci soient suffisamment faibles pour avoir un sens. Alors que 20 % de part de marché est monnaie courante dans l'industrie, c'est un seuil excessif dans les médias. Contrôler 20 % des flux médias peut conférer un pouvoir immense sur l'existence et l'orientation des supports, dont l'équilibre est souvent précaire, qu'il s'agisse d'organes de presse ou de télévision généralistes. Que certains abusent ou non de leur position n'est pas la question. Ce qui compte, c'est que les conditions sont créées pour que cela soit possible : Havas contrôle par ses filiales 21 % du seul marché de la publicité ; il faut y ajouter ses multiples participations — majoritaires ou minoritaires — dans les médias et les régies. Ceci concerne non seulement les publicitaires mais aussi l'ensemble des citoyens et devrait les faire réagir.

3) Cette position dominante est d'autant plus choquante qu'Havas est étroitement associé à d'autres groupes. Le plus gros acheteur d'espaces (Gilbert Gross) et le plus gros vendeur d'espace en France (Havas) sont ainsi liés par des filiales communes. De là à parler d'un oligopole dont l'influence risque d'être une entrave à la concurrence, il y a un pas que la majorité des publicitaires n'hésitent pas à franchir. Le problème n'est donc pas seulement le niveau de participation (majoritaire ou non) de ces groupes dans les entreprises de communication, mais surtout le contrôle qu'ils parviennent à établir par le jeu pervers des interventions croisées. Seule une juridiction telle que la Commission de la concurrence serait à même d'enquêter et de statuer sur ces flux financiers occultes.

Rien aujourd'hui ne vient limiter les abus possibles. En fait, le réflexe monopolistique existe, ne serait-ce que dans l'état d'esprit et le vocabulaire. Le fait que Gilbert Gross se permette de déclarer qu'*« il a laissé »* les Calleux, Boulet et Séguéla construire des groupes performants n'en est-il pas l'illustration ? Comme s'il lui appartenait d'autoriser et de contrôler le développement de telle ou telle entreprise !

4) Une autre déclaration du patron de la plus grande centrale d'achat français conduit à soulever une question fondamentale : où se situe la valeur ajoutée dans les métiers de la publicité ? La position de Gilbert Gross est aberrante : il pense et déclare que les agences font à leurs clients des propositions d'achat d'espace sur lesquelles elles ne prennent aucune marge, parce qu'elles peuvent « se rattraper » sur leurs revenus tirés de la création. Il y a là une confusion des genres et une invraisemblable inversion de la pensée. Les agences de publicité tirent légitimement leur revenu de la véritable valeur ajoutée de leur métier : le conseil en marketing et la recherche de idées, et non pas l'achat d'espace en vrac et le simple négoce, raison d'être des centrales. Qu'une entreprise se rémunère sur ce qui est le cœur de son métier est normal et sain. Curieuse conception que de dire des agences qu'elles « se rattrapent » sur la création — la seule valeur ajoutée de ce métier — sans laquelle, au demeurant, Gilbert Gross ne pourrait exister.

5) Enfin, il est clair que l'oligopole de fait permet d'instaurer des conditions de vente discriminatoires envers tel ou tel. Il est bien sûr normal qu'un annonceur bénéficie d'abattements pour les très gros volumes d'achat. Mais les opérateurs devraient être soumis à des règles précises et claires, sur la base, par exemple, de tarifs publiés incluant les dégressifs pour les très gros volumes.

Deux courants de pensée s'opposent. Il appartient à la Commission nationale de la communication et des libertés de veiller à ce que les conditions d'une position dominante ne soient pas créées dans le domaine audiovisuel.

Il lui sera probablement difficile d'élaborer rapidement un corps de doctrine pragmatique. Une démarche complémentaire, qui m'apparaît très souhaitable, consisterait en une saisine de la Commission de la concurrence. Au travers de ses moyens d'investigation, celle-ci pourra statuer avec fermeté sur les pratiques en vigueur dans ce métier.

Ce débat est grave, car touchant à la première source de financement de la presse écrite ou audiovisuelle. Qu'il faille construire de grands groupes de communication, c'est une évidence. Cela établi, la fin ne justifie pas toujours les moyens.

★ Fondateur et directeur général de l'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP).

M. Rupert Murdoch rachète Harper and Row

Le milliardaire américain Rupert Murdoch vient d'ajouter un nouveau fleuron à son empire international en rachetant, pour 300 millions de dollars, la célèbre maison d'édition américaine Harper and Row. Fondée il y a cent soixante-dix ans, Harper and Row a publié de grands noms de la littérature comme Aldous Huxley, Thornton Wilder ou E.B. White et édite aussi des livres scolaires et des publications médicales. La société, qui a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 201,4 millions de dollars, a dégagé la même année un bénéfice net de 7,6 millions de dollars. La transaction, qui doit être approuvée par les autorités fédérales américaines dans le cadre de la législation antitrust, a été présentée par M. Brooks Thomas, président de Harper and Row, comme garantissant *« l'intérêt des actionnaires, des employés et des auteurs »*.

Le groupe de M. Murdoch, News Corporation, possède déjà aux Etats-Unis cinq quotidiens, de nombreux magazines, la Twentieth Century Fox et six stations de télévision, à partir desquelles il tente de constituer un quatrième réseau national. M. Murdoch, qui détient les trois quarts de la presse australienne, contrôle en Grande-Bretagne le *Sun* et le *Times*, ainsi que la chaîne de télévision par satellite Sky Channel et l'éditeur William Collins.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HEDDA GABLER. Athénée (47-42-67-27). Salle L. Jouvet, 19 h.
A. WOBBLER. Athénée (47-42-67-27). Salle Ch. Bérard, 18 h 30.
LE FESTIVAL DU CANNIBALE. Essaïon (42-78-46-42), 19 h.
LA BELLE FAMILLE. Poche (45-48-92-97), 21 h.
ALEXANDRE LE GRAND. Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : 20 h : Eugène Onéguine.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons.
ODÉON, 20 h 30 : l'Eternel mari, d'après Dostoïevski.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) : 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Trois Sœurs.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : 20 h 30 : Ballet du XXe siècle/M. Béjart.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ce soir on improvise.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Contes de Maupassant.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.
ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) salle L.-Jouvet, mar. 19 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 18 h 30 : A. Wobbler.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur ; 21 h : Une année sans été.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 14 h 30 : Yasmina ; La Resserre, 20 h 30 : Hernani ; La Galerie, 20 h 30 : Ecoute petit homme.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.) 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Miss Emily.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, je fais une machine.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus.
ESSAÏON (42-78-46-42), 19 h : le Festival du cannibale.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88), 21 h : les Premiers Mots.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Fleurs de papier.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, moi et moi. – II : 20 h : le Petit prince.
MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Dis-moi Blaise.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Vie d'André Colin ; 22 h : Une vache.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : Dom Juan.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h S. Joly, Petite salle : 20 h 30 : Laisse tomber la neige.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle famille.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : L'Otage.
THÉÂTRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.
TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.
TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : Vincent.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle, 18 h 30 : Thomas B ; 20 h 30 : la Salle d'attente.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), L. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 ; les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 30 : P. Timsit « lâche le morceau » ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballets Moïsseïev.
IVT (43-65-63-63), 21 h : les Terres à rebours.

Mardi 31 mars

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 31 MARS

16 h, Si jeunesse savait, de A. Cerf ; 19 h, Le moulin du Pô, de A. Lattuada (V.o.s.t.f.) ; 21 h 15, Opération jupons, de B. Edwards (V.o.s.t.f.)

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BIG BANG (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
BIGGLES (Brit., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-29-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H., s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).
JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUMBA (Fr.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
WAND'AS CAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

DÉMONS 2 (*). Film italien de L. Bava. V.o. Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
LE GRAND CHEMIN. Film français de Jean-Loup Hubert. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE DU CAPORAL. Film français de Jean Baronnet. Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE LENDEMAIN DU CRIME. Film américain de Sydney Lumet. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritiz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PLATOON (*). Film américain d'Olivier Stone. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE THÈME. Film soviétique de Gleb Panfilov. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 AVRIL

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (M.-C. Lasnier).

« Interprétation alchimique de « la Dame à la Licorne », le Bestiaire au Moyen Age », 15 h 30, 6, place Paul-Painlevé (I. Hauller).

« L'Exposition l'Or des pharaons », 13 heures, Grand-Palais (AITC).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 12 heures, accueil groupes (D. Bouchard).

« Le Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue Bellechasse et « l'Impressionnisme et les Nymphéas au musée de l'Orangerie », 14 h 30, entrée musée (Paris Passion).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection Passé).

« Rue et maisons du Moyen Age près Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges, vestiges enceinte Philippe-Auguste », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Vieilles rues de Paris, les deux plus vieilles maisons », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Vieux Paris).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flaneries).

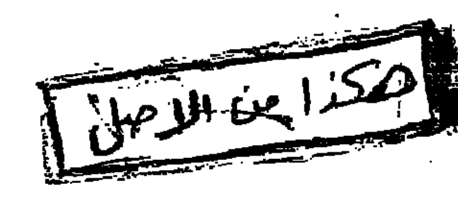
CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « La construction d'un temple grec » et 17 heures : « Marc Aurèle et les derniers Antonins » (Arcus).

78, *bis*, boulevard des Batignolles, Théâtre des Arts Hébertot, 18 h 30 : « Sur les pas des croisés ».

18, rue de Varenne, centre Varenne, 20 h 30 : « Reconnaissance des performances individuelles », (M.-C. Vacherot).

136, rue Charles-de-Gaulle, salle Havas, métro Pont-de-Neuilly, 15 heures et 18 h 30 : « Seurat », (IDAC).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mardi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes.
▶ L'Alaska : série de trois émissions de François-Marie Ribadeau.
I. Les chasseurs d'ours.
23.20 Journal.
23.40 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Cinéma : Tranches de vie □
Film français de François Leterrier (1985). Avec Laura Antonelli, Michel Boujenah, Jean-Pierre Cassel, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel.
Dix sketches sur la médiocrité, la bêtise, l'obsession du sexe dans les mœurs modernes, d'après les bandes dessinées de Lauzier.
22.05 Ça va faire beau.
Un divertissement de Louis Bériot. Avec Michel Galabru, Roger Carel, Claude Piéplu, Jacques Legras, Maurice Risch, Jacques Martin, Yves Lecoq
▶ et la participation de Simone Veil et Alain Carignon.
Une comédie burlesque dans laquelle le ministre de l'environnement et la présidente du comité français pour l'environnement jouent leur propre rôle.
23.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Top secret. ■
Film anglais de Blake Edwards (1974). Avec Julie Andrews, Omar Sharif, Anthony Quayle, Daniel O'Herlihy, Sylvia Syms, Oscar Homolka.
La secrétaire d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur britannique rencontre, en vacances, un attaché militaire soviétique de l'ambassade de Paris. Les services secrets des deux pays s'intéressent beaucoup à cette idylle.
22.40 Journal.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Pair et impair □ Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec Terence Hill, Bud Spencer. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : la Gitane** ■ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran, Marie-Anne Chazel. **0.05 Cinéma : la Bête à l'affût** ■ Film français de Pierre Chenal (1959). Avec Françoise Arnoul, Henri Vidal, Gaby Sylvia, Madeleine Barbulée, Michel Piccoli. **1.35 Série : Rawhide. 2.20 Documentaire : Les aventuriers du risque.**

LA 5

20.30 Feuilleton : Pierre le Grand (4e épisode). **22.05 Grande soirée des Oscars de Hollywood.** Retransmission de la remise des oscars du cinéma qui a eu lieu le 30 mars. **0.20 Série : L'inspecteur Derrick. 1.15 Série : Mission impossible. 2.10 Série : Supercopter.**

M 6

20.30 Cinéma : les Pétroleuses ■ Film franco-italo-espagnol de Christian-Jaque (1971). Avec Brigitte Bardot, Claudia Cardinale, Micheline Presle. *Dans un village de l'Ouest américain, deux bandes, dirigées par des femmes indomptables, se disputent la possession d'un ranch, construit sur un terrain pétrolifère. Western parodique, avec des situations relativement drôles. Devient en fait une bataille de stars.* **22.20 Série : Brigade de nuit.** Insécurité. **23.20 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Toxicomanies : recherche et innovation. **21.30 Musique : le groupe portugais Trovante. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Olivier Messiaen, l'orgue intégral. Méditations sur le mystère de la Sainte Trinité, de Messiaen, par Almut Rossler, orgue. **22.30 L'univers non tempéré.** Chant grégorien et Nova Cantica. Le répertoire des chantres du Xe au XIIIe siècle (Dominique Vellard, Emmanuel Bonnardot). **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or.

Mercredi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : Le vent d'Australie.
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Vitamine.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : L'heure Simenon.
Un nouveau dans la ville, téléfilm de Christian Zerbib et Fabrice Cazeneuve. Avec Roger Jendly, Claude Duneton, Christiane Cohendy.
21.35 Magazine : Les sciences et la vie.
Emission de Joël de Rosnay, Didier Lecat et Jean-Pierre Cottet.
En direct de La Villette.
22.55 Magazine : Multifoot.
23.55 Journal.
0.15 Magazine : Premier plan.
D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Variétés : La nouvelle affiche.
Rendez-vous mensuel avec la jeune chanson française. En direct du Palais des sports de Saint-Etienne.
Avec Julien Clerc et Etienne Daho, Nathalie Kaufmann, les Désaxés, Cerise Serries, Les Innocents, Gamine, Pijon, Mylène Farmer, Elli Medeiros.
21.55 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud. Sydney Bay.
22.45 Journal.
23.15 Série : Témoins.
Oscar Niemeyer : portrait de l'architecte de Brasilia.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : D'Artagnan amoureux.
14.45 Terre des bêtes.
Emission d'Allain Bougrain-Dubourg.
Le saumon : mourir d'aimer ; Origine du poisson d'avril.
15.10 Récré A2.
17.45 Magazine : Mambo satin.
De Billy Bourne.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.05 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 L'heure de vérité.
Invité : Pierre Bérégovoy. L'ancien ministre de l'économie répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Christine Clerc et Jean-Louis Lescène.
21.50 Magazine : Moi... je.
Emission de Pascale Breugnot.
Elles trinquent ; Jacques le révolté ; Acteur mode d'emploi ; Moine... je.
22.45 Chefs-d'œuvre en péril.
Emission de Pierre Lagarde.
Ces monuments qui font peau neuve.
23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage (rediff.).
14.30 Ski artistique acrobatique.
Finale de la Coupe du monde à La Clusaz (ballet et saut).
15.00 Téléfilm : Les associés contre le crime.
Les bottillons de l'ambassadeur, d'après Agatha Christie.
16.00 Documentaire : Le choc des énergies.
Le temps des producteurs.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Ciné-hit.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Dis, raconte-nous les animaux.
Le lynx.
18.30 Feuilleton : Flipper, le dauphin.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : La maîtresse des îles. 16.15 Téléfilm : Drame en trois actes. 17.50 Cabou cadin. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : la Cité des dangers ■ Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Ben Johnson, Paul Winfield, Eileen Brennan. *Deux policiers de Los Angeles, un Blanc, qui vit avec une call-girl française, et un Noir, qui croit encore à certaines valeurs, enquêtent sur l'assassinat d'une jeune femme. Une intrigue embrouillée, obscure ; une atmosphère noire et désenchantée.* **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Conseil de famille** ■■ Film français de Costa-Gavras (1986). Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant, Guy Marchand, Laurent Romor, Rémi Martin, Juliette Rennes. **0.45 Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul** □ Film italien d'Enzo Castellari (1970). Avec Chuck Connors, Frank Wolf, Franco Cetti, Léo Anchoriz. **2.20 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : K 2000. 15.55 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Racines II (3e épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : L'inspecteur Derrick. 0.10 Série : Mission impossible. 1.05 Série : K 2000. 1.55 Série : Jaimie.**

M 6

14.00 Série : Laredo. 15.00 Magazine : Dis-moi. 16.00 Dessin animé : La bande à Ovide. 16.30 Jeu : Hou la la ! 17.30 Magazine : Oh ! cinéma. 18.00 Hit des clubs. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie. Soyons raisonnables (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Soyons raisonnables (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** La demande. **21.30 Téléfilm : Le retour des agents très spéciaux. 23.05 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.50 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrire à la Réunion. **21.30 Musique : Plein volume.** Les écrits de Diderot sur la musique, et réédition du Traité d'harmonie de Rameau ; La revue critique des nouveautés. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 février au Châtelet) : intégrale des airs de concert de Mozart (3e partie), par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Lawrence Foster ; Edith Mathis, Sheri Greenawald, sopranos. **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.08, Jazz-Club, en direct du Sunset, avec le quartette du saxophoniste Carter Jefferson.

Audience TV du 30 mars 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.2	17.8	13.8	2.0	1.0	9.0	1.0
19 h 45	52.3	20.8	17.8	1.5	3.0	7.8	2.0
20 h 16	64.3	18.1	23.6	9.0	3.5	8.5	2.0
20 h 41	68.8	24.1	13.1	12.1	1.0	8.5	10.1
22 h 08	62.3	24.1	7.5	12.6	2.0	4.8	13.1
22 h 44	30.7	9.5	4.8	6.5	1.5	6.0	3.0

Programmes du lundi 30 mars, à 20 h 30. TF1 : « L'avenir du futur », la Dernière Vague *(film) ; A2 : « Les cinq dernières minutes » (série) ; FR3 :* Partir, revenir *(film) ; Canal Plus :* Electric Dreams *(film) ; la 5 : « Pierre le Grand » (feuilleton) ; M6 :* les Collines de la terreur *(film).*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 mars à 0 heure et le dimanche 5 avril à 24 heures.

Evolution générale :

Le temps restera perturbé avec plusieurs passages pluvieux, celui de vendredi étant plus marqué. En fin de semaine, un temps variable avec des ondées se généralisera dans un flux de sud-ouest.

Mercredi matin : un temps peu nuageux prédominera sur l'est de la France, mais des côtes atlantiques au Nord, les nuages seront abondants et il pleuvra de la Bretagne et de la Vendée aux régions proches de la Manche.

Quelques petites averses se produiront localement sur la Corse.

Au cours de la journée, la pluie va s'étendre vers l'est et atteindra, en soirée, les régions situées de l'Aquitaine aux pays de Loire, au Bassin parisien et au Nord-Est ; retour de quelques éclaircies en Bretagne et en Basse-Normandie, mais les nuages deviendront abondants sur l'Est, excepté près de la Méditerranée où le soleil continuera de briller.

Le mistral et la tramontane, moins violents que ces derniers jours, souffleront assez fort.

Ailleurs, un vent de sud modéré prédominera ; il tournera au secteur nord-ouest l'après-midi après le passage de la pluie. Quelques petites gelées sont encore probables sur les régions de l'Est, mais les températures minimales seront en général voisines de 4 à 7 degrés. L'après-midi, les maxima atteindront 10 à 16 degrés.

Jeudi 2 avril : sur les régions de l'Est, du Centre-Est, du Sud-Est, et des Pyrénées, le temps pluvieux du matin cédera la place à un temps nuageux à très nuageux. Les éclaircies seront plus belles l'après-midi sur le Midi-Pyrénées.

Dès le matin, de nombreux nuages aborderont les côtes bretonnes, apportant de nouvelles pluies qui gagneront dans la journée la Normandie, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. Ailleurs le ciel restera nuageux à très nuageux avec quelques ondées au nord de la Seine.

Températures minimales : 2 à 4 degrés de l'Aquitaine au Centre et au Nord-Est, 4 à 6 degrés ailleurs.

Températures maximales : 9 à 11 degrés sur l'ouest du pays, 13 à 15 dans le Midi, 11 à 13 ailleurs.

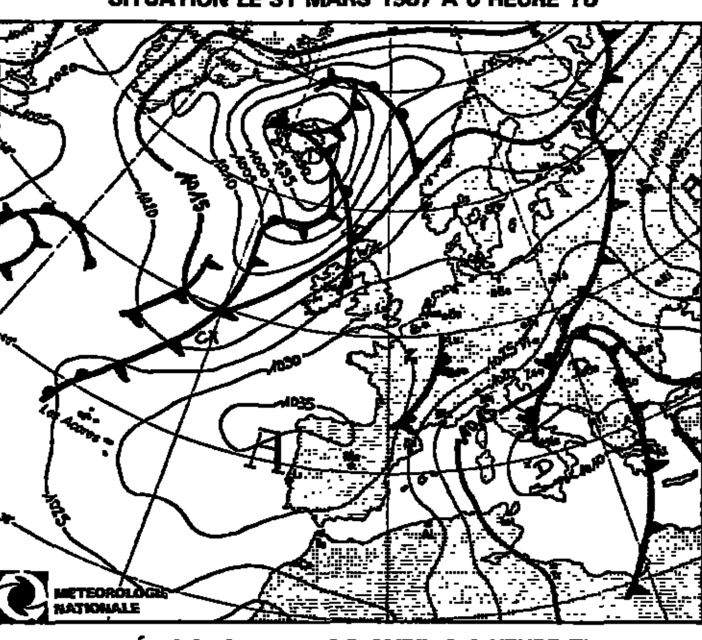
Vendredi 3 avril : sur les pays de Loire, la Bretagne et la Normandie, s'installera un temps variable avec averses et temporairement un peu plus frais. Partout ailleurs, le ciel sera couvert avec pluies. Ces pluies se décaleront vers la moitié est du pays dans la journée en devenant fortes sur les Cévennes et les Alpes du Sud où elles prendront un caractère orageux.

Températures minimales : 4 à 6 degrés. Températures maximales stationnaires.

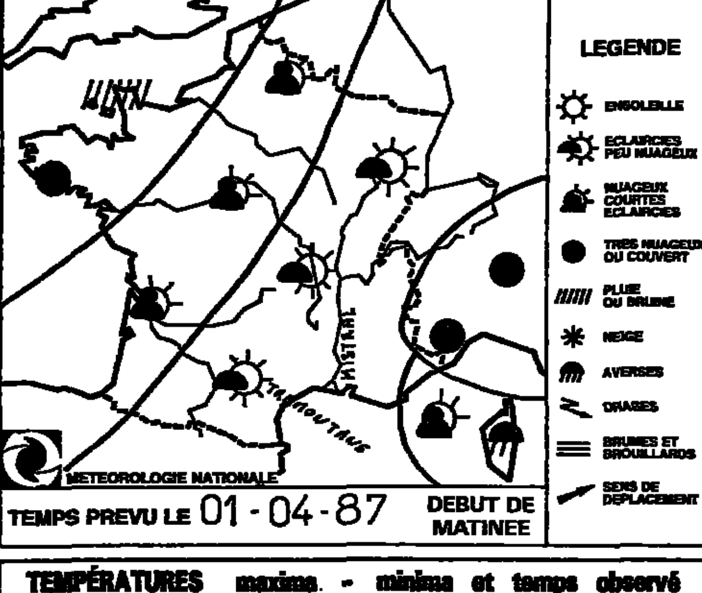
Samedi 4 et dimanche 5 avril : généralisation en toutes régions d'un temps nuageux avec ondées mais restant assez doux avec du vent de sud-ouest. Les éclaircies seront plus belles près des Pyrénées.

Températures minimales en hausse de 1 à 2 degrés. Températures maximales en hausse dans le Midi de 2 à 3 degrés, en hausse plus faible ailleurs.

SITUATION LE 31 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-3 à 6 h TU et le 30-3-1987 à 6 h TU — le 30-3-1987

FRANCE

AJACCIO	14	3	A
BIARRITZ	9	3	A
BORDEAUX	9	1	D
BOURGES	6	-2	D
BREST	8	3	D
CAEN	7	2	C
CHERBOURG	6	4	P
CLERMONT-FERR.	8	-2	D
DIJON	8	-1	D
GRENOBLE St-M-H	9	3	C
LILLE	7	-1	N
LIMOGES	3	-2	D
LYON	9	2	C
MARSEILLE-MAR.	13	5	D
NANCY	8	-1	D
NANTES	8	0	N
NICE	15	7	C
PARIS-MONTS.	8	2	D
PAU	8	-1	D
PERPIGNAN	10	4	D
RENNES	8	0	A
ST-ÉTIENNE	6	-1	C
STRASBOURG	9	1	N
TOURS	8	-1	C
TOULOUSE	8	0	D
POINTE-A-P.	31	19	N

ETRANGER

ALGER	15	6	O
AMSTERDAM	7	1	P
ATHÈNES	17	13	D
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	16	7	D
BELGRADE	17	6	P
BERLIN	8	0	N
BRUXELLES	6	1	D
LE CAIRE	21	13	D
COPENHAGUE	5	1	A
DAKAR	29	18	D
DELHI	32	19	N
DJERBA	26	12	N
GENÈVE	8	2	C
HONGKONG	22	20	N
ISTANBUL	20	10	D
JÉRUSALEM	13	4	N
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	7	0	P
LOS ANGELES	24	10	C
LUXEMBOURG	6	-3	D
MADRID	11	3	D
MARRAKECH	23	8	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	15	5	C
MONTRÉAL	14	1	D
MOSCOU	4	2	C
NAIROBI	16	16	D
NEW-YORK	17	8	D
OSLO	9	-2	D
PALMA-DE-MAL.	8	8	N
PÉKIN	11	1	N
RIO-DE-JANEIRO	27	23	D
ROME	16	4	N
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	3	0	N
SYDNEY	20	14	C
TOKYO	12	7	C
TUNIS	13	7	C
VARSOVIE	10	-1	N
VENISE	13	7	C
VIENNE	12	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Au Muséum de Paris

Orchidées bien en chair

Ici, une orchidée *(Oncidium papillo)*, dont deux pétales et un sépale sont transformés en antennes qui font ressembler la fleur tigrée à un papillon. Là, une sorte de triangle isocèle allongé, orange vif *(Masdevalia veitchiana)* dont chaque angle se termine en long filament. Plus loin, une étrange étoile de mer blanche *(Angraecum sesquipedale)* dotée d'un éperon creux très mince, long de 25 centimètres, au fond duquel la trompe d'une unique espèce de papillon va chercher le nectar nourricier. Ailleurs, une sorte de touffe de grosses noisettes dans leur enveloppe verte tapissée d'un semis de petits points bruns *(Catasetum)*.

Et, partout, des cascades, des grappes, des touffes d'orchidées de Marcel Lecoufle, habilement disposées par Emilio Robba, éclairent la végétation permanente de la grande serre du Jardin des plantes de leurs couleurs et de leurs formes incroyables.

L'exposition d'orchidées de cette année présente ainsi plus de deux cents variétés de fleurs merveilleuses et donne la priorité aux espèces sauvages (les spécialistes disent « botaniques ») qui ne doivent rien à l'intervention humaine. Certes, les hybridations dues à l'imagination des orchidéistes produisent des résultats superbes. Mais la bonne nature a, elle aussi, une fantaisie étonnante, dont les *Dendrodium* donnent une idée. Petites fleurs blanches, seules ou en grappes, grandes grappes de boutons d'or, fleurs monocolores ou bicolores, le genre *Dendrodium*, entre autres, fait preuve de beaucoup d'invention.

Les moineaux squatters de la grande serre ne s'y trompent pas : ils remplissent l'espace de pépiements joyeux.

Y. R.

★ Muséum national d'histoire naturelle, Jardin des plantes. Du 28 mars au 21 avril. Ouvert de 9 h 30 à 18 heures, tous les jours. Entrée : 25 F.

EN BREF

● **COLLOQUE : « Jeunesse, toxicomanie et délinquance ».** – Sur ce thème, le Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ) organise, en collaboration avec le Centre de formation et d'études de l'éducation surveillée (CFEES), un colloque qui se déroulera les 1er, 2 et 3 avril 1987.

Le responsable de l'Office central de répression du trafic et de l'usage des stupéfiants, des magistrats, des sociologues, des médecins et des représentants des institutions concernées feront un point complet et actualisé des recherches, des réalisations et des projets concernant les problèmes de toxicomanie et de délinquance juvénile.

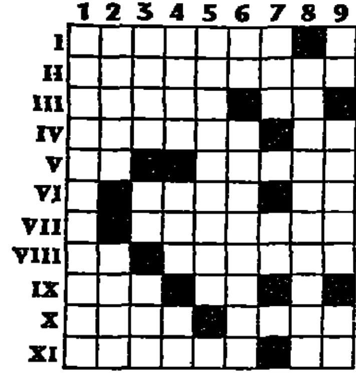
★ Pour tout renseignement, téléphoner au (1) 45-08-86-71, poste 442.

● **Opération « Trèfle à quatre feuilles » contre la faim.** – Le Comité français contre la faim (CFCF) organise jusqu'au 5 avril, avec le concours de TF 1, une opération contre la faim dans le monde baptisée *« Trèfle à quatre feuilles »*. Pendant cette période, un bulbe de cette plante, un pot et du terreau sont en vente dans toutes les boulangeries et pâtisseries, au prix de 50 F. Sur cette somme, 43 F seront utilisés au financement de l'une des actions conduites en 1987 par le CFCF à travers le monde, les 7 F restants représentant le prix de revient de l'opération. Selon le CFCF, qui rassemble quatre-vingt-deux organisations, les dons qu'il a recueillis ces dernières années ont permis *« la réalisation de mille projets dans cinquante pays »*.

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4453



HORIZONTALEMENT

I. Copie des vers. – II. En deux temps, trois mouvements, en cinq sec et en quatre mots. – III. Apres. Revendication de mineur. – IV. Donne naissance à des bleus. Divinité. – V. Section d'infanterie. Permet la vision ou la cache. – VI. Siège d'un homme réputé infaillible. Duplicateur. – VII. Tombés sous le sens. – VIII. Personnel. Prenant un bain de boue. – IX. Figure populaire d'outre-Atlantique. Personnel. – X. Possessif. Une des prérogatives du chef. – XI. Coffre en tôle. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Un amour sans partage. – 2. Pousse un cri réputé de mauvais présage. Pas clerc. – 3. Idée bizarre ou école insolite. Divinité. Mine de sel. – 4. Fleurs qui, inversées, indiquent l'opposé d'une distribution de fleurs. Œil aveuglé par la poutre. Emeut une Margot japonaise. – 5. Servitude de passage. – 6. En vitesse. Etourneau ou tête de linotte. – 7. Chef de file germanique. Démonstratif. – 8. Tourmentes et parfois même tempêtes. – 9. Ne travaille que couché. Met au parfum dans les milieux marseillais. Tanneur de peaux ou écho d'une peau tannée.

Solution du problème n° 4452

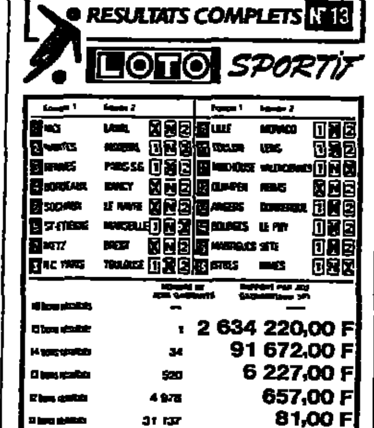
Horizontalement

I. Allégro. – II. Sioux. Ais. – III. As. Établi. – IV. Lés. – V. Ascension. – VI. Inceste. – VII. Té. Ir. – VIII. Lasse. St. – IX. Epicurien. – X. Croira. – XI. Sénestres.

Verticalement

1. Salamalecs. – 2. Aisés. Apre. – 3. Lô. Scission. – 4. Lue. En. Scie. – 5. Extincteurs. – 6. See. Rat. – 7. Rabais. Si. – 8. Oil. Otite. – 9. Signer. Nus.

GUY BROUTY.





Le Carnet du Monde

Naissances

– **Olivier WARIN**
et
Nicole BONTEMPO

sont heureux d'annoncer la naissance de

Geoffroy.

Paris, le 19 mars 1987.

– **M. et Mme Bernard THÉVENET**

laissent à leurs enfants

Carole et Roberto

la joie d'annoncer la naissance, le 25 mars 1987, de

Nathanaël Leandro Santana Reis.

Montvert,
26400 Aouste-sur-Sye.

Mariages

– **M. Pierre FAUQUE,**
ancien fonctionnaire international
et
Mme Yvette VESSIER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 27 mars 1987, par M. Georges Mesmin, député de Paris et maire du XVIe arrondissement.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Georges Gojat, conseiller-maître à la Cour des comptes, chevalier de la Légion d'honneur ; pour le marié, M. Robert Mitterrand, ingénieur-conseil, commandeur de la Légion d'honneur.

Décès

– Mme Zohra Ben Saïd,
née Skandrani,
son épouse,
M. Taïa Ben Saïd,
son frère,
M. Hachemi Skandrani,
son beau-frère,
La famille Sakka,
Ses enfants, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Hassen BEN SAID,
ancien maire de la ville de Sousse,

survenu le jeudi 26 mars 1987, à Sousse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de Malte,
Sousse (Tunisie).

– Sonia Berthoud,
sa femme,
Le docteur Michel Basset
et sa compagne,
Mlle Lola Berthoud,
sa nièce,
Toute la famille alliée et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy Roger BERTHOUD,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 25 mars 1987.

« Va rejoindre, ami, dans le beau mythe d'Euterpe tous ceux dont la musique fut le pôle déterminant de la vie. »

– Mme Albert Buchalet,
son épouse,
M. et Mme Philippe Giraudeaux,
M. et Mme Christian Buchalet,
M. et Mme Philippe Buchalet,
M. et Mme Pierre-Henri Scacchi,
ses enfants,
Valérie, Frank, Carl, Delphine, Raphaëlle, Sandra et Grégory,
ses petits-enfants,
M. et Mme André-Mary Jacquet,
Mme Pierre Baut,
Le général de Pontalba,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces,
Les familles parentes et amies,
ont la tristesse de faire part du décès du

général BUCHALET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

rappelé à Dieu le 28 mars 1987, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu à Bonneville (Haute-Savoie), dans le caveau de famille.

77, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
3, rue du Château,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Le président et les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la société Framatome,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 28 mars 1987, du

général Albert BUCHALET,
ancien président de la société.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

(Lire page 12.)

– Joëlle Manson-Caen,
Alexandre et Ludmila
ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Justin CAEN,

le 27 mars 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, chemin Tavernay,
Genève (Suisse).

– Mme Odette Calef
et ses fils,
Frédéric et Christophe Magloire,
M. et Mme Roland Calef,
Henri Calef,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon CALEF,
née Rébecca Trevès,

leur mère et grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Maur, le 30 mars 1987.

38, rue Marignan,
94120 La Varenne.

– M. et Mme Edmond Biar
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Biar
et leurs enfants,
Les parents et amis,
Et sa dévouée dame de compagnie Anahid, son mari Dikran Tarakdjian
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 29 mars 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Maurice DUNAND,
commandeur de la Légion d'honneur,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
ancien directeur
de la Mission archéologique au Liban.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 avril, à 10 heures, en l'église de Loisin (Haute-Savoie), suivie de l'inhumation.

– Les éditions Mondadori
ont la tristesse de vous faire part du décès de leur président

Mario FORMENTON,

survenu brusquement le 29 mars 1987.

Les obsèques religieuses seront célébrées à Milan (Italie), le mercredi 1er avril, départ du domicile, Largo Francesco Richini 4, à 11 heures, vers l'église Sant'Apostoli e Nazaro.

– Mme Gérard Lefort,
Mme Brigitte Lefort,
M. et Mme Guy Fontaine,
M. et Mme Jean-François Lefort,
Mlle Bernadette Lefort,
M. et Mme Robert Lavenir,
M. Didier Lefort,
ses enfants,
Ses seize petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LEFORT,
directeur général adjoint honoraire
de la SNCF,
commandeur de la Légion d'honneur,
Médal of Freedom,

survenu à Paris, le 29 mars 1987, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, *66 bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, dans l'intimité, au cimetière du Val-Cléry, Le Grand-Andely (Eure).

Sa famille et ses amis se souviendront du rappel à Dieu de

Geneviève LEFORT,
son épouse,

le 8 août 1985,

Gérard LEFORT,
son fils,

le 14 juillet 1984,

Frédéric LEFORT,
son petit-fils,

le 29 mars 1983,

et les réuniront dans leurs prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, avenue Poincaré,
75116 Paris.

– Colette et Jorge Semprun,
Claude Darre,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse LELOUP,
née Magrou,

survenu à Paris, le 24 mars 1987, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

191, rue de l'Université,
75007, Paris.
11, rue Boulard,
75014, Paris.

– M. et Mme François Ollivier,
ses parents,
M. et Mme Yvon Ollivier,
M. et Mme Hervé Ollivier,
M. et Mme Albert-Yves Ollivier,
M. et Mme Jaffar Azarmgin,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain OLLIVIER,
avocat à la cour,

disparu brutalement le 25 mars 1987, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 1er avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, et l'inhumation à Brest en l'église Saint-Louis, le 2 avril, à 16 h 30.

3, quai Conti,
75006 Paris.

– Mme Pierre Poisson,
Mme Etienne Poisson,
M. et Mme Antoine Poisson,
M. et Mme Philippe Maréchal,
Mme Annette Poisson,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charlotte POISSON,

le 26 mars 1987, dans sa soixante-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Neuilly-sur-Seine, 167, boulevard Bineau, le mercredi 1er avril 1987, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly, rue Vimy, à Nanterre.

Ni fleurs ni couronnes.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne RIVOLIER,
assistante sociale,

survenu le 30 mars 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 avril à 16 heures, au temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Sidonie Zobda-Quitman,
son épouse,
Sonia et Ariane,
ses filles,
Philippe,
son fils,
Les familles Quitman, Bulver, Bricombert, Valentine,
Mme Marie-Aline Ludosky
et ses filles,
Les parents et alliés

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre ZOBDA-QUITMAN,
directeur général
du centre hospitalier régional
de Fort-de-France,
conseiller général,
premier adjoint au maire du Lamentin,
président de la Mutuelle
des fonctionnaires
et agents des collectivités locales
de la Martinique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 mars 1987, à l'âge de soixante-trois ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 2 avril, à 9 heures, au funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres, à Nanterre (par le pont de Suresnes).

Les obsèques seront célébrées en l'église du Lamentin (Martinique), le samedi 4 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Kellermann,
75013 Paris.
Centre hospitalier de Fort-de-France,
BP 632,
97200 Fort-de-France.

Erratum

– Dans l'annonce parue dans *le Monde* du 31 mars 1987, insérée à la demande de la société General Motors France, concernant le décès d'un de leurs collaborateurs, il fallait lire

Jean SEIGNAC

Remerciements

– Marie-Pierre Doutrelant
et ses enfants
remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie lors du décès de

Pierre-Marie DOUTRELANT.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Alain BEYLOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique.

A ceux qui l'ont connu et aimé,

Marie-Pierre Beylot,
Stéphanie, Vincent, Cécile,
ses enfants,
demandent de se souvenir.

– Pour commémorer le premier anniversaire de la disparition du

docteur Léon PEREL,

la famille et les amis se réuniront au cimetière de Bagneux le dimanche 5 avril, à 10 h 45 (entrée principale).

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre SAULIERE,

une messe sera célébrée le samedi 4 avril 1987, à 9 h 30, dans la chapelle du Bon-Conseil.

6, rue Albert-de-Lapparent,
75007 Paris.

Communications diverses

– L'association des amis de Stendhal organise le mercredi 1er avril une conférence sur le thème « Etre ou ne pas être préfet : Stendhal ou les mirages de l'administration », avec M. Michel Arrous. Cette causerie aura lieu à 18 h 30, au siège de l'association : 11, rue de Navarin, 75009 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, mercredi 1er avril, à 9 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Amdouni Hassen : « L'organisation sociale en Ifriqiya sous les Fatimides ».

– Université Paris-IV, le jeudi 2 avril, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. François Deroche : « Recherches sur l'oasis de Dedan/Al-Ulà »

– Université Paris-IV, lundi 6 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Josiane Mas : « Darius Milhaud, du Bras d'or au Bœuf sur le toit (1892-1923) ».

– Université Paris-IV, lundi 6 avril, à 14 h 30, salle 405, M. Bilal Fall : « L'action dans le cinéma américain : le Sénégal ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 30 et mardi 31 mars 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-209 du 27 mars 1987 modifiant le décret n° 84-588 du 10 juillet 1984 relatif aux instituts régionaux d'administration.

● N° 87-210 du 27 mars 1987 relatif aux conditions de prise en charge par l'Etat d'une part de la cotisation due au régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles par les personnes visées à l'article 10 de la loi n° 87-39 du 27 janvier 1987 portant diverses mesures d'ordre social.

N° 87-212 du 27 mars 1987 modifiant le code de la sécurité sociale et fixant le montant de l'allocation de garde d'enfant à domicile.

● N° 87-214 du 25 mars 1987 relatif aux réserves en force et énergie prévues à l'article 10 de la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

DES ARRÊTÉS

● Du 24 mars 1987 relatif aux programmes de grec moderne dans les lycées.

● Du 24 mars 1987 modifiant l'arrêté du 5 décembre 1969 modifié relatif aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré.

● Du 24 mars 1987 modifiant les arrêtés portant règlement d'examen des baccalauréats technologiques des séries F et G pour ce qui concerne la liste des langues vivantes étrangères pouvant faire l'objet d'une épreuve obligatoire.

● Du 27 mars 1987 fixant la procédure à suivre pour bénéficier de l'exonération des cotisations de sécurité sociale afférentes à l'emploi d'une tierce personne.

loterie nationale
TRANCHE N°33 DU SUSPENSE

TIRAGE DU LUNDI 30 MARS 1987

LE NUMÉRO 0 2 8 6 9 2 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 7 8 3 GAGNENT 1 500,00 F

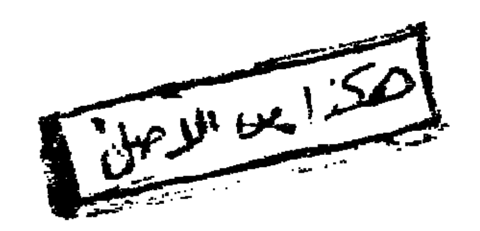
loterie nationale
TRANCHE N°33 DU SUSPENSE

TIRAGE DU MARDI 31 MARS 1987

LE NUMÉRO 2 1 8 1 3 6 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 1 0 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Baby M. n'est plus à vendre

Aux Etats-Unis, les conflits et les déchirements d'une mère porteuse et du couple qui avait passé commande de l'enfant.

ELLE se nomme Sarah pour la femme qui lui a donné le jour, Melissa pour le couple qui avait commandé cette « grossesse d'emprunt », et Baby M. pour la justice américaine à qui incombait le *« terrible fardeau »*, selon l'expression du juge H. R. Sorkow, de dire à qui appartenait la petite fille aux yeux bleus, qui a eu un an il y a trois jours.

Tout a commencé lorsque William Stern, biologiste, qui avait perdu tous ses proches dans les camps de concentration et dont l'épouse, pédiatre, ne peut avoir d'enfant, a donné son sperme pour que Mary Beth Whitehead, chômeuse, épouse d'un éboueur alcoolique, déjà mère de deux enfants, soit enceinte de lui.

Le « contrat » de mère porteuse avait été passé dans le cabinet d'un avocat, Noel Keane, qui gère une entreprise, devenue tentaculaire (et qui a fait de lui un millionnaire), de location d'utérus. Les Stern avaient versé près de 50 000 F d'honoraires à l'avocat, qui recrute ses candidates dans tout le pays, principalement dans les campus universitaires où il place ses annonces alléchantes. Ils avaient assumé en outre une assurance-vie pour la future mère (9 000 F), les frais de grossesse et d'accouchement (30 000 F) et les « honoraires » de Mary Beth, soit 100 000 F.

Honoraires qu'elle leur a retournés, et qui se trouvent bloqués dans une banque, car la mère porteuse, quatre jours après la naissance de la petite fille, a refusé de la remettre aux Stern, pour s'enfuir ensuite avec son mari et le bébé en Floride.

Grâce à un détective privé, les Stern ont pu retrouver le couple au bout de trois mois, et leur avocat a rendu public l'enregistrement d'une conversation téléphonique échangée entre le père biologique de l'enfant (M. Stern) et sa mère, Mary Beth Whitehead. *« Je ne peux pas renoncer à ma chair et à mon sang »*, dit-elle. Stern : *« Et moi, je veux récupérer ma fille. » « Je lui ai donné la vie. Je l'ai faite. J'ai eu le droit pendant toute ma grossesse de la mener à terme. Je lui ai donné la vie : je peux la reprendre, je peux nous tuer, moi et le bébé. Si c'est ce que vous voulez, je le ferai »*, dit alors Mary Beth. Et M. Stern supplie : *« Non, Mary Beth, ne le faites pas, je ne veux pas vous voir vous faire du mal : je ne veux pas voir ma fille blessée. Attendez, je vous en supplie ! »* Et Mary Beth, avant de raccrocher : *« Je vous le dis tout de suite, j'aimerais mieux nous voir elle et moi mortes plutôt que vous voir la récupérer. »*

Lutte de classe

Le tribunal suprême de l'Etat de New-Jersey, siégeant durant trente-deux jours, a entendu ce témoignage, et bien d'autres émanant notamment des juges d'enfants et des services sociaux chargés de la protection de l'enfance. Ces derniers avaient obtenu que l'enfant, alors âgé de quatre mois et demi et nourri au sein, soit enlevé « dans son intérêt » à sa véritable mère, et remis aux époux Stern, la mère conservant un droit de visite.

Les avocats des deux parties se sont, durant toute la durée du procès, jeté à la tête les arguments que l'on imagine. L'un (celui des Stern) faisant valoir l'instabilité de Mary Beth, son incapacité à être une bonne mère, certificats médicaux à l'appui, l'alcoolisme de son époux, le fait qu'elle était coupable d'avoir rompu un contrat signé, le fait aussi que l'enfant (les examens génétiques l'ont prouvé) était bien celui de M. Stern, comme il était à prévoir car l'époux de Mary Beth s'est fait stériliser il y a plusieurs années...

L'exemple allemand

Me Cassidy, avocat des Whitehead, a dénoncé, lui, violemment *« l'exploitation hideuse »* d'une classe sociale par une autre. *« C'est toujours*, s'est-il écrié, *la femme d'un éboueur qui portera l'enfant pour le mari d'une pédiatre. C'est au nom de toutes les mères porteuses, de toutes les femmes qui ne connaissent que la misère et l'angoisse, de toutes ces femmes auxquelles on veut arracher leur seul bonheur : l'enfant, que vous allez prendre une décision qui sera, pour l'avenir, le fondement juridique et moral de tous les procès qui ne manqueront pas de surgir. »*

L'un demande que les Stern soient enfin autorisés à adopter légalement le bébé ; l'autre, qu'il soit rendu à sa vraie mère. La tutrice légale de Sarah-Melissa, représentant les services de protection de l'enfance, a proposé au juge une solution plus nuancée ; à savoir que le bébé soit élevé par les Stern, que les Whitehead n'aient plus le droit de visite qu'ils avaient jusqu'à présent, mais que leurs droits parentaux soient maintenus durant cinq à sept ans, délai au bout duquel la situation serait réévaluée par des psychiatres, des pédiatres et des travailleurs sociaux.

Le juge américain n'est pas le seul, dans le monde, qui ait été amené à trancher une situation aussi difficile et douloureuse. Mais les deux précédents connus, l'un en Allemagne et l'autre en Grande-Bretagne, ne l'ont guère aidé, car les jugements ont été, dans ces deux cas, diamétralement opposés. En janvier 1985, un tribunal anglais saisi d'un conflit identique avait commencé par confier le bébé que se disputaient, d'un côté, un couple américain et, de l'autre, une mère porteuse britannique à une crèche relevant des services sociaux. Il décida ensuite, *« dans l'intérêt suprême de l'enfant qui, seul doit nous inspirer »*, de le remettre aux parents américains qui eurent dès lors le droit de l'adopter définitivement et de l'emmener dans leur pays.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 20.)



TANNENBAUM/SYGMA

Manifestation de soutien aux époux Whitehead.

Locations sans barème

WASHINGTON
correspondance

LE juge H. R. Sorkow s'aventure sur un terrain juridique incertain et mouvant. Les quatre cas antérieurs de mères porteuses refusant de rendre l'enfant aux parents adoptifs ont été réglés à l'amiable, sans établir de véritable précédent : d'autre part, plusieurs Etats américains ont étudié, mais n'ont pas réussi à élaborer, une législation. Si le juge estime que le contrat concernant les « services » de Mary est valide, les Stern obtiendront gain de cause. S'il considère qu'il s'agit d'un simple conflit de garde d'enfant, il se prononcera en fonction de l'intérêt de l'enfant. Le plus souvent, la garde est donnée à la mère, mais, en l'occurrence, les Stern sont favorisés puisque Baby M. a vécu la plus grande partie de sa jeune existence chez eux.

En tout état de cause, la décision du juge H. R. Sorkow n'est valable que dans le New-Jersey. Mais sûrement l'affaire va stimuler le débat et éventuellement forcer les Etats à passer une loi sur les mères porteuses. Faut-il ou non encourager la formule ? Les objections ne manquent pas, à commencer par celles des catholiques et des juifs, qui considèrent que cette pratique viole l'unité biologique et spirituelle du couple et s'opposent à une commercialisation de la conception se transforment en une activité de libre entreprise. A quand la publicité *« Utérus à louer pour neuf mois »* ? On compte déjà une dizaine d'agences spécialisées, et leur nombre est appelé à augmenter, avec une demande potentielle croissante (15 % des couples américains seraient infertiles). Aussi de nombreuses associations insistent pour que ces agences soient non lucratives. Les problèmes d'éthique abondent. Faut-il encourager les femmes à concevoir des enfants qu'elles n'élèveront jamais ? Sont-elles vraiment des mères ou des fabricantes de produits ? Les mères porteuses seront-elles acceptées pour les célibataires infertiles et les femmes mariées craignant que la grossesse n'interrompe leur carrière ? Mais, surtout, compte tenu du progrès des méthodes *in vitro*, permettant l'insertion d'un ovule fertilisé en laboratoire dans l'utérus d'une autre femme, verra-t-on des femmes faire carrière dans la reproduction ? Ainsi, les femmes pauvres des Etats-Unis et celles du tiers-monde loueraient leur utérus à des couples prospères, préférant laisser à d'autres les soins et les peines d'engendrer...

HENRI PIERRE.

Espace : le Japon se propulse

Les Japonais ont pris du retard dans la conquête spatiale. Dans cinq ans, ils auront comblé leur handicap.

TANEGASHIMA
envoyé spécial

SUR un site qui pourrait être celui d'un complexe touristique – des criques, des plages de sable blanc et un climat subtropical – des excavatrices et des bétonnières s'activent à la construction d'une nouvelle aire de lancement, où s'élèvera bientôt un atelier d'assemblage géant destiné à une fusée encore sur la table à dessin des ingénieurs. Mais lorsque celle-ci sera lancée, en 1992, elle pourrait marquer l'entrée du Japon dans la compétition spatiale internationale, un domaine où, contrairement à bien d'autres, les supposés invincibles Japonais ont encore à se tailler une place.

Lorsque, le 19 février dernier, a été lancé avec succès du centre spatial de l'île de Tanegashima, au sud du Kyushu et à un millier de kilomètres de Toyko, le premier satellite nippon d'observation marine, les Japonais ont bouclé la phase initiale de leur programme spatial, qui consistait à fabriquer les premières générations de fusées, N 1 et N 2, produites à partir de technologies importées (c'est-à-dire sous licences américaines). Les prochaines générations, H 1 (dont un premier tir a été effectué avec succès en août dernier), et surtout H 2, seront conçues et fabriquées essentiellement grâce à des technologies nationales. Dans cinq ans, les Japonais auront alors pratiquemment conquis leur indépendance en matière spatiale et ils pourront en particulier se lancer sur le marché des tirs commerciaux.

Mais, dans l'immédiat, les Japonais ne sont pas prêts à s'aventurer sur ce marché. Comme le reconnaît M. Sonoyama, vice-président de Nasda (Agence nationale de développement spatial), l'industrie spatiale japonaise est encore adolescente. Il est symptomatique, par exemple, que le centre spatial de Tanegashima ne dispose que de deux périodes de lancement d'une durée de quarante-cinq jours chacune (en été et en hiver), à cause de l'opposition des pêcheurs de la région, qui estiment que des retombées diverses gênent leurs activités. Mais si le gouvernement n'a pas encore remédié à ce problème, qui rend la base de lancement inactive pendant près de huit mois de l'année, c'est que ces *« périodes de lancement limitées sont pour l'instant suffisantes »*, affirme sans détour M. Masashi Mochizuki, responsable des opérations de lancement à Tanegashima. Mitsubishi Heavy Industries, qui est le principal fabricant de fusées japonaises, n'en produit guère plus d'une ou deux par an.

Plusieurs raisons expliquent que le Japon ait conservé jusqu'à présent un profil bas en matière spatiale. Pendant une dizaine d'années après la défaite de 1945, il fut « interdit d'espace » pour des raisons militaires. Son activité spatiale ne commença réellement qu'en 1964, avec la création d'un Institut des sciences aéronautiques et spatiales au sein de l'université de Tokyo. Quatre ans plus tard, fut créée la Nasda, entreprise semi-publique chargée des programmes d'application. Le premier programme, qui débuta par la mise sur orbite en 1970 d'un satellite de 24 kilos, fut entièrement réalisé sous tutelle américaine. En vertu des accords nippo-américains de 1969 pour la fabrication des fusées N 1 et N 2, les Japonais devaient obtenir l'autorisation préalable des Etats-Unis pour toute utilisation de celles-ci. La Constitution, qui limite la capacité défensive nationale, a d'autre part privé l'industrie spatiale japonaise de la stimulation que constitue la demande de missiles militaires.

« Nous avons commencé tard et nous progressons lentement », souligne M. Sonoyama. Depuis 1981, le Japon dépense en moyenne 110 milliards de yens par an pour ses programmes spatiaux. Ce budget est le dixième de celui des Etats-Unis par exemple. En 1987, les ressources affectées au développement des activités spatiales seront un peu supérieures et s'élèveront à près de 140 milliards de yens, dont 30 milliards seront affectés au programme H 2.

Dans cinq ans, la Nasda sera en mesure de lancer des satellites grâce à des fusées qu'elle aura mises au point et, au milieu de la prochaine décennie, elle s'attaquera aux véhicules spatiaux capables d'entrer dans l'atmosphère. Les Japonais comptent aussi se donner les bases technologiques pour participer au projet américain de station spatiale. Mais la première bataille pour entrer sur le marché des tirs commerciaux sera celle des coûts. Selon les experts de la Nasda, le coût de la mise sur orbite du satellite Mos 1 (effectuée en février 1987) fut de 30 millions de yens par kilogramme, soit trois fois le prix souhaité pour être compétitif (8 millions par kilo).

« Actuellement, nous sommes les plus chers, reconnaît M. Mochizuki. *Sans doute avons-nous été jusqu'à présent trop méticuleux, ce souci du détail peut conduire à l'échec sur le plan commercial. »*

Les Japonais sont experts, dit-on souvent, dans la miniaturisation et l'abaissement des coûts par l'application de technologies de pointe à la production en série. En matière spatiale, cependant, ces deux atouts sont moins déterminants qu'ailleurs. La miniaturisation a ses limites (ce qui prend finalement le plus de place dans un ordinateur ce sont les fils) ; en outre, la fabrication de fusées ne se prête guère à la production en grande série pour des questions de marché.

L'atout d'une technologie sophistiquée

Les Américains et les Européens, qui suivent les progrès accomplis par les Japonais, estiment que, plus qu'un concurrent direct, la fusée H 2 sera un vecteur de lancement complémentaire pour lequel il y aura assurément un marché. Les Japonais auront alors pour atout une technologie sophistiquée, fruit des difficultés qu'ils ont eu à affronter. Avec le propulseur LE 5 de la fusée H 1 et surtout celui de la H 2 (LE 7), les Japonais auront démontré leur maîtrise de la technique délicate du moteur cryogénique. En outre, en raison de la position géographique de leur base de lancement, qui est éloignée de l'équateur (un facteur défavorable pour la mise sur orbite géostationnaire), les Japonais ont été amenés à mettre au point des moteurs capables de redémarrer. Une technique dont n'a pas besoin, par exemple, Ariane, lancée d'un point lui permettant d'être tout de suite dans le plan de l'équateur. La situation désavantageuse de Tanegashima a été un coup de fouet dans le domaine de la recherche technologique, mais c'est aussi un inconvénient sur le plan commercial : la situation de la base de lancement des fusées nippones se traduit par une demande d'énergie supplémentaire, qui réduit de 20 % environ la durée de vie du satellite (soit de un à deux ans) : une perte de plusieurs millions de dollars dont les futurs utilisateurs des fusées japonaises devront tenir compte.

La fusée H 2, munie d'un propulseur d'une capacité de mise sur orbite de 2 tonnes, est l'objet d'une intense campagne de promotion. Mais il semble que les Japonais soient surtout appelés à devenir des concurrents sérieux des Américains et des Européens dans le domaine des applications spatiales. Ils sont déjà les plus avancés en ce qui concerne les antennes au sol, et leur compétence en matière électronique, optique et de télécommunication les destine à prendre une place importante sur le marché des satellites... L'industrie aérospatiale nippone est en passe de devenir adulte et de faire sentir son existence sur le plan international.

PHILIPPE PONS.

Baby M.

(Suite de la page 19.)

En République fédérale d'Allemagne, au contraire, une mère porteuse s'est vu attribuer, en avril 1985, la garde définitive de l'enfant qu'elle avait porté, et son mari a été jugé comme le « père légal » de cet enfant, bien qu'il n'en soit pas le père biologique. Le juge allemand a souligné que, devant les évidences cliniques et juridiques, la notion de « contrat » passé entre la mère porteuse et le couple stérile lui paraissait secondaire.

Des contrats douteux

De tels contrats sont d'ailleurs entachés de nullité selon les lois françaises, et cela bien que quelques associations (à Marseille, à Paris) se soient fait une spécialité de les organiser. En effet, plusieurs articles du code pénal punissent ceux qui auraient provoqué des parents à abandonner un enfant né ou à naître, ou qui auraient fait souscrire par les futurs parents un acte aux termes duquel ils s'engagent à abandonner leur enfant (article 353-1). L'article 345 du même code pénal punit en outre lourdement la déclaration à l'état civil, par une femme stérile, d'un enfant comme né d'elle, alors que la mère véritable, comme elle en a le droit, n'aurait pas révélé son identité (supposition d'enfants).

Le droit civil français, comme le droit anglais, allemand et américain d'ailleurs, ne reconnaît qu'une seule mère : la femme qui accouche, laquelle peut d'ailleurs renoncer à l'enfant qui doit être alors confié aux services sociaux avant une adoption éventuelle. C'est exactement ce qu'a fait le juge britannique, alors que le juge américain l'a confié au « couple d'adoption » et que le juge allemand l'a laissé à la mère biologique et a même refusé d'accorder au « donneur de sperme », à l'homme qui en avait passé commande, le droit de paternité.

En France, le Comité consultatif national d'éthique, le Conseil de l'ordre des médecins et les ministres successifs de la santé (Mme Barzach notamment) ont exprimé leur opposition très ferme à la pratique des mères porteuses, et cela au nom de l'intérêt de l'enfant.

Ces désaveux ne rencontrent pas l'adhésion de tous les médecins. Certains, et non des moindres (les professeurs Papiernik et Cohen par exemple), se refusent à condamner une pratique, dont ils critiquent la « médicalisation », mais dont ils rappellent qu'elle remonte à l'antiquité. L'ancien garde des sceaux, M. Badinter, allait dans ce sens lorsqu'il approuvait l'« adoption prénatale ».

La Société américaine de la fertilité, qui groupe dix mille médecins, a, pour sa part, et sans condamner formellement la pratique des mères porteuses, exprimé il y a six mois le vœu qu'elle soit réservée à des situations exceptionnelles et qu'elle soit strictement dépourvue de tout aspect commercial. Mais les médecins américains demandent que des lois soient instaurées, qui clarifient les droits de toutes les parties impliquées.

Les Français, qu'ils soient juristes ou médecins, estiment, eux, que de nouvelles lois seraient inutiles car les dispositifs actuels font que les contrats ainsi passés sont nuls, parce qu'illicites. Nul ne se fait d'illusion sur le caractère éventuellement dissuasif du code pénal à ce sujet, et les tribunaux se trouveront sans doute confrontés à nouveau à ces querelles pathétiques dont l'enjeu réel n'est ni le respect d'un contrat, ni l'argent versé, mais l'amour d'un enfant, ce qu'aucune loi, aucune réglementation, ne pourra jamais codifier.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Camisoles pour l'antipsychiatrie

La Borde, haut lieu de la psychothérapie institutionnelle, est menacée de fermeture.

AU fond du grand parc, il y a le poulailler, les chevaux et les cochons. Plus loin, au bord des terres, la lingerie et la grande serre brisée l'an dernier par un orage de grêle. Au bord d'un étang, la crèche pour les enfants du personnel, véritable bijou d'architecture miniature. Au centre du parc, la bâtisse principale, grosse demeure du dix-neuvième siècle et ses multiples dépendances. Sur ces hectares de bois aux frontières de la Sologne, ni grilles ni blouses blanches. Mais une autre manière de vivre avec la folie, une tentative hors de l'ordinaire pour comprendre et aider ceux qui en souffrent.

Officiellement, c'est la clinique de Cour-Cheverny. Pour tout le monde, c'est plus simplement La Borde, du nom du château acquis à crédit en 1953 par le docteur Jean Oury. C'est surtout, depuis plus de vingt ans, l'un des lieux phare d'une psychiatrie différente.

Tout a été dit sur cette communauté thérapeutique qui n'a jamais véritablement cessé d'éveiller les passions. *« Depuis sa création*, résume le docteur Jean Oury, *la clinique de La Borde s'inspire des mêmes principes, ceux de la psychothérapie institutionnelle. L'établissement psychiatrique, qu'il soit dans ou hors des murs, est malade. Malade de sa dépendance financière vis-à-vis des secteurs étatiques ; malade du fait des nécessités inhérentes à sa gestion ; malade du fait de la fonction qu'il assure pour la société (un lieu pour la... ségrégation) mais malade aussi de par son imprégnation par l'ensemble des « idées reçues » de cette société. Tout groupe – ou regroupement – est « malade », traversé des phénomènes de contagion, de rivalités, terrain propice à la persécution, à la formation de « clans » ou à l'isolat défensif. Que peut alors devenir un malade psychotique ou simplement « fragile » ballotté dans cette maladie du groupe ? La psychothérapie institutionnelle refuse de faire l'économie de cette double problématique. Non qu'elle puisse la supprimer. Mais il est nécessaire d'en tenir compte et de la travailler pour s'adresser à un sujet. En ce sens, on peut la comparer dans son rapport avec la thérapie des psychoses, à ce qu'est l'asepsie à la chirurgie. »*

Différend budgétaire

Comment, en pratique, peut se traduire un tel discours ? A La Borde, les structures sont, explique-t-on, en perpétuel remaniement. On y retrouve pourtant quelques points forts. Par exemple la liberté de circulation des malades, l'importance accordée aux clubs thérapeutiques et aux réunions de tous ordres pour lutter contre le classement, la hiérarchie massive, la ségrégation et l'uniformisation. Parce qu'elle bouleversait la pratique psychiatrique traditionnelle – soignants et soignés peuvent parfois échanger leurs rôles – parce qu'elle correspondait dans les milieux intellectuels à un profond mouvement d'intérêt pour l'« antipsychiatrie » parce qu'elle a pris en charge des malades célèbres et parce qu'on y retrouvait M. Félix Guattari, psychanalyste et auteur de renom, La Borde, dans les années 70, était un lieu quasi mythique.

L'endroit, pourtant, n'a jamais tout à fait correspondu aux images qu'on pouvait en donner. L'importance accordée aux médicaments psychotropes, par exemple, ou aux électrochocs n'a jamais été *a priori* remise en question.

C'est dans ce contexte que s'est développé le différend budgétaire avec la Sécurité sociale. De très graves difficultés qui pourraient remettre en cause l'existence de l'établissement. Clinique privée célèbre, La Borde était aussi une clinique conventionnée (1), c'est-à-dire assujettie à un prix de journée par malade fixé par convention de la Sécurité sociale. *« Dès le départ, en 1953, il y eut des problèmes*, explique le docteur Oury. *La convention avec la caisse régionale*



Félix Guattari, le renom de La Borde.

d'assurance-maladie prévoyait que notre prix de journée devait être équivalent au prix de journée de l'hôpital psychiatrique de référence le plus proche. Or il n'en existait aucun dans le Loir-et-Cher. Depuis, ceux, plus lointains, de Bonneval et de Tours ou de Fleury-les-Aubrais n'ont pas cessé d'accroître leur écart. Nous sommes restés à moins de 400 F par jour et par malade, soit deux ou trois fois moins que la plupart des autres établissements. » La situation est d'autant plus difficile à supporter pour les responsables de La Borde qu'ils estiment avoir longtemps pallié les difficultés du service public psychiatrique. De plus, la spécificité de leur prise en charge impose un personnel beaucoup plus nombreux et plus qualifié qu'ailleurs. *« Ce mode de prise en charge n'est pas codifié dans le système de classement des cliniques, et les normes de personnel, tant en qualité qu'en quantité, n'entrent pas dans nos critères*, explique M. Jeannot, sous-directeur de la caisse régionale d'assurance-maladie du centre. *Notre caisse ne peut pas prendre l'initiative dans ce domaine. »* La Borde, pour rétablir un semblant d'équilibre budgétaire, a progressivement dépassé l'effectif de malades qui doit être le sien. On atteint ainsi aujourd'hui un effectif de 113 malades alors que le règlement en prévoit 95.

Cette situation, tout comme les « sursalaires » attribués au personnel, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de la Sécurité sociale, tant à l'échelon régional que national. Fin novembre 1986, Orléans faisait savoir que La Borde devait impérativement revenir à l'effectif de 95 malades. *« Compte tenu de l'endettement actuel de la clinique et du fait que, depuis plusieurs années, le pourcentage d'augmentation de salaire est supérieur au pourcentage d'augmentation du prix de journée, autant me demander directement de déposer le bilan et d'en finir avec le travail psychiatrique que je mène ici depuis 1953 ! »*, répondait le docteur Oury.

Fin 86, la direction de la clinique s'adressait à l'ensemble des familles des malades pour les inciter à écrire à la caisse régionale d'Orléans. La caisse régionale répondit alors rapidement, par lettre circulaire, en soulignant qu'elle avait *« toujours reconnu le fonctionnement exemplaire de la clinique »*. Dans le même temps, des responsables de La Borde tentaient de prendre contact avec Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargée de la santé et de la famille. *« L'une des solutions*, explique M. Guattari, *serait de reconnaître le caractère expérimental et de recherche de notre établissement. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) La moyenne des salaires des infirmiers et des moniteurs varie à La Borde entre 6 500 F et 7 500 F mensuels, primes comprises. Le prix de journée de la clinique de La Borde est de 336,83 F net. A titre de comparaison, un établissement expérimental comme celui de Bonneuil bénéficie d'un prix de journée de près de 1 000 F.

SCIENCES

SECTEURS DE POINTE

Arguments

Au secours, la physique !

par PIERRE AIGRAIN, GUY LAVAL, JACQUES WINTER (*)

QUAND une discipline est, parmi d'autres, nécessaire au développement de toutes les sciences et technologies, quand la position de la France dans ce domaine est bonne, quand les jeunes formés à cette discipline se placent sans difficulté sur le marché du travail, on est en droit d'attendre qu'elle reçoive attention et moyens. On ne sera donc pas surpris de constater l'exaspération croissante de nombreux physiciens devant les difficultés accumulées ces derniers temps.

La physique est une discipline essentielle car les progrès des autres domaines scientifiques en dépendent en partie, grâce à la mise au point de nouvelles techniques de mesure et des instruments correspondants, et, plus encore, grâce aux progrès qu'elle permet dans la compréhension des phénomènes de base. Toutes les technologies, la médecine, la biologie et même les arts doivent beaucoup aux découvertes des physiciens. Les succès de la physique et leur importance dans le monde contemporain sont évidents et peu contestés.

Le grand public et les administrations gouvernementales savent-ils que la physique est une discipline où la France a une position enviable parmi les grandes nations développées ? Les derniers prix Wolf de physique (1985 et 1986), considérés comme les plus prestigieux après les Nobel, ont été accordés à des Français. Le nombre des travaux issus d'équipes de physiciens français est significativement supérieur à ce que laisserait espérer notre PNB, comparé à celui des autres grandes nations scientifiques.

La recherche française en physique intéresse trois types d'institutions : les organismes publics de recherche (essentiellement le CNRS et le CEA par l'intermédiaire de l'Institut de recherche fondamentale), les universités scientifiques, les laboratoires industriels. Le fonctionnement des deux premiers types d'institutions et, pour partie, du troisième, dépend des décisions gouvernementales. Les physiciens ressentent donc douloureusement les fréquentes variations du politique. Rappelons que l'effort national de recherche a crû de 1960 à 1969, a décru de 1969 à 1980, a de nouveau augmenté de 1980 à 1986 pour amorcer, récemment, un plafonnement dont nous espérons qu'il n'est pas le signe précurseur d'un nouveau renversement de tendance. Or le CNRS a été soumis en 1985 et 1986 à une campagne de dénigrement sans nuances. Au Commissariat à l'énergie atomique, l'Institut de recherche fondamentale a subi des réductions notables. Dans les universités, le problème des enseignants-chercheurs atteint une phase cruciale.

Retenir les jeunes

Il devient donc urgent de réagir, à tous les niveaux, pour enrayer cette dégradation. Les entreprises ne parviennent plus à satisfaire leurs besoins en jeunes physiciens. Pourtant, il existe, en amont, dans les universités et les grandes écoles, un vivier d'excellents étudiants. Mais les perspectives matérielles que leur ouvre une carrière de chercheur ne sont pas très brillantes et doivent être améliorées. Au moins faudrait-il qu'ils se sentent compris et encouragés dans leurs aspirations par l'opinion publique et les voix officielles. La recherche doit leur être présentée comme une école de persévérance, d'énergie et de rigueur, mais aussi comme un espace de liberté et d'imagination et non comme une course d'obstacles pleine de chausse-trapes sous le regard indifférent de l'opinion. A cette condition, il sera possible de retenir dans le cadre de la recherche fondamentale la fraction de ces jeunes scientifiques qui sont attirés par la spéculation intellectuelle, les autres allant irriguer tous les secteurs où leur formation par la recherche apportera le goût de l'innovation allié à la rigueur de la démarche scientifique.

Si les physiciens réclament plus de sollicitude des pouvoirs publics et plus d'intérêt de la part de l'opinion, c'est qu'ils sont fiers de leur travail. Ils ont le sentiment de remplir correctement les tâches de recherche et de formation qu'ils savent essentielles pour la nation. Ils acceptent d'être jugés. Ils vont d'ailleurs au-devant de l'évaluation scientifique internationale puisqu'ils soumettent leurs publications à des revues de diffusion internationale, demandent la présence d'experts étrangers dans leurs conseils scientifiques.

Dans la période actuelle de crise et de rigueur budgétaire, demander plus pourrait passer pour de l'égoïsme ou de l'irréalisme. Mais, si notre économie rencontre de telles difficultés, c'est qu'elle doit s'adapter à des conditions nouvelles, créées, en particulier, par l'émergence de nouvelles technologies qui bouleversent les méthodes de production et transforment profondément le marché mondial. Dans ce combat, les physiciens saven qu'ils peuvent jouer un rôle cap tal en accroissant le potent d'innovation du pays, en part pant à la formation des cad scientifiques et techniques constituent l'ossature laquelle l'industrie doit po compter.

Les récents événement pu laisser croire que le mé chercheur était aléatoire e recherche ne bénéficiait p priorités auxquelles ell droit. Il est encore pos il dissiper ce gros nuage se faut faire vite car la si ti- détériore rapidement. ire que scientifique de nal l'objet d'un consens e et au même titre que l pou- ne pas dépendre du ation voir. Pour rétablir oivent aujourd'hui, les m éclara- suivre rapidemen . C'est tions de bonnes in vées la à ce prix que sero l'effort solidité et la vig ntifique de redresseme puis plus entrepris mainte de vingt-cinq an

(*) Présidents de la Société française de physique.

Les capteurs du vivan

Le mariage inattendu de la biologie et de l'électronique

LA bioélectronique : le mot fait rêver. N'évoque-t-il pas l'espoir de voir naître, un jour, un ordinateur biologique ? Seuls les plus futuristes croient à l'avènement proche de ce projet fort ambitieux. Mais il n'empêche. Le mariage contre nature entre biologie et électronique a bel et bien déjà été consommé, dans un domaine encore restreint, mais dont on attend beaucoup, celui des biocapteurs.

Dans la corbeille, les molécules issues du vivant – qu'il s'agisse d'enzymes, de coupes de tissus, de morceaux de cellules ou de cellules entières – apportent leur faculté de reconnaître, très spécifiquement et fort rapidement, une substance précise. Les composants électroniques se chargent pour leur part de transformer l'activité de leurs partenaires biologiques en un signal électrique et de le traiter de sorte que les résultats apparaissent clairement sur une imprimante ou un écran. La force de l'union fait qu'il devient possible de doser, en des temps records, une substance particulière dissoute dans un mélange complexe. Qu'on en juge : un biocapteur peut, en quelques secondes, mesurer le taux de glucose dans une goutte de sang que l'on vient juste de prélever chez un diabétique.

Le secteur biomédical est le plus gros consommateur de ces dispositifs, loin devant l'industrie agro-alimentaire et le contrôle de l'environnement, si l'on en croit le bureau d'étude new-yorkais Frost and Sullivan. Il restera d'ailleurs encore plusieurs années le principal client d'un marché qui, selon ces experts américains, n'était que de 24 millions de dollars en 1984, mais qui devrait « *exploser* » pour atteindre, en 1990, 400 millions de dollars.

Rien d'étonnant dans ces conditions qu'un nombre sans cesse croissant de laboratoires et d'entreprises travaillent sur les biocapteurs. Les réunions scientifiques qui leur sont consacrées sont d'ailleurs chaque année plus nombreuses, la dernière en date ayant été organisée le 27 mars dans le cadre du Salon Bioexpo à Paris.

L'idée de coupler une enzyme et une électrode est née aux Etats-Unis en 1962, et ce sont aussi les Américains qui, les premiers, sont parvenus à immobiliser ces molécules biologiques sur une membrane, créant la structure de base de tous les biocapteurs commercialisés aujourd'hui. Dès le début des années 70, les Japonais se sont toutefois emparés du sujet dont ils sont vite devenus les champions. Une cinquantaine d'entreprises nippones s'intéressent de près ou de loin à ces nouveaux capteurs et une dizaine d'entre elles – contre trois aux Etats-Unis et quelques-unes en Europe de l'Ouest et de l'Est – ont déjà inscrit à leur catalogue des détecteurs de glucose, lesqu constituent la majorité des appa fabriqués industriellement.

L'ordinateur du sashimi

Gros consommateurs de cru, les Japonais se son empressés d'élaborer un détectant l'apparition des t cipaux produits de déco des chairs (l'acide inosini sine et l'hypoxanthine), q met de contrôler la fraîch plat national, le *sash* M. Isao Karube, le père teurs japonais, a un pro plus ambitieux. Son é titut de technologie vaille en effet sur la d'un véritable « *saveurs* ». Ce derni voir « *doser les su goût, l'acide glu amino-acides not* que M. Karube, e « *l'aliment est bo* d'en arriver là. placer sur une m que une vé d'enzymes ca simultanément de substances chercheur ja dépit des diff il aboutira d *cinq ans* ».

Réussira- On serait te

[fragments :] if n- ion no- per- leur Mais ocap- ucoup e l'ins- yo tra- u point *eur de* rait pou- *s-clés du e et des t* », expli- uer ainsi si *on* ». Avant ra réussir à uce électroni- e batterie de détecter d'une centaine entes. Mais le estime qu'en qui l'attendent, n projet « *d'ici à* gagner son pari ? le croire à l'enten-

dre énu capteu d'élab En m micro labo que Cra teu pe d' g (le (la liste des « *nouveaux* tuellement en cours dans les laboratoires. t chimiquement une le, M. Karube, en collaboration avec une équipe britanni- stitut technologique de a ainsi conçu un biocap- taille d'une allumette qui implanté dans l'organisme al et mesurer son taux de Des chercheurs américains aussi abouti dans la voie de aturisation, tout en franchis- le étape importante dans l'éla- on de puces bioélectroniques. nt en effet parvenus à déposer mince membrane greffée zymes sur un transistor, à l'aide echniques de gravures lithogra- ques analogues à celles utilisées s l'électronique classique.

Autant de recherches qui visent à aliser le « *biocapteur idéal* », celui qui aurait « *de multiples fonctions et serait de très petite taille, implantable, jetable et si possible intelligent* », comme le souligne M. Pierre Coulet, directeur du laboratoire de génie enzymatique associé au CNRS à l'université de Lyon. Mais si les laboratoires avancent à grands pas vers cet objectif, l'industrialisation des techniques mises au point bute encore sur nombre de « *verrous technologiques* », selon M. Coulet. La seule instabilité des molécules biologiques limite le fonctionnement de ces systèmes à quelques heures ou, au mieux, à quelques jours.

L'affaire se complique encore dans la mesure où chaque utilisation spécifique impose ses propres contraintes. Ainsi, pour satisfaire les industries agro-alimentaires et pharmaceutiques, il faudrait leur proposer des biocapteurs leur permettant de suivre, en continu, les fermentations. Mais cela demande l'élaboration de dispositifs capables de travailler en milieu stérile, donc à haute température, ce que ne supportent pas les enzymes. De même, le contrôle *in situ* de l'environnement exigerait-il des capteurs automatiques, fiables et pouvant être aisément reliés à un ordinateur central.. Toutes choses que l'on est actuellement incapable de faire. Mais les progrès sont rapides, et M. Coulet estime que des capteurs idéaux devraient apparaître sur le marché dans une dizaine d'années.

ELISABETH GORDON.

Quales images

Le métr aris abrite la première expérience de vidé unication souterraine

D embre dernier, de EP boîtes à images ont les quais : vingt-six cent vingt quais de R sont d'ores et déjà métro e miniteurs, diffusant équip es « chic et choc » en des p cont e vidéo baptisé Tube Nulle part ailleurs, on ne est re le métro en prenant pe e des prochaines exposi- co ntées en images, en lisant ti nations de la journée, en l un vidéoclip. La fibre à investi les quais du métro ant les appartements des s.

programmes sont conçus pour s à la sauvette : sujets courts, és, dynamiques. La grille – hange chaque semaine – com- e un agenda des spectacles, un ier d'actualité de trois minutes ximum, un jeu, sans oublier des res d'emplois et des nouvelles èves qui défilent en bas d'écran. e programme est acheminé par un éseau de fibres optiques, depuis la régie de la société Transcommunications, installée avenue Franklin-Roosevelt, dans le huitième arrondissement. La RATP est à la fois concédante, actionnaire (à 38 %) et maître d'ouvrage délégué pour la mise en place du réseau. Mais Transcommunication a carte blanche pour l'édition de programmes sur Tube.

Cette société ne compte que cinq personnes, qui se consacrent surtout aux flashes d'actualité. Elle fait donc appel à des sociétés de production extérieures : Sierra Production, Ex Nihilo, Télé-Hachette par exemple, pour la partie « magazine ». La firme doit aussi convaincre les annonceurs publicitaires de l'intérêt du nouveau média : c'est en effet la publicité qui doit rendre l'investissement rentable.

Pour l'instant, les actionnaires (GMF, Générale des eaux, RATP, direction générale des télécommunications...) ont déjà investi 34 millions de francs dans ce nouveau réseau de vidéocommunication. Et l'objectif fixé pour les installations d'écrans est clair : équiper d'ici à 1989 environ toutes les stations du métro, du RER parisien, ainsi que les principales correspondances d'autobus.

La fibre des voyageurs

Le réseau ne diffuse pour l'heure que des programmes d'animation. On explique à la direction de la RATP que ce n'est qu'une préfiguration, que la fibre optique permettra de rendre plus tard de nombreux services. Les moyens techniques offrent par exemple la possibilité d'insérer une information n'intéressant qu'une station. Ainsi, en cas d'incident sur une ligne, il serait possible d'indiquer en incrustation les itinéraires de substitution. Les messages « individualisés » pourraient informer sur la vie locale des quartiers de la capitale. Tube est loin d'avoir montré tout ce qu'il peut faire : *via* la fibre optique (celle qui a été installée comporte une quinzaine de canaux), il sera en principe bientôt possible de faire circuler sur ce réseau des informations pour le personnel, mais aussi faire de la télésurveillance et de la téléalarme sur les quais. On pourrait aussi rendre le système interactif, au moyen d'écrans tactiles. Mais le coût serait très élevé (environ 5 milliards de francs). Aussi ces projets sont-ils pour l'instant en sommeil. La petite équipe de Transcommunications se contente d'éditer des programmes. Il est plus facile de trouver des sponsors pour un agenda vidéo que pour un système de surveillance...

Pour l'heure, cette trouvaille technologique s'inscrit parmi d'autres initiatives, comme les manifestations culturelles dans le métro : théâtre, danse, poésie, etc. « *Même si Tube est pour l'instant un simple coup d'envoi*, souligne-t-on au service du développement commercial de la RATP, *il contribue déjà à créer une nouvelle ambiance, à faire disparaître le stress qu'éprouvent les voyageurs. Le matériel installé offre la possibilité de faire d'autres choses : mais ça n'est déjà pas mal.* »

Qui regarde le plus les nouvelles bornes à images ? Les personnes seules sur les quais, des hommes surtout, jeunes pour la plupart. La communication « compact » (effets graphiques de la vidéo, commentaire en incrustation) est bien reçue par les employés, les cadres moyens de moins de trente-cinq ans. Les écrans du métro sont pour eux le visage de la télévision d'ici quelques années : le côté futuriste leur plaît. En revanche, les usagers aux tempes grisonnantes ont plus de mal à suivre le rythme, le côté « kaléidoscope » de cette écriture télévisuelle.

L'audience potentielle de ce nouveau média est impressionnante : six millions et demi de personnes prennent le métro ou le RER chaque jour. Presque tous passent par une des stations équipées de Tube, qui sont surtout les correspondances, les gares, etc. Mais la plupart des usagers ne prêtent guère attention aux bornes à images ; « *superflu* », « *inutile* », sont des mots qui reviennent souvent. Le public manifeste une pointe d'indifférence devant ce média du futur.

DENIS FAINSILBER.

Demain

Le test de la vache pleine

Une simple bandelette trempée dans quelques gouttes de lait, et le tour est joué : l'éleveur peut savoir, vingt et un jours après l'insémination, si sa vache est pleine. En cas de réponse négative, il peut alors procéder à une nouvelle insémination au cours du même cycle, ce qui lui donne une autre chance d'obtenir un veau dans l'année.

Ce « Bovitest », mis au point par la société Clonatec et distribué depuis peu sur le marché par Santel, repose sur la détection des progestérones sécrétées par l'animal, à l'aide d'une réaction dite de compétition. La bandelette, d'abord imprégnée de lait, est trempée dans un réactif contenant des progestérones colorées. Si la vache est gestante, ce sont ses propres hormones qui se fixent sur ce support, lequel reste clair. Sinon, les molécules du réactif s'y attachent et le colorent en bleu foncé. Dix minutes d'attente, un simple coup d'œil sur la bandelette, et l'éleveur sait à quoi s'en tenir sur la « grossesse » de l'animal.

Le froid du Grand Siècle

Au dix-septième siècle, entre 1645 et 1705, le nombre des taches observées à la surface du soleil a baissé de manière importante. Ce phénomène, appelé « minimum de Maunder », s'est traduit par un refroidissement du climat terrestre, connu sous le nom de petit âge glaciaire.

En analysant les observations réalisées régulièrement pendant cette période à l'Observatoire de Paris par Picard (de 1666 à 1682) et les frères La Hire (de 1683 à 1719), des astronomes français de l'Observatoire de Paris-Meudon et de l'Observatoire de Lyon viennent d'établir que le diamètre du soleil était à cette époque un peu plus important qu'il ne l'est actuellement (plus de 2 000 kilomètres environ entre 1666 et 1683), et que l'astre tournait plus lentement.

Ces phénomènes sont dus à l'activité interne de l'astre, dont la surface se contracte et se dilate selon différents cycles : un cycle de onze ans que l'on connaît bien (où les fluctuations du diamètre solaire ne dépassent pas 150 kilomètres), un cycle de quatre-vingts ans, mais aussi une période de trois cents ans associée au minimum de Maunder. Cycles que l'on retrouve en analysant des dépôts d'alluvions fossiles, des cernes d'arbres, des glaces antarctiques...

Un brise-glace géant pour le Canada

Afin de doter la garde-côte canadienne d'un matériel performant pour mener des missions de recherche et d'assistance dans les eaux septentrionales, tout en affirmant sa souveraineté sur la région arctique, le gouvernement canadien vient de décider la mise en chantier du plus grand brise-glace du monde. Ce brise-glace, d'une longeur de 200 mètres de la proue à la poupe, avec un tirant d'eau de 12 mètres, devrait développer 88 000 Ch, soit 13 000 Ch de plus que les plus puissants brise-glace à propulsion nucléaire soviétiques actuellement en service. Ce navire pourra maintenir une vitesse constante de 3 nœuds dans une couche de glace de 2,5 mètres d'épaisseur, ce qui lui permettra pratiquement de patrouiller toute l'année.

Le navire, dont le coût est évalué à près d'un milliard et demi de francs, et qui devrait entrer en service en 1993, disposera des installations nécessaires à l'embarquement et à l'entretien de trois hélicoptères, et pourra accueillir à son bord 175 personnes (équipage, personnel scientifique, équipes d'urgence et aspirants).

Matériaux sans densité

La production de matériaux et de substances nouvelles en apesanteur, dans des « usines spatiales », devrait, selon les spécialistes, connaître un développement très important dans l'avenir. Certains évaluent le marché à plusieurs milliards de dollars. Mais pour l'heure, la fabrication de matériaux en microgravité reste encore du domaine de la recherche fondamentale.

C'est à ce titre, que le laboratoire d'études de la solidification (LES) du département de métallurgie du Centre d'études nucléaires de Grenoble – qui réalise des expériences de métallurgie spatiale depuis 1975 – sera doté, à partir de 1988, d'un tube à ultravide de 47 mètres de haut. Dans ce genre de tube, où règne un vide poussé, les gouttelettes d'alliages liquides se solidifient sous vide pendant les quelques secondes de chute libre, simulant ainsi les conditions de l'apesanteur. Le tube du LES servira en particulier à étudier, sur des matériaux dont le point de fusion n'est pas trop élevé, la rapidité de solidification et la façon dont les cristaux métalliques se mêlent. Financé conjointement par le CEA, le CNES et le CNRS pour un coût de 8 millions de francs, cet appareil servira aussi à préparer des expériences destinées à être embarquées à bord de vaisseaux spatiaux.

SECTEURS DE POINTE

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES DEBUTANTS

PROPULSEZ VOUS AU... IR DES TECHNOLOGIES AERONAUTIQUES ET ...ALES

Le groupe SNECMA, une vérita... ce d'attraction pour un jeune ingénieur. 17 Milliards de Fra... C.A., 26000 collaborateurs dont 3400 Ingénieurs et Cadr... % du marché mondial des moteurs d'avions civils, une longue ... n militaire.

Notre groupe est également présent ... marché

. des équipements aéronautiques — ...NO-SUIZA —

. des trains d'atterrissage et systè... ydrauliques pour avions — MESSIER-HISPANO-BUGATTI —

. des systèmes de propulsion pour lar... de satellites et missiles — SEP —

. de la révision des turboréacteurs — SC... A SNECMA —

En favorisant mobilité et évolution de ca..., le groupe SNECMA propulse ses jeunes ingénieurs au coeur ...venir.

Vous adresserez lettre et curriculum vi... us référence MC à SNECMA - département E... ment - 2 Boulevard Victor - 75724 P... dex 15

GROUPE SECMA



Création du centre eu...en de recherche et dévelo...ment télécommunications au s...e social d'ICL France à Vél...

Responsable man...g

Sa mission : • Définir la stratégie com... réseaux au niveau international et parf... développement. ... son

Profil : • 5 à 10 ans d'expérience Marke... préférence dans le secteur des technolo... pointe. • Bac +4. • 35 ans.

Qualités requises : • Créativité, organisati... management, curiosité. Réf. NH 06.

Ingénieurs technico-commerciaux

Leur mission : • Définir, développer et assurer support avant et après vente des produits rése... chez nos clients, après en avoir fait une approc... Marketing.

Profil souhaité : • Ingénieur Bac + 4, ayant 7 ans d'expérience dans les domaines informatiques et télécommunications. • Connaissances Marketing appréciées. • Sens de la négociation et de la communication, créativité. • 30 ans environ. Réf. NH 07.

Ingénieur support

Sa mission : • Supervision des projets matériel et logiciel au sein d'ICL, propositions de solutions auprès des clients.

Profil : • 5 ans d'expérience dans les Télécommunications. • Esprit d'analyse et de méthode. • Ouverture d'esprit. • 30 ans. Réf. NH 08.

Pour tous ces postes, les candidats devront justifier d'une bonne connaissance de la réglementation relative aux Télécommunications, en vigueur en France. Parfaite maîtrise de l'anglais. Mobilité géographique. (Déplacements sur toute l'Europe à prévoir).

Merci d'adresser vos candidatures en précisant la référence choisie à Elizabeth Loye, ICL FRANCE, Division des Relations Humaines, 24 Avenue de l'Europe, 78140 Vélizy.

ICL

A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE

média-system

Ingénieur CAO - DAO - RDM

Chef B.E. Ingénierie

Spécialisés en ingénierie assistée par ordinateur, nous avons pour clientèle des industries de pointe civiles et militaires.

Notre développement nous amène à rechercher un ingénieur de fort potentiel pour animer et développer un B.E. CALCUL SCIENTIFIQUE-CAO DAO (3 ingénieurs - 4 techniciens très spécialisés). Il prendra une part active aux réalisations (Etudes et Logiciels Scientifiques) et participera au développement par la qualité de ses interventions en clientèle.

Ce poste, à pourvoir en banlieue Ouest de Paris, permet de traiter une grande diversité de problèmes avec des moyens techniques puissants et évolués. Il constitue une excellente plateforme pour aller plus loin. Il convient à un ingénieur de 30 ans minimum, expérimenté CAO-DAO, pratiquant le FORTRAN et les logiciels type SAMCEF.

La connaissance de NASTRAN, ASKA et TITUS serait appréciée.

Ecrivez à notre Conseil.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence 3210 M.

CORT — 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

L'ECOLE DES MINES DE PARIS

recherche pour ses centres de

SOPHIA-ANTIPOLIS ET D'EVRY

CHERCHEURS

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

AGREGATION - DEA

Les recherches concernent les MATERIAUX MODERNES : alliages métalliques, polymères, composites, céramiques. Elles s'appliquent à des THEMES MOBILISATEURS : création, technique de mise en forme, productique, études microstructurales, fiabilité, modélisation numérique du comportement et des procédés par éléments finis, rhéologie, tribologie.

Les travaux sont menés en relations contractuelles avec l'INDUSTRIE française et internationale (programmes EUREKA, BRITE, EURAM).

- Préparation de la thèse de DOCTORAT de l'Ecole des Mines de Paris.
- Rémunération annuelle nette : 90.000 F/an - Contrats CIFRE.

Renseignements et envoi de CV détaillé + photo aux deux centres :

Centre des Matériaux de l'ENSMP
B.P. 87 - 91003 EVRY Cédex - Tél. (1) 60.76.30.40.

Centre de Mise en Forme des Matériaux de l'ENSMP
Sophia-Antipolis - 06560 VALBONNE - Tél. (16) 93.33.05.58.

LEYI-TOURNAY/ASSCOM

Recherche et Développement Electronique



AIX-EN-PROVENCE

groupe national (300 personnes) conçoit, fabrique et commercialise du matériel de télécommunication de haute technologie.

Notre unité d'Aix-en-Provence a démarré son activité en Août 1986 et offre de réelles opportunités à des professionnels désireux de travailler en petites équipes motivées.

INGENIEURS D'ETUDES

expérimentés, chargés de la responsabilité totale de projet, de la conception jusqu'au dossier de fabrication.

Une expérience en analogique est indispensable et en télécom. souhaitée.

TECHNICIENS D'ETUDES expérimentés.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature à AETA. M. LAMAR, 38 avenue de l'Europe, 13090 AIX-EN-PROVENCE. Tél. : 42.59.30.74.

média-system

Directeur informatique

Conduire une stratégie ambitieuse et novatrice

Cette entreprise bien connue du secteur tertiaire est leader dans le domaine de la communication et de la publicité et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 500 millions de francs. Elle dispose d'un puissant système informatique multisite, actuellement majoritairement en environnement IBM, et desservi par un service de près de 40 personnes. Dans un souci de compétitivité globale de l'entreprise, d'importants extensions et développements sont prévus ...ans l'architecture du système (Infocentre avec intelligence ...écentralisée sur micro-ordinateurs ; réseau local ; trans...ission et stockage de données...), les outils utilisés (L4G, ...BD relationnel, CAO ; Système d'aide à la décision...), les ...plications (messagerie interne et externe ; traitement des ...ges ; gestion...). Afin de définir et mettre en œuvre cette ...ique de développement, le poste de directeur informa...) est créé. En relation directe avec la direction générale, ...-ci dirigera le service informatique et ses dépendances, ...ordonnera avec les autres directions et les utilisateurs ...treprise la mise en place des nouvelles applications. ...ste requiert des connaissances techniques sérieuses ...sifiées (IBM 43, micro-informatique, transmissions...), ...e à diriger les hommes, ainsi que le sens de la de...ion et de la persuasion. Nous aimerions rencontrer d'...idats disposant d'une expérience professionnelle ...s 10 ans et de préférence diplômés d'une grande école... ...génieurs. Le poste est basé dans une grande ville ...e de l'est de la France, où vous trouverez un ...ent agréable et la qualité de vie que vous ... Écrire en toute confiance en précisant la rémun... souhaitée à G. LEHR sous la référence A.6431...



PA C... EN RECRUTEMENT ... EN EUROPE

3, quai Klé... ...7055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54

Aix - Lill... ...n - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un Groupe Industriel français reconnu au plan mondial pour la performance et la qualité de ses équipements mettant en œuvre une technique et une électronique sophistiquées.

Vous recherchez un environnement scientifique et professionnel de haut niveau, vous maîtrisez l'anglais, nous vous proposons au sein de notre Direction Industrielle, le poste de :

RESPONSABLE GESTION PRODUCTION

Vous prendrez en charge l'ensemble du Service (Gestion Production et Magasin - 50 personnes) et l'ordonnancement général des activités, la tenue des délais et des stocks et vous serez particulièrement attentif à la formation et l'évolution de vos équipes.

Vous êtes Ingénieur diplômé (Centrale, Mines, ENSAM, INSA ou équivalent) confirmé par environ 10 ans d'expérience en production.

Vous connaissez l'amont (études) et l'aval (atelier) ainsi que les spécificités des petites séries et la GPAO.

Ce poste est basé en proche banlieue Nord.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la réf. 91623/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Pour renforcer sa structure COMMERCIALE MICRO-INFORMATIQUE DIFFUSION

recrute

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX

débutants ou quelques années d'expérience. Formation ingénieur (ESME, INSA...) ou école de commerce (SUP. DE CO., EDHEC, ESCAE...) exigée.

Connaissance micro appréciée. Merci d'env. C.V., photo et prétent. à M.I.D., M. Lemarre, 98, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.


SECTEURS
DE POINTE



Jeunes diplômés pour débuter en info atique



LA CAISSE CENTRALE DES MU
assurer des prestations plus effics **AGRICOLES** mise sur l'informatique pour d'une plus grande performance. lus adaptées dans une recherche constante importants et envisage, pour renforc en œuvre des moyens informatiques très jeunes diplômés débutants (H/F). uipes de développement, de faire appel à des

Vous venez d'achever vos études (école d'ingénieurs, école de commerce l'informatique de gestion. Vous possédez les qualités indispensables deté, etc.) et vous souhaitez vous orienter vers d'esprit d'équipe, indispensables à tout informaticien efficace et évoluthintellectuelle, de capacité de synthèse et

Vous êtes motivé pour participer à des projets et des réalisations à l'éci d'épanouir votre potentiel. Vous êtes prêt à suivre **la formation informi**onale qui vous permettront d'évoluer et proposée, à vous intégrer dans des groupes opérationnels et à prendre **complète** (plusieurs mois) qui vous sera

Les postes à pourvoir sont situés à Marne la Vallée (RER Noisy le Grand). nsabilités.

Adressez votre dossier avec C.V. et lettre manuscrite sous référence P231/.

e Conseil Bernard BEAUNOIR,

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MON Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Qualité Logiciel

De formation Ingénieur, Informaticien ou Electronicien, vous possédez une expérience de 3 à 10 ans dans le développement de logiciels industriels. Vous connaissez ainsi les langages évolués (PASCAL, LTR, FORTRAN) et assembleur, et maîtrisez les méthodes et outils de génie logiciel.

Nous vous proposons de prendre en charge :
- le suivi qualité du développement des logiciels embarqués,
- les études de nouvelles méthodes applicables aux logiciels embarqués,
- la prospection et la mise en place d'outils.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 2379 M à

SOURCES 108, rue St-Honoré - 75001 Paris qui trans. en toute confidentialité

MOBIL OIL FRANCAISE
une des plus importantes filiales du 4e groupe indus ondial
recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN-AUT ATICIEN
IBM 43XX sous MVS

Vous avez :
- une expérience de 3 ans au moins de la conception et de la mise en service ques de contrôle et d'optimisation de procédés de fabrication de fluides en co tèmes informati-
- de bonnes connaissances générales en informatique et en automatique.
- le goût du travail en équipe et des relations avec les exploitants.

Nous vous proposons de participer à la définition et au développement d'un p 'automatisation de notre raffinerie de N.D. de GRAVENCHON (Seine-Maritime).

Ce poste peut être basé à PARIS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf 5 à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFEN DEX 9.

Mobil
Avancez avec nous.

CONTESSE



MIRA DEL PONS
INFORMATIQUE
INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Niveau I et II Options Informatique

Pour interventions sur grands projets en

- *INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET TEMPS RÉEL*
- *INFORMATIQUE DISTRIBUÉE*

Expérience 2 ans minimum.
Langages évolués : UNIX / C / Matériels : VAX, MITRA, INTEL.

Salaires motivants. Évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et domaines souhaités à Carole Fanneau, sous référence GAF/M

MDPI 112-114, Bld. Haussmann. 75008 PARIS
Tél. : (1) 42 94 21 41 et (1) 42 94 21 71

PARIS - MARSEILLE - NANTES - TOULOUSE

AD'COM.

Entreprise de financement, le CGI compte aujourd'hui 960 personnes dans plus de 120 agences en France

France avec une clientèle d'entr et de particuliers et progresse de 20 % par ar

Votre ambition :
ETRE EXPERT DANS LES TECHNOLOGIES NOUVELL

Vidéotex, messagerie électronique, télématique, carte à mémoire, banques d'informations électroniques, ...

Le Crédit Général Industriel coté en bourse depuis 1972 est spécialisé dans le financement automobile, équipements, informatique et n de plaisance, pour les entreprises et les particuliers.

La direction des Services Informatiques et Technologiques possède de puissants moyens informatiques -IBM 3081 KX et 4381 Q 14 sous MVS-XA, CICS, 750 terminaux temps réel, 300 micros, plus de 120 sites TRANSPAC, bientôt 150 mini-ordinateurs - qu'elle met au service de l'entreprise pour une efficacité et une performance qu'elle veut encore plus remarquables face aux défis à venir.
Dans ce contexte, elle souhaite intégrer un collaborateur de haut niveau dont la mission sera d'investiguer de nouveaux domaines informatiques et technologiques.



Pour chaque mission qui vous sera confiée, vo rez le projet dans son ensemble : sélection des conception et réalisation de la première applicat sion au sein de l'entreprise.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur qui maîtr a une expérience d'environ 5 ans les réalités de l'en et les nouvelles technologies et qui souhaite par te ment en assurer la promotion interne.
Ce poste est situé à MARCQ EN BAROEUL (à que kilomètres de Lille).

L'ambition : nous y croyons, nous la finançons.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 23/1654 B à :
EGOR TECHNOLOGIES - 125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS



PLASTIC OMNIUM
L'innovation dans les matières plastiques

Leader européen, notre **Division Produits Plastiques Performants** (produits fluorés...) exporte déjà la majorité de sa production.
En plein développement, fabriqués dans nos usines en Europe et aux USA, nos produits s'adressent à des industries de pointe et **diversifiées** : mécaniques, chimiques, électroniques, automobiles, aéronautiques...
Nos ambitions nous conduisent à **renforcer notre équipe de Direction** en créant un poste de

ingénieur ou ESC grandes écoles
pour développer nos positions sur les marchés internationaux

Attaché au Directeur de la Division, basé Région Parisienne, après formation à nos produits, nous vous confions plusieurs de nos lignes de produits, pour lesquelles vous :
- **apportez une assistance technico-commerciale à nos 8 filiales à l'étranger,**
- **développez les exportations directes,**
- **participez activement à l'élaboration de la stratégie de la Division.**

Jeune, ayant une première expérience de produits industriels avec ouverture internationale, vous maîtrisez bien l'anglais et vous sentez capable **d'évoluer rapidement** dans un contexte exigeant et une équipe très dynamique. Adressez lettre, CV, photo, rémunération sous réf. M 212 à M. d'Aboville, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

LEM-TOURNAY/ASSCOM

HEWLETT-PACKARD FRANCE SERVICE IMMOBILIER/TRAVAUX NEUFS : COORDINATION ET MANAGEMENT

Notre expansion continue induit un accroissement significatif de la surface de nos sites (commercial et industriels). Dans ce cadre, le service Immobilier de Hewlett-Packard France a en charge l'étude et la réalisation des projets de construction.

Chef de projets Ingénieur AM, TP, ...

Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs, vous êtes responsable de projets en cours depuis le choix des terrains, jusqu'à la mise en service des bâtiments. Vous appuyant sur des équipes de maîtres d'oeuvre, vous assurez le management et la coordination totale de vos projets. Vous veillez à la qualité et à la bonne gestion des coûts et des délais.
Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de l'ingénierie ou de l'entreprise générale. La connaissance de la climatisation et des fluides serait un atout complémentaire.

Ce poste basé à Evry (91) exige de nombreux contacts avec des collaborateurs français et étrangers et nécessite la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. EMP/Services Généraux/01, à Monique d'HAUTEFEUILLE, HEWLETT-PACKARD FRANCE, Parc d'activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE

HEWLETT PACKARD





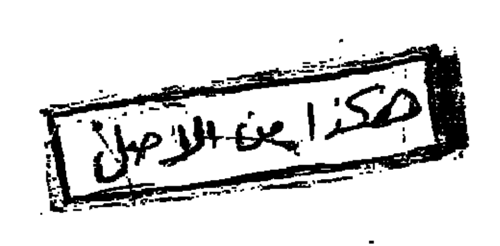
spécialisée dans les produits de conversion de protocoles et réseaux X 25, ayant multiplié son chiffre d'affaires par 3 en 4 ans, recrute au sein de son Département Marketing un(e)

ESPONSABLE
FORMATION ET DOCUMENTATION TECHNIQUES « CLIENTS »

Niveau BTS/DUT Electronique - Informatique.
Quelques années d'expérience en clientèle.
Connaissances en Télécommunications et Informatique.
Connaissances des protocoles synchrone et X 25 appréciées.
oût pour la pédagogie, le contact clients et la rédaction.
ssibilités d'évolution selon profil.

Adresser votre curriculum-vitae (s/réf. 103) à :
Brigitte GIBEAUX - SITINTEL
9, rue d'Arcueil - 94257 GENTILLY Cedex.

Pierre Lichau



SECTEURS DE POINTE

45% de croissance moyenne sur les dix dernières années. Les résultats nous donnent raison, nous avons su faire les bons choix stratégiques et attirer les candidats de valeur à la réalisation de nos projets. Notre Centre de Systèmes Spéciaux à vocation européenne, d'Annecy, recherche :

6 Ingénieurs Télécom et Réseaux

Responsable de Groupe d'Etude

Vous animerez et gérerez un groupe spécialisé dans le développement d'interfaces de Communication (Matériel et Logiciel).
Ingénieur diplômé en informatique ou Ingénieur électronicien ayant une solide expérience en informatique, vous avez au moins 5 ans d'expérience en conduite de projets et 2 ans d'animation de groupe. La connaissance des logiciels systèmes de Digital et une expérience en télécommunications sont un atout. Réf. MON 365.

Ingénieur de Développement (logiciel)

Au sein d'une équipe "support", vous assurerez la validation de nos produits et projets logiciels lors des différentes révisions de systèmes et le support téléphonique à leur installation. Vous serez également chargé du suivi administratif des projets de maintenance et de support.
Ingénieur de formation, vous avez 2 années d'expérience en logiciel. La connaissance de VMS/RSX et des télécommunications est un atout.
Vous possédez de réelles qualités de communication et le goût du service.
Réf. MON 368.

Ingénieur de Développement Confirmé (support avant vente logiciel)

Vous assurerez le support avant-vente de nos produits sur le marché des industries de transport (compagnies aériennes, sociétés de réservation) et participerez au développement logiciel de projets de télécommunications.
Ingénieur de formation, vous avez au moins 5 ans d'expérience, dont 2 dans le développement ou le support des protocoles de communication utilisés par ces industries et possédez de réelles aptitudes à communiquer et à négocier. La connaissance des logiciels systèmes Digital est un atout. Réf. MON 366.

Ingénieur de Développement Confirmé (logiciel)

Au sein d'une équipe "projets", vous serez chargé de la spécification et de la définition de protocoles de communication et de sous-programmes de gestion d'interfaces ainsi que d'études de faisabilité.
Ingénieur de formation, vous avez au moins 5 ans d'expérience dont 2 dans le domaine des télécommunications. La connaissance de VMS/RSX/ULTRIX/SNA et l'expérience d'une méthode de management de projet sont un atout.
Réf. MON 369.

Ingénieur de Développement Confirmé (support après vente logiciel)

Vous serez chargé de la maintenance et du support après vente de nos produits et projets logiciels. Vous assurerez la gestion administrative des projets de support et de maintenance et la supervision technique d'une équipe de 3 personnes.
Ingénieur de formation, vous avez au moins 5 ans d'expérience dont 2 dans le domaine des télécommunications. La connaissance de VMS/RSX est indispensable.
Vous possédez de réelles qualités de communication et avez le goût du service. Réf. MON 367.

Ingénieur de Développement Débutant (matériel)

Au sein d'une équipe "support", vous assurerez la validation de nos interfaces de communication sur les différents ordinateurs d'une même gamme et des programmes de diagnostic. Vous serez chargé du support téléphonique à leur installation.
Ingénieur débutant ou Technicien supérieur, vous possédez de réelles qualités de communication et le goût du service. Une expérience en maintenance de matériel informatique est un atout. Réf. MON 370.

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'anglais est requise.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence du poste choisi à Jean Marie BRIANT,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, ZAE Les Glaisins - B.P. 453 - ANNECY LE VIEUX - 74009 ANNECY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Bendix Electronics

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à **TOULOUSE** recrute pour son service **QUALITE**

Ingénieur Qualité relations clientèle

ingénieur électronicien et/ou mécanique.
Connaissances de la grande série et du milieu automobile appréciées.
2 à 3 ans d'expérience minimum.
Il aura pour mission : suivi qualité-fiabilité des produits, synthèse et reporting interne et externe, retour des données clientèle (pièces, diagnostic, informations,...), formation des utilisateurs.

Déplacements de courte durée France-Etranger.
Anglais indispensable.
Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à
Bendix Electronics
Direction des Ressources Humaines
BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.

ALLIED Automotive

VALENS CONSEIL

CERG

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DE NOS LOGICIELS DE SANTE...

Nous sommes une SSII de + 110 personnes, développant des produits informatiques sur matériel VAX, destinés aux entreprises et aux professionnels. Nous occupons notamment une position de leader dans le domaine de la santé.

Nous recherchons pour **ASNIERES (92)**

INGENIEUR ANALYSTE médecine et informatique - (réf. AM/LM)

(réf. AB/LM) - biologie et informatique **INGENIEUR ANALYSTE**

INGENIEUR INFORMATICIEN homme de méthodes - (réf. IM/LM)

(réf. AC/LM) - spécialiste communications **ANALYSTE**

Dans le cadre de l'équipe développant les progiciels du milieu de la santé, vous complétez les applications existantes et vous en créez de nouvelles (Analyse et réalisation) en tenant compte des besoins des utilisateurs.

Ces postes, évolutifs, nécessitent une formation supérieure , une solide expérience informatique complétée, selon le poste, par des compétences en médecine, biologie, méthodes ou communication. La connaissance de VAX/VMS et UNIX est un atout. Votre goût pour la technique, votre esprit d'équipe et votre potentiel vous permettront d'évoluer.

Sylvain ELOIT vous remercie de lui adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence choisie à CERG Sélection - 6, rue de l'Abbé Grégoire - 75006 PARIS.

Organisation et Publicité

CERG SELECTION

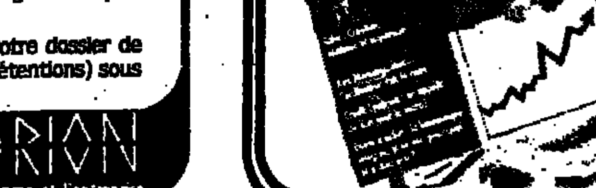
---

2 jeunes chefs d'atelier ingénieurs mécaniciens

Pour son unité de production alsacienne, notre groupe (1300 personnes, 850 millions de CA), premier constructeur européen de chauffage électrique (chauffe-eau et convecteur) détenant 40 % du marché français, recherche deux jeunes ingénieurs ayant déjà acquis une première expérience de la fabrication dans des industries mécaniques ou, si possible, dans le domaine des presses. Ils assureront la responsabilité complète de leur production sur les plans qualitatif, quantitatif et économique (études des coûts), mais aussi la gestion de leur équipe (une centaine de personnes pour l'un, une trentaine pour l'autre) en s'attachant à développer un climat de communication et à appliquer la politique de personnel du groupe en matière de formation et d'évolution des compétences et rémunérations. Cette fonction polyvalente, qui est un tremplin pour des responsabilités plus larges, exige une importante implication personnelle et des qualités d'animateur.

Si ces postes évolutifs vous motivent, veuillez adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 703 726 M

35, rue du Rocher 75008 Paris



ORIAN l'homme et l'entreprise

LEVY-TOURNAY/ABSCOM

---

jeune chef de publicité HF de RESSOURCES (TEMPS REEL)



Notre magazine informatique, destiné aux cadres dirigeants, compte parmi les toutes premières revues spécialisées éditées par le **GROUPE TESTS**, numéro un de la presse informatique en France (01 INFORMATIQUE, L'ORDINATEUR INDIVIDUEL, DECISION INFORMATIQUE...) et filiale de **CEP COMMUNICATION.**
Nous avons doublé notre chiffre d'affaires en 1986 et nous sommes bien décidés à poursuivre au même rythme en 1987.

Rattaché au directeur de la publicité, vous avez la responsabilité d'un portefeuille d'agences et d'annonceurs. Vous développez aussi la vente d'espaces publicitaires et de produits de marketing direct auprès de nouveaux clients. Vous vous joignez à une équipe offensive et créative à laquelle vous apportez votre combativité ainsi que votre esprit marketing.

Agé de 24 ans minimum et, de préférence, titulaire d'un diplôme d'études supérieures, vous bénéficiez, si possible, d'une première expérience commerciale.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/87.005, à notre conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
66, rue de Ponthieu
75008 PARIS.

SERTI SELECTION

UNANIME



L'INGENIERIE SANS FRONTIERES

O.T.H. AMENAGEMENT et HABITAT, Société d'ingénierie leader dans le domaine de l'Aménagement, du Génie Urbain et de l'Habitat, recherche pour s'intégrer au sein d'équipes dynamiques :

CHEF DE PROJET

spécialiste de la coordination et de l'économie des projets immobiliers.

Diplômé de l'enseignement supérieur, ayant déjà une première expérience professionnelle, il devra allier une culture technique solide avec une habitude de la négociation avec les architectes et les maîtres d'ouvrage. Il sera formé aux méthodes informatisées de conduite et d'évaluation des projets (logiciels MER, ODILE).

D.U.T. GENIE CIVIL

projeteur béton armé, ayant si possible des connaissances tous corps d'état.

Il prendra la responsabilité de la production des plans techniques de projets diversifiés.

Il devra maîtriser parfaitement l'utilisation de logiciels de D.A.O. et C.A.O. : CADAM, AUTOCAD, EUCLID, et leurs applications spécifiques créées par L'O.T.H.

CHEF DE SERVICE GENIE CLIMATIQUE ET ELECTRIQUE

de 30 à 35 ans, expérimenté dans les études de maîtrise d'oeuvre de "fluides" pour des bâtiments diversifiés (logements, bureaux, équipements,...), tant en construction qu'en réhabilitation et maintenance.

Cet ingénieur devra maîtriser l'utilisation des outils informatiques les plus performants : calculs de simulation et d'optimisation, conception assistée par ordinateur (C.A.O.).

Il bénéficiera d'un environnement tant technologique qu'informatique de très haut niveau et devra animer une équipe.

OTH

Ces postes sont basés à Paris, mais des interventions de courte durée sont à prévoir en province et à l'étranger. Anglais souhaité.

Adresser C.V. à : F. MELONIO, Directeur Général O.T.H. AMENAGEMENT et HABITAT - 18, boulevard de la Bastille - 75012 PARIS.

CURRICULUM

Importante société d'ingénierie, filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche

ingénieur spécialisé en génie civil

ingénieur électricien automaticien

De formation supérieure, ayant 5 à 10 ans d'expérience en entreprise, chacun d'eux dans sa spécialité participera à l'élaboration des projets, à la définition et à la négociation des contrats avec les entreprises sous-traitantes.

Lieu de travail : proche banlieue Saint Lazare.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 3185 à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

Importante Société Française développant ses activités sur des marchés de Haute Technologie, recherche :

INGENIEUR COMMERCIAL "INFORMATIQUE MILITAIRE"
(réf. M 801)

De formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Informatique), il possèdera, à 36 ans environ, une expérience significative (8 à 10 ans) de la conception et de la commercialisation de Systèmes Informatiques.

Sa maîtrise des langages (Cobol, Fortran, etc.) et systèmes d'exploitation (XENIX, UNIX) lui permettra de négocier au plus haut niveau l'implantation de solutions informatiques auprès d'une clientèle militaire.

Sa personnalité affirmée devrait lui permettre de rejoindre avec succès une équipe ouverte à la convivialité.

Le poste est basé à Paris.

INGENIEUR COMMERCIAL "BUREAUTIQUE MILITAIRE"
(réf. M 802)

De formation Ecole de Commerce (type ESC ou équivalent), le candidat aura acquis, à 30 ans environ, un fort tempérament commercial ainsi que le goût de la négociation à très haut niveau.

Désirant valoriser une expérience réussie de la vente dans le domaine Bureautique ou Informatique; il aura pour mission de commercialiser l'ensemble de nos solutions bureautiques auprès d'une clientèle militaire de haut niveau.

Le poste est basé à Paris.

INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES
(réf. M 803)

De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce (la double formation serait un atout), le candidat aura un fort tempérament commercial ainsi que le goût de la négociation à très haut niveau. Il aura fait la preuve de son dynamisme au cours d'une expérience significative de la vente aux Grands Comptes privés ou publics.

Il aura pour mission de commercialiser l'ensemble de nos solutions bureautiques auprès des Grands Comptes qui lui seront confiés.

Le poste est basé à Paris.

Pour tous ces postes, nous proposons à des candidats de valeur une rénumération attractive ainsi qu'une évolution de carrière à la hauteur de leurs ambitions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil, IMAGO-REDWOOD, 86, rue du Gouverneur Général Eboué, 92136 Issy-les-Moulineaux, qui transmettra.



SPOT IMAGE

Société chargée de commercialiser les produits des satellites SPOT d'observation de la terre recherche pour son établissement de TOULOUSE

INGENIEUR D'AFFAIRES

de formation informatique scientifique, pouvant justifier de 3 à 5 ans d'expérience pour :
- gérer les relations techniques et opérationnelles de SPOT IMAGE avec les stations de réception directe implantées dans le monde entier,
- participer à l'élaboration et la rédaction de spécifications techniques de systèmes nouveaux.

L'anglais écrit et parlé est indispensable.
Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à SPOT IMAGE - B.P. 4359 - 31030 TOULOUSE Cedex.

CONTESSE



TECHNIP

GROUPE FRANÇAIS D'INGENIERIE A DIMENSION INTERNATIONALE, nous souhaitons renforcer notre activité productique en accueillant un :

Responsable de missions de conseil et d'ingéniérie en productique

Véritables architectes des systèmes de production, nous réalisons des missions de conseil et d'ingéniérie liées à la modernisation de l'outil industriel de nos clients, tant sur les plans organisationnel que technologique.

De formation ingénieur, une expérience d'environ 10 ans, acquise dans un environnement similaire, voire dans une société de conseil en productique, vous permet de maîtriser les technologies clés de la productique (automatisation d'ateliers de production, CIM, GPAO, etc.) et de vous impliquer dans une démarche d'étude, de conseil et de conduite technique de projets.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 543, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

ALLEZ A BOURGES, LE PRINTEMPS Y EST DEJA L'INFORMATIQUE DE POINTE AUSSI

JEUNE DIPLOME DE D'ETUDES SCIENTIFIQUES

et acquérez de solides compétences techniques au sein du groupe de distribution UNIDIS MAJOR : 2 300 personnes, 62 magasins, un C.A. de 2,5 milliards de francs en 1986, une expansion forte.

Nous sommes équipés d'un 3090 sous MVS-XA avec un réseau de 200 terminaux. Notre service informatique, qui comprend trente personnes, procède à des développements importants, en utilisant le temps réel, les bases de données et les outils les plus récents. Vous vous joignez à notre équipe système et, après une période de formation, vous participez à la mise en place et à l'optimisation des nouvelles applications.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/ 87.009, à notre conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

SERTI SELECTION

UNANIME

Réussir chez soi mieux que chez les autres, nous y croyons. Nous vous aiderons.

Parce que vous vous sentez poussé par un fort esprit d'entreprendre, parce que le marché de l'informatique vous est familier, parce que la commercialisation de prestations intellectuelles aux grands comptes n'a plus de secret pour vous... vous recherchez de nouveaux horizons, de nouveaux marchés, de nouvelles réalisations et même, à moyen terme, à concrétiser un projet personnel. Ce pas à franchir demande une valorisation de votre potentiel, dont nous serons le catalyseur. Société d'ingénierie informatique, notre volonté d'innovation s'accordera avec vos ambitions pour la promotion de votre secteur.

Pour un premier contact, écrivez-nous sous réf. 3161 MA à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL DEBUTANT

exclusif

STAUBLI S.A. dans le cadre de son expansion, recherche pour sa filiale régionale un ingénieur technico-commercial.

Formation :
diplômé école d'Ingénieurs A.M., ECAM, INSA ou équivalent, parlant anglais.

Mission et évolution :
Durant les deux premières années, vous ferez vos preuves de négociateur technique pour vendre des composants de notre programme pneumatique et hydraulique et de notre programme robotique, auprès de notre large clientèle industrielle.
Ce passage réussi, il vous sera offert un poste de responsabilité commerciale à notre siège de Faverges ou dans l'une de nos 7 filiales régionales de vente françaises.

Secteur à couvrir :
Basse Normandie (départements 14, 50, 61). Poste basé à Caen.

Nous vous offrons un stage de formation rémunéré.

Nous vous invitons à adresser rapidement lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 4573 à Nicole Farinha, STAUBLI S.A., B.P. 70, 74210 FAVERGES.

STÄUBLI
DIVISION HYDRAULIQUE ET PNEUMATIQUE

AXIAL Publicité

SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

« Ingénieurs commerciaux, votre potentiel technique fera la différence... »

Informatique Industrielle, Informatique de Gestion, Gestion de Production sur mini et micro-ordinateurs : cette triple compétence CMG est unique sur le marché. Notre notoriété se traduit par une progression constante de 50 % l'an. Nos forces depuis 10 ans, ce sont d'une part, nos équipes de professionnels constamment formés et informés qui chaque jour mettent leur savoir-faire au service des techniques nouvelles, nos partenaires-clients de grande renommée et, d'autre part, notre philosophie d'entreprise. Nous donnons à chacun de nos collaborateurs les moyens d'exploiter son potentiel dans une ambiance d'autonomie et de respect mutuel.

- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE -

Vous avez complété votre formation grande école d'ingénieurs par une expérience de la vente de produits dans les domaines du traitement du signal et de l'acquisition des données chez un utilisateur ou dans une SSII.

Très rapidement, avec professionnalisme, vous nous démontrerez votre polyvalence tant technique que commerciale. Vous serez le véritable partenaire d'une clientèle Grands Comptes que vous entretiendrez et développerez en commercialisant nos progiciels reconnus dans le traitement du signal et de l'acquisition des données (SAM...).

Vous êtes également chargé de renforcer notre pénétration dans le secteur des laboratoires d'essais. Outre un support logistique important, vous bénéficierez de l'appui de nos équipes techniques de haut niveau. Fort de vos résultats, vous découvrirez qu'avec CMG la prise rapide de responsabilités en toute autonomie, n'est pas un vain mot !



Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions (en précisant la réf. IC/U/M) à CMG, Mme Goullier, ZA de Courtaboeuf, 91942 Les Ulis Cedex.

média-system



L'Agence Spatiale Européenne

recherche pour son Centre européen de Recherche et de Technologie spatiales (ESTEC) à Noordwijk (Pays-Bas)

pour les SATELLITES SCIENTIFIQUES ET D'APPLICATIONS

n° 1: DES INGENIEURS SYSTEMES

Ils auront une expérience étendue de la conception des véhicules spatiaux, et notamment plusieurs années de travail sur les sous-systèmes électriques ou mécaniques. La connaissance des méthodes générales d'approvisionnement des satellites est souhaitable, l'accent étant mis sur les techniques d'assemblage, d'intégration et d'essais.

pour les SOUS-SYSTEMES DE COMMANDE D'ORIENTATION ET DE REGULATION D'ORBITE

n° 2: UN INGENIEUR PRINCIPAL

Il sera chargé de la spécification, la conception, l'analyse, l'essai et l'évaluation en orbite des sous-systèmes de commande d'orientation et de régulation d'orbite pour tous les satellites de télécommunications actuels ou futurs de l'Agence. Il pourra recourir en cas de besoin à un soutien technique spécialisé pour les détecteurs, l'électronique, les actionneurs et l'analyse des missions, mais cela n'exclut pas qu'il possède de vastes connaissances générales dans tous ces domaines.

pour le PROJET D'OBSERVATOIRE SPATIAL DANS L'INFRAROUGE

n° 3: UN INGENIEUR ENERGIE ET EMC

Il sera chargé du sous-système d'alimentation en énergie, des aspects électriques du réseau solaire, des problèmes généraux d'EMC (Compatibilité électromagnétique) et du sous-système électrique du cryostat. Une expérience étendue de ces domaines est indispensable.

pour les FUTURS SYSTEMES EUROPEENS DE SATELLITES DE RELAIS DE DONNEES

n° 4: UN ANALYSTE SYSTEME

Il lui faudra participer à la définition des impératifs, au suivi de la réalisation, à l'essai et à la mise en place du système. Il jouera un rôle-clé dans l'exécution des analyses, études et évaluations nécessaires pour déterminer la configuration du système. Une large connaissance des principes et de la théorie des systèmes de télécommunications, accompagnée d'une expérience de l'analyse et de la synthèse de la configuration de systèmes de télécommunications est indispensable.

n° 5: UN INGENIEUR TERMINAUX D'UTILISATEURS

Il sera chargé de définir les impératifs des terminaux RF à embarquer sur les satellites qui utiliseront les futurs systèmes européens de satellites de relais de données et par la suite de contrôler leur réalisation, leur qualification et leur fonctionnement en orbite. L'expérience de la mise au point, de la fabrication et des essais de matériels de télécommunications RF pour satellites ainsi qu'une certaine connaissance des communications par voie optique sont exigées.

pour les MECANISMES DE VEHICULES SPATIAUX HABITES ET INHABITES

n° 6: UN INGENIEUR MECANICIEN

Il aura à suivre à la fois les aspects technologie appliquée et soutien des projets. Ses principaux secteurs d'activité seront la conception de mécanismes fonctionnant dans un environnement spatial. Ses domaines d'intérêt doivent être plus particulièrement les systèmes d'entraînement rotatifs pour réseaux solaires et antennes, les dispositifs à commande hydraulique et pneumatique, les ventilateurs, pompes, vannes, etc. pour systèmes de régulation de l'environnement. L'expérience de la conception et du fonctionnement de mécanismes est indispensable, de préférence dans les domaines aéronautique ou spatial.

Les candidats à ces postes doivent être titulaires d'un diplôme universitaire dans les domaines considérés (génie électrique ou électronique, physique ou mathématiques), assorti d'une certaine expérience (au moins 2 ans) des sujets en question. Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée, une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues souhaitable.

pour les ACTIVITES MATHEMATIQUES ET LES LOGICIELS

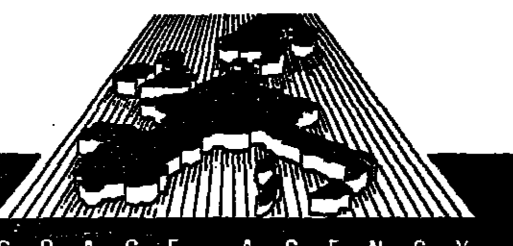
n° 7: JEUNES INGENIEURS

Ils auront des bases solides en mécanique théorique avec une expérience particulière de la formulation mathématique des structures flexibles et de leur calcul sur ordinateur. Après une période probatoire de deux ans, les candidats pourront être affectés à un poste permanent dans un projet comme celui de la Station spatiale.

Conditions de travail des Organisations internationales, avec indemnités d'expatriation, allocations familiales, régime de sécurité sociale et de retraite. Les frais de déménagement sont remboursés.

Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé, portant référence du numéro du poste correspondant, au Chef du Personnel, ESTEC, Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas).





EUROPEAN SPACE AGENCY

Ingénieur
Instrumentation/Informatique Industrielle

Société d'engineering, spécialisée dans le stockage souterrain d'hydrocarbures recherche un INGENIEUR H/F, de préférence de formation GENIE CHIMIQUE ou ELECTRONIQUE.

A 25 ans minimum, vous êtes débutant ou vous avez une expérience pratique de quelques années en instrumentation pétrolière ou chimique, ou bien encore en informatique industrielle.

Basée en très proche banlieue Ouest, cette fonction d'Adjoint au Responsable implique des déplacements en France et à l'étranger. L'anglais courant est nécessaire, l'espagnol serait apprécié.

Vous pourrez par la suite évoluer dans des secteurs connexes.

Si ce poste à pourvoir rapidement vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 3909 à

RSCG CARRIERES
48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour son secteur Prévoyance, un

Jeune Organisateur

qui sera chargé de missions d'organisation administrative, commerciale et de gestion, au sein de la direction du développement commercial de la branche Grand Public, dont il assurera la conception et la conduite en liaison avec les utilisateurs et les chefs de projet.

Ce poste s'adresse à un organisateur ayant une première expérience dans le secteur tertiaire de préférence (Assurances, Caisses de Retraite, Banques) ou à des consultants juniors en organisation.

De bonnes capacités de synthèse, le goût du travail en équipe et des qualités de contatc sont impératifs, ainsi qu'une formation supérieure de gestion.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, s/réf. RU 703, à :

CGS CARRIERES
56, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

des contacts internationaux...

Responsable Industrialisation
(Centrale - AM ...)

en Bourgogne

Nous sommes la filiale d'un groupe international et produisons des Biens d'Equipements Grand Public de haute technicité aux marques réputées. Le Jeune Ingénieur généraliste ou mécanicien que nous recherchons, âgé d'au moins 28 ans, a une première expérience d'animation d'une équipe au sein d'un Service Méthodes, Industrialisation ou Production et privilégie la Qualité, l'aspect relationnel et le travail en groupe. Rattaché au Responsable Technique, il dirigera le Service Industrialisation (process assemblage et réglage, temps et gammes, mécanisation, outillage...), animera une équipe de 20 personnes (ingénieurs, cadres et techniciens) et assurera les relations avec les Services Assurance Qualité, Achats, Production et Logistique. Les contacts fréquents et les déplacements à l'étranger nécessitent une parfaite connaissance de l'anglais. Le candidat retenu ne rencontrera aucun problème d'intégration au sein d'une équipe jeune, ouverte, dynamique et soudée. Le poste est situé à proximité d'Auxerre.

ORION, à qui nous avons confié cette recherche, vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 703507 M

35, rue du Rocher 75008 Paris.

ORION
l'homme et l'entreprise

Jeune ingénieur chargé d'affaires
INSA - ENSI Electronique, Informatique

Var - Côte-d'Azur

Notre division (300 personnes, dont 150 ingénieurs) appartient à un très important établissement scientifique et industriel.

Intégré à une petite équipe formant le groupe « Matériel pour l'Aéronavale », vous prendrez en charge des projets concernant du matériel électronique et informatique d'analyse et de visualisation : rédaction des spécification, notification, négociation avec les fournisseurs, suivi de la réalisation des marchés, réception et évaluation du matériel livré.

En relation permanente avec le monde industriel, vous devez impérativement posséder le goût des contacts et de la négociation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la référence 8711, à J. CARLOTTI - CAPFOR MEDITERRANEE - CA Evolic, La Bastide Blanche, D 3 - 13127 VITROLLES, qui garantit toute confidentialité.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

INSTITUT LAUE LANGEVIN (ILL)
GRENOBLE-FRANCE

L'ILL est un institut de RECHERCHE NEUTRONIQUE ayant un effectif de 500 agents environ. Il est financé par la FRANCE (CEA et CNRS), l'ALLEMAGNE FEDERALE, la GRANDE BRETAGNE, et depuis peu par l'ESPAGNE.

L'Institut exploite un réacteur de recherche à haut flux de neutrons auprès duquel sont effectuées des expériences dans plusieurs disciplines : physique nucléaire, physique des particules élémentaires, structure et dynamique de la matière condensée, etc., en utilisant une trentaine d'instruments (diffractomètres, spectromètres, etc.).

L'ILL est conçu comme un institut de service dont les expériences sont effectuées par des chercheurs invités.

Nous offrons à des

scientifiques

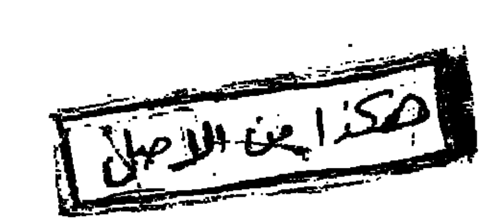
ayant soutenu leur thèse de doctorat ou ayant une formation équivalente, avec si possible une pratique de la recherche neutronique de préférence dans le domaine de physique nucléaire et de physique des particules, un contrat à durée limitée de cinq années.

Les candidatures avec C.V., copie des diplômes et références, doivent être adressées d'ici au 22 mai 1987 au Directeur de L'ILL à l'adresse suivante :

Institut Laue - Langevin - 156 X - 38042 Grenoble cedex.

Les annonces de postes scientifiques à l'ILL sont effectuées en principe au printemps et à l'automne de chaque année.
Avec nos remerciements.

Organisation et Publicité





SECTEURS DE POINTE

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, tout en demeurant une entreprise à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo sous réf. M 3103 à AS. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra.

AS PUBLICITE

Nous avons des projets pour vous !

Nous sommes le deuxième groupe français de Télécommunications, leader européen en téléphonie, notre diversification nous a permis d'occuper une place de premier plan dans tous les domaines de la communication : commutation (voix et données), télématique, radiocommunications.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ou de niveau équivalent, avec quelques années d'expérience dans des techniques de pointe. Vous souhaitez élargir votre horizon, en valorisant votre compétence et vos qualités d'animateur, de contact et d'organisation, au sein d'une société dynamique à taille humaine.

Nous avons des projets pour vous ! Nous menons nos programmes de développement de nouveaux produits avec des méthodes efficaces de « project management », mises en œuvre par notre Direction des Programmes : saisissez l'opportunité d'y devenir

Chef de Projets

Interlocuteur privilégié des Directions Technique, Industrielle et Commerciale, vous coordonnerez dès leur définition par le Marketing les études, l'industrialisation et le lancement des produits nouveaux. Lieu de travail : Grande Banlieue.

Adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence O/CP/M ou téléphoner au 47.34.16.16 pour en parler en toute confidentialité avec Christiane CHARBONNE ou Didier LESUEUR

Raymond Poulain Consultants 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

PARFRANCE ANNONCES

MATRA COMMUNICATION

Société industrielle leader dans la fabrication et l'installation d'équipements de transfert et d'application industrielle de peinture et de composants liquides et semi-solides, recherche

Ingénieur

De formation A.M. ou équivalent, le candidat retenu aura acquis une expérience de 3 ans au moins en milieu industriel. Il sera familiarisé avec le fonctionnement interne d'une P.M.I. ainsi qu'avec les différents aspects de la sous-traitance et les études de conception de machine pour la manutention de liquides, petite mécanique et automatisme.

Il aura pour tâche de seconder le directeur technique et prendra un rôle actif dans l'étude, le développement et plus généralement le suivi de nos machines et systèmes. Il sera un appui technique majeur tant pour notre force de vente que pour notre clientèle.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 71 M à

GRACO FRANCE
Direction des relations humaines
113, rue des Solets
94523 RUNGIS SILIC

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

recherche

TECHNICIENS NIVEAU IV ou V

(3 ans d'expérience mini) pour postes études.

ACHETEURS ÉLECTRONICIENS

(3 ou 4 ans d'exp. mini).

Ecrire à la Société ELSY, 26, rue Pasteur, 94456 Limeil-Brévannes Cedex avec C.V., photo et prétent.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL

SYSTÈMES BULL
DPS6 - DPS7 - DPS8
Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET

BULL DPS7 - DSA - DATANET
Ayant de la « bouteille » capable d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables. Pour encadrer une équipe d'ingénieurs.

INGÉNIEURS UNIX

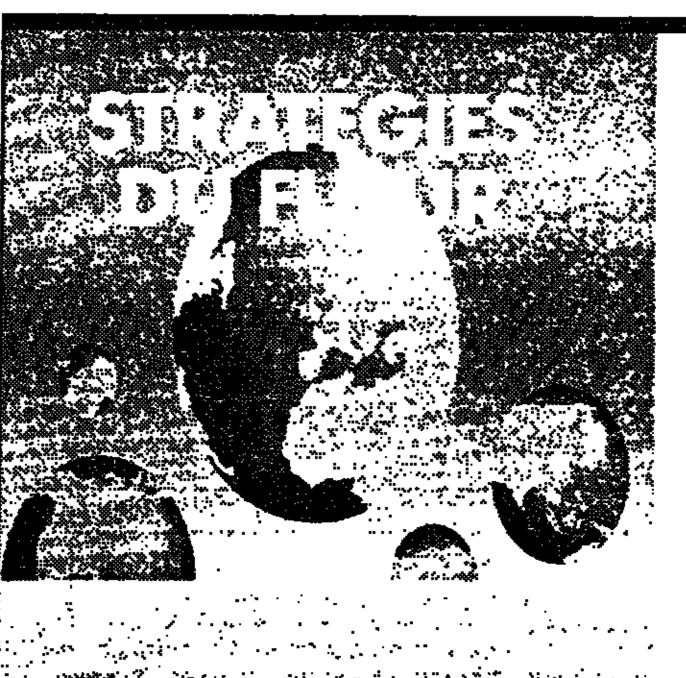
pour développement de MONITEURS TEMPS RÉEL
UNIX - LANGAGE C 68000

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC - X25 - DSA - SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS

PROJETS DE SIMULATIONS MILITAIRES
SEL 32 - CONCEPT (GOULD)
26, r. Daubenton, 5e. 43-37-99-22.



INGEVISION DIVISION DE FRAMATOME

Avec INGECAD, la solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'Ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service DEVELOPPEMENT :

Ingénieur Schématiste

Ingénieur mécanicien ou ingénieur chimiste, vous avez acquis au travers d'une première expérience en Bureau d'Etudes des compétences dans le domaine de la simulation de process ou en conception de circuits fluides.

Vous possédez bien la technique de programmation en Fortran.

Nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe responsable des produits de schématique qui a pour objectif le développement de produits logiciels industriels spécialisés dans les activités de conception et de réalisation des systèmes fluides.

Si vous êtes créatif, si vous aimez le travail en équipe, si notre challenge vous plaît car nous avons des ambitions sur les marchés France et Etranger, venez rejoindre notre équipe.

Merci d'écrire à FRAMATOME, Département Recrutement, sous réf. B-S 63006, Place de la Coupole, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense.

INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER.

média-system

PROGRAMME ARIANE 5

La Direction des lanceurs du CNES recherche 2 Ingénieurs Grandes Ecoles.

ingénieur propulsion à poudre

Spécialisé en thermodynamique, propulsion, chimie, vous possédez 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine. Vous prendrez la responsabilité du contrôle technique des industriels chargés du développement du chargement du propulseur à poudre du lanceur ARIANE 5.(Réf. PP)

ingénieur mécanicien

Spécialisé en thermodynamique, mécanique des fluides, vous possédez 2 à 3 ans d'expérience de préférence dans une activité cryotechnique.
Nous vous conferons la responsabilité du contrôle technique des industriels chargés du développement d'équipements mécaniques d'un ensemble propulsif cryotechnique.(Réf. EC)

Ces deux postes nécessitent la pratique de la langue anglaise et l'utilisation d'ordinateurs.
Des déplacements fréquents et de courte durée en Europe sont à prévoir.
Veuillez adresser votre lettre de candidature avec CV et photo, sous la référence choisie, au Chef du Département «Personnel», Centre Spatial d'Evry, Rond Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.

Centre National d'Etudes Spatiales

cnes — LES COMPETENCES DU FUTUR



La Société Anonyme des Télécommunications fait partie du groupe G3S et représente à elle seule plus de 5 200 collaborateurs. Entreprise de recherche, de production (5 usines), et de commercialisation de produits hautement techniques(de transmission, réseaux, fibres optiques, aéronautiques...), la SAT recherche, pour des projets de gestion de production (équipement HP 3 000)

Deux ingénieurs informaticiens

Paris réf. TN2/103 — **Lannion** réf. TN2/104

Le premier rejoindra un service dont la mission est de coordonner, superviser les actions informatiques des centres de production notamment dans le domaine de la GPAO.

A Lannion le Chef de Projet analyse les besoins, suit la mise en place des nouveaux produits de GPAO et établit l'interface avec Paris.

Pour ces deux postes, nous demandons une formation d'ingénieur informatique. Après une première expérience pratique en informatique (2 à 4 ans), si possible sur matériel HP 3 000, ils souhaitent prendre une responsabilité complète dans le domaine de la GPAO. Notre société vous apportera si nécessaire, une formation complémentaire dans ce domaine.

Ces postes présentent de réelles perspectives d'evolution vers l'un des quatre départements informatiques de la SAT.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous ref. choisie, 24, rue Eugène Flachat - 75017 PARIS. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Nos techniques et votre passion pour l'éclairage de grands projets...

Le Bureau d'Etudes MAZDA : des hommes et des moyens au service de la technique éclairagiste, des projets prestigieux en France comme à l'étranger qui font de MAZDA le premier groupe français de l'éclairage.

- INGENIEUR ELECTRICIEN, vous avez une première expérience de quelques années si possible dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics.

Au sein du Bureau d'Etudes, intégré à une équipe d'ingénieurs et de Techniciens, vous exploiterez vos compétences en réalisant des projets de qualité et en apportant sur le terrain un conseil adapté et des solutions techniques performantes aux besoins de tous nos clients.

La diversité des projets et leur envergure, la qualité des études que nous souhaitons mener et les missions de formation et d'information auprès de l'équipe commerciale vous permettront de réaliser pleinement votre passion pour le métier de l'éclairage.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 19, à **MAZDA Eclairage,** Pierre DUTOT, 204 Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

MAZDA lampes et appareils d'éclairage

média-system



La CSEE – 2500 personnes dont 500 cadres – conçoit et réalise des systèmes de haute fiabilité et de haute sécurité, ainsi que des produits d'informatique spécialisée dans des secteurs techniques de pointe : DEFENSE, TRANSPORT, TELECOMMUNICATION.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement, la DIVISION

COMMUNICATION et INFORMATIQUE

se renforce à **PALAISEAU** (91) en ingénieurs Grandes Ecoles 5/10 ans d'expérience.

INGENIEUR CHEF DE GROUPE ETUDE TERMINAL

responsable de l'étude d'un nouveau terminal de **COMMUNICATION GRAPHIQUE** dans le cadre du développement des applications du réseau de télécommunications de la prochaine décennie (RNIS).

INGENIEUR CHEF DE GROUPE CONCEPTION SYSTEMES

responsable de la conception d'une nouvelle génération de systèmes d'autocommutation faisant appel aux techniques de **COMMUTATION TEMPORELLE** et de traitement du signal.

CHEF D'UN PROJET LOGICIEL D'AMPLEUR NATIONALE

chargé de développer une application temps réel de télécommunications répartie sur un **NOMBRE IMPORTANT DE MINI** communiquant via un réseau d'informatique. L'équipe atteindra 7 ingénieurs.

INGENIEUR CONCEPTEUR ARCHITECTURES SYSTEMES

chargé de définir les produits et sous-ensembles destinés à s'intégrer à des applications nouvelles de télé-informatique tout en apportant un soutien technique à certains appels d'offre.

Merci d'adresser sous réf. M4DCI votre dossier de candidature (CV et lettre précisant entre autre la fonction envisagée et votre niveau de rémunération) à CSEE – DRH – 99, avenue Aristide-Briand BP 514, 92542 Montrouge Cedex.





Société de Services et d'Ingénierie Informatiques de tout premier plan au niveau national recherche des :

INGENIEURS D'AFFAIRES

Vous êtes un professionnel de la vente de services et savez mener de façon très autonome une négociation de très haut niveau.

Vous serez chargés de développer les activités de la société auprès des plus importants Groupes Français.

De formation supérieure, vous avez obligatoirement acquis plusieurs années d'expérience au sein de SSII. La connaissance de la télématique ou une bonne expérience du secteur bancaire seraient de nature à correspondre à l'une des dimensions de la société.

Vous participerez à une très forte expansion commerciale.

Votre rémunération pourra être très élevée, en fonction de vos résultats.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous réf. M/04/15, à Marie-Françoise WIEGERT - ARM CONSEIL 5, rue Bellini - 92806 PUTEAUX.

ARM CONSEIL

MEDIA BA

---

avec nous le challenge de la robotique

Au sein d'un Grand Groupe industriel européen, nous sommes une unité à "TAILLE HUMAINE" fabriquant et commercialisant des **biens d'équipements** de très haute technicité.

Notre vocation est **l'automatisation des moyens de production.**

Maîtrise des technologies les plus avancées : innovation : écoute du marché... telle est notre expérience.

Nous recherchons un :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de promouvoir et développer les ventes de nos applications robotisées. De formation ingénieur, vous pourrez justifier d'une expérience réussie dans la commercialisation de produits de très haute technologie.

Vous serez mobile ; disponible, autonome et vous disposerez de réelles qualités relationnelles.

Vous maîtriserez parfaitement la langue anglaise, et la connaissance de l'allemand constituerait un plus.

A un candidat à potentiel, nous offrons une situation motivante et évolutive.

Ce poste est à prouvoir **en région sud de Paris.**

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 5744 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra.

SITUEE EN NORMANDIE PRES DE DIEPPE, NOTRE USINE FAIT PARTIE DU GROUPE LEGRAND CONNU POUR SA POSITION DE LEADER SUR LE MARCHE DE L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATION, NOUS SOUHAITONS ACCUEILLIR NOTRE :

FUTUR RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE ET ETUDES TRANSFORMATEURS

legrand® Au sein d'une équipe de 10 personnes, vous serez le coordinateur des services techniques, (B.E., labo) dans l'optique de développer des nouveaux produits, améliorer les coûts et la qualité.

Vous serez également le garant du suivi et de la conformité aux normes de fabrication.

Vous avez une formation d'ingénieur électrotechnicien (ESME, INSA) complétée par une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de l'électrotechnique en milieu industriel et vous maîtrisez les techniques de CAO-DAO.

Nous vous garantissons à ce poste beaucoup d'autonomie, de nombreux contacts et des responsabilités techniquement très importantes.

La chance, pour vous, d'évoluer au sein d'un grand groupe.

Adressez votre dossier de candidature à M. Alain DUVAL, Service du Personnel, Legrand déri, le Val Vernier, Brachy, 76730 Bacqueville-en-Caux, sous réf. RE/M.

média-system



Ingénieurs d'affaires

Pour une S.S.I.I. en forte croissance

RESPONSABLES DE SECTEUR PROGICIELS ET LOGICIELS

Votre expérience commerciale et votre formation vous permettront de commercialiser des logiciels professionnels, des logiciels généraux et des applications clé en main sur systèmes 36/38. Réf. MRS 1.

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT «PRESTATIONS INTELLECTUELLES»

Votre expérience de la Délégation de Personnel, votre sens des relations humaines, votre connaissance du marché IBM 36/38, vous permettront de prendre en charge le département pour le gérer en centre de profit et développer son activité. Réf. MRS 2.

Vous avez une expérience dans les domaines évoqués (minimum 5 ans) et vous souhaitez rejoindre une SSII en plein développement qui propose une rémunération attractive et des possibilités d'évolution.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V. et lettre manuscrite), en indiquant la référence choisie, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

(Ministère des Postes et Télécommunications) à ISSY-LES-MOULINEAUX, recrute un

ingénieur
(ENST, ESE, INSA, etc...)

pour participer aux études et au développement d'un système de publiphones à cartes à mémoire.

Ce poste convient à un ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience et comporte des contacts fréquents avec les constructeurs et différents services de l'Administration.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, référence, téléphone et prétentions à :
CENTRE PARIS A - Division "TERMINAUX, PROCEDURES ET APPLICATIONS"
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
38/40, rue du Général-Leclerc, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

cnet

Organisation et Publicité

Le Monde CADRES

Importante société de promotion et de gestion patrimoniales (40 000 logements), filiale d'un groupe financier, nous cherchons pour Paris

un jeune responsable financier
180 000 F/an +

Au sein d'une équipe de gestionnaires et en relation avec les services de la société, les notaires, la DDE, etc., vous suivez la vie d'une dizaine de SCI : gestion des associés (tenue et mise à jour des dossiers, suivi des participations, rapports de gérance), gestion financière (suivi de la trésorerie, analyses, simulations et projections financières).

Diplômé d'études supérieures, vous avez une expérience financière d'au moins cinq ans, acquise si possible dans un environnement similaire et souhaitez exercer une responsabilité plus directe dans une unité moyenne. La connaissance de la micro-informatique est indispensable.

Ecrivez à notre consultante, Mlle A. DANIEL, (réf. 4967 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

MECATRONIC DE LORRAINE

Responsable d'unité électronicien

Notre entreprise, associée à de puissants groupes industriels, développe ses activités en implantant dans la MEUSE, une unité autonome de MONTAGE et CABLAGE d'ensembles ou sous-ensembles ELECTRONIQUES.

Nous recherchons pour prendre en charge la responsabilité de cette nouvelle unité (une trentaine de personnes), un CHEF D'ETABLISSEMENT.

Les domaines de responsabilités de ce cadre seront variés : gestion, TECHNIQUE, social et humain, relations extérieures.

Le candidat recherché, de formation générale du niveau DUT, BTS, ELECTRONICIEN (ou +), aura déjà acquis une bonne expérience industrielle couvrant les domaines électroniques et montage.

Il souhaitera élargir cette expérience par la participation à l'organisation et le fonctionnement général d'une PMI.

Ecrire à H.P.F.
Direction du Personnel
Avenue de Savoie, 74130 Bonneville.

CONTESSE

REJOIGNEZ UNE EQUIPE EN PLEIN DEVELOPPEMENT...

Filiale d'UNILOG, l'une des premières SSII en France bientôt sur le second marché (650 personnes, 230 millions de CA), nous sommes Conseil en Gestion Humaine (audit, recrutement, formation) et avons développé une forte compétence auprès des entreprises de haute technologie. Notre implantation dans le recrutement d'informaticiens est bien connue.

Nous créons aujourd'hui un poste de

CONSULTANT SENIOR

pour faire face au développement de cette activité chez nous !

De formation supérieure, autonome grâce au savoir-faire que vous avez acquis dans le recrutement (informatique, électronique...), vous participerez au développement et à la gestion de notre clientèle.

Nous vous apportons l'infrastructure et les techniques de pointe nécessaires à l'exercice de votre professionnalisme.

Si ce challenge répond à vos attentes, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence LM 313 à :

UNILOG

9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

---

rep — 1er constructeur mondial de presses à injecter le caoutchouc, 200 millions de CA, 85 % export, recherche pour — LYON

seconder et décharger son directeur technique

Ingénieur

centrale, AM ou équivalent

Vous avez quelques années d'expérience de la conception de machines ou de matériels d'équipement modernes, de bonnes capacités d'animation et de relation. Vous parlez l'anglais et, si possible, l'allemand.

- Directement rattaché au Directeur Technique, vous disposez d'une large délégation pour animer des études mettant en oeuvre des technologies variées (mécanique, hydraulique, automatismes, robotique...) nécessitant un niveau technique élevé et de bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- Vous serez personnellement responsable d'affaires importantes, à fort contenu d'innovations, et coordonnerez les différents intervenants techniques à ces projets.
- Vous serez amené à effectuer des déplacements de courte durée, en France comme à l'étranger.

Envoyez votre candidature en indiquant vos prétentions à Gérard SCHNEIDER qui vous assure toute discrétion. Référence HQM.

SCHNEIDER RECRUTEMENT — 55 montée de Choulans — 69323 Lyon Cedex 05.

média-system



IMPORTANTE UNITE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE,
située en proche banlieue SUD, recherche

SON RESPONSABLE FABRICATION MECANIQUE
ENSAM ou équivalent... expérimenté

Mission : Vous serez responsable d'une équipe de 140 personnes (ingénieurs, techniciens et ouvriers) chargée de produire les pièces mécaniques nécessaires à l'assemblage de matériels de très hautes technologies et de contribuer à leur développement.

Profil : Ingénieur du type ENSAM, âgé d'environ 35 ans, vous justifiez de 7 à 10 ans d'expérience réussie dans le management d'équipes de production (d'une centaine de personnes). Excellent technicien, vous êtes capable d'animer, de motiver des hommes pour optimiser avec eux l'utilisation de moyens industriels très performants.

Merci d'envoyer lettre de motivation, CV, prétentions sous la référence 91631/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Gestionnaires de Patrimoine Confirmés

*Pour faire face au développement de son activité dans le domaine de la gestion de patrimoine, la banque PARIBAS recherche des **gestionnaires de patrimoine confirmés.***

Agés d'une trentaine d'années, de formation supérieure ils devront posséder une expérience similaire de 3 à 6 ans.

Après une période de formation complémentaire, ils pourront se voir confier des responsabilités de gestionnaire de patrimoine à Paris ou dans une grande ville de province.

Merci d'adresser CV, photo accompagnés d'une lettre manuscrite sous référence 3911 à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.





ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION
PARIS

pour filiale (600 personnes - C.A. 400 MF)
d'un important Groupe Français

Sera chargé principalement :
- du suivi de la comptabilité analytique et du contrôle des prix de revient de production.
- de l'établissement des documents de gestion et de contrôle budgétaire et participera à l'élaboration des budgets annuels.
- Agé de 30 ans environ.
- Formation DECS ou ESC.
- Expérience 3 ans minimum en comptabilité analytique ou en contrôle de gestion (milieu industriel).

Adresser lettre manuscrite. C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant bien sur l'enveloppe la réf. 18493 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

Société marseillaise - 100 personnes
DANS LE SECTEUR HAUTE TECHNOLOGIE APPLIQUÉE AUX DOMAINES CIVIL ET MILITAIRE

recrute

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
1 TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Expérience : 3 ans minimum.
Connaissance : électronique, analogique Gamme 0 HZ/200 KHZ, amplification, conditionnement, filtrage.
Mission : concevoir et réaliser des systèmes de conditionnement et de filtrage.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à : SYMINEX, 2, bd de l'Océan - B.P. 144 - 13275 MARSEILLE Cedex 9.



La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Brie
recherche

JEUNES DIPLOMÉS
issus d'une école de commerce ou universitaire (maîtrise gestion Science Eco, Droit...)

Vous devrez orienter votre carrière vers des postes formateurs au sein d'une banque performante et évoluer ensuite dans des activités commerciales d'études ou de gestion.

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du CA
BP 205 - 77101 MEAUX

Bleu

SECTEURS DE POINTE

VOTRE EXPÉRIENCE "TITRES" VOUS MÈNERA LOIN

CCF

Créativité, souplesse, performances, sont les maîtres-mots de nos équipes et de nos réalisations "Titres". C'est dans cet état d'esprit que nous cherchons un

JEUNE CHEF DE PROJETS

Diplômé d'études supérieures, vous avez plusieurs années d'expérience dans le domaine des Titres sur IBM (MVS/OS, CICS, DL 1).

En première ligne face aux utilisateurs et aux autres informaticiens concernés par les applications nouvelles dont vous serez chargé, vous aurez l'opportunité d'exercer vos qualités d'analyse, de contact et d'animation d'équipes. Votre connaissance du domaine des Titres et votre réussite dans la réalisation des premiers projets qui vous seront confiés vous assureront un élargissement rapide de vos responsabilités.
Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 606, à notre Conseil

UNILOG
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC informatique

AD'COM.



ACHETEUR ELECTRONICIEN

rattaché au material manager, il aura pour mission de rechercher sur le plan local des partenaires susceptibles de répondre aux exigences d'un industriel soucieux de faire de la production "made in France" une référence. Il aura à négocier, dans le cadre d'une politique d'achat définie, l'acquisition des composants des sous-ensembles et d'en optimiser les coûts. Il assurera le respect des engagements pris relatifs aux délais et à la qualité.
Il sera de formation technique, BTS, DUT ou ingénieur, autonome, opiniâtre.
Il aura une expérience des achats confirmée.
L'anglais est pour lui une 2e langue.

TOSHIBA

Adressez CV, photo et prétentions à :
M. l'HOPITAL,
TOSHIBA SYSTEMES FRANCE
76880 ARQUES-LA-BATAILLE

CONTESSE

Marriott ROISSY Service

Société de restauration spécialisée dans le **CATERING AERIEN**, filiale d'un groupe international en pleine expansion recherche son futur **CHEF DE DEPARTEMENT MATIERES PREMIERES**

INGENIEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Responsable des **approvisionnements** pendant une période d'intégration de 6 mois, ce cadre sera ensuite chargé des **achats** (60 millions francs) en liaison avec le groupe.

Directement rattaché à la direction générale, il supervisera également les commandes de vivres, la gestion des stocks et le contrôle de la qualité.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur agro-alimentaire possédant une première expérience réussie (5 ans environ) de la gestion des produits frais - l'expérience de l'encadrement et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Si vous désirez rejoindre une équipe performante, cette proposition vous concerne.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à :
Sylvie RICHARME - Département des Ressources Humaines
BP 20.316 - 95713 ROISSY Aéroport Charles de Gaulle Cedex.

VALENS CONSEIL

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE EN DISTRIBUTION DE MATERIELS BUREAUTIQUES ET INFORMATIQUES, recherche un

RESPONSABLE DU SERVICE SUPPORT ET METHODES TECHNIQUES

Il sera chargé de la mise en place et de l'application de la politique de maintenance des produits bureautiques et informatiques :
- Moyens en documentation technique et logistique, évaluation des produits nouveaux,
- Support hard et soft au réseau SAV.

Cet Ingénieur diplômé en Electronique/Informatique a de bonnes connaissances en systèmes d'exploitation dont Unix et en langages évolués.

Il encadre une équipe de techniciens supérieurs et d'Ingénieurs grâce à des compétences affirmées dans les techniques modernes de maintenance.

Plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire sont nécessaires pour réussir.

Merci d'adresser votre candidature, s/réf. 23618 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

INGENIERIE

Temps réel — logiciel de base — Télécom

Concevoir et réaliser des logiciels, c'est notre métier et c'est dans ce domaine, **l'informatique industrielle temps réel,** que nous investissons.
Nous recherchons à PARIS, GRENOBLE et MULHOUSE des INGENIEURS GRANDES ECOLES (Groupe 1).
- CHEFS DE PROJETS
Connaissances souhaitées UNIX, Télecom...
- INGENIEURS LOGICIELS
Débutants ou première expérience (1 à 2 ans) connaissant langage C, 68000, UNIX.

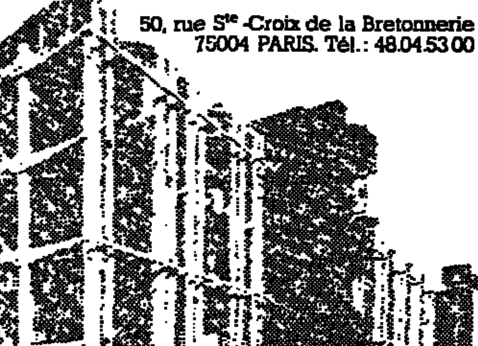
Vous évoluerez dans une ambiance humaine et technique high tech (formation, projets, clients).

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 22769 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

RESOUDRE
LES PROFILS D'AVENIR

SE RAPPROCHE DU CENTRE DE PARIS :
50, rue Ste-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS. Tél. : 48.04.53.00



à deux pas de Beaubourg !...

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour la mise en place des moyens de maintenance de ses produits nouveaux en Bureautique et Informatique

JEUNE INGENIEUR PRODUIT

Il lui sera confié l'étude de la fiabilité des matériels, la création de la logistique (pièces détachées, documentation technique s'y rapportant).
Il assistera le réseau SAV en clientèle et, en liaison avec les constructeurs, fera appliquer les améliorations techniques.
Le candidat retenu aura un diplôme d'Ingénieur en Electronique/Informatique complété par de bonnes connaissances en systèmes d'exploitation dont Unix.
La pratique de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous ref. 23617 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Le conseil général des Alpes de Haute-Provence
envisage de recruter

UN CHARGÉ DE MISSION

pour mettre en application la politique économique du Conseil Général.
Expérience souhaitée.
Niveau minimum de diplôme : Bac + 2.

Adresser avant le 30 avril 1987 C.V. manuscrit + prétention rémunération à :
CONSEIL GÉNÉRAL
Direction du personnel et des services généraux
13, rue du Docteur-Romieu, 04003 Digne CEDEX.

Le Monde
CADRES



première Société européenne de Services Technologiques

- développe une politique sociale adaptée à sa structure (550 personnes en majorité ingénieurs ou cadres) et à ses perspectives de développement,
- crée au Siège Social (PLAISIR) un poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Il interviendra principalement dans 3 domaines :
- maîtrise d'œuvre de travaux engagés dans le cadre du Projet d'Entreprise et mise en place des applications pratiques,
- élaboration de la réglementation et du tableau de bord,
- promotion et diffusion de l'information sociale.

Ce poste, qui est une étape vers une responsabilité plus complète dans l'entreprise, peut constituer une évolution de carrière pour un diplômé de l'enseignement supérieur ayant déjà acquis 5 ans d'expérience dans la fonction personnel.

Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement par
Mr G. NEYRON - Directeur des Relations Sociales - BERTIN & Cie - BP 3 - Zone Industrielle
59, rue Pierre Curie - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

E.N.S. CHIMIE

Filiale française de l'un des premiers groupes chimiques mondiaux (80.000 personnes) présent dans plus de 50 pays, nous employons dans notre groupe de Rueil-Malmaison environ 2.200 personnes dont près de 500 cadres et intervenons sur différents secteurs d'activité.

Pour contribuer au renforcement de nos positions de leader sur nos marchés, nous recherchons un Jeune Ingénieur Chimiste, EHP si possible.

Après formation à nos méthodes et produits en France et dans les centres techniques de notre maison-mère en Suisse, il sera chargé de commercialiser une gamme d'additifs stratégiques (par exemple des stabilisants chaleur et lumière) auprès d'une clientèle de producteurs et de transformateurs de matières plastiques sur l'ensemble du territoire national.
Ce poste basé à Rueil-Malmaison, implique de courts mais fréquents déplacements.

"Même débutant, si vous possédez une personnalité déjà affirmée et une réelle motivation pour l'action commerciale, n'hésitez pas à postuler.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo) sous référence 4630 à Christiane Monteil, CIBA-GEIGY 2 et 4 rue Lionel Terray 92506 Rueil-Malmaison cedex.

CIBA-GEIGY

AXIAL Publicité

Société de publicité internationale

recherche

JEUNE DOCUMENTALISTE

INDT, maîtrise documentation Paris-VIII, ...

pour assister le Chef du Service Documentation/Communication Publicitaire.

- Formation en informatique indispensable.
- Langues : anglais et allemand.

Disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous no 8461 - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Le département du Val-de-Marne

organise un concours portant recrutement

D'INSPECTEURS DE SERVICES SANITAIRES ET D'ACTIONS SOCIALES DU CADRE DÉPARTEMENTAL
A COMPTER DU 16 AVRIL 1987

CONDITIONS :
- Etre âgé au 1er janvier de l'année du concours de 35 ans au plus (sauf dérogations exceptionnelles prévues par dispositions particulières en vigueur).
- Etre titulaire de l'un des diplômes requis pour la participation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.
- Etre de nationalité française.

Date limite de clôture des inscriptions :
Vendredi 3 avril 1987, à 16 h délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel départemental
Bureau du recrutement – 4e étage – Bureau 405
94011 CRÉTEIL CEDEX – Tél. 48-99-94-00 – Poste 24-82.

Société marseillaise - 100 personnes
DANS LE SECTEUR HAUTE TECHNOLOGIE APPLIQUÉE AUX DOMAINES CIVIL ET MILITAIRE

recrute

1 INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

Formation : Grandes Ecoles ou Universitaire.
Expérience : 3 ans minimum.
Mission : Responsable de projets en acoustique sous-marine :
- études théoriques et numériques,
- préparation des programmes d'essais et de dépouillements.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à : SYMINEX,
2, bd de l'Océan - B.P. 144 - 13275 MARSEILLE Cedex 9.

Groupe de presse professionnelle

recherche pour une de ses publications

UN RESPONSABLE
DES RUBRIQUES JURIDIQUES

concernant le droit des entreprises (droit fiscal, droit commercial, immobilier, assurances, à l'exclusion du droit social).

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
- une bonne connaissance des besoins des P.M.E. en ces domaines, acquise si possible en entreprise ou en cabinet de conseil ;
- des qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- une aptitude réelle à la vulgarisation.

Adresser C.V. + lettre manuscrite à :
CONVERGENCE
14, rue Chaptal, B.P. 82,
92303 LEVALLOIS CEDEX.

VILLE DE COLOMBES 92701
offre un poste de

CADRE (H.F.)
ORGANISATEUR — INFORMATICIEN/BUREAUTICIEN

- **Missions :**
  - Assistance opérationnelle à la réalisation d'implantations bureautiques ;
  - Mise en œuvre de scénarios retenus pour un schéma directeur ;
  - Organisation et gestion des projets informatiques ;
  - Interface entre les utilisateurs et les concepteurs d'applications ;
  - Élaboration des cahiers des charges et suivi ;
  - Gestion du budget informatique.
- **Qualités souhaitées :**
  - Aptitudes à la communication des relations humaines ;
  - Connaissances des systèmes informatiques et des évolutions.
- **Formation :**
  MIA de gestion ou DS de gestion + expérience informatique ou formation de chef de projet de l'ENST.
- Recrutement sous forme contractuelle ;
- *Rémunération* brute annuelle : 145.000 F. à 170.000 F.

Candidature, c.v., copie des diplômes à adresser à M. le maire AVANT LE 6 AVRIL 1987.

Groupe bancaire Alsace

RECRUTE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS CHEFS DE PROJETS

Pour participer à des développements d'applications en temps réel.

Veuillez adr. votre candidature avec C.V. détaillé et prét. s/no 8430 MA
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

UN GRAND DU TRANSPORT

recherche
pour son siège social
BANLIEUE OUEST

COMPTABLES QUALIFIÉS

Niveau de formation DECS comptable.
Bonnes notions informatiques.
Déplacement à prévoir.

Si vous êtes intéressés par cette annonce, veuillez adresser votre C.V. et prétentions sous no 26.006, réf. à porter sur enveloppe à
La Publicité Française
23-27, avenue de Neuilly,
75116 Paris, qui transmettra.

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Cette personne sera chargée de veiller au bon fonctionnement du Comité avec l'aide de 2 permanentes, sous les directives du secrétaire et des élus responsables des commissions.
- Elle veillera au suivi de la comptabilité sur micro-ordinateur.
- Elle établira les relations avec les agences de voyages, les agences de location et les fournisseurs.
- Elle devra rédiger les diffusions destinées aux salariés, concernant les activités et la vie du comité.
- Elle sera en contact avec les salariés de l'entreprise.

35 ans minimum.
Excellents rapports humains.
Sens des responsabilités.
Réservé.
Efficace.
Bon gestionnaire.

Ecrivez avec prétentions à :
Comité d'Etablissement
SLIGOS « La Défense »
Réf. : J.-Jaurès - B. 118 JG
Cedex 49,
92067 PARIS LA DÉFENSE.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

APPEL DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN

PROFESSEUR DE MÉCANIQUE

Une chaîne de Mécanique est vacante à l'E.N.P.C. à partir de la rentrée scolaire 1988.

Le texte détaillé de l'appel de candidature est disponible au Secrétariat de la Direction de l'Enseignement.

Les candidatures comportant notamment un projet de cours et un curriculum vitae devront parvenir au
Directeur de l'Enseignement de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées,
28, rue des Saints-Pères,
75007 PARIS
(42-60-34-13, poste 1208)
avant le 1er juin 1987.

SCOLEX INTERNATIONAL

Société spécialisée

recherche

AIDE-COMPTABLE

Env. C.V., photo + prétentions

29, r. d'Estienne-d'Orves,
92120 MONTROUGE.

IMPRIMERIE
RÉGION PARISIENNE
(200 PERSONNES)

recherche

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

5 ans d'expér. indispensable.
Juriste confirmé.

JEUNE CADRE CCIAL

pour prospection sur la France.

Envoyer C.V. + lettre + prétentions sous no 8464
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Lycée, collège privé hors-contrat (banlieue sud)
recherche

POUR DIRECTION FUTURE
PROFESSEUR 2e CYCLE DIRECTEUR DES ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ
pour rentrée 87.
Adr. CV à Pierre LICHAU SA s/réf. 1593, 10, rue de Louvois,
75002 PARIS.

Laboratoire de recherche recrute sur un contrat temporaire dans l'attente de concours de recrutement

ASSISTANT INGÉNIEUR

pour montage d'appareillages scientifiques à HAMBOURG (R.F.A.).
Les candidats doivent être titulaires d'un BTS ou DUT en électromécanique et libérés O.M.
Ecrire avec C.V. à L.A.L.
M. JEANJEAN Max, Bât. 200,
91405 ORSAY CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALLEMANDE

FOURNISSEUR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE, PREMIÈRE MONTE, ÉQUIPEMENTS CARROSSERIE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE

recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE

Capable d'assurer les activités actuelles et de développer les marchés futurs.

La maîtrise de l'allemand parlé et écrit est indispensable. Bonne connaissance du secteur automobile souhaitable.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser CV en allemand + photo sous no 8.427
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy – Paris 7e.

Association linguistique
recrute
PROFESSEURS D'ANGLAIS
rég. parisienne pour encadrer séjours Angleterre juil./août. Tél. à EUROPA, 47-23-57-22.

secrétaires

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction, 28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication,
recherche
emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamisants. Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

propositions diverses

TAM 06 Secrétariat téléph., avec retrait des messages à toute heure sur messagerie vocale. Très performant et peu onéreux. Concerne trav. ind., ingén. conseils, agts comm.
TIS, 2, villa de la Gare,
92170 VANVES. 46-44-67-00.

L'AGENDA

Camping-car

A vdre camp. car WV, 5 CV, dies., 1982, blanc, entièrement équipé pour 3-4 pers., t.b. état, 89.000 km. 70.000 F. Auvray. 39-47-25-36 après 17 h.

Musique

UNIQUE A PARIS. Le dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-68-05-45, ouvert ts les jours de 10 h à 19 h.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-80-94

Stages

STAGE DE FORMATION « RESPONSABLE DE CENTRE MULTIMEDIAS » financé par la rég. Poitou-Charente du 14/04 au 30/11/87. Niveau Bac + 2 ou expérience Média. Inscript. auprès de l'I.R.F.R.E.P. 33, rue Saint-Denis, Poitiers. Tél. : 49-88-88-28.

Vacances Tourisme Loisirs

JUAN-LES-PINS (06160) Hôtel Beachotel, 3e ét. Av. Alexandre-III, 100 m. de la plage, ch. H. conf. Restaurant-bar. Prix réduits. 93-61-81-85 tél. 46-15-64.

Part. loue Sénégal, banlieue de Dakar, directement, sur la mer, superbe maison ancienne tt cft, jardin, piscine, 2 à 6 pers. Semaine 2.500 F, mois 8.000 F. Tél. (1) 46-41-10-33 ou (1) 46-29-50-65.

annonces associations

Appels

URGENT. ASSOCIATION ayant pour but : thérapies et gestion santé cherche à louer à l'année pièce indépendante auprès d'une autre association. Tél. 46-27-24-88.

TU N'ES PAS DE CE MONDE D'OÙ VIENS-TU ? Expérimente le sens de la vie à travers la médit. chrétienne. Inf. grat. VIE UNIVERSELLE B.P. 325 - 75868 PARIS Cedex 18.

LA VIE NOUVELLE inv. ses anc. à fêter ses 40 a. les dim. et lundi de Pentecôte (7 et 8 juin) à Melun. Rens. et inscr. 67, rue de Dunkerque, 75009 PARIS. T. (1) 42-85-08-55.

Convocation

BOUCHES-DU-RHONE

TRÉSORERIE ET GESTION FINANCIÈRE DES ASSOC.

Ateliers d'étude et de formation organisés par l'ARGO PROVENCE avec le soutien de spécialistes de la BCCM.

JE. 9 et VE. 10 AVR. (mat.) au CENTRE N.-D.-DU-ROUCAS 341, chemin du Roucas-Blanc MARSEILLE

Pour les gestionnaires d'associations voulant améliorer leur trésorerie, placements ; découverts, financement moyen terme. Frais de participation : adhérents ARGO, gratuit ; non adhérents : 200 F. Renseign. ARGO PROVENCE 1, place G.-Péri, 13001 MARSEILLE Tél. 91-90-29-09.

Les membres de l'Association **PASSPORT TO ENGLISH, PASSEPORT POUR L'ANGLAIS** sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 12 mai 1987, 97, rue Pelleport, PARIS-20e, à 14 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ? Approbation des comptes, rapport de la gérance sur les opérations écoulées, bilan, questions diverses. Tout membre de l'association pourra participer à cette réunion à condition de faire parvenir à son siège, au plus tard dix jours avant la date ci-dessus, la notification d'y être présent. Il pourra se faire représenter par toute personne de son choix, au moyen d'un pouvoir, à condition de le faire parvenir au siège au moins dix jours avant la date fixée ci-dessus.

Conférences

CONFÉRENCES L'HOMME DE DEMAIN DÈS AUJOURD'HUI ou sa mutation par l'alchimie du corps. DONUS MEDICA, 60, bd Latour-Maubourg, 7e Samedi 4 avril à 15 h. Rens. Mme S. LINKE (16) 53-22-07-41.

La Révélation Extra-Terrestres (Science et Religion) Jeudi 2 avril à 20 h 30 MAISON DES CENTRAUX 8, rue Jean-Goujon, PARIS-8e Rens. (1) 43-50-60-98.

Sessions et stages

Psychanalyses-Psychothérapies ESSONNE : 60-15-72-89. PARIS : 43-36-48-72. Groupe VIVAL.

ANGLAIS-FRANÇAIS ALLEM.-ESPAGN.-RUSSE Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-28-22-64.

VICTOIRE SUR LE TABAC
En 4 semaines, sans chimie doucement mais sûrement, cesser de fumer, sans angoisse ni stress, sans grossir. Sans engagement de votre part. Informez-vous : Tél. : (1) 45-81-15-13.

Stages été : PEUR DE L'EAU apprendre à nager aux adultes — initiation kayak — bioénergie et piscine, végétarisme poss. : Ass. REEL, 1, rue Phillipy, 34000 Montpellier. T. 67-72-81-45.

Pourquoi subir la vie alors qu'on peut la créer ? Si on ne nous a pas appris à communiquer humainement, à nous faire confiance, nous n'y sommes pour rien. Mais nous y pouvons quelque chose : le CIFES vous propose SYGMA, un stage de Communication et de Développement personnel qui dure 5 jours. Rens. 45-55-61-69.

LES OUTILS INDISPENSABLES A LA GESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE
FORMATION de 5 jours pour créateurs et responsables de petites entreprises du 8 au 14 avril 1987

STRATÉGIE MARKETING POUR CRÉATEURS D'ENTREPRISES
Un stage de 3 jours pour élaborer l'analyse et la stratégie de lancement de votre activité sur le marché 27, 28 et 30 avril 1987.
BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS
95, bd Voltaire, 75011 PARIS tél. 43-55-09-48.

VIVRE SANS TABAC
Pour cesser de fumer par hypnose et auto-hypnose. Rens. ICP, tél. 47-48-03-62.

Week-end évasion. Crêtes du Jura en ski de fond. Moniteur. Ts niveaux. Nuit refuge. 4 h de Paris (TGV + autorail). Du vendr. soir au dim. soir : 400 F + équip. Rens. dates 84-60-18-67. ACTES Cernois 39150 Grande-Rivière.

SOUFFLE ET RELAXATION
Stage : 13-15/4 ou 21-23/4 ou cours hebdomadaires LES ATELIERS LEPARC Expression et créativité Doc. s/dem. au 43-58-39-65.

ITALIEN
Cours ts niveaux. Stages mensuels le 4/5 avril niv. faux début., le 26 avril niv. interm.
VACANCES ÉTUDE EN ITALIE
Cours et aut. activ. à Rome et à la mer près de Salerno et de Bari (Italie du Sud). Ass. TRILOGOS, 11e. Mo Voltaire. Tél. 46-07-93-36.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 38 a., comptable unique, 18 a. exp. comptabilité gle, jusqu'au bilan, ch. pl. stable à responsabilités. PARIS, RÉGION 93. Libre 2-4-87. Mme VASSEUR Annick, 65, résidence du Château, 60620 ACY-EN-MULTIEN. Tél. h.b. : 42-47-99-76 le 30-3 et/ou domic. : (16) 44-87-32-81.

J.F. 24 a. exp., recherche tous emplois administratifs, opératrice de saisie. Tél. : 43-04-22-47.

Directeur relation social 20 a., exp. prof. dont 5 en conseil RH entreprise, rech. poste direction similaire au sein d'une entreprise souhaitant dév. communication et information, relation humaine, formation, apporte exp. réussie de mise en route d'une entr. 3e type au sein d'un groupe multinationale avec organisation originale, tps de travail et hiérarchie courte, qualité de négociat. et organisation CDD accepté ttes rég. Jean-Marc Barrouquere, 10, r. Lavoisier, 69300 Caluire. 78-23-34-35.

J.H. 22 a. TRÈS SÉRIEUX OPÉRATEUR de saisie, niv. 5. Etudie toutes propositions. Tél. : 48-75-50-24.

H. 40 ans, publicité, relations publiques, marketing, commercial, connaissances presse, tous supports, agences, ch. place stable. Tél. : 48-75-56-53.

ANIMATRICE EXPÉRIMENTÉE
POSSÉDANT B.A.F.A. cherche colonie de vacances ou centre aéré du 13 au 21 avril. Tél. : 39-91-82-23 après 18 heures.

RELATIONS PUBLIQUES, GESTION, bil. ital., fme 37 a., 15 a. exp. responsabilités, ch. tps part./missions. Tél. bur. : 43-55-33-23.

Homme cinquantaine, employé de diffusion, expérience presse écrite, cherche emploi. Etudie toutes propositions. Tél. : 60-16-04-22.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Mo CENSIER
Bon imm. ravalé s/rue calme, liv., 2 chbres, entrée, cuis., bns, w.c., chf cent. indiv., agréab. aménagé. Peu ch. 36, RUE DAUBENTON Mardi-Mercredi 14 h à 17 h.

6e arrdt

PRÈS THÉATRE ODÉON BEAU 6 P., ÉPOQUE DIRECTOIRE. 175 m², 2e ét., 2 portes palières. DORESSAY : 46-24-93-33.

LUXEMBOURG récent pierre de t., dble liv., 3 chbres + bur, excellente distribution 105 m², calme, parking. 43-35-18-36.

Vds 145 m², 5e ét., asc., soleil
ACHÈTE 250 m²
R. Gche. 47-03-32-44 matin.

8e arrdt

MONCEAU pied-à-terre avec mezzanine, tt cft, gd stand. 450.000 F. 42-98-00-45.

9e arrdt

Mo SAINT-GEORGES
Gd 4 p., 1er ét. sur rue, prof. libérale possible. 1.500.000 F. Tél. : 42-52-01-82.

11e arrdt

BASTILLE 110 m² Belle surface à aménager. Poss. prof. lib. 8.500 F le m². Ecr. ACP, 8, r. Arcade, Paris-8e.

12e arrdt

Mo PL. DAUMESNIL
Imm. bourg. spec., 4 p. à rénover. 1.400.000 F. 43-43-32-30.

13e arrdt

GOBELINS
3 p., bains. REFAIT NEUF. 720.000 F. 45-28-99-04.

15e arrdt

MONTPARNASSE ATELIER ARTISTE TRÈS CLAIR + 3 CHBRES. 2 bains, soleil. 2.700.000 F. 43-22-61-35.

16e arrdt

AV. HENRI-MARTIN
bel imm. 1930, classé grande réception, 7 p. tt cft. Possib. profes., 320 m² + 2 services. Vis. s/r.-v. 43-46-50-87.

AV. VICTOR-HUGO
370 m² belle réception, 5, chbres + chbre serv., soleil. GARBI 45-67-22-88.

18e arrdt

Porte de Clignancourt. 2 p. tt cft, 3e ét. asc., soleil, chf cent. imm. 395.000 F. Rens. : Cruz 42-66-19-00.

55 m², 380.000 F.
2 poss tt cft. 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES R.G. Neuf, livraison immédiate, 2 et 3 p., stand., Prêt conventionné. De 14 à 18 h, du jeudi au lundi. Tél. : 46-26-54-83.

94 Val-de-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER Bel appart. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée. Séjour double, 3 ch., s. de bs + cab. de toil. 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550 000 F. Tél. 45-69-33-90 après 19 h.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRÉ
rech. pour clientèle Française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement cpt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

IMMO MARCADET
Recherche urgent appt. ttes surfaces, même à rénover Paris. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

15e CONVENTION et ENVIRONS STUDIOS 2, 3, 4, et 5 P. Prix abordables. 47-08-32-13.

28, RUE GAY-LUSSAC. 6 p., imm. p. de t., 2e ét., asc. 12.000 F + charges. Ce jour 12/14 h 30.

7, r. L.-David, 16e
Dans immeuble gd standing, très luxueux.
STUDIO 45 m²
4.500 F + ch. Tél. bur. : 45-56-12-93 dom. : 47-22-03-34 ou sur place de 13 h à 17 h.

locations meublées offres

Paris

STUDIO neuf, 25 m² + jardin privatif, résidence de standing. 2.900 F + charges. P.O.P. : 43-20-12-07.

O.R.T.F. meublé récent 2/3 p., imm. stand. + parking. 6.500 F net. IVA 45-24-21-20.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés s'adr. : SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou AMBASS. 45-26-18-95.

fonds de commerce

Ventes

BAR SNACK : Centre ville Aveyron. Très belle affaire de 90 m² avec terrasse, 80 places et appartement. CA 110 U, fermé dimanche et jours fériés plus trois semaines de vacances, vendu 170 U. AGIAL/THIRIOT. Tél. : 63-54-17-57.

pavillons

13e PEUPLIERS secteur classé BEAU PAVILLON anc. 110 m² jard. indiv. 100 m². EXCELLENT ETAT A SAISIR. CAB. FOURNIER 45-80-99-00.

94-LE PLESSIS-TRÉVISE Pavillon à vendre neuf (1985). Rez-de-chaussée : salon double 35 m², cuis. 22 m², hall, w.-c., 1 chbre 12 m² avec s. de bns. A l'étage : 4 chbres, s. de bns, w.-c., vestibule, grenier aménageable. Garage. Sur terr. 700 m² paysagé. Px 1.400.000 F. Tél. : 45-94-81-97.

propriétés

Paris Ouest 25 km PROPRIÉTÉ gd cft. 13 ha de parc signé Loup de Vienne, 300 m² habitables, 6 garages, très bon standing + 10.000 m² superbe terrain à bâtir. Prix intéressant. Tél. : 39-75-91-24.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms Av. des CH.-ÉLYSÉES (Étoile) Rue ST-HONORÉ (Concorde). Rue CRONSTADT PARIS-15e 21 bis, rue de TOUL, PARIS-12e. Constitution SARL 2.000 F H.T. Inter Dom. Tél. : 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. : (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 200 m². STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaur., parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE - 40-54-53-54.

DOMICIL. CIALE 8e TELEX/SECRÉT., TÉL., BURX
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS Location BURX et ATELIERS Permanence téléphonique (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat) CONSTITUTION sociétés, commerçants, artisans « CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
- Paris-1er. T. 42-60-91-63 (rue Saint-Honoré).
- Paris-15e. 40-56-02-82.
- 95-GONESSE. 39-87-31-53.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux. Constitution de sociétés. Télex - Secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

viagers

17e LIBRE MAI 88
Superbe 255 m² mixte. 1.500.000+25.000, 64/66 a. LAPOUS - 45-54-28-66.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement rendu le 22 octobre 1986, la 31e chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : falsification ou suppression des signes servant à identifier les marchandises-exposition ou vente de denrées ou boissons falsifiées, corrompues ou toxiques. Pour avoir à Paris, courant avril et mai 1985 : 1° frauduleusement supprimé, marqué de façon quelconque les signes de toute nature apposés sur les marchandises et servant à les identifier, en l'espèce les dates limites de vente de boîtes de conserve de sauce ; 2° sciemment exposé, mis en vente, vendu les marchandises ainsi altérées ou été détenteur desdites marchandises dans ses locaux commerciaux – à la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et à trente mille francs d'amende – NGO Van Nhan né en 1913 à Hanam, Vietnam, gérant de la société Thanh Binh, 29, place Maubert, Paris (5e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 28 octobre 1986 (contradictoire), la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis et à dix mille francs d'amende, DESHAYS Pierre Emile, né le 11 octobre 1920 à Malakoff (Hauts-de-Seine), retraité, domicilié à La Grand'Vigne, Côtes de Sassenage à Sassenage (Isère). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement en date du 29 septembre 1986 (contradictoire), la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour emploi d'un étranger non muni de titre l'autorisant à exercer une activité salariée, aidé à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger en France : 1° pour avoir à Paris et à Montreuil (93), courant 1985 et 1986, et notamment le 10 juin 1986, engagé ou conservé à son service trois étrangers non munis de titre les autorisant à exercer une activité salariée en France, en l'espèce, Mme THA MA TI, MM. HUANG CHUNG alias LY VAN BUI et YEH YUN alias VONG LI, ressortissants chinois, employés à des travaux de maroquinerie ; 2° dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, facilité par aide directe ou indirecte, l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier de ces étrangers en France ; le sieur LING CHANG LIANG, né le 5 août 1934 à Chékiang (Chine populaire), directeur général de la SA Fabrilux dont le siège social est à Paris (3e) à la peine de dix huit mois d'emprisonnement avec sursis et à trois amendes de vingt mille francs chacune. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde et le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire en date du 1er décembre 1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infractions aux mesures générales d'hygiène et entrave à l'exercice des fonctions de délégué du personnel, pour avoir à Paris, dans l'établissement SEBB, 11, rue de Flandre, Paris (19e), le 13 avril 1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail : deux citernes utilisées par deux salariés étant démunies de protecteur interdisant l'accès aux dents de lame et de couteaux diviseur ; quatre salariés utilisant deux scies circulaires démunies de moyen permettant l'évacuation des poussières et ce malgré une mise en demeure du 2-12-1983 d'avoir à remédier à ce défaut dans un délai d'un mois ; un salarié utilisant une presse plieuse démunie de système de double commande et de barrage matériel, et ce malgré une mise en demeure du 27-1-1984 d'avoir à y remédier dans un délai de quinze jours, ladite presse plieuse n'ayant pas fait l'objet de visites générales périodiques et trimestrielles ; en laissant travailler deux salariés dans un atelier du premier étage non aéré ; en ayant omis de faire procéder à une vérification des installations électriques, et ce malgré une mise en demeure du 2-12-1983 d'avoir à le faire dans un délai d'un mois ; pour avoir à Paris, entre le 2-12-1983 et le 13-4-1984, porté atteinte à l'exercice des fonctions de délégué du personnel du fait de l'absence de tenue de registre spécial prévu par l'article L-424-5 du Code du travail, le sieur BAUP Gilbert, né le 5 août 1951 à Sannois (95), gérant de société, demeurant 14, rue de l'Amiral-Mouchez à Paris (14e), à la peine de 2000 francs d'amende pour le délit d'entrave à l'exercice des fonctions de délégué du personnel, à quarante-cinq amendes de 500 francs chacune pour les autres délits. Le tribunal a en outre ordonné au frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire en date du 16-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité (bâtiment et travaux publics) pour avoir à Paris, le 30-10-1985, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8-01-1965, ce, par délégation, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler deux salariés sans protection, sur une terrasse à une hauteur de plus de 3 mètres, exposés à une chute dans le vide, le sieur STRADELLA Gilbert Gérard, né le 24-02-1932 à Paris (20e), directeur de la section travaux à la société STEP, demeurant 10, rue de l'Eglise à Montevrain (77), à la peine de deux amendes de 3 000 francs chacune. Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement rendu le 29 octobre 1986, la 31e chambre (contradictoire article 411 CPP) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris le 30 octobre 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II et III du code du travail en faisant travailler trois salariés sans protection contre les poussières, malgré une mise en demeure, et a omis d'éclairer et de chauffer les vestiaires et de prévoir des sièges, malgré une mise en demeure, à la peine de douze amendes de huit cents (12 × 800) francs chacune, LONGUET Chantal Marie Blanche Henriette, née le 31 juillet 1955 à Le Marais-la-Chapelle (Calvados), gérante de la Société des mannequins et bustes français (SMBF), 29, rue Traversière à Paris (12e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Par arrêt du 14-06-1984, la cour d'appel de Bordeaux a condamné BEZANCON Philippe, restaurateur, demeurant : restaurant Le Cyrano, 30, rue Leyteire, Bordeaux (33), à la suspension de son permis de conduire pendant un an pour pratique de prix illicites, refus de prestation de service, avoir omis d'effectuer le dépôt des tarifs, défaut de publicité des prix. Pour extrait certifié conforme. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre du 27 juin 1986. A la requête de M. le procureur de la République, le nommé PONSIN Jacques, né le 12-06-1928 à Bayonne (64), demeurant 3, rue des Erables à Rocquencourt (78150), a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission ou passation dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive. Le tribunal a ordonné la publication par extrait du présent jugement dans *le Journal officiel*, *le Monde*, *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. Le greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 03-07-1985, M. TENDON Ferdinand, né le 29 mai 1924 à Vieux-Habitants (Guadeloupe), demeurant 50, rue du Commandant-Mouchotte à Saint-Mandé (94), a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement et trente mille francs d'amende, pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait dans *le Journal officiel*, *le Figaro*, *le Monde*, *le Parisien libéré*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Saint-Mandé et sur la porte de l'immeuble où M. TENDON exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, le 20-01-1987, M. MARIOLLE Jean Robert, né le 11 avril 1927 à Paris (14e), demeurant 5, rue Hector-Malot à Paris (14e), actuellement DPAC la Santé, a été condamné à huit mois de prison pour détention de produits contrefaits. La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde*, *le Figaro*, *le Matin de Paris* et *France-Soir*. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition. *Le greffier en chef.*

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AIX-EN-PROVENCE

Par jugement du 28-11-1985, le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné SELM Mohamed, demeurant Leijenstraat, 30111 Amsterdam, à quatre mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende pour non respect des lois et règlements concernant les relations financières avec l'étranger infraction à la loi sur le démarchage financier. Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Monde*, *le Figaro* et *le Journal officiel*. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire rendu le 01-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur, pour avoir à Paris, fin septembre, début octobre 1985, effectué une publicité comportant des allégations ou indications, ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence, le prix et les conditions de vente de biens faisant l'objet de la publicité, en annonçant une vente promotionnelle, sur des miettes de crabe et du vin rouge, dont il ne disposait pas et sur les autres produits vendus à des prix différents de ceux annoncés, à 20 000 F d'amende, BEN ZIMRA Michel, né le 26 janvier 1949 à Oran (Algérie), responsable d'un magasin Franprix, demeurant 115, rue Lecourbe à Paris (15e). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Monde* et *le Parisien libéré*. pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire rendu le 01-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, le 17-06-1985, sur un chantier 84, rue Haxo à Paris (20e), étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, en laissant travailler deux salariés à une hauteur de plus de trois mètres, exposés à un risque de chute dans le vide, sans s'assurer qu'ils utilisent effectivement les dispositifs de protection individuelle (ceinture de sécurité), que l'utilisation de ces ceintures était effectivement possible, à la peine de deux amendes de 4 000 francs chacune, CORRIAS Robert Jean Félix, né le 05-10-1939 à Villefranche-sur-Saône (Rhône), responsable de l'entreprise Sud-Montagne, demeurant 36, rue Jules-Ferry à Villeneuve-le-Roi (94). Le tribunal a, en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire rendu le 10-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise, pour avoir à Paris, le 29-01-1986, trompé ou tenté de tromper le contractant sur les qualités substantielles de la marchandise vendue, en vendant ou en mettant en vente des produits alimentaires dont la date limite de consommation était dépassée, en l'espèce douze produits de charcuterie et de crèmerie, à la peine de 10 000 francs d'amende, BEN THAIER Rachid, né le 22-07-1956 à Djerba (Tunisie), commerçant, demeurant 4, square Surcouf à Evry (91). Le tribunal a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire rendu le 15-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, le 28-11-1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler neuf salariés dans des locaux démunis d'extincteur et ce, malgré une mise en demeure faite le 23 septembre 1985, d'avoir à installer cet équipement dans un délai de huit jours, à la peine de neuf amendes de 500 F chacune, TRIBOUT Christian Maurice Roger, né le 18 mai 1957 à Vernon (Eure), gérant de société, demeurant 5, rue Henri-Barbusse à Joinville-le-Pont (94). Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire, article 411 CPP rendu le 15-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène (bâtiment et travaux publics), étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, en laissant travailler en élévation deux ouvriers démunis par ailleurs du dispositif de protection individuelle réglementaire, à la peine de deux amendes de 4000 francs chacune, SONIGO Lionel, né le 08-07-1949 à Alger (Algérie), PDG de la société SMTS, demeurant 45, rue Denfert-Rochereau à Boulogne (92). Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 18-12-1986, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures, à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis, BATUT Jean Joseph, né le 15 janvier 1945 à Saint-Juery (Aveyron), négociant en combustible, demeurant à Paris (13e) 74, rue Nationale. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Journal officiel*, *France-Soir* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire en date du 17-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur, non-respect du délai de réflexion de sept jours de l'acheteur dans une vente à domicile, pour avoir à Paris, courant 1983, 1984 et 1985, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'identité de l'annonceur en distribuant des prospectus publicitaires qui, par leur format, les couleurs utilisées, la présence des pictogrammes, rappelaient les factures utilisées par EDF-GDF et étaient ainsi de nature à entretenir une confusion avec lesdits services ; pour avoir à Paris, le 17-08-1984, pratiqué ou fait pratiquer le démarchage au domicile de personnes physiques pour proposer la vente de marchandises en percevant le versement ou un acompte des effets avant l'expiration du délai de réflexion de sept jours, le sieur BERNARD Philippe, né le 2 mars 1951 à Paris (19e), travailleur indépendant, demeurant chez Mme CAILLAUD, 37, rue de Tolbiac, Paris (13e), à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, mise à l'épreuve pendant trois ans et à 10 000 francs d'amende. Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement contradictoire en date du 17-12-1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour homicide involontaire, infraction aux règles générales sur l'hygiène et la sécurité (bâtiment et travaux publics) pour avoir à Paris, le 12-11-1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler des salariés à une hauteur de 12 mètres sans aucune protection collective ou individuelle, s'être rendu responsable d'homicide involontaire (accident du travail) sur la personne d'AIT HAMMAD, le sieur SAGNIER Jean René, né le 12-11-1939 à Juvisy-sur-Orge (91), décorateur-installateur, demeurant à Villeneuve-le-Roi (94), 48, route d'Orléans, à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis et à deux amendes de 8 000 francs chacune. Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Parisien libéré*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Médecine

Chaque Français a dépensé, en 1986 7260 francs pour sa santé

Les Français ont dépensé pour leur santé, en 1986, 402 968 millions de francs, soit 7 260 francs par personne (1). L'augmentation par rapport à 1985 est de 7,7 %. Ce taux, s'il est très supérieur à celui de l'inflation, est inférieur à celui des années précédentes, ce qui confirme une tendance à la décélération. Ces chiffres font l'objet du *Rapport sur les comptes nationaux de la santé*, remis, le 31 mars, aux ministères concernés.

La Sécurité sociale a assumé 76,2 % de ce total, les ménages et les assurances privées 18 % (dont 2,9 % pour les assurances privées), les mutuelles 4,4 % et l'Etat (et les collectivités locales : aide médicale) 1,4 %. La part des ménages était de 17,9 % en 1985 ; elle n'a donc que très faiblement augmenté. C'est pour la pharmacie et les biens médicaux divers (29,8 %) qu'elle est la plus importante. Elle est de 9 % pour les soins hospitaliers et de 26 % pour les soins ambulatoires (consultations, laboratoires).

La dépense médicale continue à croître à un taux supérieur à celui du produit intérieur brut, dont elle représente 8,1 %.

– *Les soins hospitaliers* se sont montés à 186 302 millions de francs, soit 3 360 francs par personne (+ 5,2 % par rapport à 1985, ce qui confirme une tendance très nette au ralentissement). Les dépenses hospitalières représentent encore néanmoins 47,7 % de la consommation totale des soins médicaux.

– *Les soins ambulatoires* (consultations médicales, dentistes, auxiliaires, laboratoires, cures thermales) se sont élevés à 117 860 millions de francs (2 120 francs par personne), soit 30,3 % de la consommation totale (+ 9,7 %).

La part incombant aux soins des médecins a vu sa progression ralentie, tant en valeur qu'en volume (elle représente 1 060 francs par Français) et si le nombre des visites à domicile s'est accru de 1 %, il existe un fort ralentissement de la progression du rythme d'activité des omnipraticiens.

La progression du volume d'activité des dentistes, soit 25 805 millions de francs (460 francs par personne) tend aussi à diminuer. C'est dans ce secteur que la part des dépenses incombant aux ménages est la plus importante (50 %).

– *Les soins d'auxiliaires médicaux* (infirmiers, kinésithérapeutes...), se montent à 15 608 millions de francs, avec une progression très marquée de 15,2 % par rapport à 1985, due, estime la commission, à l'accroissement du nombre des personnes âgées et à celui des actes accomplis par des kinésithérapeutes.

– *Les prestations des laboratoires d'analyses* (13 132 millions de francs, soit 240 francs par personne) augmentent aussi fortement, de 13,8 %, en raison d'une « *augmentation spectaculaire* » de l'activité des prescripteurs, qui demandent de plus en plus d'analyses.

– *Les transports sanitaires* progressent de 15,9 %. Ils sont, dans leur quasi-totalité, assumés par la Sécurité sociale.

Enfin, les Français ont dépensé en 1986, 80 451 millions de francs (soit 1 500 francs par personne) pour les « biens médicaux », dont la pharmacie (1 300 francs par personne), qui connaît une progression de 10,6 %, avec une augmentation de la consommation (en volume) de 8,5 %. Curieusement, ni les déclassements des médicaments, intervenus entre 1983 et 1985, ni les transferts de remboursement à 100 % vers des remboursements partiels n'ont entraîné de réduction de la consommation. Seuls les médecins semblent avoir légèrement diminué leurs prescriptions.

Au contraire, le poids du financement par la Sécurité sociale s'est accru.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Les services de médecine préventive (médecine du travail, scolaire, protection maternelle et infantile, services de prévention contre les maladies mentales, l'alcoolisme, la toxicomanie) ont entraîné une dépense de 12 871 millions de francs, soit 3,2 % de la consommation médicale totale. La médecine du travail par exemple coûte 350 francs par travailleur surveillé. Les dépenses de recherche médicale sont estimées à 10,7 milliards de francs, dont 42,8 % financés par le secteur public, le reste étant représenté par l'autofinancement des industries pharmaceutiques, chimiques et agro-alimentaires.

Accord franco-américain pour la lutte contre le SIDA

(Suite de la première page.)

En avril 1986, l'Office américain des brevets ouvrait une procédure contradictoire dite « *procédure d'interférence* » et demandait à l'équipe du professeur Gallo de faire la preuve de l'antériorité de sa découverte. Rapidement, le secrétariat d'Etat américain à la santé proposait de reverser les bénéfices relatifs à la découverte du virus du SIDA à une fondation scientifique internationale. L'Institut Pasteur jugeait alors cette proposition « *inacceptable* ».

Depuis plusieurs mois, les contacts avaient été renoués. Un premier accord de principe avait été signé le 6 mars dernier à Paris, qui « *reconnaît les contributions des deux équipes sans donner l'avantage à l'une ou à l'autre* ». Enfin, une rencontre organisée le 22 mars à Francfort entre les professeurs Montagnier et Gallo avait permis de régler quelques-uns des derniers obstacles.

L'accord signé à Washington prévoit la reconnaissance des brevets français et américain. Il précise, d'autre part, la répartition des bénéfices commerciaux qui résultent de ces découvertes. Il s'agit avant tout actuellement des bénéfices liés à la commercialisation des tests de dépistage. 20 % des sommes seront directement perçus par l'Institut Pasteur de Paris et par l'Institut américain du cancer. Les 80 % restants seront versés à une fondation comprenant dans son conseil d'administration des représentants français et américains. Cette fondation attribuera une partie importante de ses ressources aux deux instituts concernés et constituera par ailleurs une fondation internationale qui pourra recevoir des fonds privés et qui aura pour objectif de financer des travaux de recherche sur le SIDA.

L'accord n'aura aucun effet rétroactif avant le 1er janvier 1987. Compte tenu de la diffusion mondiale de l'épidémie et du nombre croissant de tests de dépistage les bénéfices prévus porteront au total sur plusieurs millions de dollars. Pour la seule année 1987 on prévoit à l'Institut Pasteur des bénéfices équivalant à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Du côté français, l'accord a été signé par les douze auteurs de la publication « Princeps » parue dans l'hebdomadaire scientifique américain *Science* du 22 mai 1983 (1).

Cette signature ne s'est pas faite sans mal, notamment pour certains chercheurs appartenant à l'Assistance publique de Paris, qui craignent l'hégémonie exercée par l'Institut Pasteur.

A l'Institut Pasteur, le docteur Jean-Claude Chermann nous a déclaré : « *Je ne peux m'empêcher de penser, en mon for intérieur, qu'il s'agit d'une capitulation. Avec le temps, tout le monde aurait fini par nous donner raison. Cela dit, je suis heureux pour l'Institut Pasteur, qui pourra ainsi continuer à œuvrer efficacement dans la lutte conte le SIDA.* »

Pour sa part, le docteur Willy Rozenbaum (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) estime que, avec cet accord, « *une collaboration entre instituts français et américains se fera avec moins d'arrière-pensées* ». « *D'autre part*, ajoute-t-il, *les fonds recueillis serviront à donner une petite bouffée d'oxygène à la recherche française qui en a bien besoin. Il faudra bien veiller à ce que les différents organismes qui participent à la recherche sur le SIDA soient tous représentés au sein de la Fondation et que les fonds soient équitablement répartis entre ces divers organismes, en particulier l'Assistance publique, l'INSERM, et le CNRS* ».

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

(1) Luc Montagnier, Françoise Barré-Sinoussi, J.-C. Chermann, F. Rey, M.-T. Nugeyre, S. Chamaret, J. Gruest, C. Dauguet, C. Axler-Blin (Institut Pasteur de Paris), Françoise Brun-Vézinet et C. Rouzioux (hôpital Claude-Bernard, Paris), Willy Rozenbaum (hôpital de la Pitié-Salpêtrière).

RELIGIONS

● **Des paroissiens reprennent l'église de Port-Marly aux intégristes.** – A la suite d'échauffourées, l'église paroissiale Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines), occupée par des intégristes depuis le 29 novembre 1986 (*le Monde* du 10 mars), a été évacuée le lundi 30 mars, en application d'une ordonnance du tribunal de Versailles en date du 4 décembre.

Conduit par le maire de Port-Marly, par le Père Caro, curé de la paroisse, et par des membres du conseil municipal, un groupe d'une vingtaine de paroissiens est entré lundi matin dans l'église et a fait évacuer les cinq personnes qui en assuraient la garde.

Des violences se sont ensuivies dans la matinée entre ce groupe de paroissiens et les fidèles traditionalistes arrivés sur les lieux.

Economie

La « lettre de cadrage budgétaire » pour 1988

M. Chirac demande le réexamen de toutes les interventions publiques

« L'objectif principal qui guidera la préparation de la prochaine loi de finances ne peut être que de diminuer à nouveau d'une quinzaine de milliards de francs le déficit du budget de l'Etat, tout en respectant les engagements pris en matière d'allégements fiscaux », écrit M. Jacques Chirac dans la « lettre de cadrage budgétaire » qu'il vient d'envoyer à chacun des ministres.

« *Il est clair*, poursuit le chef du gouvernement, *que la préparation de la loi de finances pour 1988 devra poursuivre le recentrage du budget sur les missions premières de l'Etat et améliorer la productivité de l'administration* ».

● **RECENTRAGE DU BUDGET**

« La plupart des subventions et aides directes de l'Etat aux entreprises devront être remises en cause pour tenir compte de la baisse du prélèvement fiscal qu'elles supportent, du redressement de leur situation financière et pour leur rendre leur autonomie de gestion.

» Quelle que soit la nature des dépenses, les économies par rapport aux dotations 1987 résultant de leur évolution spontanée (effet de décisions antérieures, incidence des hypothèses économiques, etc.) seront systématiquement prises en compte et n'ouvriront droit à aucun redéploiement. La maîtrise de nos finances publiques suppose en effet que soit abandonnée la référence systématique aux dotations de l'année précédente.

» S'agissant des dépenses d'équipement, j'estime nécessaire de reconduire la méthode de base zéro (1) dans les mêmes conditions que lors de la préparation du projet de loi de finances pour 1987 de telle sorte que chaque crédit demandé soit fondé sur une opération précisément identifiée et nécessaire.

» Une démarche analogue devra être étendue aux dépenses d'intervention. (...) La justification de chaque intervention sera systématiquement revue. (..)

» La sélectivité des interventions de l'Etat sera, d'autre part, accrue afin que les ressources publiques soient effectivement allouées en fonction des besoins les plus prioritaires ou des actions les plus productives. (...) Enfin, les indexations des subventions (comme, au demeurant, celles qui affectent les crédits d'investissement ou de fonctionnement) seront remises en cause notamment dans les cas où elles conduisent à une progression des dépenses de l'Etat supérieure à celle de ses ressources. (...)

» Cette démarche conduira à des mesures clairement identifiées, dont les modalités de mise en œuvre seront examinées en conférence budgétaire. Pour les autres dépenses du titre IV [interventions publiques], *chaque subvention fera l'objet d'un réexamen quant à son opportunité et à son montant.*

» Les instructions qui précèdent s'appliqueront au budget général comme aux budgets annexes et aux comptes spéciaux du Trésor.

» S'agissant des concours aux entreprises publiques, le recours à la démarche décrite ci-dessus conduira, au maximum, à leur stabilisation en francs courants. »

● **RÉDUCTION DES EFFECTIFS**

« L'administration doit (...) s'efforcer d'accroître sa propre productivité afin d'améliorer au moindre coût le service rendu aux usagers.

» La réduction des effectifs de chaque administration est fixée à 1,5 % des emplois civils et militaires à l'exception des magistrats, des personnels actifs de police et de gendarmerie et des gardiens de prisons qui feront l'objet d'un examen particulier. S'agissant des personnels enseignants, les moyens seront adaptés aux évolutions de la démographie dans chacun des cycles.

» La suspension de toute nouvelle mesure catégorielle (2) *sera maintenue.*

» Il conviendra, en second lieu, de limiter à 1 % la progression maximale des dépenses de fonctionnement et d'équipement administratif, à l'exception des dépenses informatiques qui feront l'objet d'une procédure particulière d'examen.

» S'agissant, en troisième lieu, des établissements publics, les subventions qui leur sont versées seront reconduites en francs courants en 1988 y compris les dépenses de personnel.

» Je vous demande, à l'exception du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle, de ne présenter à ce stade aucune mesure nouvelle qui ne correspondrait à un engagement de valeur législative déjà pris.

» Je demande au ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation de rendre les arbitrages nécessaires et de m'en rendre compte. »

(1) Les dépenses sont réexaminées dans leur ensemble alors que, traditionnellement, seules les augmentations de dépenses étaient examinées.

(2) Revalorisation des traitements pour une catégorie de fonctionnaires.

[Les instructions données par M. Chirac aux membres du gouvernement pour la préparation du budget de 1988 sont les mêmes que celles qui avaient été envoyées pour le budget de 1987 à ceci près que la méthode « base zéro » est étendue aux dépenses d'intervention.

Un des choix fondamentaux que pose la préparation du budget de 1988 – qui n'en est qu'à ses débuts – est de savoir si MM. Balladur et Juppé vont accentuer ou non la baisse de l'impôt sur les sociétés. Le taux de cet impôt doit passer de 45 % à 42 % l'année prochaine, mais des pressions politiques importantes au sein de la majorité s'exercent pour que cette réduction soit plus forte (40 % ou même 38 %). Elle s'accompagnerait de l'abandon du système dégressif d'amortissement. D'autres pressions s'exercent pour la baisse de l'impôt sur les sociétés à 42 % s'effectue dès cette année et soit prise en compte dans le calcul des deux derniers acomptes que les entreprises verseront d'ici la fin de 1987.]

Le bon résultat de février (+ 0,2 %) doit beaucoup à la baisse du pétrole

La hausse des prix de détail a atteint 0,2 % en février, l'indice calculé par l'INSEE s'étant inscrit à 165,5 contre 165,2 en janvier sur la base 100 en 1980. En un an (février 1987 comparé à février 1986) l'augmentatioon des prix est de 3,4 %.

● *Les prix de produits alimentaires* ont augmenté de 0,2 % en un mois et de 2,8 % en un an.

● *Les prix des produits manufacturés* ont baissé de 0,2 % en un mois et augmenté de 2 % en un an.

● *Les prix des services* ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 5,8 % en un an.

Après la très forte hausse de janvier (+ 0,9 %) le résultat de février marque un retour vers des évolutions plus modérées. Encore doit-on remarquer que sans la baisse des prix des produits pétroliers (– 2,4 % en février) et sans les réductions des tarifs d'EDF-GDF la hausse aurait été de 0,3 %, ce qui correspond à un rythme annuel d'inflation de 3,7 %.

L'analyse des différentes évolutions des prix en février est significative. Les produits manufacturés du secteur privé – c'est-à-dire hors énergie – augmentent de 0,2 % en un mois et de 4,2 % en un an. Les services du secteur privé augmentent encore fortement : + 1 % après + 2,1 % en janvier. On voit que le bon résultat d'ensemble de février est bien dû à la baisse de l'énergie qui ne s'est pas poursuivie en mars et pèsera donc sur l'indice de ce mois. Ajoutons que, selon les calculs de la CEE, la hausse moyenne des prix de l'ensemble de la Communauté a été de 0,3 % en février et de 3 % sur un an, la palme des bons résultats revenant au Danemark (– 0,1 %) et à la RFA (+ 0,1). Sur un an, c'est aux Pays-Bas que le meilleur résultat est obtenu (– 0,9 %) puis en RFA et au Luxembourg (– 0,5 %). En Italie (+ 4,3 %) et en Grande-Bretagne (+ 3,9 %) les hausses restent fortes.

Conséquence des représailles américaines contre le Japon

Le dollar et les Bourses mondiales chutent fortement

Il fallait bien s'y attendre : les mesures de représailles contre les fabricants japonais de semi-conducteurs, annoncées le vedredi 27 mars par le président Reagan, ont profondément perturbé les marchés des changes et les places financières, faisant d'abord chuter le dollar par rapport au yen, puis le maintenant par rapport aux autres devises occidentales, et provoquant un vif repli sur les Bourses du monde entier. A Tokyo, la devise américaine, après être tombée de 1,5150 yen, le vendredi 27 mars, à un peu plus de 146 yens lundi, a encore fléchi à 145 yens, malgré les interventions massives de la Banque du Japon (plus de 4 milliards de dollars en deux jours). En Europe, le billet vert a glissé mardi au-dessous de 1,80 DM et de 6 F.

A la Bourse de New-York, une forte baisse a balayé le marché dès le début de la semaine, faisant perdre 57 points (2,5 %) à l'indice Dow Jones, qui est revenu à 2 278. Cette baisse a été la troisième en importance dans l'histoire de Wall Street, et la plus forte depuis le plongeon de 87 points, le 11 septembre 1986. A Tokyo, les cours ont fléchi en moyenne de 2 %, à Londres de 2,5 %, et le repli devait se poursuivre, mardi, à Paris, où le recul avait déjà atteint 1,5 % lundi.

Le motif de toutes ces perturbations ? Tout simplement la chute surprise du dollar vis-à-vis du yen, qui menace de remettre en question l'accord du Louvre du 22 février dernier, de relancer l'inflation aux Etats-Unis et de contraindre les autorités monétaires américaines à relever les taux d'intérêt pour éviter un dérapage et défendre la monnaie nationale.

L'originalité de cette crise est qu'elle est venue du Japon, où la nouvelle baisse du dollar a été déclenchée par la vente d'exportateurs et d'investisseurs nippons à l'approche de la clôture de leur exercice le 31 mars. Ils ont accéléré leurs dégagements après l'annonce des mesures de responsables américains, comme s'ils pressentaient que la guerre commerciale avec les Etats-Unis aurait pour résultat immanquable une hausse supplémentaire du yen par rapport au dollar.

Il est certain que la dépréciation du dollar vis-à-vis du yen constitue une arme entre les mains des Etats-Unis, aussi sûrement que l'imposition de droits de douane et de quotas d'importation. Il est non moins certain que le Japon peut riposter efficacement en ralentissant ses exportations de capitaux vers les Etats-Unis, où les investisseurs nippons financent le quart ou le tiers, sinon davantage, du déficit du budget en souscrivant des bons du Trésor. La peur d'une dépréciation supplémentaire du dollar, génératrice de pertes de change déjà sensibles depuis dix-huit mois, peut ralentir, ou même tarir ces souscriptions : une telle perspective, déjà agitée fin octobre 1986, a provoqué un début de panique sur le marché américain des obligations et valeurs à revenu fixe, en repli de plus de 2 % lundi, ce qui est considérable, et bien plus important que la baisse du marché des actions.

Ce dernier, en hausse continue depuis le début de l'année, progressant de 25 % et ayant battu, la semaine dernière, un record historique, une réaction technique était prévisible, et elle s'est produite.

Que va-t-il se passer maintenant ? Au Japon, le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, a réclamé l'application des accords du Louvre et le soutien des autres banques centrales, laissé entendre la possibilité d'une réunion du groupe des Sept, le 7 avril à Washington, et évoqué la possibilité de restriction sur les ventes de dollars (*voir l'article de notre correspondant à Tokyo*). A Washington, on s'efforce de calmer le jeu, un officiel ayant admis, lundi, à la télévision, que la Maison Blanche n'avait pas eu l'intention de déclencher une double baisse, celle du dollar et celle de Wall Street, en annonçant des sanctions économiques contre le Japon. Par ailleurs, la Réserve fédérale ne souhaite pas relever les taux d'intérêt aux Etats-Unis, sauf si elle y est contrainte et forcée par un repli du billet vert qu'elle juge tout à fait néfaste, car il ébranlerait la confiance des prêteurs internationaux et risquerait de relancer l'inflation.

Il convient, toutefois, de noter que cette nouvelle hausse du yen est, maintenant, considérée comme ayant son origine au Japon lui-même, et constitue un problème intérieur nippon. C'est l'opinion de M. Nobumitsu Kasami, l'une des têtes pensantes de Nomura, première maison d'investissement et de courtage du pays. Il estime que la solution du problème posé par la hausse constante du yen ne peut être trouvée à l'extérieur du Japon, mais à l'intérieur, où le gouvernement et les milieux économiques doivent surmonter leurs contradictions pour réduire enfin sérieusement l'excédent commercial japonais.

Ce dernier, qui a battu tous ses records à près de 83 milliards de dollars, pourrait atteindre, cet été, 100 milliards de dollars, en rythme annuel. *« En dépit de toutes ses promesses, le gouvernement japonais n'a pas entrepris grand-chose pour réduire les exportations, et rien n'est vraiment fait pour ouvrir le marché »*, assure M. Kasami. Malgré l'envolée du yen depuis dix-huit mois, *« les exportations japonaises ont commencé à reprendre »*, relève-t-il, ce qui démontre que les industriels nippons ont réussi à s'adapter à un dollar à 150 yens, cours en vigueur depuis neuf mois.

L'expert japonais affirme que, si le fondement de l'économie japonaise n'est pas réformé en profondeur, la pression à la hausse du yen va se poursuivre.

Tokyo isolé

Pour l'instant, le dollar évolue à l'intérieur des *« bandes de variations »* assez larges, semble-t-il, qui ont été implicitement définies, par l'accord du Louvre, y compris vis-à-vis du yen, ce qui explique le peu de nervosité ressenti chez les partenaires des Etats-Unis, le Japon mis à part, bien entendu. Cette crise n'est pas comme les autres : c'est une tempête dans l'océan Pacifique.

FRANÇOIS RENARD.

Tokyo cherche à débloquer la situation

TOKYO
de notre correspondant

La nouvelle chute du dollar par rapport au yen incite les Japonais à sortir de leur attentisme. Sans doute des phénomènes conjoncturels, telle l'annonce par Washington, la semaine dernière, de mesures de représailles contre le Japon, ont-ils accentué les pressions à la baisse du dollar. Malgré une intervention se chiffrant à plusieurs milliards de dollars, la Banque du Japon n'a pu entraver une vente massive de devises américaines par les sociétés de titres et les maisons de commerce nippones.

Les journaux de mardi n'en soulignent pas moins la responsabilité du Japon, qui, depuis la réunion du G 7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) à Paris en février, n'a pris aucune mesure pour stimuler la demande interne : *« Tant que le gouvernement ne présentera pas un plan de relance de l'économie la hausse du yen se poursuivra »*, écrit l'*Asahi*. Le quotidien économique *Nihon Keizai* souligne, pour sa part, la paralysi du gouvernement : la Diète étant bloquée par l'affaire de la TVA, le budget qui aurait dû être adopté pour le 1er avril, début de l'année fiscale, est toujours en attente.

M. Miyazawa, ministre des finances, a déclaré lundi que, pour l'instant, il n'envisageait pas une restriction temporaire des transactions en capital, mais qu'une telle mesure pourrait être nécessaire. A la Banque du Japon, on nie catégoriquement qu'elle soit envisagée. Les milieux d'affaires, qui semblent s'attendre à une poursuite de la montée du yen (jusqu'à 140 yens pour un dollar), s'inquiètent de la chute de la Bourse critiquent désormais de plus en plus ouvertement le gouvernement Nakasone, tandis que dans l'opinion publique tend à se faire jour un anti-américanisme diffus.

Afin d'essayer de débloquer la situation, le gouvernement devrait dans les prochains jours agir sur plusieurs plans :

– A la Diète, le premier ministre a annoncé lundi qu'il était prêt à *« écouter avec humilité les demandes populaires telles qu'elles sont exprimées par les parlementaires »*.

En d'autres termes, estiment les observateurs, M. Nakasone semble adopter une attitude plus souple sur la question de la réforme fiscale, et il n'est pas exclu désormais qu'il soit disposé à réviser le projet controversé.

– En ce qui concerne la relance de l'économie, le gouvernement a annoncé la mise à l'étude d'un plan de stimulation de la demande interne qui devrait permettre d'augmenter de 1,5 point le taux de croissance nippon grâce à des travaux publics de grande envergure.

Pour qu'un tel programme ait une quelconque efficacité, il suppose une remise en cause de la politique d'austérité budgétaire adoptée par le gouvernement, dont une condition est l'approbation de la réforme fiscale. Un budget supplémentaire destiné à la mise en œuvre de ce plan de relance devrait être présenté en automne.

– En ce qui concerne la « guerre » avec les Etats-Unis, le Japon serait prêt à prendre de nouvelles mesures d'ouverture de son marché notamment dans le domaine des télécommunications, des automobiles et surtout (ce qui tient à cœur aux Américains) des gros ordinateurs.

Le gouvernement a annoncé qu'il envisageait d'introduire de tels appareils, d'un coût moyen de 20 millions de dollars, dans les universités publiques et les administrations. Un budget supplémentaire serait à l'étude afin de financer de tels achats.

L'ouverture du marché des gros ordinateurs est une demande pressante des Etats-Unis. Selon l'*Asahi*, les Japonais devraient également assouplir leur position vis-à-vis des firmes étrangères désireuses de participer aux appels d'offres pour la construction du nouvel aéroport international d'Osaka. L'ensemble de ces mesures devrait être annoncé officiellement par M. Nakasone lors de sa visite aux Etats-Unis fin avril.

PHILIPPE PONS.

AGRICULTURE

Faible mobilisation pour la journée d'action de la FNSEA

La journée d'action lancée par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) le lundi 30 mars, alors que s'ouvrait à Bruxelles la première journée d'un nouveau marathon consacré à la fixation des prix agricoles, n'a pas donné lieu à une grande mobilisation paysanne.

Dans une quinzaine de départements seulement, on a relevé des manifestations allant de 150 à 1 500 participants environ. Comme d'habitude, c'est dans l'Ouest que les cortèges ont été les plus nombreux. A Rennes, 500 tracteurs et véhicules convergeant de quatre points du département ont ralenti la circulation. A Chartres, le centre-ville a été paralysé quelques heures ; trafic ralenti sur l'autoroute dans la Sarthe et sur les routes dans l'Orne et la Vendée. A Angers, la fin de la manifestation a été marquée par une charge de police, les agriculteurs ayant mis le feu à des pneus.

Dans le Nord, barrages volants de tracteurs, dans le Pas-de-Calais opération charme avec vente de produits à prix coûtant, et, dans la Somme, distribution gratuite d'endives, de lait et de petits pains. Dans les Ardennes, on retrouve barrages et « opérations escargot » sur les routes ; à Dijon, des cochons et des chevaux de trait ont défilé en ville, et, à Mamirolle, dans le Doubs, faute d'avoir pu louer un vrai dromadaire, pour symboliser le risque de désertification, les manifestants en ont offert un en chocolat au président Mitterrand (*lire page 10*).

Dans le Haut-Rhin, les responsables de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) n'ont pas participé au cortège organisé à Colmar par le CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs). En Gironde, c'est à l'appel du MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales) que quelques centaines de paysans ont défilé à Bordeaux derrière des banderoles où l'on pouvait lire : *« Un paysan s'en va, deux chômeurs arrivent »* et *« Delors trahison, Guillaume démission ! »*. En Dordogne, 150 manifestants ont déposé à la préfecture de Périgueux une motion réclamant la démission du ministre de l'agriculture.

Dans les départements du sud et quart sud-est de la France, aucune manifestation d'envergure n'a été signalée. Explication fournie dans l'Aveyron, où réside le président de la FNSEA, M. Lacombe : *« Nous avons déjà manifesté notre inquiétude, il y a dix jours, lors de la venue de Jacques Chirac à Rodez. »*

Economie

REPÈRES

Commandes à l'industrie

Stagnation en RFA

Signe avant-coureur d'un ralentissement de l'activité, les commandes passées aux entreprises ouest-allemandes se sont tassées en volume en 1986, annonce l'Office statistique fédéral. La très légère baisse, 0,2 % en termes réels, recouvre une chute de 4,2 % des commandes étrangères qui n'a pu être compensé par la hausse, de 3 %, de la demande interne. Cette dernière a été beaucoup moins forte qu'en 1985, année durant laquelle les commandes intérieures de biens d'équipement avaient enregistré une hausse de 7,7 % par rapport à 1984. L'appréciation du deutschemark et le ralentissement conjoncturel chez plusieurs partenaires de la RFA sont, selon l'Office statistique, à l'origine du recul des commandes étrangères.

Assurance-maladie

Les médecins apportent leur concours

Les médecins sont prêts à jouer le jeu du plan Séguin pour l'assurance-maladie, dont la seconde phase entrera en vigueur le 28 avril. Le Conseil confédéral de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) s'est déclaré prêt, le 30 mars, à *« participer à l'application du plan gouvernemental pour ce qui relève de ses responsabilités »*. L'ordre des médecins, de son côté, invite au *« concours de tous et à l'action de chacun »*, tout en soulignant qu'*« il appartient aux caisses d'assurance-maladie d'expliquer clairement à tout le monde quels soins seraient remboursés et ce qui ne peut plus l'être »*. Reçu lundi par M. Séguin, M. Bergeron a indiqué que les états généraux de la Sécurité sociale *« se dérouleront au niveau national au mois d'octobre et seront précédés, la première semaine de juillet, de réunions départementales sous l'autorité des préfets »*. FO va élaborer, à partir d'avril, des *« cahiers de doléances »* sur la Sécurité sociale.

ÉNERGIE

Une timide déréglementation

Un « toilettage » de la loi de 1928 sur le marché pétrolier

La montagne a accouché d'une souris. Il aura fallu plus d'un an au ministre de l'industrie pour donner un semblant d'application au programme de « déréglementation » énergétique promis par la nouvelle majorité. Encore est-on très loin des ambitions initiales. La loi de 1928, ce « monument technocratique » qui régit le secteur pétrolier français depuis un demi-siècle, ne sera pas abolie comme le prévoyait explicitement la plate-forme RPR-UDF.

Un ensemble de décrets publiés, presque clandestinement, au *Journal officiel* du mardi 31 mars, sans être passés, comme il était prévu, devant le conseil des ministres, se contentent de la vider partiellement de son sens sans pour autant lever les contraintes concrètes les plus astreignantes pour les pétroliers. Sans préciser non plus la réforme du système de stockage, toujours en discussion, qui devait constituer le important le plus nouveau de la « nouvelle » politique pétrolière.

Pour l'essentiel, ces décrets, en date du 27 mars, visent à simplifier les modalités d'attribution des *« autorisations spéciales »*, nécessaires selon le texte de la loi pour se voir déléguer par l'Etat le droit d'importer et de vendre du pétrole et des produits pétroliers dans l'Hexagone. Ces autorisations étaient jusqu'ici accordées en bloc, à date fixe, pour dix ans en ce qui concerne les raffineurs (les « A 10 ») et pour trois ans en ce qui concerne les importateurs-revendeurs de produits raffinés (les « A 3 »). Elles étaient assorties de conditions contraignantes : nécessité de fournir à l'administration des plans d'approvisionnement prévisionnels, de constituer des stocks de sécurité, de transporter les deux tiers du brut sous pavillon français ou assimilé ; obligations pour les raffineurs de se conformer le cas échéant au « devoir national » en exécutant des contrats jugés stratégiques, etc.

Jusqu'en décembre 1985, les « A 3 » importateurs étaient, en outre, contraints de s'approvisionner à 80 % au sein de la CEE, et jusqu'en octobre dernier, les raffineurs étaient tenus de traiter en France 90 % de leurs ventes (règles du « 80/20 » et du « 90/10 »).

Les décrets du 27 mars lèvent la plupart de ces contraintes : les autorisations spéciales ne sont plus données en bloc mais au fil de l'eau. Elles sont attribuées pour cinq ans, au lieu de trois, devenant donc des « A 5 ». Les importateurs, comme les raffineurs, sont désormais dispensés de fournir des plans d'approvisionnement prévisionnels. L'administration se contentera d'exercer un contrôle *a posteriori* sur l'évolution des achats. Enfin, les règles dites du « 90/10 » et du « 80/20 », limitant l'origine des ressources, jusqu'ici seulement suspendues, sont définitivement supprimées.

Deux règles intangibles

Ce « toilettage » ne devrait guère modifier les pratiques actuelles. En effet, depuis 1985, la libération des prix et celle des approvisionnements avaient permis aux pétroliers de tourner largement la plupart de ces contraintes.

En revanche, demeurent en place les deux règles qui, concrètement, gênent le plus les compagnies : l'obligation de transporter sous pavillon français l'essentiel du brut importé, et l'épée de Damoclès que constitue le « devoir national ». Elles sont seulement adoucies grâce à la possibilité donnée au ministère de tutelle d'autoriser certaines dérogations. En outre, le gouvernement conserve le pouvoir d'interdire l'importation de pétrole de certaines origines, pour raison commerciales ou politiques.

Enfin, reste en suspens la réforme des modalités de stockage. Le gouvernement veut créer un organisme de stockage collectif qui assurerait la moitié (45 jours) des stocks obligatoires dans la CEE (90 jours). Jusqu'ici, ce projet bute sur les divergences d'intérêts des différentes parties prenantes : raffineurs d'un côté, et importateurs indépendants de l'autre, l'Etat ayant refusé d'être partie prenante à cet organisme qui relèvera du droit privé. Les nouveaux textes se contentent d'ouvrir la possibilité de créer cet organisme et d'autoriser la « copropriété » des stocks de réserve.

D'une certaine façon, la « réforme » finalement adoptée enfonce des portes déjà ouvertes, puisqu'elle ne modifie que les règles qui n'étaient plus appliquées. Il est vrai que la suppression pure et simple de la loi de 1928, initialement envisagée, a soulevé l'opposition, voire l'indignation, non seulement du secteur pétrolier mais aussi du ministère de la défense, qui jugeait nécessaire, pour des raison stratégiques, de conserver à l'Etat des pouvoirs très larges sur l'approvisionnement pétrolier, quitte à renoncer momentanément à les exercer. *« Ce n'est pas parce qu'on ne veut plus se servir des cartouches qu'il faut jeter le fusil »*, a déclaré à ce propos M. François-Xavier Ortoli, président de Total.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **PRÉCISION. Quelle qualité pour le ciment français ?** — A la suite des accidents survenus dans les remontées mécaniques, nous avions reproduit, dans nos premières éditions du 6 mars, les déclarations de la CGT faisant état des recherches du CERILH qui *« ont mis en lumière la baisse de qualité du ciment par adjonction de produits bon marché »*. Le secrétaire général de ce Centre d'études et de recherches de l'industrie des liants hydrauliques nous adressent une pétition de chercheurs ainsi rédigée : *« Les études menées au CERILH montrent que les ciments fabriqués en France avec ou sans ajouts sont conformes aux normes (...). Les ciments répondent aux besoins pour autant que leur choix soit adapté à l'utilisation envisagée, ce que le CERILH a démontré à plusieurs reprises. »*

TRANSPORTS

La SNCF souhaite doubler le prix de certains de ses abonnements

Depuis plusieurs jours, les adhérents de l'Association des voyageurs usagers du chemin de fer (AVUC) perturbent le contrôle des billets entre Paris et Rouen pour protester contre les projets de la SNCF qui souhaite augmenter, l'été prochain, de 18 % à 20 % le coût de l'abonnement « libre circulation » et, à terme, le doubler.

Une réunion tenue à Paris, le vendredi 27 mars, entre les représentants de la direction et ceux des associations membres de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) de Rouen, Reims, Sens, Laon et Château-Thierry n'a pas permis de rapprocher les points de vue.

D'un côté, la SNCF a découvert que les abonnements « titre 1 » ne fonctionnaient pas selon ses vœux. Ces abonnements sont devenus de véritables cartes quotidiennes domicile-travail alors qu'ils devaient surtout être utilisés pour des voyages hebdomadaires. C'est la rançon du succès du train, qui est devenu, dans le Bassin parisien, fréquent et très rapide.

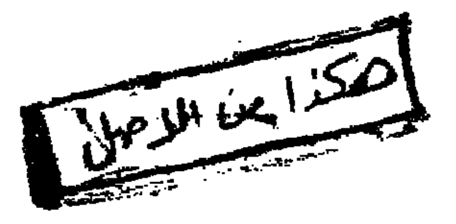
L'argumentation de la SNCF est la suivante : le coût du kilomètre s'élève à 28 centimes alors qu'un abonnement « titre 1 » le fait payer 14 centimes ; il s'agit d'un quasi-tarif social que le budget de l'Etat ne peut plus assumer ; c'est donc à l'usager de le supporter.

Son projet est de modifier les procédures et, bien sûr, les tarifs. La carte d'« abonnement individuel commercial » — appellation provisoire — ne serait plus payée une fois pour toutes, mais annuellement. Elle se substituera aux abonnements libre circulation (titre 1), demi-tarif (titre 3) et TGV. Muni de cette carte, le voyageur aura le choix entre l'achat à l'unité de billets à demi-tarif, l'achat groupé de billets à demi-tarif avec un minimum de huit billets et l'achat d'un forfait mensuel.

Les associations d'usagers ne l'entendent pas de cette oreille. Si la SNCF met à exécution ses projets, le coût annuel d'un aller-retour quotidien entre Rouen et Paris (140 km) passerait de 8 016 F à 10 850 F en seconde classe et de 10 580 F à 15 438 F en première. *« C'est inadmissible*, déclarent les animateurs rouennais de l'AVUC. *Cette hausse représente plus de 10 % du salaire mensuel de certains usagers. De plus, nous n'avons obtenu aucune précision sur l'évolution ultérieure des tarifs, et nous pensons que la SNCF souhaite les doubler purement et simplement. »* L'AVUC appelle donc les usagers à perturber le contrôle des billets en apposant un tract humoristique sur leur titre de transport pour protester contre ces projets.

La SNCF et les associations ont convenu de se retrouver, le 24 avril, pour discuter des modalités pratiques de ces nouveaux tarifs que la société nationale estime indispensable de réajuster *« en plusieurs étapes pour couvrir les coûts réels du transport »*.

AL. F.



Economie

SOCIAL

Querelle de chiffres entre l'INSEE et l'UNEDIC

L'emploi perdu ou gagné

Les effectifs salariés ont-ils augmenté ou diminué au quatrième trimestre 1986 ? L'INSEE et l'UNEDIC se sont lancées dans une querelle de chiffres.

Le 26 mars, l'Institut national de la statistique a corrigé ses précédentes estimations en annonçant que les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles avaient augmenté de 0,3 % en 1986 et non de 0,4 %, le quatrième trimestre s'étant révélé moins favorable que prévu. Mais, là où l'INSEE croyait voir 45 000 emplois créés en un an, l'UNEDIC détectait, dès le lendemain, une baisse de l'ordre de 0,4 %, due à l'effondrement constaté pendant le dernier trimestre (– 0,6 % en données corrigées des variations saisonnières).

Divergence d'experts ? L'un et l'autre sont très embarrassés par la publication de résultats à ce point contradictoires. L'organisme qui gère les cotisations d'assurance-chômage, collectées auprès de tous les salariés des secteurs marchands non agricoles, se déclare d'autant plus sûre de son fait que rien, *a priori*, ne peut lui échapper. L'INSEE, qui utilise les données de l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales, a pour habitude de « se caler » sur les chiffres annuels et définitifs de... l'UNEDIC quand ceux-ci sont arrêtés en juin ou juillet. Pour 1985 déjà, elle avait dû réviser en baisse ses indications et passer de 50 000 pertes d'emploi à près de 100 000.

S'il faudra donc attendre deux ou trois mois pour savoir qui a raison, la différence – de 100 000 personnes – a cependant de quoi surprendre et inquiéter. Selon les spécialistes, elle s'explique, au moins partiellement. L'INSEE, qui comptabilise parmi les effectifs salariés les jeunes stagiaires en SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), au contraire de l'UNEDIC, reconnaît que, sinon, le compte de l'emploi serait probablement un peu négatif (*le Monde* daté 15-16 février). Environ 70 000 jeunes ont ainsi été considérés comme titulaires d'un emploi, et il n'est pas exclu que certains aient été recensés deux fois.

S'il est hasardeux pour l'INSEE de s'appuyer sur des résultats provisoires, il est hardi pour l'UNEDIC d'avancer un chiffre quand elle ne dispose pas encore des informations en provenance des petites entreprises. Pareillement, les données constatées émanant des différents secteurs d'activité peuvent ajouter des risques d'erreurs qui imposent, disent les experts, des *« corrections de biais »*.

La confusion pourrait être annonciatrice de mauvaises nouvelles, pour le début de 1987 cette fois. L'année précédente a été *« bonne »* pendant le premier semestre, mais la tendance s'est retournée à l'été. Le quatrième trimestre a été *« catastrophique »*, et d'autres mauvais indices du chômage pourraient suivre ceux de janvier et de février. Les licenciements économiques s'amplifient et, confie-t-on à l'INSEE, *« vont nettement au-delà de ce qu'on pensait »*. Le risque de dérapage devient réel, alors que le plan pour l'emploi des jeunes agit peu. On envisage de modifier les prévisions de conjoncture, pourtant peu optimistes.

ALAIN LEBAUBE.

[Dans ce contexte, il est regrettable que l'utilisation de ces chiffres dans le débat politique ait abouti à des conclusions trop hâtives. Le moment n'était sûrement pas venu de se vanter d'une reprise de l'emploi aussi peu établie, comme ont pu le faire MM. Chirac et Balladur. La minceur du succès – 5 000 emplois supplémentaires comparés à 13,5 millions de salariés – aurait dû en tout état de cause interdire tout triomphalisme.]

FAITS ET CHIFFRES

● **Le comité d'établissement de Renault-Billancourt se déclare opposé aux mille trois cents suppressions d'emploi.** – Réuni le lundi 30 mars, le comité d'établissement de Renault-Billancourt a pris connaissance du plan social comprenant mille trois cents suppressions d'emploi décidé par la direction (*le Monde* du 31 mars).

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, les quinze élus du comité d'établissement du centre industriel de Renault-Billancourt (onze CGT, deux CFDT, deux CGC) ont affirmé leur *« souci d'éviter tout licenciement »*. Ils ont décidé de se faire assister par un expert-comptable et considèrent que les justifications économiques sont « contradictoires » et « abstraites ». Aucune action n'est pour l'instant prévue, la CGT affirmant que *« c'est aux travailleurs de décider »*, et la CFDT organisant un rassemblement le 3 avril.

La procédure de licenciement est maintenant déclenchée et la direction envoie sa notification à l'administration le 31 mars. Dans deux mois, les lettres de licenciement pourront être adressées aux intéressés.

● **Pont-à-Mousson : six cent trente-trois suppressions d'emplois annoncées au comité central d'entreprise.** – La direction de Pont-à-Mousson SA, filiale du groupe Saint-Gobain, doit annoncer devant le comité central d'entreprise, le mardi 31 mars, son *« plan industriel et d'adaptation des effectifs »* qui comporte six cent trente-trois suppressions d'emplois.

L'entreprise, qui compte cinq mille huit cent vingt-quatre salariés, réduira les effectifs de deux cent cinquante-six emplois dans son usine de Fumel (Lot-et-Garonne), où travaillent mille quatre cents personnes. L'usine mère, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), perdra quatre-vingt-quinze postes sur deux mille cent. Le centre de recherche de Maidières (Moselle) supprimera quarante-cinq emplois, et le siège social sera également touché.

AUTOMOBILE

Immortelle 2 CV

Symbole des automobiles populaires d'après-guerre, la « deuche » ne sera plus produite en France. Citroën va fermer au premier semestre 1988 l'usine de Levallois (1 090 salariés) qui la fabriquait pour concentrer sa production à Mangualde, au nord du Portugal. La direction justifie cette décision en soulignant que les ventes en France sont tombées de 26 000 en 1983 à 14 000 l'an dernier. Certes, l'exportation s'est bien portée, progressant de 37 000 en 1983 à 44 000 en 1986, mais de nouvelles réglementations de lutte antipollution risquent de fermer les marchés suisse et autrichien à la 2 CV.

Vendue 35 900 francs, la « deuche » subit, en outre, la concurrence de voitures bon marché plus récentes. Si les prévisions pessimistes ne se réalisaient pas, Citroën se réserve la possibilité de produire des voitures supplémentaires à Vigo en Espagne, voire à Rennes, où la 2 CV a déjà été fabriquée.

La 2 CV, lancée en 1949 et produite à plus de 5 millions d'unités, a été régulièrement enterrée ces dernières années, mais les ventes, bonnes malgré tout, ont justifié le prolongement de la fabrication.

● **Entrée en vigueur de l'allocation parentale d'éducation.** – Le *Journal officiel* du 29 mars publie un décret sur l'allocation parentale d'éducation (APE), qui entrera en vigueur à compter du 1er avril 1987, selon de nouvelles modalités pour les familles ayant trois enfants à charge, dont un de moins de trois ans. Le droit à cette allocation *« est ouvert à compter du premier jour du mois civil suivant le mois de la naissance, de l'accueil ou de l'adoption de l'enfant, de la fin du congé de maternité ou d'adoption ou de la cessation de l'activité professionnelle »*. L'activité professionnelle doit avoir été exercée pendant deux ans dans la période de dix ans précédant la naissance ou l'adoption du troisième enfant. L'APE sera de 2 400 francs par mois.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Fichtel und Sachs passe sous le contrôle de Mannesmann

Mannesmann a gagné la bataille qui l'opposait à Salzgitter pour prendre le contrôle de Fichtel und Sachs, premier fabricant européen d'amortisseurs pour véhicules automobiles (14 millions de pièces par an) et numéro deux de l'embrayage. Sur la pression du gouvernement ouest-allemand, la société d'Etat Salzgitter a décidé de renoncer et de revendre sa participation de 25 % au capital de Fichtel und Sachs à Mannesmann. Les autres actionnaires de la firme de Schweinfurt, à savoir la famille Sachs (37,5 % indirectement par la holding MEC-Sachs) et la Commerzbank (35 %), ont de leur côté accepté de lui céder la quasi-totalité de leurs titres.

Le prix de la transaction, à laquelle l'office allemand des cartels peut encore s'opposer, n'a pas été révélé. M. Gunther Sachs conservera un pied dans l'ex-entreprise familiale avec 2,5 % des actions.

Grâce à cette acquisition, le sidérurgiste Mannesmann (18,2 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires) poursuit sa diversification déjà bien engagée dans l'industrie hydraulique (Rexroth), l'électronique (Kienzle), la construction mécanique (Demag) et les instruments de précision (Hartmann und Braun).

CISI : une nouvelle direction pour consolider le redressement

M. Henri Cantegreil quitte la Compagnie internationale de services informatiques (CISI), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Nommé PDG fin 1984, il considère avoir mené à bien le plan de redressement de l'entreprise, qui affiche, en 1986, des résultats positifs (2 millions de francs pour 1,53 milliard de chiffre d'affaires et 2 974 personnes) pour la deuxième année consécutive, après 190 millions de pertes en 1984. La version officielle cache-t-elle un désaccord sur l'avenir de la CISI ? C'est en tout cas un homme du CEA, Alain Vidart, qui prend la présidence (tout en gardant ses fonctions de directeur au Commissariat), secondé par Guy Canevet, comme directeur général. Après la cession d'un certain nombre d'activités et de filiales depuis deux ans, il semble désormais acquis que l'entité CISI sera maintenue, avec pour objectif la recherche d'un partenaire, le CEA n'envisageant pour l'heure qu'un désengagement partiel. Si l'activité Prestations intellectuelles prend en effet de plus en plus d'importance dans le chiffre d'affaires de la CISI, elle assure cependant encore une part importante de traitement informatique pour le CEA, dont celui-ci ne peut abandonner la maîtrise.

Swedish Match reprend Wilkinson Sword

La société Swedish Match, premier fabricant mondial d'allumettes, a racheté Wilkinson Sword pour 230 millions de dollars au groupe américain Allegheny International. Wilkinson Sword est le deuxième fabricant mondial d'allumettes (7,5 % du marché mondial) avec 8 000 personnes dans quinze pays. Il fabrique également des lames de rasoir et des briquets avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs.

Delmas Vieljeux acquiert 29 % de la Navale caennaise

Le groupe maritime Delmas Vieljeux vient de faire savoir qu'il avait acquis 29 % du capital de la Société navale caennaise. La Caennaise et Delmas desservent les mêmes destinations. Sur la côte occidentale d'Afrique, les deux sociétés sont concurrentes (la Caennaise étant associée à des armateurs hollandais et allemands), alors que sur l'océan Indien elles font toutes les deux partie du consortium dénommé Capricorne. Chez Delmas, on assure qu'il n'est pas question de porter la participation au-delà de 29 %, et que cette « entrée » dans la société avait pour but d'éviter la prise de contrôle par un groupe étranger. A la Caennaise, on ajoute que désormais le capital de la société est parfaitement verrouillé : 56 % détenus par les intérêts familiaux, 12 % par des investisseurs « amis » et 29 % par Delmas.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOPHIA-BAIL

Débuts encourageants

Le résultat du 31 décembre 1986 (premier exercice de dix-huit mois) s'élève à 18,5 millions dont il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 14 mai 1987 une distribution de 85 % soit 10,50 F par action.

Les engagements de la Société se montent à 251,9 millions à la clôture de l'exercice.



LAFFITTE-BAIL

Résultats en hausse

(en millions de francs)	1986	1985	%
Chiffre d'affaires	**194,8**	**162,3**	**+ 20,0**
• crédit-bail	152,7	129,1	+ 18,3
• location	42,1	33,2	+ 26,8
Engagements cumulés	**1590,2**	**1311,7**	**+ 21,2**
• crédit-bail	1185,8	1000,7	+ 18,5
• location	404,4	311,0	+ 30,0
Marge brute d'autofinancement	**108,4**	**89,7**	**+ 22,6**
Amortissements et provisions	**60,6**	**45,5**	**+ 33,2**
Bénéfice net	**47,8**	**44,2**	**+ 8,1**

Les opérations nouvelles de 1986 ont porté sur la conclusion de 21 contrats de crédit-bail immobilier pour 197,1 millions et le renforcement du patrimoine en location simple pour 93,4 millions. Les comptes au 31 décembre prennent en charge à concurrence de 16,2 millions la totalité des frais engagés à l'occasion de l'acquisition des immeubles locatifs et de l'émission d'emprunts. Par ailleurs 10 millions seront mis en réserve.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 14 mai 1987 la mise en paiement d'un dividende représentant 86 % du bénéfice conformément aux règles applicables aux Sicomi, soit une distribution de 30,30 F assortis d'un avoir fiscal de 0,72 F, permettant d'assurer au capital en augmentation de 3,46 % un revenu par action de 31,02 F en hausse de 5,58 % sur l'an passé. Les actionnaires se verront proposer l'option de paiement du dividende en actions.



BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

RÉSULTATS NETS CONSOLIDÉS : + 105 % PAR RAPPORT A 1986

Le conseil d'administration de la Banque d'arbitrage et de crédit, réuni sous la présidence de M. Charles Delamare, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 et en a proposé l'approbation à l'Assemblée générale qui se tiendra le 6 avril 1987.

Le résultat net après impôt, amortissement et provision ressort à 43 830 000 FF.

Le résultat net consolidé, incluant notamment la filiale Banque d'entreprises financières et industrielles – BEFI – détenue à 82 %, s'élève à 56 317 000 FF contre 27 449 000 FF, soit une progression de + 105 % par rapport à l'exercice 1985.

Le total de bilan est passé de 1 364 millions de francs au 31 décembre 1985 à 2 718 millions de francs au 31 décembre 1986.

Le conseil proposera à l'assemblée une incorporation partielle du bénéfice ainsi qu'une augmentation de capital qui passera de 154 millions à 200 millions de francs.

M. Sarkis Bedoian, vice-président-directeur général, a fait part de l'évolution satisfaisante de l'activité au cours de ce début d'exercice, en mettant l'accent sur le développement sensible des fonds gérés à travers les SICAV. Il a également fait part de la progression des opérations dans les marchés monétaire et financier au profit des institutionnels.



UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE
UIF

Le conseil d'administration s'est réuni, le 26 mars 1987 sous la présidence de M. Michel Caldaguès, pour arrêter les comptes de l'exercice 1986 et prendre connaissance de l'activité de la société.

Les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de 188 569 000 F dont 15 190 000 F de plus-values de cessions, contre 170 670 000 F dont 5 512 000 F en 1985, soit une progression de 10,5 % imputable au seul résultat courant à hauteur de 5,1 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 19 juin 1987 la distribution d'un dividende de 25 F par action, contre 23,80 F en 1985.

Comme l'an passé, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement de leur dividende sous forme d'actions de la société.

Le surcroît de fonds propres provenant de cette opération s'est élevé, en 1986, à 116 millions, permettant le lancement de trois nouveaux investissements qui s'ajoutent à ceux résultant des arbitrages et de l'autofinancement.

Dans ces conditions, l'évolution du patrimoine se présente comme suit :

Constructions achevées

Les maisons individuelles situées à Saint-Germain-en-Laye ont été louées dès leur achèvement, début janvier 1987, à de bonnes conditions. Cette opération doit procurer annuellement 1 550 000 F de loyers.

Constructions en cours

– **A Rueil-Malmaison**, rue Amédée-Bollée, à toute proximité de la station du RER, les travaux de gros œuvre de l'immeuble de bureaux de 4 500 m² sont terminés. Comme prévu, sa mise en exploitation se fera dans le courant de l'été 1987.

– **A Boulogne-sur-Seine**, 218, boulevard Jean-Jaurès, près de la station de métro Marcel-Sembat, la construction de l'immeuble de bureaux de 1 258 m² de superficie vient de commencer ; son achèvement devrait intervenir au deuxième trimestre 1988.

– **A Saint-Cloud**, avenue Francis-Chaveton, face à l'hippodrome, la construction de l'immeuble de dix-sept appartements en est au début du gros œuvre et il sera mis en location dans le courant de l'automne 1988.

Constructions prévues

– **A Boulogne-sur-Seine**, 32-36, rue de Bellevue, à proximité de la station de métro Pont-de-Saint-Cloud, la société s'est portée acquéreur d'un immeuble de bureaux de 4 006 m² utiles livrable à l'automne 1988.

– **A Boulogne-sur-Seine**, 220-224, boulevard Jean-Jaurès, près du métro Marcel-Sembat, la société va acquérir en l'état futur d'achèvement un immeuble de bureaux de 1 986 m² dont l'achèvement est prévu à l'automne 1988.

Ces cinq dernières opérations devraient produire en masse annuelle de loyers au moins 15 millions de francs.

SICAV



NATIO – ÉPARGNE
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le jeudi 26 mars 1987 n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

Une nouvelle Assemblée se réunira sur deuxième convocation, le vendredi 10 avril 1987, à 15 heures, avec le même ordre du jour, dans la salle n° 203 de la Banque Nationale de Paris, 20, boulevard des Italiens à Paris 9e.

BNP. la banque est notre métier

BANQUE DE GESTION PRIVÉE-SIB

RÉSULTATS : + 44,3 %

Le conseil de surveillance de la Banque de gestion privée SIB s'est réuni, le jeudi 19 mars 1987 sous la présidence de M. Gérard Eskenazi, pour examiner, avant l'approbation par l'assemblée générale, les comptes de l'exercice 1986 arrêtés par le directoire, présidé par M. Guy de Mailly Nesle.

Rappelons que la BGP et la SIB ont fusionné le 8 décembre 1986, rétroactivement au 1er janvier 1986. La nouvelle banque a pris la dénomination de Banque de gestion privée - SIB. Le conseil a approuvé les comptes au 31 décembre 1986, premier exercice de la nouvelle entité.

Le bénéfice net après dotation aux comptes d'amortissement, provisions et impôts ressort à 81 065 526,97 F, marquant ainsi une progression de 44,3 % sur le cumul des bénéfices nets des deux banques pour l'exercice 1985. De même, le total du bilan s'établit à 8 380 514 000 F au 31 décembre 1986, contre 5 932 740 000 F à la fin de l'année précédente.

Les fonds propres avant répartition des bénéfices de l'exercice sont en fort accroissement, passant de 231 438 000 F pour la banque avant fusion à 507 689 000 F au 31 décembre 1986.

Les portefeuilles de valeurs mobilières gérés sont passés de 7 653 300 000 F à plus de 10 501 300 000 F et de nouveaux produits (FCP-SICAV) ont été mis au point et développés.

L'année a été marquée pour la banque par un certain nombre d'événements importants : la fusion, le changement de siège social et le déménagement de la majeure partie du personnel dans de nouveaux locaux. Non seulement ces événements n'ont pas eu d'impact négatif sur l'activité, mais la complémentarité des deux établissements s'est déjà révélée source d'une synergie importante dans de nombreux domaines.

La nouvelle taille de la banque, le renforcement substantiel de ses structures tant humaines que financières, son appartenance à un groupe international de tout premier plan, Pargesa-GBL, et la qualité de son actionnariat permettent de planifier des développements qualitatifs et quantitatifs importants, tant dans les domaines d'activités traditionnelles de la nouvelle entité que dans des métiers et des marchés sur lesquels la BGP a la volonté d'être présente.



26, RUE DE LA BAUME – 75008 PARIS – TÉL. (1) 40.75.62.62

BFT

Le conseil d'administration de la BFT – Banque de financement et de trésorerie – s'est réuni le 25 mars 1987, sous la présidence de M. Charles Achach, et a arrêté les comptes de l'année 1986, premier exercice complet de la banque.

Le total du bilan au 31 décembre 1986 s'élève à 2 240 millions.

Après amortissements et toutes provisions pour charges, dépréciations et impôts, le résultat net distribuable est de 13,2 millions. Il est rappelé que le capital de la BFT a été porté de 30 à 60 millions le 1er juillet 1986.

En outre, au 31 décembre 1986, les produits acquis aux exercices futurs sur les opérations adossées ou couvertes représentent un montant tout à fait significatif.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale, convoquée pour le 27 mai prochain, la distribution d'un dividende total de 3,9 millions, soit 6,50 francs nets par action, assorti d'un crédit d'impôt de 3,25 francs.

Le conseil d'administration a également pris connaissance de l'estimation du résultat du premier trimestre de l'exercice en cours. Elle est conforme aux objectifs budgétés et s'inscrit en augmentation sensible par rapport à l'exercice précédent.

Au cours des prochains mois, la BFT entend intensifier, grâce à une équipe renforcée, ses interventions dans ses principaux métiers : gestion du risque de taux, arbitrages et opérations de marché et gestion de trésorerie.

BFT Banque de Financement et de Trésorerie
11, avenue d'Iéna 75116 Paris. Tél. : Standard (1) 47-23-54-14
Salle des marchés (1) 47-20-24-72.

ALSTHOM

RÉSULTATS 1986

Le conseil d'Alsthom s'est réuni le 27 mars 1987 sous la présidence de M. Jean-Pierre Desgeorges.

Il a décidé :

– d'une part, de convoquer pour le 25 juin 1987 à 10 h 30 une assemblée générale extraordinaire pour :

● modifier les statuts et fixer la date d'expiration des pouvoirs du conseil d'administration après sortie de la société du champ d'application de la loi de démocratisation ;

● approuver l'apport-fusion à Alsthom du patrimoine de la société MTE ;

● donner au conseil d'administation l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires avec bons de souscription ou d'obligations convertibles en actions, dans la limite de 2 milliards de francs, et aux conditions prévalant sur le marché au moment de leur lancement.

– d'autre part, de convoquer, à la suite de l'assemblée générale extraordinaire, une assemblée générale ordinaire pour :

● approuver les comptes de l'exercice, qui se solde par un bénéfice net de 275,5 millions de francs contre 273 millions de francs en 1985. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 588,8 millions de francs aux amortissements contre 645,2 millions de francs en 1985.

La marge brute d'autofinancement exprimée comme la somme du résultat net et des amortissements, compte non tenu de la fraction d'amortissement provenant de la réévaluation, représente 5,04% du chiffre d'affaires hors taxes contre 4,58 % en 1985.

Il sera proposé à l'assemblée la mise en paiement, à dater du 30 juin prochain, d'un dividende de 16,50 F par action auquel sera attaché un avoir fiscal de 8,25 F.

Comme les années précédentes, une option sera donnée aux actionnaires pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions ;

● élire, sous la condition de la privatisation de la Compagnie générale d'Electricité, un nouveau conseil d'administration composé de MM. Pierre Bilger, Paul Combeau, Philippe Dargenton, Jean-Loup Delcroix, Jean-Pierre Desgeorges, Paul Legrand, Claude Marcilhacy, Marcel-Henri Marty, Jacques Pillet-Will, Claude Renard, Pierre Suard, Gilles Vangrenard.


CIGE

Marchés financiers

PARIS, 30 mars ⬇

Forte baisse

Après une semaine brillante, le temps s'est subitement couvert lundi rue Vivienne. Au rendez-vous dès le matin, la baisse s'est poursuivie durant la séance principale et, à la clôture de la journée boursière, l'indicateur instantané de tendance accusait une perte de 1,47 %. Principales bénéficiaires du précédent mouvement de hausse, les valeurs du BTP (Dumez, Maisons Phénix, Auxiliaire d'Entreprises, Ciments français, J. Lefebvre) ont été passablement secouées. Mais les vedettes n'ont pas été épargnées et CSF, Peugeot, Total et les autres ont aussi payé leur tribut à à la baisse.

Ventes bénéficiaires ? Après avoir atteint de nouveaux sommets, le marché était devenu, bien sûr, plus vulnérable aussi. Mais les professionnels invoquaient également l'effet de contagion (vif repli de Wall Street et du Kabutocho), les turbulences monétaires, l'indice des prix pour février (+ 0,2 % au lieu du 0,1 % attendu), enfin, l'influence des articles sur la Bourse publiés à la veille du week-end par les hebdomadaires et dont, en gros, l'on peut retenir deux mots : attention, cassecou.

La « foule aux œufs d'or » serait-elle en train de se retirer ? « Elle est beaucoup plus solide qu'on ne croit », assurait un spécialiste qui soulignait d'autre part l'importance des achats étrangers. Manifestement, ces derniers n'ont pas été suffisants. Une forte activité a continué de régner. Notons cependant que les baisses n'ont pas revêtu une très grande ampleur.

En revanche, leur nombre a été tel que l'effet de levier a joué sur les divers indices.

Tendance toujours assez franchement maussade sur le marché obligataire et le MATIF.

NEW-YORK, 30 mars ⬇

La chute

Les turbulences monétaires et la perspective d'une guerre économique américano-japonaise ont provoqué, lundi, un début de panique à Wall Street. Au cours de la première heure de transaction, l'indice Dow Jones des industrielles avait plongé de 79 points. Par la suite, le marché se ressaisissait un peu et parvenait à remonter le courant. A la clôture, le Dow s'établissait à 2 278,41, réduisant ainsi sa perte initiale à 57,38 points. La chute n'en a pas moins été sévère et le bilan de la journée témoigne des dégâts causés à la cote. Sur 1 983 valeurs traitées, 1 522 ont baissé, 222 seulement ont monté et 239 n'ont pas varié.

La Bourse de New-York a-t-elle vraiment « craqué » ? De nombreux spécialistes s'employaient à calmer les esprits et à remettre les choses au point. Ils faisaient notamment valoir que depuis le début de l'année, le marché avait monté de 23 %. La correction technique a été d'autant plus brutale qu'elle avait tardé à se produire. L'occasion a fait le larron, et tant la menace d'un relèvement des taux d'intérêt pour freiner la baisse du dollar que celle de mesures de représailles japonaises contre les Etats-Unis ont fortement incité les opérateurs à prendre leurs bénéfices. Beaucoup estimaient la réaction exagérée, mais n'escomptaient pas voir la résistance s'organiser rapidement, à moins que les convulsions du dollar ne se calment. Une très forte activité a régné et 208,44 millions de titres ont changé de mains, contre 184,4 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 30 mars
Alcoa	44 1/4	43 1/8
A.T.T.	24 1/4	23 5/8
Boeing	52 3/4	51 3/8
Chase Manhattan Bank	39 1/8	38 3/8
Du Pont de Nemours	115 1/2	111 1/2
Eastman Kodak	79 1/8	78 3/4
Exxon	86 3/4	84 1/2
Ford	83 3/8	82
General Electric	108	105 3/8
General Motors	77 7/8	76 7/8
Goodyear	55 1/8	53 1/2
I.B.M.	150 1/2	152 3/8
I.T.T.	82 1/2	80 1/8
Mobil Oil	49	47 3/4
Pfizer	73	71 1/2
Schlumberger	40 1/4	39 3/8
Texaco	36 7/8	36 1/4
U.A.L. Inc.	59	58 1/2
Union Carbide	29 1/2	28 1/8
U.S.X.	27 1/2	27 7/8
Westinghouse	64 1/2	63 1/8
Xerox Corp.	76 1/8	74 1/2

CHANGES

Dollar : 6,0150 F =

Sur des marchés des changes assez nerveux, le dollar s'est stabilisé, et même redressé un peu mardi 31 mars, s'établissant un peu au-dessus de 145 yens, de 1,80 DM et de 6 F, après avoir touché 144,50 yens, 1,7970 DM et 5,99 F. Les vendeurs de dollars se sont portés sur le yen et non pas sur les devises européennes.

FRANCFORT	30 mars	31 mars
Dollar (en DM) ..	1,8050	1,8050

TOKYO	30 mars	31 mars
Dollar (en yens) ..	146,50	145,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (31 mars)	7 13/16 %
New-York (30 mars)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises ..	113,1	111,9
Valeurs étrangères .	112,2	110,8

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	459	454,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	27 mars	30 mars
Industrielles	2 335,79	2 278,41

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	27 mars	30 mars
Industrielles	1 620,6	1 582,2
Mines d'or	431,8	438,2
Fonds d'Etat	90,76	89,97

TOKYO

	30 mars	31 mars
Nikkei	21 627,6	
Indice général ...	1 883,89	

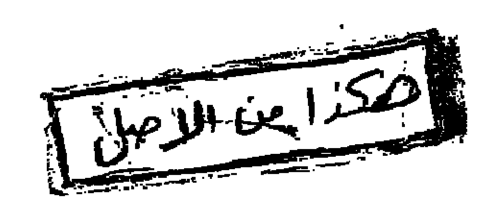
MATIF

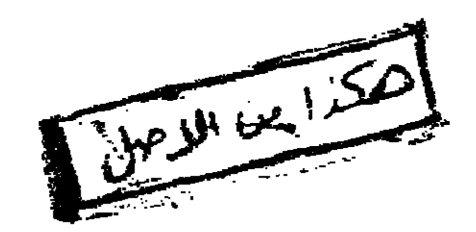
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 mars
Nombre de contrats : 19 960

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,10	107,20	107,20	107
Précédent	107,60	107,65	107,55	107,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST QUI RIT, BASF QUI PLEURE. – Les deux grands chimistes allemands ont connu des fortunes diverses en 1986, année difficile s'il en fut avec la baisse accélérée du dollar. La firme de Francfort a réussi, elle, à bien tirer son épingle du jeu. Malgré les difficultés de sa pharmacie, la baisse de 11 % de son chiffre d'affaires mondial (38,01 milliards de deutschemarks) et de 1 % de ses ventes en volume, son bénéfice avant impôts a encore légèrement augmenté (+ 1,7 %) pour atteindre 3 211 millions de deutschemarks. Le résultat de la maison mère s'est même accru de 12,9 %. BASF a été beaucoup moins heureuse. La firme de Ludwigshafen a, elle, enregistré une baisse de 13,6 % de son bénéfice avant impôts (2,6 milliards de deutschemarks) pour un chiffre d'affaires diminué seulement de 9,7 % à 43 milliards de deutschemarks. Le drame de BASF est d'être aussi un pétrolier, et dans ce domaine d'activité le groupe a vu fondre ces recettes. D'une façon générale, la diminution du résultat correspond aux pertes sur stocks enregistrées dans la branche « pétrole, gaz ». La direction du groupe reste néanmoins optimiste pour l'avenir, assurant que les affaires devraient connaître une évolution favorable sans être soumises aux conditions exceptionnelles de 1986.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 30 MARS

Cours relevés à 18 h 16

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1638	1660	1660	+ 1 34
....	C.N.E. 3%	4240	4290	4298	+ 1 37
1209	B.N.P. T.P.	1245	1235	1230	− 1 19
1210	C.C.F. T.P.	1240	1249	1250	+ 0 81
1117	Créd. Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2155	2140	2140	− 0 69
2330	Rhone-Poul. T.P.	2360	2355	2355	− 0 20
1365	St-Gobain T.P.	1389	1381	1384	− 0 36
1320	Thomson T.P.	1329	1329	1329	....
580	Accor	566	551	552	− 2 47
2180	Agence Havas	2200	2120	2140	− 2 73
2090	Ag. Havas C. I.	2195	2110	2110	− 3 87
740	Air Liquide	765	749	749	− 0 79
2950	Alcatel	2878	2815	2810	− 2 36
2340	Als. Superm.	2210	2250	2250	+ 1 81
530	A.L.S.P.I.	550	535	535	− 2 73
440	Alsthom ★	454	445	436 10	− 3 94
2550	Arjom. Prioux	2610	2638	2645	+ 1 34
620	Aussedat-Rey	649	630	622	− 4 16
1630	Aux. Entrepr. ★	1800	1771	1752	− 2 67
1250	Avions Dassault	1260	1251	1320	+ 4 76
800	BAFIP	815	802	802	− 1 60
490	Bail-Equipem. ★	500	489	490	− 2
960	Bail-Investiss.	970	990	990	+ 2 06
1050	Cie Bancaire	1024	1017	1015	− 0 88
615	Bazar H.-V.	670	660	660	− 1 49
735	Béghin-Say ★	685	645	651 •	+ 1 97
730	Berger (Ma)	696	715	715	+ 2 73
845	Bic ★	860	850	820	− 4 65
1600	B.I.S.	1710	1650	1670	− 2 34
2850	Biscuit (Génl.)	2970	2960	2960	− 0 34
2750	Bongrain S.A.	2830	2770	2775	− 1 94
1330	Bouygues	1370	1360	1380	− 0 73
5060	B.S.N.	5270	5200	5180	− 1 71
1400	Carnaud	1491	1499	1499	+ 0 54
3870	Carrefour	3840	3890	3850	+ 0 26
2350	Casino	2375	2340	2340	− 1 47
1920	Casino A.D.P.	1951	1980	1949	− 0 10
1330	C.C.M.C.	1315	1290	1290	− 1 90
1310	Cetelem	1317	1340	1311	− 0 46
2610	C.F.A.O.	2711	2695	2700	− 0 41
1600	C.G.I.P.	1602	1600	1600	− 0 12
1920	Chargeurs S.A.	1965	1930	1940	− 1 27
85	Chiers-Châtill.	82 50	80 05	80 20	− 2 79
955	Ciments franç. ★	1078	1054	1032	− 4 27
695	Club Méditerr.	720	710	708	− 1 67
210	Codetel	208	208 40	208 40	+ 0 19
390	Cofimeg	385	380	380	− 1 30
2070	Colas	2140	2080	2075	− 3 04
345	Compt. Entrepr.	350	340	340	− 2 86
795	Compt. Mod.	845	850	845	....
1190	Créd. Foncier	1180	1172	1175	− 0 42
610	Crédit F. Imm.	620	620	624	+ 0 65
1490	Crédit Nat. ★	1500	1480	1460	− 2 67
340	Crouzet ★	360	352	350	− 2 78
2600	Damart S.A.	2910	2970	2970	+ 2 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	520	511	505	− 2 88
355	Dév. R.d.C. (Li)	380	382	382	+ 0 53
715	D.M.C.	700	695	694	− 0 86
3040	Docks France ★	2955	2948	2915	− 1 35
2290	Dumez ★	2485	2470	2390	− 3 82
1500	Eaux (Gén.)	1543	1515	1519	− 1 56
2890	Ecco ★	2931	2950	2928	− 0 10
1370	Electro-Financ.	1435	1400	1380	− 3 83
340	Elf-Aquitaine	356	350	356	− 0 28
320	— (certific.)	328	325	325	− 0 91
3250	Epeda-B-Faure	3281	3240	3240	− 1 25
3500	Essilor	3500	3430	3440	− 1 71
520	Esso S.A.F. ★	537	530	520	− 3 17
3160	Eurafrance	3230	3210	3260	+ 0 93
1470	Eurocom ★	1517	1510	1500	− 1 12
3500	Euromarché	3500	3420	3480	− 0 57
930	Europe n° 1 ★	945	930	920	− 2 64
1970	Facom	1990	1961	1951	− 1 96
1230	Fichet-bauche	1220	1225	1225	+ 0 41
235	Finextel	238	235	235	− 1 26
250	Fives-Lille	252 50	250	250	− 0 99
345	Francarep	357	353	353	− 1 12
1550	Fromageries Bel	1501	1520	1540	+ 2 60
1250	Gal. Lafayette	1195	1140	1140	− 4 60
440	Gascogne	499	501	501	+ 0 40
415	Géophysique ★	412	408	408	− 0 97
2540	Gerland	2590	2600	2600	+ 0 38
715	GTM-Entrepose	728	705	700	− 3 85
895	Guyenne-Gas. ★	917	900	900	− 1 85
3280	Hachette ★	3285	3280	3270	− 0 46
790	Hénin (La)	874	859	858	− 1 83
117	Imétal	124 70	120 90	120 20	− 3 61
485	Imm. Plaine-M.	503	494	494	− 1 79
5020	Inst. Mérieux	5170	5200	5190	+ 0 39
610	Interbail	627	623	623	− 0 64
1760	Intertechnique	1810	1845	1845	+ 1 93
1910	J. Lefebvre	2070	2020	2050	− 0 97
2280	Lab. Bellon	2240	2110	2160	− 3 57
1530	Lafarge-Coppée	1869	1850	1850	− 1 14
2120	Lebon ★	2106	2108	2099	− 0 33
5510	Legrand	5940	5820	5840	− 1 68
880	Leroy-Somm. ★	880	870	870	− 1 14
1890	Lesieur	1850	1880	1880	+ 1 62
900	Locabail Immob.	880	890	880	....
750	Locafrance ★	782	808	781	− 0 13
955	Locindus	961	954	955	− 0 62
1150	L. Vuitton S.A ★	1157	1130	1122	− 3 03
780	Luchaire	799	770	770	− 3 63
1740	Lyonn. Eaux ★	1791	1745	1725	− 3 69
142	Mais. Phénix	157	156 60	162	− 3 18
750	Majorette (Ly)	745	710	710	− 4 69
77	Manurhin	78 50	78 50	78 50	....
570	Mar. Wendel	593	579	579	− 2 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1640	Martell	1690	1725	1740	+ 3 57
2580	Matra	2695	2640	2647	− 1 78
2700	Merlin-Gerin ★	2785	2756	2717	− 2 44
3350	Michelin	3349	3394	3389	+ 1 19
1570	Midi (Cie)	1615	1601	1601	− 0 87
480	Midland Bk S.A.	495	497	495	....
715	Min. Salsig. (Ma)	785	805	805	+ 2 56
55	M.M. Penarroya	60 20	59 50	59 90	− 0 50
2530	Moët-Hennessy	2499	2460	2470	− 1 16
115	Moulinex	119	116 10	114 90	− 3 45
1190	Navig. Mixtes	1200	1207	1200	....
210	Nord-Est	214	210 10	210 10	− 1 82
470	Nordon (Ny)	490	490	490	....
760	Nouvelles Gal.	795	790	794	− 0 13
1250	Occident. (Gén.)	1366	1337	1337	− 2 12
1740	Omn.F.Paris	1772	1730	1730	− 2 37
191	Olida-Caby	188	188	188	....
560	Opfi-Paribas	625	601	584	− 6 56
4370	Oréal (L')	4398	4350	4320	− 1 80
845	Paris-Réesc. ★	875	870	841	− 3 89
1570	Pechelbronn ★	1610	1600	1600	− 0 62
1690	Penhoet	1795	1760	1761	− 1 89
1080	Pernod-Ricard	1145	1115	1120	− 2 18
140	Pétroles B.P.	161	159 50	161	....
1470	Peugeot S.A.	1490	1465	1450	− 2 68
37	Poclain	13 85	....	....	....
2110	Poliet	2335	2340	2306	− 1 24
980	P.M. Labinal	930	923	923	− 0 75
3500	Presses Cité	3581	3601	3601	+ 0 56
1490	Prétabail Sic.	1500	1520	1495	− 0 33
820	Primagaz	863	835	835	− 3 24
745	Printemps ★	774	762	764	− 1 29
2650	Promodès	2670	2680	2660	− 0 37
320	Prouvost S.A ★	318 70	320	315	− 1 16
1640	Radiotechn.	1705	1675	1680	− 1 47
163	Raff. Dist. Total	168	161 80	161	− 4 17
2810	Redoute (La) ★	3070	3062	3050	− 0 65
480	Robur financière	490	496	496	+ 1 22
1800	Roussel-Uclaf	1879	1900	1890	+ 0 59
1460	Roussel-C.N.I.	1451	1420	1421	− 2 07
5920	R. Impériale (Ly)	6020	6010	6010	− 0 16
290	Sade	295	294	294	− 0 34
3950	Sagem	3900	3876	3875	− 0 84
445	Saint-Gobain	460	452	452	− 1 74
1150	St-Louis B.	1160	1134	1140	− 1 72
2130	Salomon	2170	2145	2135	− 1 61
1640	Salvepar	1695	1610	1610	− 5 01
890	Sanofi	885	868	875	− 1 13
705	S.A.T.	740	738	738	− 0 27
1240	Saupiquet (Ns)	1220	1205	1205	− 1 23
670	Schneider ★	691	683	684	− 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
115	S.C.O.A.	117	113	113	− 3 42
765	S.C.R.E.G.	850	845	841	− 1 06
870	Sab ★	935	930	897	− 4 06
465	Sefimeg	470	463 50	469	− 0 21
1940	S.F.I.M.	1950	1901	1901	− 2 51
108	S.G.E.	113 90	110 50	107	− 6 06
690	Sign. Ent. El. ★	720	714	706	− 1 94
1040	Silic	1050	1045	1045	− 0 48
620	Simco-U.P.H. ★	607	608	607	....
400	Simnor (Li)	401	401	401	....
1350	Skis Rossignol	1380	1380	1370	− 0 72
800	Smirnco	809	800	800	− 1 11
285	Sodero (Na)	289	285	286	− 1 04
2850	Sodexho	3020	3010	3010	− 0 33
440	Sogerap	452	447 50	447 50	− 1
2120	Somm.-Allib. ★	2180	2151	2150	− 1 37
805	Source Perrier	839	805	801	− 4 53
1350	Sovac ★	1360	1345	1330	− 2 21
625	Spie-Batignol.	658	648	648	− 1 52
805	Strafor	823	825	830	+ 0 85
515	Synthélabo ★	491	485	476	− 3 05
825	Talcs Luzenac	819	800	800	− 2 32
3540	Tél. Elect.	3580	3505	3515	− 1 82
1700	Thomson-C.S.F.	1725	1692	1684	− 2 38
480	Total (CFP) ★	495	495	490	− 1 01
105	— (certific.)	110	108 50	108 50	− 1 36
2550	T.R.T.	2610	2550	2550	− 2 30
835	U.F.B.	879	858	858	− 2 38
1610	U.I.C.	1626	1590	1590	− 2 21
625	U.I.F.	645	629	632	− 2 02
880	U.I.S.	919	920	920	+ 0 11
560	U.C.B. ★	565	574	560	− 0 88
840	Unibail	833	800	808	− 3
570	Valéo	590	587	589	− 0 17
103	Vallourec	109 20	106 60	106 60	− 2 38
4380	V. Clicquot-P.	4390	4260	4260	− 2 96
750	Vie Banque	715	710	701	− 1 95
810	Elf-Gabon	835	838	838	+ 0 36
111	Amax Inc.	121	120	117	− 3 31
465	Amer. Express	480	462 20	460 10	− 4 15
147	Amer. Teleph.	154 20	148 40	147	− 4 67
122	Anglo Amer. C.	136 90	140	142	+ 3 73
580	Amgold	673	688	690	+ 2 53
840	BASF (Akt)	908	886	888	− 2 21
955	Bayer	1008	1005	1005	− 0 30
135	Buffelsfont.	165	167 80	170	+ 3 03
235	Chase Manh.	241	237	232	− 3 73
305	Cie Pétr. Imp.	305	303	303	− 0 66
73	De Beers	80	81 60	82 50	+ 3 13
2090	Deutsche Bank	2253	2265	2265	+ 0 53
68	Dome Mines	79 80	79	79	− 1
1090	Dresdner Bank	1171	1158	1158	− 1 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
121	Driefontein Ctd	146 50	151 50	153	+ 4 44
690	Du Pont-Nem.	724	699	675	− 6 77
475	Eastman Kodak	497	481	475	− 4 43
44	East Rand	51 95	53 90	54	+ 3 95
295	Electrolux	304	300	299 50	− 1 48
250	Ericsson	263 20	250 50	250 50	− 4 83
515	Exxon Corp.	539	525	518	− 3 90
500	Ford Motors	506	506	493	− 2 57
89	Freegold	108	111 30	112 50	+ 4 17
107	Gencor	121	124 50	122	+ 0 83
665	Gén. Electr.	679	646	640	− 5 74
560	Gén. Belgique	557	567	557	....
470	Gen. Motors	489 10	470	455	− 6 97
95	Goldfields	94	97 30	97	+ 3 19
49	GdMetropolitain	48 40	47 20	47 20	− 2 48
73	Harmony	89	91 50	92 60	+ 3 93
40	Hitachi	39 20	36 40	37	− 5 61
840	Hoechst Akt.	910	904	904	− 0 66
130	Imp. Chemical	138 60	135	135	− 2 60
97	Inco. Limited	97 90	95 50	95 50	− 2 45
900	IBM	931	906	870	− 6 55
395	ITT	393 80	380	372	− 5 54
145	Ito-Yokado	147 50	147	145	− 1 69
71	Matsushita	67 20	58 90	59 90	− 10 86
990	Merck	1002	982	950	− 5 19
805	Minnesota M.	790	790	785	− 0 63
290	Mobil Corp.	296	282	290	− 2 03
275	Morgan J.P.	275 80	287 90	287 10	− 3 15
38400	Nestlé	37700	37900	37900	+ 0 53
161	Norsk Hydro	153 50	152	152	− 0 98
225	Olsil	270	271 50	272	+ 0 74
1640	Petrofina	1631	1610	1610	− 1 29
515	Philip Morris	531	521	519	− 2 26
144	Philips	148 80	146 50	147	− 1 21
600	Quilmès	645	620	625	− 3 10
750	Randfontein	915	945	935	+ 2 19
720	Royal Dutch	731	713	713	− 2 46
72	Rio Tinto Zinc	81 20	82 20	82	+ 0 99
92	St Helena Co	114 30	118 80	118	+ 3 24
240	Schlumberger	252 50	245 50	244	− 3 37
125	Shell transp.	124	121 50	121 80	− 1 77
2110	Siemens A.G.	2241	2250	2253	+ 0 54
127	Sony	126 80	118	116	− 8 52
136	T.D.K.	131 50	120 80	123	− 6 46
29	Toshiba Corp.	27 95	25 60	24 90	− 10 91
1650	Unilever	1690	1710	1700	+ 0 59
320	Unit. Techn.	320	301	295	− 7 81
625	Vaal Reefs	787	811	814	+ 3 43
300	Volvo	304	299 50	299 50	− 1 48
300	West Deep	365	373	372	+ 1 92
465	Xerox Corp.	470	464 50	455	− 3 19
1 25	Zambia Corp.	1 33	1 31	1 32	− 0 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8070	..
Emp. 8,80 % 77	123	7 522
9,80 % 78/93	102 50	7 035
10,80 % 79/94	105 55	6 155
13,25 % 80/90	108 30	10 927
13,80 % 80/87	102 93	6 276
13,80 % 81/89	108 91	2 836
16,75 % 81/87	103 63	9 270
16,20 % 82/90	118 52	3 418
16 % juin 82	120 25	12 932
14,60 % fév. 83	119 60	1 520
13,40 % déc. 83	122 80	3 671
12,20 % oct. 84	114 45	5 816
11 % fév. 85	116 10	1 145
10,26 % mars 86	109 30	0 533
ORT 12,75 % 83	1732	..
OAT 10 % 2000	109 90	8 438
OAT 9,90 % 1997	108 60	2 929
OAT 9,80 % 1996	107 10	1 611
Ch. France 3 %	171	..
CNB Bques janv. 82	101 80	2 003
CNB Paribas	101 80	2 003
CNB Suez	101 80	2 003
CNI janv. 82	101 30	2 003
PTT 11,20% 85	109 80	3 490
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 30	8 535
CNT 9% 88	99	7 945
CRH 10,90% déc. 85	108 95	2 446

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1400	1440
Agache (Sté Fin.)	1956	1980
A.G.F. (St Cent.)	882	890
Applic. Hydraul.	930	900
Arbel	260	250
Astorg	400	495
Avenir Publicité	2850	2810
Bain C. Monaco	440	435
Banque Hypoth. Eur.	450	490
Béghin-Say (C.I.)	524	506 •
B.G.I.	537	506
Blanzy-Ouest	591	591
B.N.P. CI	509	505
B.N.P. Intercontin.	455	456
Bénédictine	4350	....
Bon-Marché	911	910
Calf	1040	1000
Cambodge	775	830 d
C.A.M.E.	551	584
Campenon Bern.	815	804
Carbone-Lorraine	950	....
C.E.G.Frig.	700	704
Centen. Blanzy	3310	3366 o
Centrest (Ny)	280	250
Cerabati	100	110 d
CERUS	954	910
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1010	991
Champex (Ny)	198 10	200 90
C.I.C. (Financ. de)	331	332
C.I. Maritime	750	748
Cimt-Sintra	1060	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ciram (B)	545	620 d
Clause	1498	1470
Cofradel (Ly)	2535	2522
Cogifi	500	496
Comiphos	665	675
Cie Industrielle	3750	3790
Comp. Lyon-Alem.	670	680
Concorde (La)	1260	1262
C.M.P.	35	41 50 d
Créd. Gén. Ind.	1170	1170
Crédit Lyonnais C.I.	750	745
Cr. Universel (Cie)	899	....
Créditel	181	....
Darblay S.A.	864	900
Darty Act. d. p.	419 90	420
De Dietrich	2630	2611
Delalande S.A.	1720	1700
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1290	1288
Didot-Bottin	601	630
Eaux Bass. Vichy	1625	1630
Eaux Vittel	2600	2700
Economats Centre	691	685
Electro-Banque	510	501
Eli-Antargaz	913	913
E.L.M. Leblanc	1010	1000
Enafi-Bretagne	335	335
Entrepôts Paris	630	632
Epargne (B)	3605	3600
Europ. Accumul.	101 20	100 20
Eternit	3250	3140
Exor	4280	4210
Finalens	300	300
FIPP	456	430
Fnac	1440	....
Foncière (Cie)	670	655
Fonc. Lyonnaise	6110	6120
Foncina	581	581
Forinter	1100	....
Fougerolle	459	451
France I.A.R.D.	501	536
France (La)	8000	8100
From. Paul Renard	528	....
GAN	1340	1345
Gaumont	430	720 d
Gaz et Eaux	2520	2696
Gévelot	879	898
Gr. Fin. Constr.	508	....
Gds Moul. Paris	545	545
Groupe Victoire	3646	3620
G. Transp. Ind.	680	680
H.E.F.	400	420
Hutchinson	1560	1490
Immindo S.A.	575	600
Imminvest	349	345
Immobail	510	512
Immobanque	795	....
Immob. Marseille	10360	....
Immofice	574	600
Invest. (Sté Cent.)	3510	3540
Jaeger	216	215
Lafitte-Bail	599	585
Lambert Frères	233 50	230
Lille-Bonnières	1380	1375
Loca-Expansion	369	358
Locafinancière	461	461
Locatel	416	433 d
Louvre (Sté)	1899	1900
Machines Bull	56 20	54
Magasins Uniprix	240	246
Magnant S.A.	150	....
Maritimes Part.	465	460
Métal Déployé	496	499
Mors	218 30	230
Naval Worms	118	116

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	552	550
Optorg	332 80	312 90
Oréal (L') C.I.	3130	3130
Origny-Desvroise	1270	1200
Palais Nouveauté	1320	....
Paribas	514	514
Paribas-CIP	514	514
Paris France	324	324
Paris-Orléans	418	418
Part. Fin. Gest. Im.	1770	1790
Partenium	943	943
Pathé-Cinéma	1000	985
Pechiney (cert. inv.)	258	261
Piles Wonder	1070	1070
Piper-Heidsieck	1190	....
P.L.M.	236	236
Porcher	750	770
Providence S.A.	1920	1920
Publicis	2620	2640
Raff. Souf. R.	181	181
Rhône-Poul. (c. inv.)	423	408
Ricqlès-Zan	456	387 o
Rochefortaise S.A.	327	382 40 d
Rochette-Cenpa	135	....
Rosario (Fin.)	417 50	417
Roudière	285	....
Rougier et Fils	141	146 60 d
Sacer	590	587
SAFAA	1500	1530
Safic-Alcan	980	950
SAFT	2152	2159
Saga	460	459
St-Gobain C.I.	459	465
Salins du Midi	570	569
Santa-Fé	176	174
Satam	277	267
Saulnes	84	82
Saunier-Duval	80	....
Savoisienne (M)	280	....
SCAC	880	878
Senelle Maubeuge	630	630
S.E.P. (M)	275	233 •
Serv. Equip. Véh.	125 50	124
Sicli	285	250
Sicotel	398	415
Sinvim	360	....
Siph (Plant. Hévéas)	523	491
Sté Générale-CIP	1650	1680
Sofal financière	2336	2328
Soffo	400	416
Soficomi	855	875
S.O.F.I.P. (M)	205	204 90
Sofragi	1268	1192
Soudure Autog.	614	600
Sovabail	811	795
Spalchim	27 50	32 75 d
S.P.I.	869	859
Suez (Fin. de)-CIP	1405	1420
Stemi	980	943
Taittinger	2250	2250
Testut-Aequitas	403	387 o
Tour Eiffel	731	730
Ufiner S.M.D.	790	830
U.A.P.	2690	2694
U.T.A.	2695	2700
Vicat	1500	1479
Viniprix	1850	1840
Virax	230	....
Waterman S.A.	650	650
Bras. du Maroc	150	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	975	....
Akzo	391	419
Alcan Alum.	250	....
Algemeine Bank	1500	....
American Brands	292 50	317 90
Am. Petrofina	294	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	168	....
Bco Pop Espanol	397	422
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1360	....
B. Régl. Internat.	47500	49500 d
Br. Lambert	600	589
Canadian-Pacific	115	116
CIR	37 95	....
Commerzbank	930	933
Dart. and Kraft	385 10	385 90
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	510	495
Gén. Belgique	557	557
Gevaert	1050	....
Glaxo	159 90	152
Goodyear	325 10	....
Grace and Co	382	378
Gulf Canada Corp.	132	132
Honeywell Inc.	462	455
I. C. Industries	190 50	194 90
Johannesburg	1010	....
Kubota	17 65	17 20
Latonia	290	288
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	84 50	84 90
Mineral-Ressourc.	79 50	....
Nixdorf	2650	2530
Noranda	141 20	144
Olivetti	34 20	34 90
Pakhoed Holding	193	192
Pfizer Inc.	463	448
Procter Gamble	560	560
Ricoh Cy Ltd	33 50	32
Rolinco	286 60	284
Robeco	300	296 50
Rodamco	422 50	415 20
Saipem	21	20 20
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	328	335
Steel Cy of Can.	114	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	60 20	62
Toray indust. Inc	27 70	27 35
Vieille Montagne	810	782
Wagons-Lits	841	850
West Rand	25	28

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	....
Calciphos	1230	1240
C.E.M.	....	....
Cochery	178	....
Coparex	580	549
Dubois Inv. (Cento.)	1100	1100
Gachot	385	336
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Mecca Hold. (échan.)	....	....
Nicolas	1140	1110
Révillon	384	390
Rorento N.V.	150 10	150 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1385	....	Deville	995	1009	Molex	380	331
Alain Manoukian	1100	1070	Drouot-Assurances	590	601	Navale-Delmas	915	920
Asystel	714	700	Drouot-Obl. convert.	4000	4130	Olivetti-Logabax	585	620
B.I.C.M.	910	910	Editions Belfond	395	395	Op. Gest. Fin.	610	610
B.I.P.	1150	1150	Elect. S. Dassault	975	965	Patemelle-R.D.	3540	3580
Bolloré Technologies	1400	1395	Expand	804	809	Petit Bateau	283 20	....
Buitoni	899	898	Filipacchi	845	850	Petrofigaz	765	745
Câbles de Lyon	1450	1440	Gaitoff	740	....	Razel	1620	1710
Calberson	915	920	Guy Degrenne	1150	1110	St-Gobain Emballage	1535	1520
Cardif	3050	3100	I.C.C.	300	300	St-Honoré Matignon	245	247
Cap Gemini Sogeti	2945	2930	IN Informatique	455	....	S.C.G.P.M.	360	....
C.O.M.E.	1225	1210	Le gd livre du mois	550	528	Sema-Metra	1700	1720
C. Equip. Elect.	399	400	Loca-Investissement	366	365	S.E.P.	1650	1699
C.E.G.I.D.	3263	3393	Locamic	585	570	S.E.P.R.	2010	2000
C.E.P.-Communication	1622	1625	Manutan	663	663	S.M.T. Goupil	388	414 d
C.G.I. Informatique	1083	1076	Merlin Immobilier	463	460	Sodinforg	1500	1450
C. Occid. Forestière	181	187 80 d	Métallurg. Minière	180	....	Sofibus	413	442
Defia	280	270	Métrologie Internat.	690	662 o	Supra	1240	1290 d
Dauphin O.T.A.	3600	3595	M.M.B.	761	765	Valeurs de France	380	380
Devanlay	2800	2850						

SICAV (sélection) 30/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	875 79	854 43
Actions France	517 08	498 37
Action Invest.	390 29	372 59
Actions sélectives	661 73	637 81
Aedificandi	687 43	662 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1282 96	1251 67
A.G.F. 5000	654 54	638 58
A.G.F. ECU	1180 56	1169 87
A.G.F. Interfonds	472 37	460 85
A.G.F. OBLIG.	1186 95	1161 14
Agimo	722 20	704 59
Altefi	227 79	219 56
A.L.T.O.	208 57	199 10
Amen-Gan	5909 26	5841 30
America-Valor	792 85	756 71
Amérique Gestion	402 85	384 39 ●
Amplitude	596 85	579 47
Arbitrages court terme	5295 18	5284 60
Argonautes	448 26	426 01
Associc	1148 73	1148 73
Aurecic	1404 77	1383 25
Axa Europe	113 62	108 47
Axa Investissement	123 29	117 70
Bourse-Investiss.	503 59	480 75
Bred Associations	2627 81	2619 95
Bred International	98 73	94 83
Capital Plus	1674 93	1674 93
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	901 44	860 56
Convertimmo	414 12	398 19
Cortal court terme	12431 68	12431 68
Cortexa	1001 48	956 05
Credinter	497 23	482 75
Croiss. Finance	294 47	281 79
Croiss. Mercure	2599 35	2523 64
Croiss. Immobil.	687 81	666 62
Croiss. Prestige	390 94	373 21
Démeter	13112 36	13112 36 ●
Drouot-France	763 13	718 98
Drouot-Investiss.	1170 26	1117 18
Drouot-Sécurité	268 21	264 14
Drouot-Sélection	149 48	142 70
Ecuric	1178 89	1161 47
Elicoop Sicav	11313 41	11313 41
Eli-Valeurs	10403 61	10149 86
Energie	284 48	271 58
Eparcic	2903 35	2897 55
Eparcourt Sicav	3992 57	3982 61
Epargne Associations	25685 17	25656 68
Epargne-Capital	7863 21	7775 46
Epargne-Croiss.	1582 21	1520 40
Epargne-Industr.	875 50	835 80
Epargne-Inter	695 11	676 51
Epargne J	50331 29	50331 29
Epargne-Long-Terme	1840 14	1780 89
Epargne-Oblig.	205 64	200 14
Epargne-Unie	1389 18	1307 09
Epargne-Valeur	454 95	442 77
Epaoblig	1256 97	1254 46
Eurocic	9744 10	9800 10
Euro-Croissance	571 11	554 48c
Eurodyn	1132 39	1095 15
Extrême Orient Sicav	......	......
Francière Plus	27504 38	27232 04 ◆
Finord Placement	59228 60	59051 45
Finord Trimestriel	1131 54	1114 82
Finord Valorisation	13399 62	13136 89
Fonsicav (div. par 10)	10500 31	10485 08
Foncier Investiss.	1205 31	1175 91
Foncival	286 51	273 52
France Eco Plus	10516 90	10412 77 ◆
France-Gan	6819 29	6510 06
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	612 87	585 08
France-Net	127 75	126 48
France-Obligations	454 48	449 98
Francic	446 62	432 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1217 22	1181 77
Fructi-Associations	1325 14	1325 14
Fructicapi	308 42	303 86
Fructidor	258 30	252 51
Fructifrance	901 22	879 24
Fructiver	81558 45	81365 06
Fructi ECU	594 04	575 41
Fructi-Première	12337 08	12154 76
Futuroblig	1117 46	1116 33
Gestilion	61017 48	60865 32
Gestion Associations	161 04	157 50
Gestion Mobilière	782 38	748 91
Gest. Rendement	509 10	498 01
Gest. Sél. France	818 47	781 36
Haussmann Associat.	1301 95	1301 95
Haussmann court terme	1171 49	1171 49
Haussmann Epargne	1402 73	1402 73
Haussmann Europe	2159 42	2081 37
Haussmann France	1157 94	1116 09
Haussmann Oblicroiss.	1326 38	1326 38
Haussmann Obligation	1594 04	1536 42
Horizon	1258 70	1222 04
I.M.S.I.	649 83	630 36
Indo-Suez Valeurs	812 67	775 82
Ind. française	13329 23	13067 87
Interoblig.	11936 42	11477 33
Intersélect France	488 13	475 64
Intervaleurs Indust.	734 18	700 90
Invest. net	14304 08	14275 51
Invest.Obligataire	17679 35	17644 06
Japacic	178 25	173 06
Jeune épargne	248 01	244 34 ●
Laffitte-Amérique	271 37	259 06
Laffitte-cn-terme	60995 82	60995 82
Laffitte-Expansion	879 65	839 78
Laffitte-France	375 65	358 62
Laffitte-Immobilier	262 88	250 97
Laffitte-Japon	342 66	327 12
Laffitte-Oblig.	147 12	140 45
Laffitte-Placements	64188 93	64188 93
Laffitte-Rend.	216 88	207 05
Laffitte-Tokyo	1253 07	1196 25
Lion-Associations	11192 62	11192 62
Lion-Institutionnels	23254 37	23196 38
Lionplus	74465 85	73728 56
Livret portefeuille	642 72	624
Méditerranée	182	173 76
Mondiale Investissem.	483 41	481 49
Monecic	5854 14	5854 14
Moné J.	53048 31	53048 31 ◆
Monélion	258334 40	258334 40
Multi-Obligations	428 90	409 45
Mutuelle Unie Sél.	165 47	158 92
Natio.-Assoc.	6533 57	6520 53
Natio.-Epargne	14091 74	13952 22
Natio.-Immobilier	1077 17	1048 34
Natio.-Inter.	1177 88	1146 36
Natio.-Obligations	543 35	538 81
Natio.-Patrimoine	1478 79	1439 21
Natio.-Placements	62451 34	62451 34
Natio.-Revenus	1082 38	1071 66
Natio.-Sécurité	54479 27	54479 27
Natio.-Valeurs	823 92	801 87
Nippon-Gan	5612 76	5358 23
Nord-Sud Développ.	1238 51	1236 04
Oblicic Régions	1039 98	1024 62
Oblicoop Sicav	1482 19	1439 52
Oblilion	1098 01	1086 68
Opéravenir	661 77	650 85 ◆
Options et Rendement	53057 07	52272 98
Orient-Gestion	183 08	174 78
Paramérique	566 59	540 90
Parsurope	876 34	836 60
Paribas Epargne	16109 55	16079 39
Paribas France	114 95	111 60
Paribas Gestion	652 28	625 69
Paribas Opportunités	108 81	105 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	578 82	553 30
Parnasse-Valor	1053 91	1052 86
Patrimoine-Retraite	1669 50	1636 76
Phénix Placements	273 76	272 40
Pierre Investiss.	797 44	761 28
Placement A	1128 81	1128 81
Placement crt-terme	71806 89	71806 89
Placement J	55633 95	55633 95
Placement Premier	51207 27	51207 27
Placements Rendement	11481 15	11481 15
Placements Sécurité	109232 66	109232 66
Première Obligations	10401 97	10339 53
Priv'Associations	22653 91	22653 91
Province Investiss.	662 28	632 25
Quartz	118 17	115 26
Rentacic	188 32	185 83
Revenus Trimestriels	5930 46	5871 74
Revenu Vert	1186 23	1185 04
Rivoli Plus	1065 34	1017 03
St-Honoré Assoc.	13909 39	13840 19
St-Honoré Bio-aliment.	873 76	834 14
St-Honoré Pacifique	588 28	561 60
St-Honoré P.M.E.	516 80	492 41
St-Honoré Real	11485 47	11439 71
St-Honoré Rendement	12283 06	12221 95
St-Honoré Technol.	828 63	789 15
St-Honoré Valor	12117 87	12021 70
Sécuricic	11201 69	11190 50
Sécur. Mobilière	409 80	385 49
Sécuri Taux	10203 91	10203 91
Sél.court terme	12500 44	12407 33
Sicadan (Credan BP)	760 89	749 65
Sicav-Associations	1394 32	1362 23
S.F.I. fr. et ét.	628 50	610 19
Sicavimmo	818 54	781 42
Sicav 5000	378 54	368 51 ◆
Slivafrance	611 20	594 84
Slivam	427 57	416 13c
Slivarente	226 94	220 57
Slivinter	420 83	409 66
S.I.–Est	1351 96	1290 66
S.I.G.	940 12	897 08
S.N.I.	1324 16	1285 59
Sogepargne	391 02	376 29
Sogerac	53206 18	51856 51
Sogevar	1135 11	1083 64
Soginter	1343 61	1282 68
Soleil Investiss.	498 16	473 66
Technocic	1231 33	1186 47
Techno-Gan	6241 99	5958 94
U.A.P. Investiss.	438 29	422 45
Uni-Associations	108 08	108 03 ◆
Unifrance	519 10	494 61c
Unifoncier	1432 81	1367 84
Uni-Garantie	1340 53	1314 22
Unigestion	958 26	912 90 ●
Uni-Japon	1472 22	1405 43
Uni-Régions	3400 67	3246 46
Uniross	2338 85	2260 01
Univar	174 48	174 48 ◆
Univers-Obligations	1801 54	1643 88
Valorem	550 21	536 79 ◆
Valoblig	61220 69	60514 54
Valorg	1478 90	1475 42
Valrel	79218 90	79179 31

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 084	6 014	5 750	6 250
ECU	6 907	6 904	....	....
Allemagne (100 DM)	332 720	332 970	323	341
Belgique (100 F)	16 069	16 076	15 560	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	294 730	294 930	286	304
Danemark (100 krd)	88 330	88 100	85	91 900
Norvège (100 k)	88 400	89 290	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 745	9 884	9 400	10 100
Grèce (100 drachmes)	4 535	4 532	4	5
Italie (1 000 lires)	4 669	4 671	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	399 180	399 190	386	406
Suède (100 krs)	95 420	95 150	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 320	47 365	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 731	4 734	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 307	4 299	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 646	4 618	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 100	4 106	3 960	4 140

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	80800	81500
Or fin (en lingot)	80950	81450
Pièce française (20 fr)	510	511
Pièce française (10 fr)	372	....
Pièce suisse (20 fr)	581	580
Pièce latine (20 fr)	480	480
Souverain	583	592
Pièce de 20 dollars	3000	3005
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	850	....
Pièce de 50 pesos	3155	3195
Pièce de 10 florins	491	493
Or Londres	415 90	421 80
Or Zurich	417	423 50
Or Hongkong	414 55	424 15
Argent Londres	5 86	6 22

Le Monde

ETATS-UNIS : la visite officielle du premier ministre français

M. Chirac prononce un vigoureux plaidoyer contre le protectionnisme

Washington. – Le désarmement et les relations commerciales devaient être les deux principaux sujets abordés par M. Jacques Chirac lors de son entretien avec le président Reagan, le mardi 31 mars. Le premier ministre français devait aussi, au cours de cette journée, s'entretenir avec le secrétaire d'Etat George Shultz, le secrétaire à la défense Caspar Weinberger et le secrétaire au Trésor James Baker.

Au cours de sa visite officielle à New-York, où il était arrivé dimanche, M. Jacques Chirac a prononcé un vigoureux plaidoyer contre le protectionnisme : *« Cette attitude ruinerait les espoirs d'une reprise de l'activité mondiale »*, a-t-il indiqué lors de ses rencontres avec des financiers et des industriels américains. Il a, en outre, appelé les pays développés à accroître leurs efforts pour alléger le fardeau de la dette du tiers-monde. Toutes les parties intéressées, pays endettés, industrialisés, institutions internationales et banques commerciales, doivent *« participer équitablement au règlement de ce problème »*, a-t-il dit, tout en prônant la constitution d'un cadre monétaire *« stable et souple »* et la réactivation des accords sur les matières premières.

Le premier ministre a aussi présenté la *« révolution tranquille »* qui est en cours, selon lui, en France depuis un an. *« Le souffle de la liberté économique est enfin revenu en France »*, a lancé M. Chirac devant les anciens élèves de Harvard. Exposant la libéralisation économique entreprise par son gouvernement, il s'est efforcé de convaincre ses interlocuteurs de son caractère *« irréversible »*. Décidé à redresser l'image de la France aux Etats-Unis, qui, selon lui, *« n'est pas tout à fait celle de son nouveau visage »*, M. Chirac a indiqué que *« deux idées animaient son action de redressement national : les entreprises doivent retrouver la liberté et les Français la confiance »*.

Interrogé, par ailleurs, sur les questions de désarmement, le premier ministre français a affirmé qu'il ne craignait pas à terme un retrait des forces conventionnelles américaines d'Europe. *« Je n'ai pas le moindre doute sur leur maintien en Europe. Les liens sont si forts qu'ils ne pourraient être coupés »*, a-t-il indiqué, avant d'ajouter que *« la sécurité des Etats-Unis commence en Europe »*.

La politique agricole commune (PAC) de la CEE a été aussi vigoureusement défendue par le premier ministre français. *« Ne nous critiquez pas, nous n'aimons pas cela du tout »*, a dit M. Chirac, en estimant qu'*« entre pays civilisés une solution pouvait être trouvée dans le cadre d'une discussion loyale »*. Les agriculteurs américains, a-t-il poursuivi devant l'Economic Club de New-York, sont dix fois plus aidés par les finances publiques des Etats-Unis que leurs homologues européens. *« Vous devriez commencer par diminuer votre aide »* aux agriculteurs, a indiqué le premier ministre.

Du côté américain, un haut responsable a estimé que le *« principal sujet »* des discussions à venir serait l'accord que négocient Moscou et Washington sur les missiles de portée intermédiaire. Il a indiqué que Washington était d'accord sur la nécessité de régler aussi la question des missiles à courte portée, s'étonnant quelque peu de l'insistance de M. Chirac sur ce point dans ses récentes déclarations.

Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a qualifié de *« solides »* les relations entre les deux pays en dépit de *« différends »* commerciaux qui ne sont pas près de disparaître. Il a souligné la satisfaction américaine à la suite de *« l'excellente coopération »* entre les deux pays au Tchad et a précisé que Washington souhaite que la France participe davantage aux efforts multilatéraux dans le domaine de la lutte antiterroriste. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 mars

Poursuite de la baisse : – 1,28

La Bourse de Paris poursuit son mouvement de baisse en cette matinée du 31 mars avec un indicateur en recul de 1,28 %. Les principales hausses sont : Sanofi (+ 2,29 %), Eurocom SA (+ 0,66 %), Facom (+ 0,61 %), SGE (+ 0,18 %). Sont en baisse : Moulinex (– 3,39 %), Guyenne Gascogne (– 3,22 %), Générale des Eaux (– 2,56 %), Dumez (– 2,51 %), Valéo (– 2,37 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	552	549	545
Agence Havas	2140	2120	2126
Air Liquide (L')	749	738	738
Bancaire (Cie)	1015	....	....
Bongrain	2775	2775	2765
Bouygues	1360	1347	1335
B.S.N.	5180	5180	5150
Carrefour	3850	3820	3800
Chargeurs S.A.	1940	1903	1906
Club Méditerranée	708	695	695
Eaux (Gén.)	1519	1480	1480
ELF-Aquitaine	355	350	349 20
Essilor	3440	3400	3400
Lafarge-Coppée	1650	1615	1616
Michelin	3389	3360	3360
Midi (Cie)	1601	1575	1567
Moët-Hennessy	2470	2400	2395
Navig. Mixtes	1200	1195	1180
Oréal (L')	4320	4230	4230
Pernod-Ricard	1120	1094	1094
Peugeot S.A.	1450	1435	1425
Saint-Gobain	462	452	449 50
Sanofi	875	880	900
Source Perrier	801	801	790
Télémécanique	3515	3455	3440
Thomson-C.S.F.	1684	1690	1670
Total-C.F.P.	490	486	483
T.R.T.	2550	2550	2550
Valéo	589	580	575

Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1987 a été tiré à 514 725 exemplaires

A B C D E F G

Un avion afghan abattu au Pakistan

Les risques de débordement de la guerre

Un avion de reconnaissance afghan a été abattu, le lundi 30 mars, par la chasse pakistanaise au-dessus de la région frontalière de Parachinar (ouest du Pakistan). Selon Islamabad, l'avion a été touché par des missiles tirés par deux F-16 pakistanais de fabrication américaine au-dessus de la localité pakistanaise de Malikhel (proche de Parachinar) avant de s'écraser en territoire afghan sur la montagne de Kohe Safeid (nord de Parachinar). On ignore le sort du pilote.

Cet incident survient après deux séries de bombardements, fin février et fin mars, par des avions afghans en territoire pakistanais. Ces bombardements, démentis par Kaboul, ont fait au total, selon Islamabad, près de trois cents victimes, essentiellement des réfugiés afghans, très nombreux dans la région. Les Pakistanais avaient déjà affirmé avoir abattu un appareil afghan de fabrication soviétique au-dessus de leur territoire, le 17 mai 1986, dans le même secteur.

Quoi qu'en dise Kaboul, le conflit afghan semble franchir une nouvelle étape avec ces attaques aériennes contre les sanctuaires ou les camps de réfugiés afghans au Pakistan. Dans cette région frontalière se trouvent, en effet, non seulement des camps civils de réfugiés, mais aussi des camps d'entraînement de la guérilla. C'est également par là que transitent les armes, notamment américaines, destinées aux groupes de résistants à l'intérieur de l'Afghanistan.

Hésitations des Etats-Unis

Depuis de nombreux mois, du côté pakistanais de la frontière, des attentats sont régulièrement perpétrés dans les régions où sont concentrés des réfugiés afghans, qui sont près de trois millions au Pakistan. De nombreux Pakistanais sont persuadés que nombreux de ces attentats sont le fait d'agents infiltrés de la *khâd*, police secrète de Kaboul, chargés ainsi d'intimider les réfugiés et de semer la discorde entre ces derniers et la population locale.

Les raids aériens de ces dernières semaines, par l'aviation afghane, semblent également avoir pour objet *de faire pression sur Islamabad* et de forcer, ainsi, le président Zia Ul Haq à faire preuve de moins d'intransigeance dans les négociations qui doivent, en principe, reprendre dans quelques semaines à Genève, sous l'égide de l'ONU. Pour l'instant, les Pakistanais ont fait preuve de fermeté. Ils ont annoncé un renforcement de la surveillance aérienne de cette frontière et demandé aux Américains de leur livrer des appareils AWACS, dotés du système d'alerte le plus moderne.

Le Pakistan ne semblant pas disposé – et pour encore longtemps – à accepter une « pax sovietica » en Afghanistan, la guerre risque de continuer de déborder des frontières de ce pays, ce qui pose un grave problème aux Etats-Unis : fournir ou non à son allié pakistanais, qui a la capacité de se doter de l'arme atomique, les armements ultra modernes qu'il réclame pour assurer sa défense. Les Etats-Unis hésitent d'autant plus à livrer des AWACS à Islamabad que New-Delhi redoute que les Pakistanais n'utilisent un jour, contre l'Inde, ces moyens.

J.-C. P.

● **BIRMANIE : Attentat devant une pagode (20 morts).** – Vingt personnes, dont trois moines bouddhistes, ont été tuées dans un attentat à la bombe perpétré le 12 mars par un séparatiste de l'ethnie mon, une des minorités composant la populaton birmane, devant une pagode de village, à Lamaing, dans l'Etat mon (sud-est de la Birmanie), rapporte l'AFP. Selon une source officielle à Rangoun, l'auteur de l'attentat, qui a lui-même été blessé dans l'explosion et capturé, a reconnu appartenir au Nouveau Parti de l'Etat mon.

Préavis de grève à Antenne 2 pour le 6 avril

Réunis le lundi 30 mars, en assemblée générale à l'appel des syndicats, les journalistes d'Antenne 2 ont voté, « à l'unanimité », le principe d'une grève pour le lundi 6 avril. Le préavis, déposé mardi, repose sur cinq points, notamment : *« la disparition du principe de l'indépendance de l'information »* dans le projet de cahier des charges de la chaîne et le *« refus de dialogue de la direction »* dans la conduite des affaires d'Antenne 2. Il fait suite également à la *« défiance à l'égard de la nouvelle direction »*, votée à une grande majorité des journalistes le 18 mars. De son côté, la CFDT appelle l'ensemble des personnels de la chaîne à la grève.

● **Yves Loiseau démissionne de Radio-France.** – Le journaliste Yves Loiseau, délégué du Syndicat des journalistes français (SJF-CFDT) de Radio-France et président de l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNJS), a démissionné de Radio-France. Il avait récemment abandonné son siège de représentant au conseil d'administration de la radio publique, en raison des *« méthodes mises en œuvre »* par son PDG, M. Roland Faure. Yves Loiseau avait depuis peu la responsabilité, pendant le week-end, du journal de 13 heures.

Selon « Aviation Week »

Arianespace serait intéressée par un moteur américain

La société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen Ariane, aurait *« approché »* le motoriste américain Pratt et Whitney pour s'enquérir de la disponibilité et du coût du moteur-fusée RL-10. Selon les déclarations publiées dans la dernière édition de l'hebdomadaire spécialisé *Aviation Week and Space Technology*, qui rapporte l'information, *« certains responsables »* d'Arianespace auraient pensé qu'il serait *« plus économique »* d'acheter ce RL-10 pour le troisième étage d'Ariane que de construire un moteur aussi fiable.

A la direction d'Arianespace, on dément catégoriquement cette information, que l'on qualifie de *« rumeur »*. Peut-être s'agit-il, suggère-t-on, d'un *« ballon d'essai »* lancé par les motoristes américains en direction de leurs collègues européens, qui ont connu quelques déboires avec l'allumage du moteur du troisième étage d'Ariane.

Sur le vif
Et moi, et moi ?

Dites donc, les enfants, vous savez que j'ai sorti un bouquin ? Ah, vous l'avez lu ? Alors qu'est-ce que vous attendez pour m'écrire en me disant que c'est *génial et tout ? Chaque matin*, je me précipite dans mon bureau, je m'attends à trouver une pile de lettres et de télégrammes enthousiastes : Bravo ! Bravo ! C'est fou ! C'est trop ! Pensez-vous ! Rien : trois dépliants. Deux engueulades : c'est plus possible votre chronique, avant, ça allait à peu près, mais là, c'est carrément débile. Et la ligne programme de Radio Monte-Carlo !

Non, c'est vrai, faut me faire un câlin, j'en ai drôlement besoin en ce moment. Vous savez pas ce que c'est de s'offrir comme ça au passant. J'ai l'impression de faire le tapin, d'être un tas, debout en pile dans ma petite robe orange fluo au milieu des copines sur les présentoirs des libraires et des grands magasins. Vous passez, vous regardez, vous palpez, vous reniflez, vous reposez d'un air dégoûté, et au lieu de dire : C'est combien, vous levez la voisine !

Je vous entends d'ici : *Comment tu le sais ? Tu t'embusques* derrière la caisse pour voir si elle racole bien, ta Lolotte ? Ben non, j'ose pas trop, ça me fait honte, mais il y a des fois... Tiens, l'autre jour, je passe devant un grand marchand de journaux, il a pignon sur rue, je jette un œil sur la vitrine, *mine de rien, ou plutôt* mine de quelqu'un qui se regarde dans la glace. Et je me vois pas. Je vois Sagan. Et moi, et moi, et moi ?

Je vais pour pousser la porte et leur demander pourquoi ils me cachent au fond de la boutique, ils me trouvent moche ou quoi... Et puis, bon, dans un dernier sursaut de dignité, je me prends par la main et je m'emmène au bistro, juste en face, je commande un Coca et je surveille par la vitre la sortie des clients de l'autre côté de la rue. Elle en a pas fait un, Lolotte.

Au bout de quatre heures de planque, il y a un mec qui sort, *le Monde* sous le bras. Il va droit à la dernière page. Je me dis : ça prouve que c'est pas si nul que ça, ma petite crotte en haut à droite. Tu parles ! Il parcourt le sommaire , il ouvre le canard, et vous savez ce qu'il fait, le salopard, sa bagnole était garée juste devant, il monte avec un confrère !

CLAUDE SARRAUTE.

A l'ouverture de son congrès

Le SNES s'en prend violemment à la FEN

C'est au pas de charge qu'a commencé, lundi 30 mars, à Versailles, le congrès du SNES, premier syndicat d'enseignants du second degré, avec soixante-quinze mille adhérents revendiqués. Pas de charge contre la maison mère – la FEN, – accusée de vouloir *« réduire les enseignants du second degré au silence et (...) leur contester y compris le droit d'avoir leur syndicat (...) »*. En prononçant ces fortes paroles, Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, a donné le ton d'un congrès tout entier placé sous le signe de la bagarre ouverte entre les deux principales tendances de son syndicat, « Unité et action » (proche des communistes) qui dirige le SNES, et « Unité, indépendance et démocratie », majoritaire dans la FEN et dans son principal syndicat, le SNI-PEGS.

L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de contrôler le syndicalisme dans l'enseignement secondaire (collèges et lycées). L'élévation générale du niveau de recrutement des professeurs, et l'afflux d'élèves dans les lycées, où des milliers de postes sont créés chaque année, tendent à renforcer le SNES, second syndicat de la FEN. Au même moment, l'arrêt du recrutement des PEGC, décidé par M. René Monory, affaiblit le SNI-PEGC. Les nouvelles possibilités de promotion offertes aux PEGC (préparation du CAPES interne) leur permettent d'accéder au corps des certifiés, apportant ainsi un flux supplémentaire d'adhérents au SNES.

Ce dernier n'est pas décidé à se faire voler cette aubaine par ses rivaux socialistes, le SNI et, au-delà, la FEN tout entière, qui entendent s'adapter à ces données nouvelles en suscitant la création d'un grand syndicat réunissant les enseignants du primaire et du secondaire. Le SNES accuse donc le SNI de vouloir devenir *« le maître absolu de tous les enseignants »* et d'imposer aux professeurs de lycées un alignement de recrutement et de statut sur feu les PEGC et même sur les instituteurs.

La FEN, invitée du congrès, en la personne de M. Jean-Yves Cerfontaine, secrétaire national, s'est défendue d'ourdir un quelconque *« complot contre tel ou tel de ses syndicats »*. Quant à Mme Martine Legal, secrétaire national du SNI-PEGC, chargé des collèges, elle s'est défendue de vouloir *« primariser le second degré »* en affirmant que *« le collège ne saurait être un cycle terminal »*. L'accueil résolument hostile réservé à ces deux invités par les congressistes, laisse entrevoir, d'ici au congrès de la FEN, en février 1988, un âpre affrontement des appareils, pour un enjeu politique (PCF-PS) et syndical (le contrôle de la FEN), dont l'importance n'échappe à personne.

PHILIPPE BERNARD.